ESSAYISTS ANGLAIS.

I.

MACAULAY.

Critical and Historical Essays.

Lorsque Voltaire se plaignait que le défaut de la plupart des livres fût d'être trop longs, il parlait sans doute pour une société que la recherche des plaisirs raffinés et le goût des frivolités élégantes rendaient peu capable d'application; mais le mot était aussi bien et mieux peut-être celui d'une nation distraite par les affaires des études vastes et prolongées. Ce n'est pas, à coup sûr, par excès de délicatesse en matière de goût, c'est moins encore par nonchalance d'esprit, ce n'est pas seulement faute de loisir que les sociétés occupées n'ouvrent pas les gros livres. Là où la chose publique est un peu l'œuvre de tous et la préoccupation de chacun, là où les hommes de mérite sont forcés d'y mettre et la pensée et la main, toujours tendus vers l'action prochaine, les esprits dépassent difficilement les horizons bornés; si étroite que soit la solidarité qui unit leurs affaires, les peuples à *self-government* ne peuvent ni ne veulent les saisir dans l'ensemble; plus elles les touchent de près, plus,

à leurs yeux, elles s'isolent. Les *questions*, puisque c'est ainsi qu'on les nomme, tant qu'elles sont agitées, ont beau se heurter, se mêler, s'enchevêtrer : les intérêts particuliers qui les suscitent ou qu'elles éveillent conservent à chacune sa physionomie individuelle, et l'effort même qui les pousse à une solution les réduit à leur expression la plus simple, les ramène dans leurs plus strictes limites. Les lettres devaient subir à leur manière ce besoin et cette habitude, constans dans les choses politiques, de simplifier pour éclaircir, de décomposer pour faire comprendre, de n'attirer la pensée que sur les traits les plus saillans habilement mis en lumière, pour la conduire rapidement aux conclusions immédiates et aux résultats pratiques. La brillante littérature des *essayists* et le mode de publication qu'elle s'est créé, la *revue*, répondent précisément à cette habitude et servent à merveille ce besoin.

La question des formes sous lesquelles les productions de la pensée arrivent au public n'est pas, en ce moment, d'une médiocre importance au point de vue littéraire. Des trois cadres, le *livre*, le *journal*, la *revue*, qui sont ouverts aujourd'hui aux ouvrages de l'esprit, si le premier est de plus en plus délaissé, c'est l'heureux privilége de la *revue* de pouvoir concilier, avec de nouveaux besoins intellectuels, les intérêts élevés de la littérature. Il serait puéril de nier l'action que la presse quotidienne exerce sur la société, il serait absurde de nier l'utilité générale de cette action, il serait injuste de méconnaître le talent éminent quelquefois qui se déploie et se consume dans l'ingrat labeur du journal; mais il ne serait ni moins injuste, ni moins déraisonnable, ni moins ridicule, de fermer les yeux sur la malheureuse influence que le journal tend à exercer sur les lettres. Le journal apporte à la littérature tous les vices et tous les périls de l'improvisation; il ne peut guère prétendre à remplir avec succès que la part, distinguée, je le veux bien, mais fort restreinte, que la littérature a faite à l'improvisation. Parmi les œuvres de l'intelligence, s'il en est auxquelles le journal ne se refuse pas entièrement, ce sont tout au plus ces soudains et rapides jaillissemens de la verve, ces vifs et étincelans caprices de la fantaisie, ce je ne sais quoi d'ailleurs si français, que notre langue lui a décerné par excellence et d'honneur le nom d'esprit. Peut-être, en tenant compte, bien entendu, de la distance des temps et des manières, y a-t-il place dans le feuilleton (je prends le mot dans son acception primitive) pour quelque chose d'analogue à ce que le XVIIe siècle mettait dans la correspondance; peut-être le feuilleton, cette lettre envoyée par

le bel esprit à l'adresse de tout le monde, qui a lui-même tant d'esprit, s'il faut en croire un mot célèbre, est-il appelé à continuer, de loin ou de près, ces autres feuilles légères qui amusaient les salons de la chronique de leurs scandales, ou allaient porter à de malheureuses petites cours allemandes, toujours tournées vers Paris dans leur détresse et leur ennui, le parfum subtilisé de nos choses littéraires. Mais cette réserve faite, par excès de prudence si l'on veut, quelle autre partie de la littérature nommerait-on où le journal ne soit pas ou insuffisant ou funeste? Comment réparera-t-il les désastres qui ont suivi sa récente invasion dans le roman? Ce n'était pas assez de corrompre la conscience du romancier en offrant de nouveaux et plus irritans appâts aux grossiers appétits de l'industrialisme littéraire, en excitant par la facilité du gain cette production hâtive et exagérée qui chasse honteusement les scrupuleuses délicatesses de l'art devant les viles routines du métier; forcé, par des nécessités matérielles de publicité et de format, de hacher l'intérêt, de tailler, pour ainsi dire, les situations à la mesure exiguë de ses colonnes, ce n'est pas, il semble, le moindre de ses méfaits à l'égard du roman de l'avoir contraint à des difformités de structure qui ne seraient pas tolérées dans la *revue*, parce qu'elles y seraient trop choquantes. Le journal ne dispute pas davantage la supériorité à la *revue* dans la critique littéraire. La critique sera spirituelle dans le journal, elle s'y inspirera peut-être de doctrines saines et élevées, elle sera peut-être consciencieuse dans ses arrêts; oui, mais y trouvera-t-elle, comme dans la *revue*, assez d'espace pour l'exposition et la discussion des théories littéraires, pour soumettre l'œuvre jugée à une anatomie rigoureuse et complète, en un mot pour justifier l'autorité de ses décisions? L'avantage de la *revue* n'est pas moins incontestable dans la littérature politique. La politique est, il est vrai, la partie forte du journal; il lui doit sa puissance. Cependant, même en politique, l'influence du journal est loin d'être proportionnée à sa véritable valeur, à sa légitime autorité. La presse quotidienne n'est pas savante, parce qu'elle n'a pas le temps d'étudier; elle réfléchit peu, parce qu'elle a la mémoire et la vue courtes. Lorsque de grands intérêts l'ont habilement conduite, elle a régi quelquefois des situations; mais il lui arrive bien plus souvent d'être surprise par les évènemens. Que de fois n'a-t-elle pas mérité qu'on lui appliquât la comparaison que Démosthènes faisait des Athéniens avec les barbares novices aux jeux de la palestre, qui paraient gauchement les coups aussitôt après les avoir reçus! Aussi, maintenant que chez nous les

questions constitutionnelles sont réglées, et qu'on n'aura bientôt plus affaire qu'au jeu normal des intérêts dans des formes politiques définitivement greffées sur les mœurs, la presse quotidienne, instrument de gouvernement entre les mains des habiles, ne sera plus une énorme difficulté que pour les faibles et les maladroits. En dehors du domaine propre du journal, la discussion des intérêts actuels, où la *revue* doit l'emporter toutes les fois qu'il s'agit de voir les choses de haut, de loin et à fond, un champ immense et sans partage s'ouvre encore à elle dans la littérature politique.

L'instruction politique est assurément un des principaux besoins des sociétés appelées à se gouverner elles-mêmes. Dans cette littérature politique si vaste et si variée, qui, de la discussion des intérêts moraux les plus nobles et des données les plus abstraites ou les plus pratiques de l'économie, peut se jeter dans l'arène des luttes personnelles et conduire les vives et hardies escarmouches du pamphlet, un rang éminent appartient sans doute à l'histoire. Les études historiques seront toujours le principe et l'indispensable achèvement de l'instruction politique. Le passé aura toujours bien des choses à nous apprendre sur le présent et l'avenir. Cette belle parole de l'orateur romain : *Atque ipsa mens quæ futura videt præterita meminit*, est une de ces vérités saisies dans le vif de notre nature, qui dureront autant qu'elle. Aussi, presque tous les grands politiques sont-ils en liaison intime, familière, avec quelque grand historien. Machiavel commente les *Décades*. Dans le donjon de Vincennes, où il amassait tant de colère et de force contre la tyrannie, Mirabeau traduisait les *Annales* et les *Histoires*; et, remarquable rapprochement! cet homme qu'il nous faut bien appeler grand malgré le mal qu'il a fait à notre patrie, Pitt, l'esprit altier, la volonté opiniâtre, qui devait être l'ame de la guerre du Péloponèse des temps modernes, avait nourri de la sombre histoire de Thucydide son austère jeunesse et sa précoce maturité. Or, par le tour qu'elles ont pris de notre temps, les études historiques se sont particulièrement ajustées à la *revue*. Une nouvelle méthode s'est ajoutée à l'histoire racontée. Cette méthode, qui procède par l'analyse, qui cherche l'unité des points de vue, qui décompose les questions soulevées dans le passé pour en saisir l'enchaînement, et dont M. de Châteaubriand a heureusement défini le but en la nommant l'histoire politique, devait naturellement choisir la forme simple et précise de l'essai. On sait avec quel éclat les *Lettres* de M. Thierry, les *Essais* et les leçons de M. Guizot en ont marqué l'application à notre histoire. Lorsqu'on voit combien les travaux

de ces écrivains, qui ne sont pas allés au-delà du moyen-âge, ont agrandi l'intelligence du passé de notre patrie, combien plus net et plus profond par conséquent ils ont rendu le sentiment de notre nationalité, on regrette qu'ils n'aient pas étendu leurs aperçus jusqu'aux temps les plus rapprochés de nous. La belle tâche de dégager le sens des principales péripéties des derniers siècles de notre histoire reste encore à accomplir. Et cependant il s'agit de la période où, dans l'achèvement du pouvoir monarchique, il faudrait calculer la véritable portée de nos institutions, où, dans les relations de la monarchie avec l'Europe, nous devrions puiser une connaissance sûre des intérêts et des traditions de notre politique extérieure, et découvrir dans l'étude des grands hommes qui ont travaillé à faire la France actuelle les inspirations naturelles et les procédés familiers à notre génie national (1). Cette lacune dans nos études historiques, nous l'avons plus douloureusement sentie en rencontrant précisément, dans les volumes où M. Macaulay vient de réunir les articles qu'il a publiés depuis près de vingt ans dans la *Revue d'Édimbourg,* des études semblables exécutées avec un remarquable talent sur l'histoire de l'Angleterre durant les deux derniers siècles (2).

M. Macaulay offre aujourd'hui dans son pays l'exemple d'une brillante fortune politique, fondée et consolidée par des travaux littéraires, par des travaux de *revue.* Il sortait à peine de l'université, en 1825, lorsqu'il publia, dans le célèbre recueil d'Édimbourg, un article sur Milton, qui fut remarqué; d'autres essais de critique littéraire, mais surtout des morceaux historiques qui annonçaient de belles aptitudes politiques suivirent ce début et en tinrent les promesses. Le jeune *reviewer* fut bientôt une des espérances du parti whig. Six ans après son entrée à l'*Edinburgh Review*, l'influence whig introduisait M. Macaulay dans la chambre des communes. Comme les deux Pitt, comme Fox, Burke, Canning et la plupart des plus illustres parlementaires, il y pénétra par la porte bâtarde, mais toujours ouverte au mérite, du *rotten-borough.* Il y représenta d'abord le petit bourg de Calne, que le vieux et grossier radical Hunt, s'adressant à M. Macaulay lui-même, appela un jour, en

(1) Pour être juste, nous devons dire que M. de Carné, dans un travail sur *Du Guesclin*, qu'on n'a pas oublié, a tenté avec bonheur cette voie, qu'il poursuit aujourd'hui même par un *Essai* sur Richelieu. Nous aimerions voir un esprit aussi éminent continuer ces travaux d'histoire politique, qui, en agrandissant l'étude du passé, éclairent souvent et préparent celle du présent.

(2) *Critical and historical Essays*, 3 vol. in-8°, Londres, 1843.

pleine chambre des communes, le plus pourri de tous les bourgs pourris. M. Macaulay n'en montra d'ailleurs que plus de zèle à purger les institutions anglaises de cette vieille corruption. On était en 1831. La réforme était la grande, l'unique affaire de l'Angleterre. M. Macaulay prit la parole pour la première fois dans la discussion du bill de lord John Russell, que la chambre des lords repoussa. Son discours, très éloquent, réussit tout-à-fait. Il lui attira les félicitations de ses adversaires politiques eux-mêmes. Il fut regardé comme un des grands succès contemporains dans cette sorte d'épreuve oratoire, toujours suivie avec tant d'intérêt dans le sénat britannique, où elle est désignée du nom original de *maiden-speech*. Dans le siècle dernier, à une semblable bonne fortune de début, un homme d'esprit, de trop d'esprit peut-être, Gerard Hamilton, confia tout le soin de sa renommée. Il s'en tint à ce succès, se tut le reste de sa vie, et gagna en effet à ce singulier silence le surnom de *single speech*, qui ne l'a point quitté. Lors même que la répétition de cette gageure eût pu passer encore pour spirituelle, M. Macaulay avait l'intelligence trop fortement trempée et une ambition trop légitime pour fonder sa réputation politique sur une aussi bizarre excentricité. Il prit une part active aux débats qui précédèrent le *reform-act*. Grace à la popularité qu'il y acquit, il fut envoyé au premier parlement réformé par une importante ville industrielle, Leeds; cependant il quitta bientôt la chambre : il avait fait ses preuves, et son parti songea tout de suite à son avenir. C'est un des plus précieux avantages du gouvernement anglais, il le doit au développement de sa puissance coloniale, de pouvoir assurer aux hommes distingués qui ont à se faire une fortune indépendante de grandes positions promptement suivies d'opulentes retraites. Le ministère whig donna à M. Macaulay une de ces positions. Il eut un siége dans le conseil de l'Inde. M. Macaulay demeura cinq ans en Asie. Ce séjour pourrait bien le conduire à la présidence du bureau du contrôle, si son parti ressaisit encore le pouvoir. A peine de retour en Angleterre, Édimbourg l'envoya au parlement, et on lui fit une place dans le ministère de lord Melbourne. Il y avait le département de la guerre, lorsqu'en 1840, durant les complications qui suivirent le traité du 15 juillet, il fit un court voyage à Paris. Depuis la chute des whigs, M. Macaulay est un des membres les plus importans de l'opposition.

Mais le rôle qu'il a joué dans les affaires n'a pas distrait un instant M. Macaulay des travaux qui ont commencé sa réputation et qui ont assuré sa position politique. Loin de se ralentir, sa collabo-

ration à l'*Edinburgh Review* semble avoir été plus assidue au moment même où il faisait partie du gouvernement. La vie politique, en lui apportant cette expérience des hommes et des choses qui hâte la virilité du talent, l'a décidément engagé dans la voie vers laquelle l'inclinait la nature de son esprit. M. Macaulay est né pour écrire l'essai historique. Il a bien fait quelques tentatives dans la critique littéraire; les volumes que nous avons sous les yeux en reproduisent plusieurs, mais qui sont plutôt remarquables comme morceaux d'histoire littéraire que comme critique proprement dite. Les qualités de grand critique que son collaborateur M. Jeffrey réunit à un degré si élevé, ce calme puissant de pensée, cette logique nerveuse, cette mâle austérité de goût, ne sont pas celles qui distinguent M. Macaulay. D'autres mérites caractérisent son talent. Ce qu'il y a de saillant en lui, c'est une rare promptitude et une exquise netteté de jugement, c'est une sagacité qui va droit au cœur des choses, qui voit d'un coup d'œil toute une époque et en détache d'un trait rapide la vive silhouette. La manière littéraire de M. Macaulay suit avec bonheur les allures de son intelligence. Écrivain de prime-saut, de verve, exubérant, son style est vif, quoique abondant, merveilleusement limpide, quoique chaudement coloré. Il a bien les qualités indispensables à l'*essayist* historien, pour saisir les points de vue, qui sont tout en histoire, s'il s'agit de faire comprendre dans leur unité et dans leur logique le mouvement des choses, la conduite des hommes, et de mettre dans leur jour ces mouvans tableaux : *tabulas bene pictas collocare in bono lumine,* comme dit Cicéron.

Si c'est surtout dans l'essai historique qu'excelle M. Macaulay, il faut aussi convenir que peu de sujets historiques pourraient lutter d'intérêt avec ceux qu'il a choisis. Sans plan arrêté d'avance, sans transition, en écrivant un jour à propos de l'*Histoire constitutionnelle* de M. Hallam, l'autre jour sur la *Révolution de* 1688 de sir James Mackintosh, en faisant poser devant lui, suivant l'inspiration du moment, Burleigh après John Hampden, W. Temple après Walpole et Chatham, une fois Clive, une autre fois Warren-Hastings, M. Macaulay se trouve avoir réellement parcouru, à quelques lacunes près, la partie la plus importante, la plus riche d'enseignemens de l'histoire d'Angleterre. Remis à leur place chronologique, ces fragmens reproduisent dans leur unité dramatique les trois actes décisifs de la formation des institutions anglaises : la crise violente d'où elles sortent depuis les Tudors jusqu'à la mort de Charles Ier, l'épreuve qui en est essayée avec l'ancienne dynastie restaurée, enfin la pé-

riode durant laquelle elles s'affermissent pratiquement dans la politique intérieure et extérieure du pays, sous Walpole, les Pelham et le premier Pitt. C'est dans cet ensemble surtout que les *essais* de M. Macaulay, qui ont déjà obtenu en Angleterre et aux États-Unis un succès complet, nous paraissent mériter d'être signalés au continent, où l'histoire d'Angleterre est si peu étudiée, où ils pourraient populariser la connaissance aujourd'hui si utile des principales données de cette histoire.

C'est bien à l'époque des Tudors, la plus éloignée parmi celles qu'éclairent les aperçus de M. Macaulay, que commence l'Angleterre moderne. Tous ses grands intérêts, tous ses traits caractéristiques, prennent dès-lors une forme arrêtée, permanente. Depuis lors surtout, l'esprit et la pratique de la liberté, dont les agitations semblent donner la vie à l'histoire, communiquent à celle de ce pays un intérêt dramatique égal à celui qui ne cessera d'attirer les esprits cultivés vers les magnifiques annales d'Athènes et de Rome. Sous les Tudors, l'Angleterre adopte une forme religieuse nouvelle, et prend un élan irrévocable dans toutes les voies qui semblent conduire à la richesse et au bien-être matériel. Cette application aux intérêts matériels, devenue la passion dominante du génie anglais, a des causes profondes, éloignées. Les Anglais ont été, dès le moyen-âge, le peuple le plus matériellement heureux de l'Europe. L'alliance que la bourgeoisie eut le bonheur d'y contracter avec l'aristocratie explique ce privilége. Des trois forces dont les luttes et les combinaisons ont formé les sociétés modernes, la royauté, l'aristocratie, la bourgeoisie, en France, après la décadence de la famille de Charlemagne, la puissance fut à l'aristocratie, qui s'en servit aux dépens de la bourgeoisie et de la royauté. Celle-là ne put travailler à son émancipation qu'en s'unissant à la force monarchique. A cette alliance dont la victoire fut si longue à s'achever, elle gagna des garanties sociales; mais ce n'est que bien tard, par une crise révolutionnaire à peine aujourd'hui terminée, qu'elle a obtenu un véritable ascendant politique. La conquête normande établit au contraire en Angleterre une royauté très puissante déjà, qui, faisant durement sentir son joug à la noblesse et au peuple vaincu, dut nécessairement les réunir contre elle. Cette coalition arracha la grande charte à la royauté; mais elle ne donna pas seulement au peuple des droits politiques : il y gagna d'être mieux traité par la féodalité, pour laquelle il était un allié nécessaire, que les autres bourgeoisies européennes. Telle est l'origine de ces habitudes de bonne intelligence entre la noblesse et la bourgeoisie

anglaises, si lentes à se rompre aujourd'hui même, malgré les changemens que la grande industrie est venue apporter dans la constitution et dans les intérêts des classes moyennes. De là aussi cette habitude et ce goût du bien-être matériel qui sont entrés si profondément dans la nature du peuple anglais. La prospérité relative de l'Angleterre au moyen-âge excitait l'envie des étrangers. Froissart, qui appelait déjà les Anglais du XIII[e] siècle « le plus périlleux peuple qui soit au monde et le plus outrageux, » disait encore avec une surprise naïve : « En ce royaume d'Angleterre, toutes gens, laboureurs et marchands, ont appris de vivre en paix et à mener leurs marchandises paisiblement et les laboureurs labourer. » Durant les guerres des deux Roses, qui firent à l'aristocratie de si cruelles blessures, le vilainage disparut presque complètement; la situation du peuple continua à s'améliorer. « Selon mon advis, disait un contemporain de ces terribles déchiremens, Commine, entre toutes les seigneuries du monde dont j'ay connaissance où la chose publique est mieux traitée, et où règne moins de violence sur le peuple et où il n'y a nuls édifices abattus, ny démolis pour guerre, c'est l'Angleterre : et tombe le malheur sur ceulx qui font la guerre. » Le peuple anglais était donc bien préparé et devait être un des plus ardens à se lancer dans ces nouveaux espaces que les découvertes du XVI[e] siècle ouvrirent au développement des richesses; la politique heureuse des Tudors sut habilement l'y conduire.

Il faut tenir compte de cette préoccupation du bien-être matériel pour comprendre la révolution religieuse accomplie par Henry VIII. « L'histoire de la réformation en Angleterre, comme le remarque M. Macaulay, est pleine de problèmes étranges. » Celui qui paraît le plus extraordinaire, à cette époque surtout, c'est l'énorme puissance du gouvernement en matière de foi, comparée à la faiblesse des partis religieux, c'est-à-dire en réalité du sentiment religieux. Pendant les treize années qui suivent la mort de Henry VIII, l'Angleterre change trois fois de culte. Édouard VI la fait protestante; elle redevient catholique sous Marie; Élisabeth la soumet au protestantisme ambigu de l'église établie. Cependant chaque fois on emploie la violence pour plier les consciences rebelles, et aucune secte n'est assez forte pour essayer de conquérir la tolérance par une résistance sérieuse. Quel contraste avec ce qui se passait alors dans le reste de l'Europe, où les populations se montraient si jalouses de leurs croyances, où, après de sanglantes luttes, les églises qui étaient en minorité arrachaient des garanties de sécurité aux cultes dominans ! Chez les au-

tres peuples, les intérêts politiques s'associèrent sans doute au mouvement de la réforme, mais ils n'en eurent pas la direction dogmatique. Luther, Calvin, Knox, dominent l'électeur de Saxe, le prince de Condé, le comte de Morton. Les positions sont renversées en Angleterre : les sectaires restent dans l'ombre; les meneurs de la réforme sont des politiques. On ne peut évidemment s'expliquer leur succès que par l'indifférence religieuse, le scepticisme pratique que développent et nourrissent l'habitude et le goût du bien-être matériel. Le cardinal Bentivoglio a laissé, de la situation religieuse de l'Angleterre à cette époque, une curieuse statistique acceptée par M. Macaulay, et qui confirme cette explication. Ce cardinal ne portait pas à plus d'un treizième de la population le nombre des catholiques fervens. Les quatre cinquièmes de la nation auraient passé sans scrupule d'un culte à l'autre.

On attribue ordinairement la paisible issue de l'entreprise religieuse de Henry VIII au pouvoir absolu de la royauté sous les princes de la maison de Tudor. M. Macaulay a fait justice de ce préjugé dans sa critique de l'*Histoire constitutionnelle* de Hallam, et dans son étude sur le premier ministre d'Élisabeth, Burleigh. Il y rend à la monarchie des Tudors son véritable caractère. A ne juger la puissance de cette dynastie que par les dehors, on la dirait, il est vrai, absolue. Voyez-en, par exemple, la plus glorieuse période, le règne d'Élisabeth. La couronne ne saurait avoir à l'égard du parlement un langage plus impérieux, plus hautain. Les membres des communes expient par des châtimens sévères les moindres libertés de parole. La mutilation ou la mort fait justice de l'écrivain qui déplaît à la cour. Le crime de *non-conformity* est puni des plus cruels supplices. Jamais, dans aucun pays, de plus grands périls n'ont été attachés aux dignités. Buckingham, Cromwell, Surrey, Seymour, Sommerset, Northumberland, Suffolk, Norfolk, Essex, périssent sur l'échafaud. Le despotisme n'a pas de plus terribles apparences; mais ce n'en sont ici que les apparences. Allez plus loin : bientôt, en effet, vous vous apercevez, comme le remarque M. Macaulay, que « la puissance des Tudors n'avait d'autre fondement que l'obéissance volontaire de leurs sujets. » Ils ne devaient cette obéissance qu'à la sécurité, à la prospérité, à la gloire, que leur habile gouvernement donnait au pays. Si une invasion menaçait l'Angleterre, si un grand seigneur ambitieux se révoltait, la royauté, qui n'avait pas d'armée permanente, était forcée de recourir à la nation; elle attendait de son bon vouloir les troupes et les subsides. Dans ces conjonctures

critiques, la royauté était réellement à la merci de ses sujets. Les appels des Tudors furent à la vérité toujours entendus. Souvent la nation y répondit avec un empressement enthousiaste. On en vit un bel exemple pendant que Philippe II faisait les préparatifs de l'*Armada*. Le gouvernement d'Élisabeth s'adressa au maire de Londres : il lui demanda quelle force la Cité pouvait s'engager à fournir pour la défense du royaume. Le maire et le conseil de ville prièrent la reine de fixer elle-même le contingent qu'elle désirait. On le porte à quinze navires et cinq mille hommes. Les bourgeois de Londres délibèrent, et deux jours après « prient humblement la reine d'accepter comme témoignage de leur loyal et parfait attachement au prince et au pays dix mille hommes et trente navires amplement fournis. » Voyant ses intérêts vivement compris et sagement administrés par ses souverains, le peuple anglais permettait beaucoup au bon plaisir royal. Il ne songeait pas à affaiblir les honneurs qui entouraient la royauté d'un antique prestige. Les malheurs des nobles et des courtisans le touchaient peu : il vit avec indifférence et souvent avec joie les sanglantes péripéties qui terminaient ces hautes et insolentes fortunes. Ce peuple, utilitaire-né et médiocrement inquiet de ses croyances, laissa également la royauté faire des lois religieuses et les imposer par la persécution; mais sur ses intérêts matériels, on n'eût pas blessé impunément sa susceptibilité ombrageuse. « Il eût été aussi périlleux aux Tudors, dit M. Macaulay, de lui infliger des taxes trop lourdes qu'à un empereur romain de laisser ses prétoriens sans paie. » Henry VIII et Élisabeth eux-mêmes l'auraient éprouvé, s'ils n'avaient reculé à temps devant les premiers signes du mécontentement public.

Les Stuarts, et ce fut leur malheur, ne comprirent pas cette situation ambiguë et délicate de la royauté. Ils confondirent la pompe extérieure du pouvoir avec les réalités de la puissance. L'ascendant que la volonté royale paraissait avoir exercé sous leurs prédécesseurs, lorsque, par un accord tacite qu'il fallait prévoir ou savoir produire, elle coïncidait avec l'intérêt national, ils l'attribuèrent follement, eux, à je ne sais quel droit abstrait, quelle dispensation divine légitimant l'exercice arbitraire d'une prérogative souveraine. Ainsi, la prudence et l'habileté des Tudors avaient éludé le problème des rapports de la couronne avec la nation représentée dans la conduite générale du gouvernement. Le règne de Jacques Ier sembla uniquement consacré à poser et à faire éclater cette redoutable question. « Des ennemis de la liberté qu'a produits l'Angleterre, dit spirituel-

ement M. Macaulay en parlant du fils de Marie Stuart, ce fut à la fois et le plus inoffensif et le plus irritant. Il jouait le rôle du *picador* des courses espagnoles, qui met le taureau en fureur, en agitant un drapeau rouge devant ses yeux et en lui lançant des traits assez acérés pour le piquer, trop légers pour lui donner la mort. » Il y a dans l'histoire peu d'ironies aussi amères que celle qui fit de ce prince, dépouillé de toutes les vertus, de tous les prestiges qui commandent la sympathie ou le respect, le souverain le plus infatué des prérogatives théoriques de la couronne. Ce n'était pas assez d'alarmer tous les droits, de soulever tous les intérêts contre les prétentions monarchiques par de puériles taquineries : Jacques n'avait que la pédanterie du despotisme; il redoublait encore l'audace et la force de ses adversaires de tout le mépris qu'il appelait sur la royauté par le lâche empressement avec lequel il abandonnait ses prétentions à la moindre menace de résistance sérieuse. Il ne savait pas même se donner le facile mérite de céder de bonne grace aux progrès de la liberté, qu'il n'avait eu ni le pouvoir ni le courage d'arrêter : semblable à ces poltrons, auxquels M. Macaulay le compare, qui reculent avec une précipitation ridicule devant leurs adversaires et leur envoient encore, en fuyant, des malédictions et des injures. A la fin de son règne, le parlement le contraignit à abandonner les monopoles qui blessaient les intérêts du commerce anglais, et la chambre des communes, enhardie par cette victoire, voulut contrôler la politique extérieure du gouvernement. Jacques saisit ce prétexte pour engager sur l'origine et les pouvoirs de cette chambre une controverse aussi impuissante qu'irritante, sans s'apercevoir que ces droits n'avaient besoin que d'être contestés pour être solennellement constatés. Ainsi Jacques ne cessa pas un instant d'éveiller les défiances du peuple contre le pouvoir royal, et de lui donner de l'étendue et de l'exercice de ses droits une préoccupation toujours plus vive. Sous son règne, comme dans une situation analogue dont le cardinal de Retz a tracé cette vive esquisse, « l'on chercha comme à tâtons les lois, l'on s'effara, l'on cria, on se les demanda, et dans cette agitation, les questions que leurs explications firent naître, d'obscures qu'elles étaient et vénérables par leur obscurité, devinrent problématiques, et de là, à l'égard de la moitié du monde, odieuses. Le peuple entra dans le sanctuaire; il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire, tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et de celui des rois, qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence. »

Le bavard et pédant Jacques Ier avait lui-même déchiré le voile en tout sens. A sa mort, il s'agissait de savoir comment allaient en effet s'accorder les droits du peuple et ceux du roi. La partie de la royauté passait aux mains de l'homme le mieux fait pour mener les choses aux épreuves extrêmes, au bout desquelles sont les solutions décisives. Charles Ier avait justement les qualités qui devaient lui rendre chères les prérogatives royales : une distinction d'esprit relevée et ornée par la culture des lettres et le goût intelligent des arts; de l'application aux affaires, et ces grandes manières qui reflètent si bien la splendeur des royales destinées. Ses défauts le poussaient fatalement à soutenir ces prérogatives à tout péril : un caractère impérieux et obstiné, quelque chose d'étroit dans le jugement, dépourvu d'ailleurs de cette sagacité, de ce sens intuitif du possible qu'on pourrait presque appeler la faculté du succès. Élevé au milieu du conflit naissant, nourri de bonne heure de l'idée de faire triompher ce qu'il considérait comme ses droits, Charles Ier devait porter résolument dans l'action des théories qui n'avaient été chez son père que de ridicules bravades.

M. Macaulay a reproduit à grands traits dans son étude sur Hampden les diverses péripéties de la lutte constitutionnelle du règne de Charles Ier. Cette loi nécessaire du gouvernement matériel des sociétés, qui fait des finances publiques le confluent, pour ainsi dire, où tous les intérêts d'un état viennent se réunir, met naturellement aux prises sur le terrain des finances les influences qui se disputent la direction du gouvernement. Un corps dont le consentement est nécessaire pour la fixation et la levée de l'impôt a virtuellement le droit de le refuser, ou, en l'accordant, d'en contrôler l'usage, c'est-à-dire, en définitive, de juger les actes du gouvernement et d'exercer une influence réelle sur la conduite des affaires. Voilà ce que les controverses de Jacques Ier avaient fait clairement comprendre au parlement anglais, ce que, dès le premier moment, Charles refusa d'accepter. Il était en dissentiment avec ses sujets sur une question d'intérêt matériel et sur une question d'intérêt religieux. Les intérêts matériels réclamaient depuis le règne d'Élisabeth contre les concessions de monopoles, ce moyen ruineux pour la communauté, mais si commode pour le pouvoir, de se procurer immédiatement de l'argent ou de dispenser des faveurs, que l'on trouve employé partout où les ressources d'un peuple sont livrées encore aux gaspillages du despotisme. Les persécutions exercées contre les protestans dissidens avaient commencé aussi, dès la fin du règne d'Éli-

sabeth, à former une opposition, peu nombreuse d'abord, mais qui, par son exaltation et son audace, devait rallier tous les mécontentemens en les irritant davantage. Le premier parlement convoqué par Charles Ier subordonna au redressement de ses griefs le vote des subsides qui lui étaient demandés; Charles les voulait sans conditions. Assembler un parlement pour le réduire à une obéissance muette était un non-sens; autant valait lever directement l'impôt sans avoir recours à une formalité que l'on voulait rendre illusoire. Charles Ier l'essaya. Les nécessités de la guerre qu'il soutenait contre la France l'obligèrent cependant à recourir à de nouvelles chambres, qui lui arrachèrent, dans l'acte célèbre connu sous le nom de *pétition des droits*, la reconnaissance solennelle des priviléges populaires; mais il se tint pour délié de ses engagemens dès qu'il ne fut plus lié par ses besoins. Les ressources qu'il tira de la contribution forcée du *ship-money*, jointes aux monopoles, lui permirent de gouverner onze ans sans parlement. La cause de la royauté absolue semblait gagnée, lorsque l'insurrection de l'Écosse, dont Charles avait violemment blessé la foi presbytérienne, le contraignit à capituler encore avec son peuple et à réunir une chambre qui fut le *long parlement*. La fermeté de celui-ci qui puisait dans le ressentiment des déceptions antérieures la résolution inflexible de faire triompher les droits du pays, l'obstination et la duplicité de Charles Ier, remirent à la force la décision du débat, et la victoire du peuple fut consacrée par cette extrémité terrible, le supplice de Charles Ier, qu'Horace Walpole appréciait avec justesse peut-être, lorsque, sur l'arrêt de mort du malheureux roi, dont il conservait la minute parmi ses curiosités de Strawberry-Hill, il écrivait ces mots presque aussi impitoyables que la sentence régicide : *major charta!*

M. Macaulay n'a pas retracé dans ses essais la figure de Cromwell et les grandes scènes qu'elle domine. Dans le progrès des institutions constitutionnelles de l'Angleterre, le protectorat est une halte durant laquelle la nation s'efface dans la stupeur. Le dernier effort avait été trop terrible pour n'être pas suivi de lassitude et comme d'effroi. Ces coups, qui portent si loin dans l'avenir, impriment toujours un recul au présent. Le protectorat de Cromwell ne marque que dans l'histoire de la politique extérieure et coloniale de l'Angleterre; il a aussi laissé des traces ineffaçables dans les rapports de ce pays avec l'Irlande. Le but de Cromwell à l'égard de l'Irlande, mais il n'eut pas le temps de l'atteindre, était d'y substituer une population anglaise à la race indigène par le moyen épouvantable de l'ex-

termination. La *commonwealth* n'apporta d'ailleurs aucune perturbation profonde dans les élémens constitutionnels de l'Angleterre. Il n'y eut rien de changé dans le système de la propriété, presque rien dans la législation. Le symbole et la liturgie avaient été modifiés, mais le clergé conserva ses biens et continua de lever ses dîmes. La chambre des lords avait été supprimée, mais les lords ne perdirent pas leurs titres. Une portion considérable et puissante de la noblesse s'était associée au peuple dans la lutte contre la royauté; la constitution de l'aristocratie, recrutée parmi les notabilités du pays, n'offensait aucun amour-propre légitime, ne blessait aucun intérêt. La vieille aristocratie conserva donc la considération et l'affection du peuple. Ainsi l'obstination seule de l'ancien roi avait rendu tout compromis impossible entre la nation et lui : sa défaite avait donné nécessairement le pouvoir à l'homme de génie qui avait organisé et achevé la victoire populaire; mais après la mort de Cromwell, l'Angleterre, sans que rien fût changé à ses intérêts traditionnels, à ses anciennes mœurs politiques, pouvait essayer de recommencer, sous l'enseignement des expériences récentes, la conciliation qu'elle n'avait pu accomplir avec Charles Ier entre les droits du peuple et la royauté héréditaire.

On sait avec quel entraînement l'Angleterre alla vers la restauration en 1660. Elle semblait revenir à elle-même. La réaction fut à la fois religieuse, morale et politique. La situation excentrique et forcée du protectorat une fois brisée, tout se relâcha. Les fortes croyances devinrent ridicules ou odieuses. Le côté épicurien et viveur de la vieille et joyeuse Angleterre reparut. L'obséquiosité du premier parlement de la restauration rappelait les beaux jours de la monarchie sous les Tudors. Les Stuarts ne surent pas profiter de l'excellente situation que la réaction qui les ramena leur avait faite. Charles II fut inférieur à cette situation par son caractère, Jacques II par son intelligence. Le caractère de Charles II guérit promptement les Anglais de leur ivresse. Les terribles évènemens au milieu desquels s'était passée la jeunesse de ce prince, au lieu d'élever son ame, l'avaient plongé dans cette indolence d'esprit, dans ce scepticisme de mœurs, fondés sur le mépris de la vie et de l'humanité, où peuvent mener aussi les tourmentes de la fortune. Charles ne sembla remonter sur le trône que pour s'y arranger une vie d'insouciance, d'amusemens faciles, de grossières voluptés. Des avantages de la royauté, il n'avait à cœur que la facilité qu'elle lui offrait de se procurer l'argent dont il pouvait payer ses plaisirs. On a

dit, non sans vraisemblance, qu'il avait été sur le point, dans son exil, de vendre ses droits à Cromwell. Pour six cent mille livres, il aurait sanctionné le bill qui excluait son frère de la succession, si on eût consenti à les lui donner d'avance. C'était une des bonnes fortunes de la restauration d'avoir été un fait national, dans lequel l'honneur anglais n'avait eu rien à souffrir des injures de l'intervention étrangère. Ce bonheur inappréciable, Charles l'effaça pour de l'argent. Il ne rougit pas de se mettre à la solde de Louis XIV et de lui sacrifier les intérêts de son royaume. D'ailleurs, l'inclination de sa politique extérieure vers les alliances catholiques, interprétée à l'intérieur par les persécutions rigoureuses exercées contre les protestans dissidens, blessaient les idées religieuses de l'Angleterre et effrayaient comme une menace les nombreux intérêts qu'avait fortifiés la durée de l'établissement épiscopal; le fol enthousiasme des premières années de la restauration fit place à une irritation qui finit par éclater aux élections de 1679. Les horribles inventions de Oates portèrent la réaction aux dernières limites. Les défauts même de Charles, sa paresseuse mollesse, son amour des plaisirs, le sauvèrent dans cette crise; il plia sous l'orage. « Pour rien au monde et pour personne, avait-il coutume de dire, je n'ai envie de recommencer mes voyages. » Après avoir dissous trois fois le parlement, qui revint trois fois avec les mêmes dispositions, il céda. Cette soumission opportune lui ramena l'opinion publique, et les excès de l'opposition lui rendirent la faveur populaire. En 1681, il était encore tout-puissant. Jacques II lui-même eut à son avènement les communes les plus complaisantes qu'eût jamais rencontrées la maison de Stuart. Deux insurrections se levèrent contre Jacques : elles furent facilement réprimées; mais l'odieuse sévérité avec laquelle il les punit jeta l'épouvante et la désaffection dans les cœurs. Il mit enfin toute la nation contre lui lorsque ses desseins religieux se dévoilèrent. La cause de Jacques II mériterait sans doute les sympathies de tous les amis éclairés et sincères de la liberté, s'il n'eût eu réellement pour sa foi qu'une prétention légitime à la tolérance. Malheureusement Jacques II avait trop montré ses instincts persécuteurs pour qu'on pût croire à sa franchise lorsqu'il parlait de tolérance. Il voulait recommencer l'œuvre de Marie Tudor. Il n'est pas de méprise plus grossière que celle qui lui fit croire à la possibilité du succès de cette tentative. Il s'imagina que parce que le parti de la haute église, directement menacé par ses projets, prêchait l'obéissance passive à la couronne, ce parti ne lui résisterait pas. Certes, si c'est chez les in-

dividus un rare effort de vertu de sacrifier leurs intérêts à leurs principes, Jacques II aurait dû comprendre que cela n'arrive jamais et ne peut arriver à un parti, parce que les intérêts d'un parti sont toujours antérieurs à ses principes, et que les principes d'un parti ne sont autre chose que la théorie de ses intérêts. La haute église prêchait l'obéissance passive, tant qu'elle croyait ses intérêts solidaires de ceux de la royauté; mais lui demander de pousser jusqu'au suicide le dévouement à ses doctrines, c'était une de ces fautes contre le bon sens que l'on expie par les plus amers désappointemens. Jacques y perdit son trône.

Pour peu d'ailleurs que l'on ait suivi avec attention les mouvemens politiques du XVIIe siècle en Angleterre, on comprend que la révolution de 1688 et la substitution de la royauté consentie à la royauté de droit divin étaient nécessaires à l'achèvement des institutions anglaises. Il faut que les institutions aient aussi leurs sanctions pénales : pour les peuples et pour les rois, les révolutions en tiennent lieu. Cependant le supplice de Charles Ier, excès déplorable de la première violence du conflit, avait emporté les choses au-delà de l'accord pratique instinctivement poursuivi par l'Angleterre entre la royauté et la nation représentée. Le retour vers la royauté, à la restauration, avait été trop irréfléchi, trop abandonné pour que les limites normales et définitives du pouvoir royal pussent être fixées. De là les illusions de Jacques II, qui apprirent à l'Angleterre, par l'expérience des périls auxquels elles l'avaient exposée, les garanties rigoureuses qu'elle devait s'assurer vis-à-vis de la couronne. Il en fut stipulé d'excellentes dans la *déclaration des droits :* on fit bien sans doute d'enlever la convocation du parlement au bon plaisir du roi, en exigeant le vote annuel de l'impôt; mais la plus forte de ces garanties fut le changement même de la dynastie. Pour que la royauté ne prît plus ses caprices pour des droits placés sous la consécration d'une légitimité abstraite, pour qu'elle consentît à les faire céder aux intérêts et aux volontés du pays, il fallait qu'elle tînt elle-même et son origine et ses droits du consentement formel du pays. Aussi M. Macaulay a-t-il parfaitement raison de dire « qu'à cette époque l'Angleterre avait plus besoin, pour roi, d'un usurpateur que d'un homme de génie. » Ce fut précisément ce caractère d'usurpation dont la royauté de fait établie en 1688 était entachée aux yeux d'un parti considérable et puissant, qui inculqua irrévocablement l'esprit et la pratique du gouvernement représentatif dans les mœurs mêmes des partisans du droit divin. En changeant de situation à l'égard de la

royauté, lorsque celle-ci changea de base, le parti de la haute église et de la noblesse de campagne, le parti tory, suivit la conduite la plus contraire à ses principes. Pendant près de soixante-dix ans qu'il fut dans l'opposition, il prit à l'égard de la royauté des allures méprisantes et tracassières qui démentaient toutes ses anciennes doctrines d'obéissance passive. Pendant soixante-dix ans, l'ancien parti de la prérogative ne cessa de déclamer, au nom de la liberté, contre tout ce qui pouvait agrandir le pouvoir ou rehausser le lustre de la royauté. Je ne sache pas de triomphe plus décisif pour des institutions que de forcer ainsi leurs ennemis naturels à renier en pratique leurs vieux principes, et à s'assimiler les nouveaux en venant leur demander chaque jour leurs armes de combat. De la révolution de 1688 date, pour l'Angleterre, l'application réelle du gouvernement représentatif. Il fut bien entendu, depuis cette époque, que le levier du gouvernement devait avoir son point d'appui dans le pouvoir intermédiaire appelé par la constitution à représenter le pays, et depuis lors, les hommes qui exercèrent le pouvoir ou voulurent s'en emparer furent toujours obligés d'associer au succès de leur ambition les intérêts nationaux assez forts pour prévaloir dans le parlement. Ainsi commencèrent à fonctionner régulièrement ces institutions qui ouvrent aux talens tant d'issues, qui offrent un terrain plus vaste ou plus élevé aux combats qui se livrent partout autour du pouvoir, au petit coucher du roi absolu aussi bien que dans les comices du peuple souverain, mais qui substituent, une fois pour toutes, aux brutales et cruelles violences l'arme pacifique et tout intellectuelle de la discussion : mécanisme ingénieux où s'assouplissent et se régularisent les agitations nécessaires, auparavant pleines de périls et presque toujours ensanglantées, de la vie politique, et dont le jeu normal amène naturellement, sans secousse, à son heure, la victoire des intérêts dont la logique de l'histoire réclame le triomphe.

Les débuts de la monarchie parlementaire, les règnes de Guillaume et d'Anne, manquent à la galerie que nous a donnée M. Macaulay. Ces débuts furent laborieux pour la nouvelle royauté; Guillaume en eut les plus rudes ennuis : peu de souverains se sont trouvés dans une situation plus pénible. Le parti qui défendait son titre était, par principe, disposé à limiter sa prérogative; le parti dévoué par principe à la prérogative ne reconnaissait pas son titre; sa personne et la dignité dont il était investi n'étaient nulle part accueillies ensemble avec faveur. Sous lui, l'Angleterre fit intervenir pour la première fois sa politique nationale dans les affaires de l'Europe. Le parti de

la révolution, le parti whig, nourrissait contre la France, qui avait stipendié les Stuarts, les plus profonds ressentimens religieux et politiques. Dans l'entraînement de 1688, la nation se jeta passionnément, à la suite de ce parti, dans la guerre contre la France. Cependant elle ne tarda pas à trouver la lutte trop longue; il s'en fallut de beaucoup que cette guerre donnât les résultats qu'on en avait espérés. Elle fut au contraire très dispendieuse : de lourdes taxes furent imposées pour y subvenir; les taxes ne suffirent pas, on fit des emprunts. La masse de la nation, effrayée de la charge nouvelle de la dette, fit porter à Guillaume, dont la guerre avait servi les penchans et les intérêts personnels, toute la responsabilité de ses déceptions. Un ministère tory lui fut imposé. Guillaume passa tristement ainsi la fin de son règne, impopulaire dans le pays, et courbé sous une sorte d'oppression qui l'abreuva d'amertume; il mourut au moment où une fausse générosité de Louis XIV relevait sa politique et son influence. Les embarras intérieurs qui paralysaient son action l'empêchaient même de s'opposer à l'élévation de Philippe V sur le trône d'Espagne. Guillaume, affligé de maladies incurables, n'avait plus que quelques jours à vivre; le parlement et le ministère étaient tories : que Louis XIV réussît à maintenir la paix quelque temps encore, et ses vastes desseins pouvaient s'accomplir sans opposition. Au lieu de cela, il gâta sa situation par la plus intempestive des imprudences : Jacques II meurt à Saint-Germain, et Louis reconnaît solennellement son fils comme roi d'Angleterre. Cet outrage gratuit à l'indépendance nationale de l'Angleterre y souleva une indignation universelle, dont Guillaume se hâta de profiter : il remania son ministère, convoqua un parlement qui donna la majorité aux whigs, et il avait organisé la grande coalition européenne contre Louis XIV et préparé la guerre, lorsqu'il expira.

La guerre de la succession contribua puissamment, et de plusieurs manières, à consolider l'œuvre de 1688; la gloire qu'y acquirent les armes anglaises et l'influence prépondérante que la Grande-Bretagne obtint dans les affaires de l'Europe, sous les auspices du parti de la révolution, devaient attacher à la révolution même ce prestige de gloire qui naturalise si bien les hommes et les institutions chez un peuple. Cette guerre accrut plus directement encore les forces intérieures du parti whig; elle donna une impulsion immense au commerce britannique; par les emprunts qu'elle nécessita, elle fut une cause de fortune rapide pour les hommes de finance; elle développa donc la richesse dans la classe la plus indus-

trieuse et la plus remuante de la nation, dans la population des villes, dans la classe moyenne, dans celle précisément où le nouvel ordre de choses comptait ses plus nombreux et ses plus dévoués adhérens. La guerre de la succession éleva ainsi une force nouvelle, qu'on appela dès-lors le *moneyed interest*, contre la classe inactive, routinière, amie inintelligente des vieilles traditions, où se nourrissaient encore de vives sympathies jacobites, contre les gentilshommes campagnards et le *landed interest*.

Il y eut bien à la fin du règne d'Anne une forte réaction tory qui faillit ouvrir les voies à une restauration nouvelle, puisqu'elle porta au ministère des hommes qui travaillaient au retour des Stuarts, qui étaient en correspondance avec le prétendant, Harley et Bolingbroke; mais cette administration eut le malheur de faire la paix avec la France à Utrecht. Cette paix fut dénoncée par le parti populaire comme un acheminement à la contre-révolution, comme une trahison. Des déchiremens intestins paralysèrent d'ailleurs l'influence que le ministère tory eût pu exercer au profit de la dynastie déchue. Deux hommes s'y disputaient l'ascendant, le tacticien habile, mais trop souvent lent et indécis, Harley, comte d'Oxford, et l'impétueux, le brillant Saint-John, lord Bolingbroke, écrivain aussi consommé qu'il fut grand orateur, un des plus beaux génies qu'ait produits l'Angleterre, une des fortunes les plus tristement avortées que l'on rencontre dans l'histoire des peuples libres. La mort d'Anne les surprit au milieu de leurs rivalités; ils n'étaient pas prêts encore pour cet évènement, mais leurs intrigues avec le prétendant étaient trop avancées pour ne pas les compromettre. La succession protestante, l'avénement au trône de la maison de Brunswick s'accomplit sans résistance. Les whigs reprirent le pouvoir avec la confiance du nouveau roi et celle du parlement. Les partisans de l'ancienne dynastie reçurent un coup mortel. Harley fut envoyé à la Tour, Bolingbroke obligé de se réfugier en France et condamné à mort par contumace. Guillaume, Marie et Anne avaient été des rois quasi-légitimes; l'avénement de la maison de Hanovre fut l'établissement définitif de la royauté consentie.

Alors commence dans l'histoire d'Angleterre une période nouvelle, d'autant plus intéressante pour nous, qu'il se pourrait bien que la France parcourût une situation analogue, qu'elle y fût même déjà entrée. C'est l'époque où, les institutions étant définitivement assurées, les intérêts, les influences, les talens, ne cherchent plus qu'en elles leurs moyens de succès. Le pouvoir réel, souverain, se

trouvait, pour ainsi dire, intercepté dans la chambre des communes. Les débats parlementaires n'étaient pas encore publics, les membres de cette chambre échappaient, par le secret de leurs discours et de leurs votes, à toute responsabilité vis-à-vis des électeurs : ils étaient encore plus indépendans de la couronne, portée par un prince étranger, sans influence personnelle dans un pays dont il ignorait même la langue. La pratique du gouvernement parlementaire sortit de cette situation. Cette circonstance, que George Ier ne parlait ni ne comprenait l'anglais, appliqua tout naturellement en Angleterre une maxime d'état dont on a fait grand bruit chez nous avant 1830 et pendant la coalition de 1839. George Ier n'assistant pas aux réunions de ses ministres, pour l'excellente raison que nous venons de dire, depuis lors les conseils de cabinet se sont toujours tenus, en Angleterre, en dehors de la présence du roi. Ainsi le roi régna, les ministres gouvernèrent, et comme il fallait prendre le pouvoir où il était, pour eux, la partie la plus importante du gouvernement fut le maniement (*the management*) de la chambre des communes.

Un grand ministre, sir Robert Walpole, s'est fait une détestable réputation par la manière dont il entendait ce maniement, par les succès même qu'il y obtint. On lui impute sans réflexion la faute de sa position et de son temps. Nous approuvons M. Macaulay de l'absoudre de celle-là. On ne pouvait gouverner que par la chambre des communes. La plupart des membres de cette chambre n'avaient d'autre motif de soutenir le gouvernement que leur intérêt personnel. C'était sans doute un malheur, mais un malheur dont les ministres n'étaient pas coupables, dont ils étaient forcés de prendre leur parti, et dont les conséquences devaient entrer dans l'économie de leurs plans, puisque la conservation du pouvoir était à ce prix. « Il serait aussi raisonnable, dit M. Macaulay, d'accuser les pauvres fermiers des basses terres qui payaient le *black-mail* à Rob-Roy de corrompre la vertu des *highlanders* que d'accuser sir Robert Walpole de corrompre le parlement. Son crime fut simplement d'employer son argent avec plus d'adresse, de savoir en tirer plus de profit parlementaire qu'aucun de ceux qui l'ont précédé ou suivi. » Au lieu de chicaner Walpole sur les moyens dont il a été obligé de se servir pour maintenir sa position politique, il vaut mieux le juger par l'usage qu'il a fait du pouvoir. Walpole a été vingt ans ministre, et il est certain que sa politique a doublement réussi à affermir les institutions de l'Angleterre en consolidant la dynastie hanovrienne, et à agrandir l'influence des classes moyennes en

augmentant leurs richesses par une habile administration des intérêts financiers et commerciaux de son pays. Peu d'hommes donc ont eu le mérite et l'honneur d'exercer une influence aussi puissante, aussi heureuse sur les destinées de leur patrie. Il est également peu de caractères historiques plus intéressans à étudier dans leurs contrastes que celui de Walpole. Walpole n'avait pas les qualités brillantes de l'homme d'état : il n'était pas éloquent; il avait fort peu de littérature; ses connaissances historiques étaient très médiocres. Grossier de manières, la liberté de ses mœurs paraissait scandaleuse à une époque dont il était difficile, en ce point, d'effaroucher les scrupules. L'esprit pratique et les mérites moins éclatans que solides d'un homme d'affaires suffirent à sa fortune. Parmi ses contemporains, personne ne connut aussi bien que lui les hommes, sa nation, la cour, la chambre des communes, les finances. Cependant ce caractère ne se présente pas dans l'histoire dépourvu de toute noblesse et de grandeur. Le corrupteur Walpole posséda à un haut degré et eut l'honneur d'enraciner dans les mœurs de son pays une vertu politique plus rare, avant lui, que l'intègre fidélité aux convictions. Les luttes de partis avaient presque toujours conduit, jusqu'à Walpole, à de féroces violences. Walpole fut le premier à donner au gouvernement cette longanimité, cette clémente tolérance pour ses adversaires, qui fortifient le pouvoir autant que la liberté. Walpole aurait pu envoyer à l'échafaud plusieurs de ses ennemis qui conspiraient avec le prétendant, et il se laissa outrager, calomnier, renverser enfin du ministère par des hommes dont il tenait la vie à sa merci. Mais ce qui éleva toutes les facultés de Walpole, ce qui leur communiqua par momens ce relief et ce lustre que l'on admire et dont on s'éprend dans les grands hommes, ce fut son ardent amour du pouvoir. Cette passion lui donna les qualités et les défauts les plus contraires; elle le fit, en même temps, prudent quelquefois jusqu'à la lâcheté, souvent audacieux et intrépide jusqu'à la témérité. S'il avait aimé le pouvoir en homme médiocre, il aurait pu affermir sa position ministérielle en cédant une part de son autorité; mais il la voulait tout entière, il n'en acceptait pas le partage. Aussi, ne connaissait-il aucune crainte, aucun ménagement, lorsqu'il s'agissait d'assurer son ascendant. Il n'hésita jamais à rompre avec ceux de ses amis ou de ses alliés qui auraient pu, dans le gouvernement, balancer son influence; il aimait mieux les avoir pour adversaires dans l'opposition que rivaux au pouvoir. Ce fut ainsi qu'il écarta ou renvoya successivement du ministère M. Pulteney,

lord Townshend, lord Carteret, lord Chesterfield, et s'en fit des ennemis implacables. Cependant cet homme si hardi pour atteindre le but de son insatiable ambition devenait timide et disposé à toutes les concessions dans le maniement des affaires publiques. Toute sa politique est enfermée dans une maxime qu'il répétait souvent : *Quieta non movere*. Il appréhendait de susciter des affaires, de peur d'en voir sortir des orages, et lorsque, malgré ses précautions, les orages étaient soulevés, il cédait tout, il se pliait à tout pour les détourner de lui, pour conserver encore le pouvoir, n'importe à quelle condition. Il montra bien cette double face de son caractère à l'égard de l'*excise scheme*, dont nous avons expliqué ailleurs le mécanisme et la portée. Sa loi était excellente, mais l'opposition réussit à ameuter contre elle les préjugés et les passions de ceux mêmes à qui elle devait être surtout profitable, des classes adonnées au commerce. Walpole se conduisit dans cette circonstance à la fois avec cette téméraire énergie contre les personnes et cette faiblesse à l'égard des choses que nous avons essayé de définir. Il se soumit aux mécontentemens populaires; il retira l'*excise bill*, quoiqu'il eût pu le faire passer dans le parlement. Ses adversaires insinuèrent qu'il comptait reprendre son plan; Walpole leur répondit par ces paroles, qui le dépeignent : « Quant à cet infame plan, comme se plaît à l'appeler le membre qui veut vous persuader qu'il n'est pas mis de côté, je peux, pour ma part, assurer cette chambre que je ne suis pas assez insensé pour m'engager jamais encore dans quelque chose qui ressemble à de l'*excise*, quoique, dans mon opinion, je sois toujours convaincu que ce plan aurait considérablement servi les intérêts de la nation. » Mais quelques membres du gouvernement, quelques hauts fonctionnaires avaient voté contre l'*excise-bill*, ou ne lui avaient donné qu'un appui incertain : — Walpole prit contre eux sa revanche avec une fière vigueur; il renvoya du même coup du service de la couronne et jeta pour toujours dans l'opposition les ducs de Montrose et de Bolton, lord Burlington, lord Stair, lord Cobham, lord Chesterfield, lord Marchmont et lord Clinton. Dans l'affaire du droit de visite et des démêlés de l'Angleterre avec l'Espagne, sa conduite fut régie par le même principe. Il avait renoncé à l'*excise-bill*, qu'il regardait comme utile au pays, parce qu'il voyait l'opinion publique hostile à cette mesure : il consentit à faire à l'Espagne une guerre qu'il regardait comme injuste dans son origine, comme devant être funeste à l'Angleterre dans ses conséquences, lorsqu'il vit l'Angleterre la réclamer avec une irrésistible unanimité. Seulement, cette

dernière contradiction fut trop forte; elle ne le sauva pas, elle ne garantit pas pour long-temps la durée de son ministère. Ce pouvoir qu'il aurait pu résigner avec honneur au moment où s'élevèrent les difficultés du droit de visite, sur lesquelles il se trouvait en dissentiment avec le pays, lui fut enfin arraché par un de ces mouvemens d'opinion publique qu'il s'était toujours efforcé de conjurer, au prix même de serviles condescendances.

Walpole tomba au milieu d'une effervescence universelle. L'opposition qu'il avait pour ainsi dire recrutée lui-même, en lui envoyant, animés contre lui de haines ardentes, tous les hommes dont les talens lui faisaient ombrage aux affaires, comptait dans le parlement les plus grands orateurs de l'époque : Carteret, Chesterfield, Argyle, Pulteney, Wyndham, Pitt; au dehors, tous les écrivains distingués dont il fit la faute de dédaigner et de ne pas acheter les services : Pope, Swift, Gay, Fielding, Johnson, Thompson, et toutes les têtes jeunes et exaltées, les enfans, comme il disait lui-même avec mépris. Maîtresse des avenues de l'opinion publique, la coalition formée contre Walpole par le ciment de la haine commune avait ajourné, dans ses incessantes déclamations, à la chute de l'odieux ministre la satisfaction de tous les mécontentemens, le redressement des griefs les plus imaginaires, le couronnement des plus folles espérances. Aussi fut-elle tuée par sa victoire, et paya-t-elle par une juste impopularité le prompt désillusionnement des passions soulevées. Le nom de patriotes, que s'étaient donné les adversaires de Walpole, devint un terme de dérision. Horace Walpole raconte que la déclaration la plus populaire qu'un candidat pût faire aux *hustings* était d'assurer qu'il n'avait jamais été, qu'il ne serait jamais patriote. On vit bientôt que l'opposition qui avait fait la guerre à Walpole n'avait eu pour mobile que des ressentimens personnels. La première chose que firent ses chefs fut d'entrer en arrangement pour le partage du pouvoir avec les plus influens associés que Walpole avait eus au ministère, M. Henry Pelham et son frère le duc de Newcastle. Cette combinaison donna pour quelque temps la haute main, dans les affaires, à lord Carteret; mais tandis que cet homme d'état, d'un si beau génie d'ailleurs, la tête pleine de grands projets, ne songeait qu'à régenter l'Europe, les Pelham se rendirent maîtres de la chambre des communes par la dispensation des places et des pensions, que Carteret leur avait abandonnée avec une insouciante générosité, et par un habile usage des fonds secrets, du *secret-service money*. Lorsqu'ils se furent assurés de la majorité par l'adroit exer-

cice du patronage, ils secouèrent l'ascendant de Carteret, et se trouvèrent naturellement et sans efforts à la tête des affaires. Leur gouvernement est une époque unique dans l'histoire d'Angleterre. Profitant de l'expérience de Walpole, dont il rappelait d'ailleurs plusieurs des meilleures qualités pratiques, mais dont il n'avait pas l'esprit hautain et cassant, M. Henry Pelham s'associa, en leur faisant une part dans l'administration, tous les talens, toutes les influences. Il établit ainsi un ministère que les Anglais ont appelé de l'intraduisible sobriquet de *broad-bottom*, un ministère bien assis, à large base, quelque chose d'approchant au fond de ce cabinet de *grande coalition* qu'on avait rêvé chez nous après la chute de M. le comte Molé. La rébellion des *highlanders* contribua aussi à faire cesser les luttes des factions intérieures. La répression de ce soulèvement écrasa pour toujours le jacobitisme. Pendant plusieurs années, et pour la première fois depuis les Stuarts, on ne vit point d'opposition dans la chambre des communes. L'administration de M. Henry Pelham fut comme un apaisement de toutes choses, comme l'assoupissement de ces énergiques et turbulentes facultés que les institutions libres semblent donner aux peuples pour des luttes éternelles. Elle fut la parfaite réalisation du *quieta non movere* de Walpole. Elle montra aussi une des issues que peut avoir, une des formes que peut prendre l'influence prépondérante des assemblées représentatives, lorsque, affranchies, par les circonstances ou par un vice des institutions, des inspirations et du contrôle de l'opinion publique, elles cèdent au pouvoir cette influence par des compromis d'intérêts.

Cependant une situation semblable ne pouvait être qu'artificielle et par conséquent fragile. Elle ne durait que par l'équilibre des ambitions, des talens, des influences. Il fallait, pour maintenir cet équilibre, avec des aptitudes éminentes reconnues de tous, un esprit souple et délié, une main délicate, exercée au difficile maniement des intérêts et des vanités. On le vit bien lorsque M. Pelham mourut; son frère, le duc de Newcastle, un de ces personnages comiques qui viennent égayer de temps en temps la scène de l'histoire, héritait de ses moyens matériels d'influence, mais non de sa perspicacité, de sa circonspection, de sa solide capacité administrative. D'autant plus jaloux de son pouvoir qu'il était moins digne de le posséder, il se fut bientôt aliéné Pitt et Fox (les pères de ceux dont la longue rivalité a été si éclatante), les deux hommes auxquels leurs talens donnaient le droit d'aspirer à la première place, et que la prudente modération de Pelham avait eu peine à contenir dans

les postes subalternes du ministère. Newcastle redoutait de donner à l'un de ces deux orateurs la conduite de la chambre des communes. Après de longues intrigues, par lesquelles il les tourna tous deux contre lui, il fut enfin forcé de se décider : il choisit Fox; et Pitt, quittant le ministère, planta le drapeau de l'opposition contre le duc de Newcastle et sa politique. Les évènemens mirent bientôt le pays tout entier du côté de Pitt; la France et l'Angleterre s'étaient rencontrées dans l'Amérique du Nord et s'en disputaient la possession. De nombreux conflits envenimèrent leurs prétentions et les rendirent inconciliables : la guerre fut déclarée. Elle commença pour l'Angleterre par des désastres. Le plus humiliant, la prise de Minorque par le duc de Richelieu, réveilla le peuple anglais de sa longue somnolence, comme un coup de foudre, et porta sa colère jusqu'au délire. Les grandes villes, les comtés, envoyèrent au roi des adresses pleines de violence contre le ministère. Newcastle, qui n'avait pas su prévenir les malheurs, qui se sentait incapable de les réparer, trembla devant cette explosion de la colère publique. Pitt, personnellement désagréable au roi, lui fut imposé par la voix populaire; il devint premier ministre.

Le ministère de Pitt fut une série ininterrompue de magnifiques triomphes. La fortune de l'Angleterre prit le dessus dans le monde entier. Les flottes françaises détruites, nos colonies de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Asie conquises, nos armées même battues sur le continent par les alliés de l'Angleterre, tant d'évènemens qui remplirent à peine trois années et qui ont imprimé des taches ineffaçables au règne de Louis XV, portèrent au comble la gloire de Pitt et l'admiration enthousiaste qu'il inspira à ses compatriotes. « Tout était joie et triomphe, dit M. Macaulay. L'envie et la faction furent forcées de se joindre aux applaudissemens universels. Whigs et tories exaltaient à l'envi le génie de Pitt. On ne parlait pas de ses collègues : on n'y pensait pas. La chambre des communes, la nation, les colonies, nos alliés, nos ennemis, avaient les yeux fixés sur lui seul. » C'est que Pitt venait en quelque sorte de révéler l'Angleterre à elle-même. Elle avait travaillé un siècle à conquérir ses institutions, plus d'un demi-siècle à assurer l'établissement dynastique qui affermissait ces institutions sur la base de la royauté consentie. Après l'assoupissement qui suivit ces longs efforts, Pitt lui montra ce qu'elle pouvait faire dans le monde; il fit passer tout d'un coup et pour toujours dans la politique de l'Angleterre cette ardeur d'esprit, cette intrépidité, cette inflexibilité de caractère, ce patriotisme énergique,

aveugle et puissant comme un instinct, ces magnifiques facultés qui ont fait sa grandeur et celle de sa patrie.

C'est à la période triomphante de la vie de lord Chatham que se terminent les excursions de M. Macaulay à travers l'Angleterre moderne. Il a fait halte au vestibule, pour ainsi dire, de l'histoire contemporaine. Il pénétrera sans doute dans cette sorte de monde nouveau qui s'ouvre au point même où il s'est arrêté. Il a à nous rendre compte de l'influence qu'ont exercée sur l'Angleterre ces deux évènemens immenses, l'indépendance américaine et la révolution française, qui ont ébranlé et comme refait le monde pendant un demi-siècle. Pour nous, en traçant un calque rapide des brillantes esquisses d'histoire politique que contiennent les *Essais* de M. Macaulay, nous n'avons pu prétendre qu'à faire pressentir de loin l'intérêt des scènes ou des caractères qu'elles reproduisent. C'eût été une tâche plus difficile, nous l'avouons, de faire justement apprécier le bonheur avec lequel ces esquisses ont été exécutées. Si nous ne l'avons pas remplie, nous voudrions l'attribuer aux qualités neuves et tout-à-fait originales qui distinguent la manière de M. Macaulay. Les grands effets de cette manière sont dans l'ensemble même de la composition; ni la citation, ni l'analyse ne sauraient les atteindre. On ne pourrait détacher un portrait d'une œuvre où abondent néanmoins les portraits excellens. C'est que M. Macaulay a secoué, dans ce genre, la tradition de l'ancienne école, du portrait à compartimens, à symétrie, aux allures géométriques et quelque peu pédantes. Qu'il fasse le portrait d'un homme ou le tableau d'une situation, s'il en saisit avec une vive perspicacité les traits saillans et caractéristiques, ce n'est pas seulement pour les indiquer dans un profil anguleux et décharné : autour des traits principaux, il accumule, il répand, il classe tout de suite, par voie d'énumération rapide, avec une fine entente des contrastes d'où sortent les jeux de lumière dans le portrait historique, les idées, les faits, les circonstances qu'ils dominent, mais qui les expliquent et leur donnent leur couleur. Servie par un style plein d'entrain et d'éclat, où ne s'aperçoivent jamais les hésitations ou les haltes du pinceau, qui semble toujours trouver du premier coup, d'une seule haleine, le mot et le trait heureux, où une érudition littéraire riche et distinguée attache d'élégantes broderies, cette méthode saisit vivement l'esprit, à travers l'imagination. Tel est le succès et le mérite de M. Macaulay; toutes les qualités de son jugement, de son esprit, de son imagination, il les emploie à peindre; il a le coup d'œil vaste et perçant, prompt et sûr, et il sait

faire voir à son lecteur tout ce qu'il a vu. S'il nous fallait signaler les morceaux du recueil de M. Macaulay le plus brillamment réussis à cet égard, nous indiquerions les études sur les deux hommes qui ont conquis l'Inde à l'Angleterre, Clive et Warren-Hastings, l'article sur Johnson, l'essai sur les lettres d'Horace Walpole. Nous indiquerions encore, comme un des meilleurs travaux de l'auteur, celui auquel l'*Histoire de la papauté depuis le seizième siècle*, par Léopold Ranke, a servi d'occasion; M. Macaulay n'a pas seulement déployé, dans cette étude, ses belles qualités d'intelligence et d'expression; il a montré dans l'appréciation difficile des doctrines, des institutions, des hommes, que ce sujet l'amenait à juger, cette impartialité généreuse à laquelle la noblesse du cœur a toujours autant de part que l'élévation de l'esprit.

Malgré la sympathie que nous inspire le talent de M. Macaulay, nous ne serions pas en peine sans doute de lui adresser de justes reproches. Sa manière a aussi des exagérations, ces exagérations sont naturellement des défauts; et qui peut se préserver de jamais faire de chute dans le sens vers lequel il incline? Devant l'abondance, la *fluency* de M. Macaulay, on se prend parfois à regretter qu'il ne soit pas plus sévère dans le choix, et que, dans l'ardeur du premier jet, il n'ait pas retenu au passage telle figure triviale, telle métaphore d'un goût hasardé. M. Macaulay ne sait pas toujours contenir non plus la verve qui l'emporte dans l'énumération, il rompt ainsi quelquefois la mesure des parties, et par suite l'unité et l'harmonie de la composition. Mais au lieu de gourmander M. Macaulay sur des fautes qu'il aperçoit assurément aussi bien que nous, puisqu'il les évite quand il veut, nous aimons mieux le remercier sans réserve du service que rend à la littérature politique la publication de ses *Essais*.

Nous n'avons pas l'engouement des choses anglaises, il s'en faut. Nous éprouverons toujours quelque répugnance à en conseiller l'imitation, de peur qu'elle n'aboutisse au travestissement absurde et au ridicule de la caricature. Nous ne pouvons cependant nous défendre de l'avouer, il nous semble que cet homme d'état qui, au ministère comme dans l'opposition, tient fermement la plume dans une *revue*, est pour nous un exemple et une leçon. Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que cet exemple fût isolé, que M. Macaulay fît exception aux mœurs politiques de son pays; au contraire, depuis que les *revues* ont été fondées en Angleterre, les hommes d'état y ont pris une part active. Pour ne citer que les plus récens, M. Canning écrivait dans le

Quarterly Review; lord Dudley, qui avait le ministère des affaires étrangères dans l'administration de M. Canning, prêta à la même *Revue* une collaboration assidue. Plus d'un article de l'*Edinburgh Review* n'a pu être désavoué par tel ou tel membre du dernier cabinet whig. Aujourd'hui même, le plus jeune et un des plus remarquables collègues de sir Robert Peel, le président du bureau du commerce, M. Gladstone, donne son patronage à une *revue* nouvelle; il y prenait la parole, au commencement de cette année, pour exposer et justifier la politique commerciale de sir Robert Peel, et le mois dernier encore, pour intervenir en conciliateur dans les luttes que les tendances catholiques d'Oxford ont soulevées au sein de l'église anglicane. C'est que les hommes d'état anglais comprennent que la plume est une arme qu'il vaut mieux tenir soi-même que laisser à des lieutenans ou aux mercenaires, lorsqu'on est de force à la manier. D'ailleurs, l'union est ancienne déjà en Angleterre et aujourd'hui irrévocable entre la politique et les lettres, et toutes deux ont eu également à s'en féliciter. Les rapports de la littérature avec la politique sont à coup sûr un des intérêts les plus délicats et les plus importans de la littérature elle-même. Que la position de considération et de bien-être qui a été faite aux lettrés dans une société ait toujours influé sur la fortune des lettres, les grands siècles n'en sont-ils pas une preuve assez éclatante? En France, les lettres furent d'abord protégées, on sait avec quelle noblesse, sous Louis XIV. On sait aussi combien cette protection dégénéra lorsque les grands seigneurs et les fermiers-généraux achetèrent la *convivialité* des gens d'esprit qui n'avaient que de l'esprit, et les rabaissèrent à une sorte de domesticité dont on trouve le ressentiment amer en tant d'œuvres du XVIII[e] siècle, entr'autres dans je ne sais plus quelle éloquente lettre de Voltaire à Thiériot, dans les mémoires de Duclos, de Marmontel, surtout dans les cyniques boutades du *Neveu de Rameau*, et dans les tristesses misanthropiques de Jean-Jacques. En Angleterre, depuis 1688, les rapports de la littérature avec la politique furent différens; à l'honneur de celle-ci, au profit de celle-là, ils s'ouvrirent par l'alliance : cette alliance fit l'éclat du règne de la reine Anne. Ce fut un beau temps pour les lettres, servies à la tête même des partis par des lettrés consommés, du côté des whigs par Somers et Montague, du côté des tories par Bolingbroke; le temps de Swift et d'Addison, le temps où le géomètre Newton était maître de la monnaie, où le philosophe Locke était commissaire du bureau du commerce, où Congreve, à vingt-deux ans, voyait le succès d'une première co-

médie récompensé par des places qui lui assuraient l'indépendance pour la vie, où le poète Gay, sortant d'une boutique de mercier, devenait à vingt-cinq ans secrétaire d'ambassade, où Prior était ambassadeur en France, où Addison était ministre des affaires étrangères. Mais cette situation florissante eut un triste lendemain. La politique fit divorce avec les lettres sous sir Robert Walpole : Walpole, l'homme d'état illettré, l'homme d'affaires qui mettait toute sa gloire dans le succès de ses aptitudes pratiques, l'homme superbe qui n'avait confiance qu'en lui-même, l'homme jaloux du pouvoir qui repoussait loin de lui toutes les supériorités, méprisait les lettrés. Ce mépris lui coûta cher : il eut pour ennemis tous les gens de lettres de son temps, et ce sont ces pauvres diables d'hommes de plume auxquels il refusa avec tant de dureté les miettes de sa table splendide, qui ont imprimé à son nom les flétrissures si difficiles à effacer, même lorsqu'elles sont injustes, qui le ternissent dans l'histoire. La littérature perdit plus encore à ce divorce, qui continua sous l'administration des Pelham. Les mœurs des écrivains s'avilirent dans les honteuses angoisses de la misère : Johnson, Collins, Fielding, Thompson, furent souvent mis en prison pour dettes. Ce fameux Johnson, qui a donné son nom à un âge de la littérature anglaise, qui devait voir lui-même ses œuvres investies de l'autorité classique, attribut privilégié des renommées que le temps légitime, ce Johnson connut tous les lamentables accidens de l'existence précaire, tourmentée, dégradée, des gens de lettres de cette époque, — dînant à douze sous lorsqu'il pouvait payer son dîner, couchant l'été dans un grenier, l'hiver dans les cendres d'une verrerie, quelquefois même réduit, faute d'asile, à passer la nuit dans les rues comme un vagabond, retenu d'ailleurs et comme plongé plus avant dans le dénuement par les frénétiques aspirations aux sensualités luxueuses, aux jouissances rêvées de la richesse qui faisaient dépenser à ces malheureux, en de fébriles orgies, l'argent qui allait manquer le lendemain à leurs besoins nécessaires. La même période qui aboutit en politique à la léthargie des Pelham vit aussi se tarir la veine des grandes inspirations. La poésie épuisée ne sut retenir de l'héritage de Dryden et de Pope que cette correction aride et décolorée sous laquelle l'impuissance cherche vainement à se masquer. La littérature ne reprit son essor qu'après la vigoureuse impulsion que lord Chatham imprima aux affaires de l'Angleterre; elle se releva par des travaux politiques : Burke, Robertson, Gibbon, Adam Smith, sont les premiers noms de cette renaissance. Depuis ce temps, l'union de la politique avec les lettres s'est resserrée par des liens

indissolubles : il n'est pas un homme d'état anglais dont la culture intellectuelle n'ait été profonde et distinguée. Il est inutile de citer Burke et Sheridan, deux parvenus de la littérature, mais on peut nommer Fox, si remarquable par la chasteté de son goût, Pitt, qui, dans son enfance, dégustait par amusement le suc des légères épigrammes de l'Anthologie grecque, et parmi les contemporains lord John Russell, lord Palmerston, sir Robert Peel surtout, qui, au milieu de ses plans financiers, de ses combinaisons de tarifs, de ses traités de commerce, peut encore, si vous recourez à son autorité, reconnue en ces matières, résoudre vos doutes sur une leçon controversée d'Horace, ou vous donner la variante la plus élégante à un vers de Catulle. L'historien romain qui nous a laissé le portrait de Sylla, immédiatement après avoir rappelé son origine patricienne, parle, comme si c'était en effet une seconde noblesse, de son exquise culture littéraire : *Litteris græcis atque latinis juxta atque eruditissime doctus.* Il semble de même que, pour les Anglais, il n'y ait pas de supériorité, de distinction complète, si l'on n'y joint la qualité de lettré consommé, de *scholar*. Certes, les Anglais passent à bon droit pour suffisamment entendus aux choses positives : gardons-nous donc de croire que la négligence ou le dédain des exercices littéraires soit une nécessité et un indice de cet esprit pratique que l'on est aujourd'hui parmi nous si ambitieux d'acquérir, si fier de posséder. Chez nous aussi, après avoir été contractée sous la restauration, l'alliance de la littérature avec la politique a eu son glorieux triomphe à la révolution de juillet. Ne laissons pas se relâcher l'alliance après la victoire; ne commettons pas la faute de ne vouloir être que des hommes d'affaires; ne recommençons pas Walpole. La politique et la littérature y perdraient assurément toutes deux en dignité et en force. Il y a là, des deux parts, un péril commun, signalé depuis long-temps, qu'il faut se hâter de conjurer par un effort combiné. On y paraît disposé du côté des lettres. Un écrivain qui a qualité pour parler au nom de la littérature a souvent réclamé ici cette association. Il appartiendrait à ceux qui sont du côté des affaires et qui y sont arrivés par la littérature de répondre à cet appel, car l'impulsion féconde doit venir d'eux.

E. Forcade.

LE CARDINAL

DE RICHELIEU.

SECONDE PARTIE.[1]

Ce qu'il y a peut-être de plus curieux à étudier dans la vie des grands ministres, ce sont les voies qui les ont conduits aux affaires, et les moyens par lesquels ils s'y sont maintenus. Les actes accomplis par eux, quelle qu'en ait été d'ailleurs l'importance, offrent rarement un intérêt égal à celui des luttes qu'imposent dans tous les temps la conquête et surtout la longue conservation du pouvoir.

Sous nos gouvernemens constitutionnels et dans nos sociétés régulières, c'est par la puissance de sa parole, l'autorité de son nom et le ménagement habile des caractères et des intérêts, qu'un homme politique acquiert et retient ce dépôt du pouvoir si ardemment convoité par toutes les ambitions rivales. Ce spectacle a de l'éclat sans doute, et de tels combats sont difficiles; mais n'oublions pas que l'opinion publique de nos jours est une force irrésistible, et que les

(1) Voyez la livraison du 1er novembre.

hommes supérieurs triomphent tôt ou tard, en s'appuyant sur elle, des résistances que pourraient susciter ou des intrigues ou des caprices. Il n'en était pas ainsi dans cette vieille société française, qui voyait l'autorité royale s'élever comme le seul pouvoir de l'état, au milieu des troubles excités par une aristocratie princière moins ambitieuse de droits politiques que de vanités et de jouissances. Pour se maintenir aux affaires à pareille époque, et pour les régir souverainement pendant dix-huit années, il fallut deux choses : la première, éviter le sort du maréchal d'Ancre, et convaincre les grands du royaume que de tels attentats ne se renouvelleraient plus impunément; la seconde, rester maître de la pensée, sinon des affections du monarque, et associer étroitement le maintien de son pouvoir à la sûreté du prince et à l'existence même de la monarchie.

Voilà ce que sut faire Richelieu avec un bonheur incomparable. La longue domination exercée par ce ministre sur un prince qui, comme homme, n'éprouvait pour lui que des repoussemens, est un fait sans précédens dans l'histoire. Cette œuvre de persévérance et d'habileté doit être étudiée avec autant de soin que les grandes transactions diplomatiques de cette époque.

Louis XIII était, sous le rapport des affections, le plus changeant et le plus capricieux des hommes. Sa mère s'était crue sûre de son cœur, et avait fini sur la terre étrangère une vie traversée par toutes les douleurs; sa jeune et belle épouse n'avait rencontré que froideur dans son triste hyménée. La confiance et l'amitié de ce prince avaient appartenu tour à tour à de Luynes, à Barradas, à Schomberg, à Saint-Simon, à Bassompierre, à Cinq-Mars, et cette royale amitié ne préserva pas toujours leur fortune et leur tête. Il avait aimé d'un amour mort et glacé comme lui-même des femmes spirituelles, de douces et pures jeunes filles, et ces liaisons s'étaient rompues sans effort, sans combat et sans laisser de vide dans son cœur. Tel était le maître auquel il fallait que Richelieu s'imposât; tel était le monarque destiné à couvrir, jusqu'au dernier jour de sa vie, des plis de son manteau royal le ministre exécré dont l'impopularité remontait jusqu'au trône.

Ils paraissaient n'avoir rien de commun, ces deux hommes associés par une loi mystérieuse et fatale. Si l'on pouvait dire par où leurs habitudes se repoussaient, il n'était pas aussi facile de comprendre par où ils se sentaient mutuellement attirés l'un vers l'autre. Aussi les contemporains y furent-ils trompés, et Louis hésita-t-il souvent lui-même entre ses instincts de prince et d'homme privé.

Recueillez ses conversations les plus intimes, à Lyon avec sa mère pendant sa maladie, au parloir de la Visitation avec M[lle] de Lafayette, dans les bois de Fontainebleau et les salons de Saint-Germain avec ses favoris d'un jour, plus tard dans les longues et fiévreuses veillées de sa campagne de Provence avec son grand-écuyer, partout vous l'entendez exprimant les répugnances que lui inspire le cardinal, la lassitude qu'il éprouve de ses procédés impérieux et de ses inflexibles exigences; partout le roi semble apparaître comme oppressé par un pesant cauchemar qu'il suffirait pourtant d'un seul mot pour secouer. Pourquoi ne le prononce-t-il pas, ce mot suprême? pourquoi Louis subit-il, aux dépens de son repos et de son bonheur intérieur, la rude domination contre laquelle il proteste tous les jours?

Le caractère et la situation politique du monarque expliquent cette anomalie singulière. Louis XIII ressentait cette poignante méfiance entretenue par les longs périls de sa jeunesse, et qu'avait développée un naturel inquiet et solitaire. Il avait vu son enfance menacée par des insurrections formidables; il savait tout ce que son tempérament maladif faisait naître d'espérances dans sa famille, tout ce qu'il excitait de dédain populaire au sein de la nation. Il ne croyait ni à l'affection de sa mère, ni à la tendresse de son épouse, ni à la fidélité de son frère, ni au dévouement des grands et du peuple. Marie de Médicis, que le premier acte de son pouvoir avait chassée du Louvre, se posait toujours devant lui comme une mère ambitieuse et outragée. Anne d'Autriche, que la froideur de son époux semblait vouer à une stérilité éternelle, était à ses yeux la personnification vivante de l'Espagne et d'une politique ennemie. Gaston d'Orléans, l'objet des prédilections de sa mère et peut-être de sa femme, le successeur désigné de son trône et de son lit, le boute-feu de tous les complots, le complice et l'espoir de l'étranger, lui apparut pendant tout le cours de son règne comme un ennemi public et domestique à la fois. Depuis la conspiration du maréchal d'Ornano jusqu'à la ténébreuse machination de Cinq-Mars, le nom du duc d'Orléans avait été mêlé à tous les projets des factieux, à toutes les correspondances secrètes de l'Escurial, à tous les vœux des ennemis de la monarchie et de la France. Autour du trône étaient groupés des princes et des seigneurs dont les subversives pensées allaient tour à tour de la reine-mère à Gaston, et des religionnaires de La Rochelle aux armées espagnoles : audacieux brouillons, brillans conspirateurs, dont la tête ne fléchit sous le joug des lois qu'après avoir entendu siffler la hache du bourreau.

Que Louis XIII se rappelât le passé ou qu'il pressentît l'avenir, de sinistres pensées s'offraient à son esprit et légitimaient ses inquiétudes. Une population distincte et ennemie stationnait au cœur de la France, à l'abri de ses forteresses et sous la protection des édits; l'Espagne et l'empire unissaient leurs forces pour attaquer les frontières par les armes, la cour par la corruption. Un seul homme, affrontant ces périls d'un front calme et serein, n'hésitait pas à compromettre sa tête dans la sanglante partie engagée entre les princes et la royauté; il promettait puissance au dedans, grandeur au dehors, et se portait fort de faire évanouir au pied des Alpes le vieux prestige de la prépondérance espagnole.

Couvert au début de son ministère du sang de Chalais et de celui de Boutteville, implacable vengeur de l'ordre monarchique ébranlé par la révolte, et de l'ordre social compromis par le duel, Richelieu avait mis un abîme entre lui et la haute noblesse; il s'était fait, par nécessité plus encore que par nature, le champion de toutes les prérogatives royales, l'ardent promoteur de l'unité du pouvoir. Élevé aux affaires par la faveur de Marie de Médicis, il n'avait pas tardé à se trouver séparé de cette princesse par la différence de leurs vues politiques, la reine-mère aspirant à placer en Espagne et dans l'empire le point d'appui que le ministre entendait chercher ailleurs. Devenu le persécuteur acharné de sa bienfaitrice par un concours de circonstances qui assirent son crédit près du roi autant qu'elles compromirent la moralité de son caractère personnel, il avait imposé à la reine, en la rejetant hors de France, un rôle de complicité dans tous les attentats qui menaçaient son fils : il était ainsi devenu le pivot nécessaire de la résistance, la plus haute expression de la force monarchique et nationale luttant contre l'étranger.

Les souvenirs du passé élevaient donc une infranchissable barrière entre lui et Marie, et les attentats réitérés de Gaston contre la personne du cardinal ne laissaient à ce dernier de refuge et d'espérance que dans le triomphe éclatant de la royauté. Haï de la reine-mère, repoussé de la reine régente, abhorré de *Monsieur*, Richelieu n'existait que par la volonté de Louis XIII. Le roi mort ou détrôné, la tête de Richelieu tombait, malgré la pourpre dont elle était ceinte. Sa perte était la première satisfaction réclamée par les factieux, celle que Marie et Gaston aurait accordée avec le plus d'empressement et de joie. Le soin de sa propre sûreté garantissait donc le dévouement d'un ministre qui ne pouvait entretenir aucune espérance en dehors

du service de son maître. Le moyen de s'étonner dès-lors que chez Louis XIII le roi ait toujours triomphé de l'homme, et que le soin de sa sûreté ait fait constamment incliner le monarque vers la seule force monarchique qui existât alors dans son royaume?

En avançant dans la vie et dans la grandeur, Richelieu avait perdu la souplesse de ses premières années : son joug était devenu dur, son langage hautain, ses exigences croissaient avec son pouvoir. Mais n'était-il pas heureux jusque dans ses entreprises les plus hardies, et d'éclatans succès ne couvraient-ils pas toujours aux yeux du monde les contrariétés personnelles qu'il infligeait à son roi? S'il le contraignait à changer de confesseur, à rompre des relations innocentes et douces; s'il surveillait d'un œil jaloux ses actes, ses paroles et jusqu'aux plus intimes secrets de sa vie domestique, combien ne secondait-il pas, par le développement de ses vastes plans, la passion de Louis pour la guerre et sa haine contre la maison d'Autriche! Combien la politique du cardinal n'avançait-elle pas d'ailleurs cette transformation de la royauté féodale en une royauté de droit divin; œuvre dangereuse à laquelle la maison de Bourbon et la maison de Stuart se vouaient à cette époque avec une ardeur égale, quoique avec un succès bien différent!

C'est rarement par les petits côtés que se décident les grandes affaires, et la Providence ne permet pas que le développement d'une idée soit arrêté court par un accident. Lorsqu'on étudie la vie de Louis XIII et le ministère de Richelieu, l'existence politique de ce ministre apparaît à chaque instant comme menacée; il semble qu'elle va dépendre d'une conversation de jeune fille, d'un retour de Louis vers sa mère, d'une manœuvre de favoris, d'un pas de plus fait par Cinq-Mars dans la confiance royale; on croirait parfois le sort de l'état attaché à un accès de fièvre, à l'issue d'une chasse à Saint-Germain ou au secret d'une nuit conjugale : alors le colosse qui remue l'Europe paraît vaciller lui-même au plus léger souffle de la faveur royale. Pourtant, lorsqu'on pénètre plus profondément dans cette époque, on finit par comprendre que Dieu n'avait pas attaché les destinées d'un peuple aux fils de soie auxquels elles paraissaient suspendues. Une grande lutte était engagée, et Richelieu puisait sa force dans le principe d'ordre intérieur et de nationalité dont il était la personnification formidable. Le roi inclina toujours vers le cardinal par la force même des choses, et ce qui se révèle le plus clairement à quiconque a compulsé les innombrables mémoires laissés

par les hommes de ce temps, c'est la résolution persévérante de Louis XIII de conserver son ministre, lors même qu'il paraît prendre l'engagement formel de l'écarter.

En suivant la rapide esquisse que nous tracerons ici des évènemens, on verra que la puissante volonté de Richelieu leur servit toujours de lien et de mobile. Observons aujourd'hui l'action de ce ministre à l'intérieur du royaume; rendons-nous compte de ses efforts pour substitutuer une administration centralisée à ce gouvernement, mi-partie de féodalité et de franchise municipale, qui succombait sous sa confusion même. Suivons-le d'abord dans sa lutte contre les protestans et contre les grandes races; une dernière partie de ce travail nous montrera le grand ministre sous son aspect européen, et contiendra l'appréciation de l'œuvre diplomatique qu'il prépara pour les négociateurs de Munster et d'Osnabruck.

L'homme d'état véritable possède deux facultés qui s'exercent en quelque sorte simultanément. Son esprit doit embrasser d'une vue ferme et constante une pensée systématique, en même temps qu'il est tenu de transiger avec les faits, même les plus contraires à ses principes. Avoir devant les yeux un but invariable, lors même qu'on paraît s'en écarter, savoir ajourner l'application de sa pensée sans l'abdiquer jamais, telle est la double condition imposée à quiconque aspire à dominer les évènemens et les hommes. Richelieu la posséda au plus haut degré, et rarement esprit fut en même temps plus absolu et plus pratique, plus patient et plus inflexible.

Nous avons rappelé avec quelle souplesse il escalada les degrés du pouvoir, et l'on sait déjà quelles inspirations il entendait porter dans l'exercice du gouvernement. Le cardinal renouvelait, en la développant plus largement, la politique de Henri IV, qui cherchait dans la Grande-Bretagne, la Hollande, la Suisse et les puissances secondaires de l'empire un point d'appui contre la maison d'Autriche. Depuis la mort du Béarnais, la nécessité de professer cette politique paraissait bien plus manifeste encore. En Allemagne, l'empereur Ferdinand II était en voie de triompher des efforts mal concertés des protestans. L'Espagne pesait de plus en plus sur l'Italie, elle occupait les passes de la Valteline, soumise par des conventions antérieures à une sorte de neutralité garantie par l'occupation des troupes pontificales. Enfin, à l'intérieur du royaume, l'on entendait gronder sur tous les points l'orage qui, pendant les dix années de la régence, avait menacé la monarchie. En aucun temps, la cour n'avait été plus troublée, et la royale famille de France plus remplie de

haines et de dissensions; jamais les réformés du Languedoc et de la Saintonge, jamais les fiers bourgeois de La Rochelle n'avaient été plus arrogans, jamais MM. de Rohan n'avaient entretenu de plus hautes espérances.

Au commencement de 1625, quelques mois après l'entrée de Richelieu au ministère, une nouvelle rébellion protestante était venue corroborer dans son esprit cette conviction, qu'il n'était pas de gouvernement possible tant que les protestans conserveraient, outre la liberté de conscience, qu'il ne leur contesta jamais, d'anarchiques prérogatives administratives et militaires. Au mépris du serment qu'il avait prêté à Saint-Jean-d'Angely, le prince de Soubise s'était saisi des Sables-d'Olonne. Poursuivi par l'armée du roi, il s'était retiré à La Rochelle, « comme les oiseaux craintifs se cachent dans le creux des rochers quand l'aigle les poursuit. Là il reçut encore grace de sa majesté, mais comme la reconnaissance des infidèles est aussi infidèle qu'eux-mêmes, ces graces descendirent si peu avant dans son cœur, que ne lui en demeurent aucun sentiment ni mémoire. Sa rébellion, aussi féconde que l'hydre, renaît de nouveau, il met le feu dans le royaume, tandis que le roi est employé à la défense de ses alliés, ainsi qu'Érostrate embrasa le temple de Diane, tandis qu'elle était attentive à promouvoir à la naissance d'Alexandre (1). »

Avec la secrète assistance des Rochelais, Soubise arma quelques gros navires et force chaloupes. A la tête de cet armement, il entra dans le port du Blavet, où il saisit sans coup férir six vaisseaux du roi; il s'établit dans l'île de Ré, en écumant les côtes, pour augmenter sa flotte et ses finances. Pendant ce temps, le duc de Rohan insurgeait Montauban, et l'incendie, secrètement attisé par l'Espagne, semblait prêt à gagner tout le midi.

Il fallut à Richelieu une grande puissance sur lui-même pour ne pas conseiller au roi l'emploi immédiat de la force, et pour différer, en présence d'un attentat aussi odieux, l'expédition décisive qu'il roulait depuis long-temps dans sa tête. C'est ici où l'esprit politique du ministre se révèle dans toute son étendue. La guerre se faisait alors en Italie avec des succès si incertains, et l'issue en paraissait encore si douteuse, qu'il comprit l'urgente nécessité d'attendre et de transiger. L'Angleterre, où le mariage de Charles Ier avec Henriette-Marie venait d'exalter le sentiment puritain en soulevant de vives

(1) *Mémoires de Richelieu*, liv. XVI.

antipathies contre la France, menaçait d'ailleurs d'échapper à notre alliance, malgré les efforts de Richelieu pour la cimenter. Buckingham, en butte à la haine de la nation et aux attaques du parlement, entrevoyait dans une grande expédition destinée à soutenir le protestantisme français le seul moyen de résister à l'orage qui s'amoncelait sur sa tête. Le cardinal estima qu'il y aurait imprudence à braver l'hostilité combinée de la Grande-Bretagne et de la maison d'Autriche, et il eut assez d'empire sur le roi et sur lui-même pour ajourner à la conclusion de la paix avec l'Espagne l'éclatante vengeance qu'il prépara dès ce jour avec autant de persévérance que de secret.

Le cabinet de Philippe IV crut que la France s'empresserait de traiter avec les protestans pour retrouver l'entière disposition de ses forces et les jeter sur l'Italie. Les réformés, de leur côté, pensèrent que le cardinal s'empresserait d'accommoder les affaires d'Italie, afin d'être en mesure de les attaquer plus vigoureusement. Cette double conviction rendit le comte d'Olivarès plus empressé et les insurgés plus modestes : exploitée par Richelieu avec une habileté remarquable, elle prépara le succès de deux négociations presque simultanées, et le ministre a pu se rendre la justice de dire que, « par une conduite pleine d'une industrie inaccoutumée, il porta les huguenots à consentir à la paix de peur de celle de l'Espagne, et les Espagnols à faire la paix de peur de celle des huguenots. »

Le traité de Mouçon vida pour quelque temps la grande question de la souveraineté de la Valteline, point de jonction de la puissance impériale et espagnole avec l'Italie. Par ce traité, la souveraineté du pays fut conservée aux Grisons, ces vieux alliés de la France, et les Espagnols se trouvèrent exclus de la possession des passages sur lesquels ils avaient élevé si long-temps des prétentions.

De leur côté, les réformés avaient obtenu la paix à des conditions équitables et modérées. Thoiras avait chassé Soubise de l'île de Ré, et le maréchal de Thémines, en serrant de près La Rochelle, avait porté ses habitans à désirer un accommodement avec le roi. Le gouvernement de cette ville fut remis à son corps municipal; mais un commissaire royal dut y résider désormais pour veiller à l'observation des clauses du traité et au maintien des droits de la couronne. Il était interdit aux Rochelais d'avoir aucun vaisseau armé en guerre, et il leur était enjoint d'observer pour le commerce les formes établies dans le reste du royaume. Ils s'engagèrent à restituer les biens ecclésiastiques dont ils s'étaient indûment emparés, et à garantir

aux habitans professant la religion catholique le plein et libre exercice de leur culte, ainsi que celui du culte réformé leur était garanti à eux-mêmes (1).

La trève ainsi conclue avec les ennemis permanens du dedans et du dehors allait être utilement employée. Les deux années qui s'écoulèrent depuis cette transaction jusqu'au siége de La Rochelle sont à coup sûr l'une des périodes les mieux remplies de l'histoire moderne : jamais pouvoir qui s'élève ne s'est consolidé par des mesures plus décisives, par des vues plus neuves et plus fécondes.

La mort de Lesdiguières ayant rendu vacante la grande dignité de connétable, qui élevait dans l'armée un pouvoir égal, sinon supérieur à celui de la couronne, Richelieu n'hésita pas à en faire décréter à toujours l'abolition. Il en fut de même pour le titre de grand amiral, dont les prérogatives dans les armées navales étaient égales à celles du connétable. Ces deux grands officiers se partageaient l'autorité royale d'une façon d'autant plus complète, que la connétablie et l'amirauté, étant charges de la couronne, ne se perdaient qu'avec la vie. Les seigneurs qui en étaient revêtus avaient conquis le droit de ne rendre compte qu'au roi lui-même de la comptabilité financière des armées, de telle sorte que le pouvoir ministériel se trouvait exclu de toute intervention dans les branches les plus importantes de l'administration publique. La charge d'amiral de France n'étant pas vacante, le trésor paya au duc de Montmorency, son titulaire, une somme de douze cent mille francs pour remboursement, somme qui, bien qu'elle parût considérable, dit Bassompierre, « a été d'un grand gain au roi pour les succès des années suivantes, qui ne fussent pas arrivés sans cela. » Richelieu faisait en même temps créer une surintendance générale du commerce et de la navigation qu'il réunissait à ses fonctions ministérielles. De cette manière, il concentrait dans ses mains toute la partie administrative du service maritime, et rendait à la couronne, c'est-à-dire à lui-même, le droit de conférer le commandement des forces navales, avec tous les emplois dont le grand amiral avait eu jusqu'alors la pleine et entière disposition.

Depuis long-temps, le ministre dirigeait sa pensée vers l'accroissement de la marine militaire et l'extension du commerce et de l'industrie. Le *Testament politique* contient sous ce double rapport les vues les plus curieuses à étudier. Les idées du cardinal sur le déve-

(1) Traité de Paris du 5 février 1626.

loppement de la grande pêche et l'extension du personnel de la marine française, sur la fabrication des toiles et des industries qui se rattachent aux armemens, sont du plus haut intérêt. Richelieu est peu favorable, on doit le comprendre, aux théories de liberté commerciale qui n'avaient pas cours de son temps. Disciple de Sully et prédécesseur de Colbert, sa préoccupation principale consiste à indiquer à la France les produits naturels et manufacturés qu'elle peut substituer avantageusement aux marchandises importées de l'étranger, marchandises dont toutes ses mesures tendent à diminuer la quantité. Le commerce des échelles du Levant, celui des pelleteries du Canada, la troque sur les côtes de Guinée, les moyens à employer pour enlever aux Flamands et aux Hollandais la navigation des mers du Nord dont ils avaient acquis le monopole, tout cela occupe le ministre non moins que les plus graves transactions diplomatiques; enfin le programme complet de nos objets d'exportation et d'importation dressé par lieu de provenance, indique l'attention sérieuse et soutenue qu'il apportait à des matières que l'esprit de gouvernement essayait alors de réglementer pour la première fois (1).

Le développement de la puissance navale de la France se liait trop étroitement aux projets de Richelieu contre La Rochelle et contre l'Espagne, pour qu'une telle pensée ait lieu de nous étonner. D'ailleurs, des questions d'honneur et d'étiquette venaient à cette époque dominer les intérêts, et le cardinal avait gros sur le cœur l'affront essuyé par le duc de Sully lorsqu'il se rendait à la cour d'Angleterre comme ambassadeur du roi. Le duc avait rencontré dans le canal, à quelques lieues des côtes de France, une bamberge anglaise qui, au nom du roi de la Grande-Bretagne, souverain des mers, somma le vaisseau français d'abaisser son pavillon et le cribla de boulets jusqu'à ce qu'il eût déféré à cette odieuse prescription.

Les larges vues de Richelieu sur la liberté des mers témoignent de l'influence qu'exerçaient déjà sur le droit public de l'Europe les principes de l'école hollandaise, et les moyens indiqués dans l'un des plus importans chapitres du *Testament politique* pour l'établissement d'une puissante marine militaire permanente sont aussi saisissans par leur grandeur que par leur nouveauté.

« Il semble que la nature ait voulu offrir l'empire de la mer à la France, par l'avantageuse situation de ses deux côtes, également pourvues d'excellens ports aux deux mers Océane et Méditerranée.

(1) *Testament politique*, chap. IX, sect. 6.

« La séparation des états qui forme le corps de la monarchie espagnole en rend la conservation si mal aisée, que, pour leur donner quelque liaison, l'unique moyen qu'ait l'Espagne est l'entretainement de grand nombre de vaisseaux en l'Océan, et de galères en la mer Méditerranée, qui par leur trajet continuel réunissent en quelque façon les membres à leur chef.

« Comme la côte de ponant de ce royaume sépare l'Espagne de tous les états possédés en Italie par leur roi, ainsi il semble que la providence de Dieu, qui veut tenir les choses en balance, a voulu que la situation de la France séparât les états d'Espagne pour les affaiblir en les divisant. Si votre majesté a toujours dans ses ports quarante bons vaisseaux bien outillés et bien équipés prêts à mettre en mer aux premières occasions, elle en aura suffisamment pour se garantir de toute injure et se faire craindre dans toutes les mers par ceux qui jusqu'à présent y ont méprisé ses forces.

« Avec trente galères, votre majesté ne balancera pas seulement la puissance d'Espagne qui peut, par l'assistance de ses alliés, en mettre cinquante en corps, mais elle la surmontera par la raison de l'union qui redouble la puissance des forces qu'elle unit. Vos galères pouvant demeurer en corps, soit à Marseille, soit à Toulon, elles seront toujours en état de s'opposer à la jonction de celles d'Espagne, tellement séparées par la situation de ce royaume, qu'elles ne peuvent s'assembler sans passer à la vue des ports et des rades de Provence, et même sans y mouiller quelquefois, à cause des tempêtes qui les surprennent à demi-canal, et que ces vaisseaux légers ne peuvent supporter sans grand hasard dans un trajet fâcheux où elles sont assez fréquentes.

« Et quand même ils pourraient être servis d'un vent si favorable qu'ils n'auraient rien à craindre de la mer, le moindre avis que nous aurons de leur passage nous donnera lieu de le traverser, d'autant plus assurément que nous pouvons nous mettre à la mer quand bon nous semble, et nous retirer sans péril quand le temps nous menace, à cause du voisinage de nos ports, qu'ils n'osent aborder. Par ce moyen, votre majesté conservera la liberté aux princes d'Italie, qui ont été jusqu'à présent comme esclaves du roi d'Espagne. Elle redonnera le cœur à ceux qui ont voulu secouer le joug de cette tyrannie, qu'ils ne supportent que parce qu'ils ne peuvent s'en délivrer, et fomentera la faction de ceux qui ont le cœur français.

« Le feu roi votre père ayant donné charge à M. d'Alincourt de faire reproche au grand-duc Ferdinand de ce qu'après l'alliance qu'il

avait contractée avec lui par le mariage de la reine votre mère, il n'avait pas laissé que de prendre une nouvelle liaison avec l'Espagne, le grand-duc, après avoir ouï patiemment ce qu'il lui dit sur ce sujet, fit une réponse qui signifie beaucoup en peu de mots, et qui doit être considérée par votre majesté et par ses successeurs : *Si le roi eût eu quarante galères à Marseille, je n'eusse pas fait ce que j'ai fait* (1). »

Des combinaisons financières minutieusement étudiées suivent cet aperçu de la politique du ministre. Richelieu n'ignore pas, pour employer une expression qui lui appartient, que, « si l'argent est, comme on dit, le nerf de la guerre, il est aussi la graisse de la paix. » Dans cette partie de son travail se développent les notions les plus saines et, sous certains rapports, les plus avancées.

Richelieu passe en revue tout le système des impôts, tailles et fermages, tel qu'il avait été formé par la suite des temps et par une longue série de faits contradictoires. Il prépare dans sa pensée la suppression de la plupart des tailles, qui lui paraissent affecter le principe même de la production, qu'il dégage toujours avec une sagacité remarquable. Il n'est pas sans intérêt de le voir combattre à outrance les *conversionnistes* de son temps, et s'opposer, dans l'intérêt du crédit public, à la réduction des rentes établies sur le domaine et sur l'Hôtel-de-Ville, et au retranchement des intérêts produits par les offices achetés à deniers comptans.

« Quand la justice de cet expédient ne pourrait être contestée, la raison ne permettra pas de s'en servir, parce que sa pratique ôterait tout moyen à l'avenir de trouver de l'argent dans les nécessités de l'état, quelque engagement qu'on voulût faire. Il est important de bien remarquer, à ce propos, que telle chose peut bien n'être pas contre la justice, qui ne laisserait pas d'être contre la raison d'une bonne politique, et qu'il faut bien se donner de garde d'avoir recours à des expédiens qui, ne violant pas la raison, ne laisseraient pas de violer la foi publique. Si on la garde en ce point, ainsi que je l'estime tout-à-fait nécessaire, l'état en sera beaucoup plus soulagé qu'il ne serait, quand même on supprimerait une partie de ses charges sans nouvelles finances, en ce qu'il demeurera maître des bourses des particuliers en toutes occasions, et ne laissera pas d'augmenter considérablement son revenu (2). »

(1) *Testament politique*, chap. IX, sect. 5.
(2) Chap. IX, sect. 7.

Relativement aux charges acquises à prix débattu, Richelieu incline à en diminuer graduellement le nombre au moyen d'un remboursement au taux de l'acquisition. Il accepte du reste comme son siècle tout entier, mais sans la *canoniser*, ainsi qu'on l'a prétendu, la vénalité des offices, qui était devenue pour cette époque une impérieuse nécessité de gouvernement, et l'une des bases de l'organisation sociale même. En cela, le ministre va moins loin que Montesquieu, puisqu'il se borne à s'appuyer sur un fait alors incontesté, sans l'élever avec lui jusqu'à la hauteur d'une théorie fondamentale du gouvernement monarchique. C'est pourtant l'acceptation pure et simple de l'intérêt le plus universel et le plus puissant du temps qui semble avoir conduit certains esprits absolus du XVIII[e] siècle à contester l'authenticité du *Testament politique*. C'est à cause du chapitre sur la vénalité des charges que le marquis d'Argenson, ce précurseur de la constituante, cet esprit dogmatique né cinquante ans trop tôt, n'hésite pas à attribuer cet ouvrage, *indigne du grand génie dont il porte le nom, à quelque pédant ecclésiastique* (1); c'est pour cela qu'en fait d'œuvres dignes de mémoire, l'auteur du *Siècle de Louis XIV* invite charitablement Richelieu à s'en tenir à la digue de la Rochelle!

D'innombrables témoignages attestent la sollicitude du ministre pour les grands intérêts de la navigation et de l'industrie. La colonisation du Canada fut reprise avec ardeur, la compagnie de Saint-Domingue fut fondée, et de grandes expéditions aux Indes reçurent de la couronne de puissans encouragemens. Pendant que des consulats s'établissaient dans toutes les échelles du Levant, et que Deshayes partait pour la Moscovie afin de nouer des relations commerciales avec le czar, le chevalier de Rasilly préparait, par une expédition sur les côtes du Maroc, la négociation de traités avantageux avec toutes les puissances barbaresques (2). Des dispositions étaient prises pour féconder la pensée de Sully et creuser le canal de Briare. Des compagnies se formaient pour le dessèchement des marais, le défrichement des landes, l'endiguement des rivières; tout annonçait enfin l'importance croissante acquise par la bourgeoisie, et les efforts multipliés du ministre pour contrebalancer par l'in-

(1) *Considérations sur le gouvernement de la France*, chap. V, art. 7.

(2) On trouve sur ce point de curieux détails dans un travail récemment publié par M. Thomassy : *Des Relations politiques et commerciales de la France avec le Maroc*, 1 vol. in-8°; Arthus Bertrand, 1842.

fluence des capitaux la puissance territoriale à laquelle il s'efforçait d'arracher le pouvoir politique.

Sous l'empire de la même pensée, des changemens plus décisifs étaient essayés ou préparés dans l'administration intérieure du royaume. Dans toutes les localités, on constituait une puissance administrative permanente en rapport direct avec le pouvoir ministériel, en opposition avec les gouverneurs et les grandes cours judiciaires. La création des intendans, contre lesquels s'éleva si vivement le parlement de Paris au début de la réaction aristocratique de la fronde, fut le premier pas dans la voie nouvelle où les évènemens précipitaient la France.

Dans l'assemblée des notables réunis à Paris en 1627, le ministre fit approuver une autre mesure qui ne tendait pas moins directement au but qu'il avait toujours devant les yeux. Il parvint à faire demander par les notables la démolition des places fortes qui ne seraient pas reconnues nécessaires à la défense du royaume contre l'ennemi extérieur. Cette demande, à laquelle il eut soin de rester étranger, s'appuyait sur la nécessité de dégager la couronne des charges immenses qu'un inutile entretien imposait aux finances du roi. Les grands seigneurs, et à leur tête le duc de Guise, gouverneur de Provence, poussèrent d'étranges clameurs en entendant cette proposition mal sonnante; mais la plupart des parlementaires insistèrent avec vivacité, et les mesures étaient si bien prises, qu'en accueillant ce vœu le roi parut céder aux désirs unanimes de ses peuples (1).

Une tactique aussi habile, mais assurément moins morale, inspira une autre proposition solennellement adressée par Richelieu à la même assemblée, et chaleureusement repoussée par elle. Dans un mémoire en treize articles, le cardinal proposait de modérer les peines portées par les vieilles lois de la monarchie contre les criminels d'état, et de les réduire à la seule privation des charges et des emplois après une seconde désobéissance. Il y a quelque chose de triste et d'immoral dans le calcul qui inspirait une telle démarche. En trouvant un pareil fait dans l'histoire du terrible cardinal, la pensée se reporte involontairement sur l'homme de sanglante mémoire qui débutait à l'assemblée constituante en proposant l'abolition de la peine de mort.

Au moment où Richelieu jouait en face de la nation cette parade

(1) *Journal de Bassompierre*, t. II. — Levassor, t. V, liv. XXIV.

inconvenante de clémence, le sang de Chalais fumait encore sur le Bouffay de Nantes, et l'exécuteur aiguisait déjà sa hache pour abattre la tête de Boutteville. Le maréchal d'Ornano, enfermé au bois de Vincennes, n'avait payé que de sa liberté son intimité avec *Monsieur*. Il n'en fut pas ainsi de l'imprudent jeune homme qui avait accepté le rôle périlleux d'agent secret du cardinal auprès de ce prince, et auquel la chronique, qui fausse l'histoire aussi souvent qu'elle la complète, prête un rôle plus dangereux encore auprès de la duchesse de Chevreuse, celui de rival et d'amant préféré. Que Chalais fût entré dans une conspiration en acceptant la mission de la surveiller, qu'il fût l'un des instrumens du vaste complot tramé pour éloigner le frère du roi et lui livrer une place frontière, cela n'est pas contestable; qu'il connût par confidence le plan ourdi par quelques affidés de Gaston pour tuer le cardinal dans sa propre maison de Fleury, il n'est pas interdit de le penser; mais qu'il ait formé lui-même le projet d'attenter aux jours du roi, c'est là une imputation peu justifiée, que la frivolité de ce jeune homme suffit pour rendre invraisemblable. Ce dernier crime cependant eût seul légitimé la rigueur du supplice, puisque l'autre avait de nombreux complices connus et impunis parmi les hommes les plus considérables de la cour. Chalais le confessa lui-même avec ingénuité : il voulait être de la conspiration *parce que tout le monde en était;* ce fut une affaire de mode et de bon goût, peut-être d'entraînement et d'amour (1).

On se rappelait alors, souvenir funeste à plusieurs! les grandes factions de la régence, les fortunes élevées au milieu des troubles et grandies par ces troubles mêmes; on savait qu'il en était à cette époque des conspirations de cour comme des coups de lance du XIIe siècle, au moyen desquels se conquéraient duchés et royaumes outre-mer, et l'on ne se souvenait pas, depuis la mort du roi Henri, d'une condamnation juridique exécutée sur un homme de qualité pour avoir suivi la bannière d'un prince du sang. L'héritier de la maison de Périgord ne devina pas que les temps étaient changés, et que ce qui fut jusqu'alors un moyen de fortune était devenu tout à coup un crime irrémissible.

Confinés dans une prison rigoureuse, les princes de Vendôme, ces frères bâtards du roi, venus à la cour sur une invitation amicale,

(1) On peut comparer sur ce point la diffuse défense de Chalais, présentée par Levassor, aux imputations passionnées du cardinal. — *Histoire du règne de Louis XIII*, t. V, première partie, et *Mémoires de Richelieu*, liv. XVII.

en firent à leur tour la cruelle expérience. Bien leur prit d'appartenir à ce sang royal dont Richelieu ne versa jamais une seule goutte dans les plus grands enivremens de sa haine et de sa puissance, tant il resta conséquent jusqu'au bout avec son rôle monarchique! Bien leur prit de pouvoir s'abriter derrière leur écu fleurdelisé comme derrière un bouclier inviolable!

Quelque beau que fût le sang de Montmorency, il ne jouissait pas d'un si haut privilége. Aristocratique par excellence, il appartenait au cardinal; c'était en quelque sorte son sang de prédilection. Si Chalais avait espéré gagner, à l'exemple de tant d'autres, un bon gouvernement et une grosse pension en suivant la bannière d'un prince, le comte de Boutteville put bien supposer à son tour qu'un duel sous les beaux marronniers de la place Royale fournirait plus de matière à la conversation des dames que de besogne au bourreau. C'était un furieux duelliste que François de Montmorency-Boutteville. Vingt-deux fois, dit-on, il avait enfreint les édits royaux, et les mémoires du temps racontent qu'unissant la rage du sacrilége à celle du duel, il avait contraint Pongibaut, cadet de la maison du Lude, à se battre avec lui le jour de Pâques, au moment où celui-ci se préparait à monter à la sainte table. Après ces beaux exploits et nombre d'autres vint la grande partie carrée organisée en plein midi, sur la place la plus fréquentée de Paris, entre Boutteville et Deschapelles, son parent, contre le marquis de Beuvron et le comte de Bussy. C'était là sans doute un effroyable attentat contre la société tout entière; mais des milliers de gentilshommes ne succombaient-ils pas chaque année sous des mœurs plus fortes que les lois? N'avait-on pas vu naguère le chevalier de Guise, ce *bravo* de grande maison, assaillir impunément, au sortir du Louvre et jusque sous les yeux de la reine-mère, le marquis de Cœuvres et le baron de Luz, dont la mort fit verser tant de larmes à cette princesse? Après de si nombreux et si éclatans exemples, il était difficile de s'alarmer, et l'on pouvait laisser les gens de justice grossoyer à l'aise leur papier timbré. Ainsi pensaient Boutteville et Deschapelles, lorsque déjà, dans un sombre appareil, l'échafaud se dressait en Grève. Richelieu resta insensible à la douleur de la plus noble maison du royaume, et les imprudentes supplications du duc d'Orléans en faveur de gentilshommes qui lui étaient dévoués auraient suffi pour décider le ministre à un acte qui servait à la fois sa politique et sa haine (1).

(1) Un long mémoire, écrit par Richelieu lui-même pour déterminer le roi à re-

Tout prenait donc une face nouvelle, et cette société de transition, dont les élémens s'agitaient jusqu'alors dans une confusion anarchique, se coordonnait tout à coup sous une influence souveraine. Le pouvoir s'y révélait à tous les yeux par l'unité de ses plans, la fécondité de ses vues et la terrible majesté de ses vengeances. Richelieu se sentait assez fort pour oser désormais davantage et pour reprendre des projets dont il n'avait pas cessé un seul moment de préparer le succès.

Les réformés avaient commencé à s'agiter sous les mêmes incitations, et l'année 1628 allait voir s'accomplir enfin un des évènemens les plus considérables des temps modernes. Le mouvement puritain qui menaçait Charles I[er] se développait alors dans toute sa fougue, et la princesse française qui partageait avec lui ce trône ébranlé par la tempête venait de subir un sanglant affront. Au mépris des stipulations formelles du traité de mariage, sa maison avait été congédiée, et les sujets catholiques du roi d'Angleterre voyaient s'appesantir le joug de fer dont le mariage d'Henriette-Marie avait eu pour but de préparer l'allégement. Soubise était à Londres, échauffant toutes les passions protestantes au sein d'un parlement républicain et dans la chaire fanatisée. Quel que fût l'ardent désir de Richelieu de main-

jeter le pourvoi en grace, contient le passage suivant, où l'ame du cardinal se révèle tout entière : « Tacite dit que « rien ne conserve tant les lois en leur vigueur que la punition des personnes esquelles la qualité se trouve aussi grande que les crimes. Châtier pour des fautes légères marque plutôt le gouvernement de cruauté que de justice, et met le prince en haine, et non en respect. Et quand on ne châtie que des personnes de basse naissance, la plus noble partie se rit de telles punitions, et les croit plutôt ordonnées pour les malheureux que pour les coupables. » Que si l'exécution tombe sur ceux dont les qualités sont aussi connues que les crimes, le crime diminue la compassion de la peine, et la qualité ôte aux autres la volonté de se perdre, parce qu'il ne leur reste aucune espérance de se sauver. Votre majesté trouve en cette rencontre ces deux conditions :

« Les prisonniers appartiennent de près aux plus illustres maisons de ce royaume; l'un d'eux a rompu vingt-deux fois les édits, c'est-à-dire autant de fois qu'il a hasardé sa vie il a mérité de la perdre. Leurs crimes sont si publics, que nul ne peut improuver le châtiment, et l'extraction si bonne, qu'en ne leur pardonnant pas, vos édits seront dans un éternel respect.

« Les grands qui ont entrepris de les sauver pourraient imputer leur salut à leur instantes sollicitations plutôt qu'à votre bonté, et eux-mêmes seraient capables de leur rendre plutôt hommage de leur vie qu'à votre majesté, qui serait le vrai et seul auteur de leur grace.

« Il est question de couper la gorge au duel ou aux édits de votre majesté. »

(*Mémoires de Richelieu*, liv. XVIII.)

tenir avec la Grande-Bretagne une alliance que ses projets contre la cour de Madrid imposaient alors à ce ministre comme une des bases de sa politique, un premier devoir était dicté au gouvernement du roi très chrétien par l'opinion de l'univers catholique.

Il fallait obtenir réparation d'une violation manifeste des traités, et ne pas abandonner une fille de France aux influences protestantes dont on prétendait la contraindre à s'entourer. A cette condition seulement, un mariage mixte avait été jugé praticable. Si la France eût reculé sur ce point, elle eût subi dans le monde un immense échec moral. Des redressemens furent réclamés avec une mesure que la violence des passions ne permit ni de comprendre ni d'apprécier. Emporté par le mouvement dont il allait bientôt devenir la triste victime, Buckingham descendit dans l'île de Ré pour tenter la grande croisade protestante à laquelle les réformés conviaient depuis si long-temps le roi d'Angleterre, et une formidable armée navale appareilla des havres britanniques, avec le projet de préparer en France le triomphe des idées politiques et religieuses par lesquelles le sol des trois royaumes était alors si profondément remué. L'incapacité militaire du favori de Charles Ier fit échouer sa tentative contre l'île de Ré, secourue par Richelieu avec une merveilleuse activité; mais l'intervention de l'Angleterre avait eu sur les réformés son effet habituel. Les forces huguenotes se rassemblaient sur tous les points, et La Rochelle, excitée par la présence de l'ambitieuse mère du duc de Rohan, se préparait à opposer aux armes royales une résistance désespérée.

Ainsi le problème religieux posé depuis un siècle par Luther et Calvin, et le problème social que faisaient naître la chute de la hiérarchie féodale et l'avénement d'une société nouvelle, allaient se résoudre sur une langue de terre en face du vaste Océan, sillonné par les flottes de l'Angleterre et de l'Espagne, spectatrices de cette lutte décisive. Ainsi les forces municipales et les intérêts aristocratiques allaient pour la dernière fois s'unir dans une résistance commune, avant de succomber sous cette suprématie monarchique qui portait dans ses flancs le triomphe de la démocratie moderne.

Le XIXe livre des *Mémoires de Richelieu* s'ouvre par un document d'une haute importance. C'est un exposé de la situation générale de l'Europe au moment où tant d'intérêts allaient se débattre sous les murs de La Rochelle. Dans cette note originairement écrite pour le conseil du roi, le ministre ne dissimule aucun des périls de la situation; il semble les dominer tous par la fermeté de ses vues et la sé-

rénité de ses espérances. L'Angleterre était armée contre la France et se préparait à de formidables efforts. La Hollande, échauffée par l'esprit de secte, menaçait de nous abandonner. L'empereur, aidé du duc de Lorraine, songeait à attaquer Verdun; le duc de Savoie menaçait la Bourgogne, et des avis secrets laissaient redouter les mauvaises dispositions de Venise, où M[me] de Rohan avait noué des relations. L'Espagne enfin gardait une neutralité évidemment malveillante. Cette grande puissance catholique n'oserait peut-être pas éclater tant que la lutte conserverait la couleur toute religieuse que lui imprimaient la révolte des huguenots et l'intervention du puritanisme anglais; mais il était à craindre que ce caractère ne se modifiât bientôt pour laisser prévaloir une pensée toute politique. De grandes factions menaçaient l'autorité royale; Monsieur était une arme dans la main des mécontens et de l'étranger, et sa légèreté offrait seule une garantie contre son ambition. Un prince du sang plus dangereux, le comte de Soissons, avait quitté le royaume, et pouvait devenir un instrument redoutable. Si, pour encourager le roi à combattre l'hérésie, l'Espagne venait de négocier spontanément un traité d'alliance, et d'offrir le concours de ses armées navales contre le cabinet britannique qui l'avait récemment offensée, rien qu'à voir la lenteur de ses préparatifs, et les conditions qu'elle imposait à une intervention active, il était évident que cette puissance n'était pas sincère. D'ailleurs, le ministre avait surpris le secret de ses démarches à Londres et de ses manœuvres ténébreuses sur plusieurs points. Aussi la France devait-elle se méfier grandement de la cour de l'Escurial, et surveiller de près les manœuvres de son escadre, alors déployée le long de nos côtes. Cependant cette connaissance des dispositions intimes de l'Espagne ne devait pas nous empêcher de nous montrer pleins de confiance dans son concours, afin de la compromettre aux yeux de l'Europe par cette union apparente et par un échange de bons procédés.

Il est curieux de compléter aujourd'hui cet exposé tiré du portefeuille de Richelieu par les révélations que deux siècles ont apportées à l'histoire. Les archives de Simancas, dépouillées avec une rare sagacité par un écrivain contemporain, ont apporté des preuves péremptoires de la trahison de l'Espagne; les dépêches autographes adressées par Philippe IV au marquis de Legañes et au marquis de Mirabel, son ambassadeur à Paris, constatent le vif désir de l'Espagne de voir échouer le siége de La Rochelle, et ses efforts pour arriver à ce résultat au moment même où ses flottes recevaient l'ordre de

se rendre dans les ports de France, afin d'appuyer les opérations militaires commencées par Richelieu. L'Espagne, qui redoutait le blâme de la cour pontificale et respectait l'opinion de l'univers catholique, ne voulait pas paraître se séparer de la France dans ce duel à mort contre l'hérésie et dans sa lutte contre la Grande-Bretagne, avec laquelle le cabinet de l'Escurial était lui-même en guerre. Mais l'Espagne redoutait encore plus les succès de la France que ceux du protestantisme, et cette double préoccupation imposait au gouvernement de Philippe IV une attitude d'hypocrisie et des actes de trahison presque toujours découverts par la pénétration du cardinal.

Le tableau tracé par Richelieu de la grandeur du péril auquel était exposée la monarchie, serait à faire reculer une ame moins fortement trempée que la sienne. Loin de dissimuler aucune des éventualités de l'avenir, il semble se complaire à les étaler, et à changer en certitudes les plus dangereuses hypothèses. C'est qu'il faut saisir fortement l'esprit du roi et l'opinion de la France, c'est qu'on est désormais trop avancé pour reculer, et qu'il n'y a plus qu'à déployer toutes ses forces et toutes ses ressources. Montrer l'imminence du péril est nécessaire pour mettre en mesure d'en triompher. Il faut saigner à blanc le royaume pour en finir promptement de La Rochelle, ainsi le veut le salut et l'avenir de la France. Prendre La Rochelle! prendre La Rochelle! Ceci devient l'idée fixe du ministre; il vit désormais pour cette seule pensée, il ne respire plus que par elle. A toute heure du jour et de la nuit, tantôt en mer, tantôt debout sur sa glorieuse digue, il semble en proie à cette sorte de délire qui double les forces humaines, et révèle chez les ames supérieures des sens nouveaux et inconnus.

En parcourant les fragmens rassemblés sous la date de 1628 et la volumineuse correspondance manuscrite de la Bibliothèque du roi, vous voyez Richelieu passant tour à tour du rôle de ministre à celui de général, cumulant les plus minutieux détails du service de l'intendance et de la comptabilité avec la direction de toutes les opérations militaires et navales. Deux fois la flotte anglaise apparaît à la vue de la ville affamée, et deux fois elle recule devant la marine improvisée de la France et l'élan d'une armée qui se trempait pour les grandes choses. Tout le mouvement de l'Europe resta comme suspendu pendant une année, tant étaient graves les questions qui se vidaient devant ces puissantes murailles! Enfin la fortune de la France l'emporta, et, en entrant dans La Rochelle par la brèche, la royauté prit véritablement possession du royaume.

Sévère jusqu'à la cruauté pour les ennemis de sa personne, Richelieu n'avait ni fanatisme de parti, ni besoin de vengeances collectives. Il n'eut pas d'effort à faire sur lui-même pour se montrer modéré, et l'état de l'Europe lui prescrivait d'ailleurs la promptitude et la prudence. Il enleva à La Rochelle tous les droits par lesquels une république municipale se maintenait au sein de la monarchie, il rasa les forts et les remparts, symboles et instrumens de sa dangereuse indépendance; mais il ne songea pas même à porter atteinte à la sécurité des habitans et à la pleine liberté de leur conscience. Rien, dans le cours de sa vie, n'indique d'arrière-pensée contraire à la liberté religieuse. Il respecta toujours celle des réformés, et nous le voyons stipuler le même droit en faveur des catholiques près de Gustave-Adolphe et de tous les princes protestans, comme condition péremptoire de ses secours. Si la prise de La Rochelle a donc rendu possible la révocation de l'édit de Nantes, il est certain du moins que la pensée de cette révocation appartient à une politique toute différente de celle du cardinal.

La soumission de cette ville entoura le front de Richelieu d'une auréole éclatante. Il apparut dès-lors comme une puissance même pour ses ennemis, et il posséda la plénitude de cette force que donne toujours la conscience d'un grand rôle reconnu par l'opinion. Il s'attacha de toutes les manières à exploiter ce prestige, agissant sur l'esprit public par toutes les voies alors ouvertes à la publicité. La discipline des lettres était à ses yeux la conséquence de la discipline sociale, et la plupart des écrivains subirent sans résistance une influence qui s'épanchait en libéralités. Mais le moment n'était pas encore venu de savourer en paix au Palais-Cardinal les banales flatteries de ses poètes, les longues harangues de ses créatures de l'Académie, et de se faire saluer comme le suprême modérateur du monde dans de pompeuses héroïdes et des tableaux chorégraphiques. Si un pas décisif avait été fait, ce n'était encore qu'un premier pas dans une carrière toute semée de périls. La soumission de La Rochelle n'avait point entraîné celle des villes huguenotes du midi, et si, à l'annonce du grand désastre, la consternation s'était répandue dans les châteaux escarpés baignés par l'Ardèche et par le Rhône, les religionnaires ne persistaient pas moins à défendre pied à pied les remparts de leurs nombreuses villes de sûreté et la multitude de forteresses perchées au sommet de leurs montagnes.

La douleur qu'avait ressentie l'Espagne de l'heureuse issue d'un siége si long-temps traversé, et les complications nouvelles qu'ou-

vrit alors en Italie la succession du duché de Mantoue, avaient fait évanouir les derniers scrupules du roi catholique. Son gouvernement s'entendit secrètement avec la ligue des cités huguenotes et leur promit argent et secours de toute nature. Il leur envoya des officiers, et reçut à Madrid un agent accrédité du duc de Rohan pour négocier les bases d'une grande scission territoriale, destinée à préparer l'établissement d'une république fédérative sur le type de la confédération des Provinces-Unies. Les archives de Simancas ont laissé sortir de leurs cartons l'arrangement passé le 3 mai 1629 avec Clauzel, gentilhomme du duc de Rohan, arrangement par lequel ce seigneur, moyennant 600,000 ducats d'or, s'engageait à entretenir douze mille hommes de pied et douze mille chevaux, pour faire en France telle diversion qui plairait au roi d'Espagne, s'obligeant à ne signer aucun accommodement avec le roi très chrétien sans l'approbation préalable du roi catholique (1). Une dernière lutte ne pouvait donc manquer de s'engager dans ces provinces de la langue d'oc, qui depuis l'origine de la monarchie s'étaient, pour ainsi dire, accrochées à toutes les hérésies religieuses et à toutes les rébellions politiques pour défendre leur nationalité contre la grande unité française. Celle-ci était appelée à triompher encore une fois du principe romain et du principe féodal si étroitement associés dans les mœurs et les institutions des provinces méridionales du royaume. Mais avant d'atteindre ce résultat, assuré par la victoire de La Rochelle, il y avait à résoudre une question d'un intérêt majeur pour l'influence extérieure de la France, question que le moindre retard aurait infailliblement perdue.

Le décès du duc de Mantoue appelait à cette succession le duc de Nevers, son héritier collatéral, et l'Espagne s'entendait avec l'empire

(1) Dans son mémoire adressé au roi d'Espagne, Clauzel prévoyait le cas possible du triomphe absolu de la république méridionale des huguenots : « Si M. de Rohan et ceux de son parti peuvent devenir assez forts pour se cantonner et pour former un état particulier, en ce cas ils promettent la liberté de conscience et le libre exercice de leur religion aux catholiques, lesquels jouiront de tous leurs biens présens et à venir, et ne seront pas plus chargés que les autres des impôts et des taxes. Les ecclésiastiques, les religieux ou religieuses seront maintenus dans leurs honneurs et dans leurs dignités; les catholiques entreront dans les magistratures; il y aura égalité de justice partout, et les catholiques seront admis dans les parlemens, chambres de comptes, présidiaux, sénéchaussées, et dans tous les offices de justice. Enfin ils seront conservés dans tous leurs biens, honneurs et dignités, comme ceux de l'autre partie, excepté en ce qui regardera la sûreté des deniers. » (Archives de Simancas, cot. A, 63, 81.)

pour repousser un prince de cette maison de Gonzague que tous ses intérêts rattachaient à la France. Une armée castillane pressait étroitement Casal, et la perte de cette place importante aurait rendu l'issue du débat plus qu'incertaine. Richelieu comprit, avec sa perspicacité ordinaire, que la délivrance de Casal était imposée à la France par le souci de sa considération en Europe, comme la chute de toutes les villes huguenotes par le soin de sa puissance et de sa sécurité. Écoutez-le exposant au roi l'ensemble de la politique qu'il lui conseille pour le dedans et pour le dehors, voyez-le dérouler les conséquences qu'il se propose de tirer de ses premiers succès.

« Les intérêts de l'état sont divisés en deux chefs : l'un qui concerne le dedans, et l'autre le dehors.

« En ce qui touche le premier, il faut sur toute chose achever de détruire la rébellion de l'hérésie, prendre Castres, Nîmes, Montauban et tout le reste des places de Languedoc, Rouergues et Guyenne, puis entrer dans Sédan, et s'assurer d'argent.

« Il faut raser toutes les places qui ne sont pas frontières, ne tenant point le passage des rivières, ou ne servant point de bride aux grandes villes mutines et fâcheuses, parfaitement fortifier celles qui sont frontières; il faut décharger le peuple, ne rétablir plus la paulette, abaisser les compagnies qui, par une prétendue souveraineté, s'opposent tous les jours au bien du royaume.

« Il faut que le roi soit absolument obéi des grands et des petits, qu'il remplisse les évêchés de personnes choisies, sages et capables, qu'il rachète le domaine du royaume, et augmente son revenu de la moitié, comme il se peut par moyens déjà indiqués.

« Pour le dehors, il faut avoir un dessein perpétuel d'arrêter le cours des progrès d'Espagne, et, au lieu que cette nation a pour but d'augmenter sa domination et d'étendre ses limites, la France ne doit penser qu'à se fortifier en elle-même, bâtir et s'ouvrir des portes pour entrer dans tous les états de ses voisins, et les pouvoir garantir de l'oppression d'Espagne, quand les occasions s'en présenteront.

« Il y a à considérer que, si l'Espagne dépouillait M. de Mantoue, elle serait absolument maîtresse en Italie, étant certain que tous les potentats qui étaient au-delà des Alpes, pleins d'affection pour la France et de mauvaise volonté pour l'Espagne, seraient esclaves de sa grandeur tyrannique, si elle venait à bout de son dessein.

« Le titre du roi pour défendre le duc de Mantoue est l'ancien droit de ce royaume qui en retient le nom, d'affranchir de tyrannie ceux qu'une puissance étrangère asservit injustement, et l'obligation

naturelle aux princes de défendre ce que Dieu a fait naître sous l'abri de leur puissance...

« Je ne suis point prophète, ajoute Richelieu, mais je crois pouvoir assurer votre majesté que ne perdant point de temps en exécutant ce dessein, vous aurez fait lever le siége de Casal et donner la paix à l'Italie dans le mois de mai; et revenant avec votre armée dans le Languedoc, vous réduirez tout sous votre obéissance, et donnerez la paix à vos sujets dans le mois de juillet, de sorte que votre majesté pourra, comme je l'espère, retourner victorieuse à Paris au mois d'août (1). »

Quelques jours après avoir écouté cet exposé, Louis XIII partait pour l'Italie, et, couvert par la présence du roi, Richelieu commandait en chef une armée de trente mille hommes, destinée à franchir les Alpes et à secourir Casal. Conformément à la vieille politique de sa maison, le duc de Savoie entendait tirer bon parti du différend survenu entre la maison d'Autriche et la France à l'occasion de la succession du duché de Mantoue : il voulait se faire attribuer le Montferrat, prétention que l'Espagne était disposée à accueillir, sous condition que ce prince fermerait les passages à l'armée française. Une négociation avec la cour de Turin n'ayant abouti qu'à des résultats équivoques, le ministre-général donna l'ordre de trancher la difficulté par la force, et la furie française emporta le Pas-de-Suze. Pendant que l'Europe croyait Louis XIII retenu au pied des Alpes, ce prince avait forcé les lignes piémontaises, délivré Casal, sauvé le duc de Mantoue, et, selon le programme de son ministre, il revenait avec une armée victorieuse se jeter sur le Vivarais pour en finir avec le parti réformé. En suivant, dans le *Journal* de Bassompierre, ces marches héroïques, on croit assister à une campagne du premier consul, et l'on sent pétiller l'esprit français dans toute sa verve native. Privas, Castres, Nîmes, Uzès, Montauban, de belles cités romaines et de vieux châteaux moresques tombèrent tour à tour au pouvoir des forces royales. La démolition des remparts commençait sitôt après la conquête, et Richelieu écoutait avec une inexprimable joie le bruit de ces ruines, qui, en tombant, annonçaient à la France la perpétration de son œuvre.

Si des cruautés furent commises dans l'enivrement de la lutte et du triomphe, le cardinal y resta constamment étranger, se bornant à

(1) *Mémoires de Richelieu*, liv. XX, et *Vie du cardinal de Richelieu*, par Le Clerc, t. II, liv. III.

faire pour son compte la guerre aux murailles et aux franchises provinciales. Habile et modéré avec les populations protestantes, presque flatteur pour leurs ministres, il sut vaincre sans écraser, et dissoudre un parti formidable sans lui donner la ressource du martyre. A partir de cette campagne et de cette année 1629, la réforme cessa d'avoir en France une importance véritablement politique, et de peser d'une manière sensible dans la balance des factions. Privés de toutes leurs places de sûreté, sans être aucunement menacés dans la jouissance de leur liberté religieuse, les huguenots perdirent à la fois et les moyens et la volonté de se mettre à la solde des ambitions princières. Les partis succombent moins sous la grandeur des forces qu'on leur oppose que sous l'à-propos de l'agression et par le prudent usage de la victoire. L'attitude passive des églises protestantes du Languedoc dans l'insurrection qui éclata moins de trois années après, sous le malheureux duc de Montmorency, suffit pour faire comprendre la transformation radicale opérée dans ce pays par cette brillante campagne et par les mesures qui la suivirent. L'occasion paraissait belle pour essayer un mouvement auquel s'associaient le gouverneur de la province et le frère du monarque, mouvement que l'Espagne secondait de tous ses efforts; mais l'esprit protestant ne vint point compliquer cette querelle, dont une telle intervention aurait pu changer l'issue. Écrasé par l'ascendant moral de la royauté triomphante en France et en Europe, dépouillé de toutes les positions qu'il avait conquises durant une lutte séculaire, le protestantisme n'était désormais qu'une secte religieuse, et il n'aspira plus à se faire compter pour autre chose. Richelieu lui avait ôté l'espérance, la seule force par laquelle vivent les partis. La solidité de la pacification religieuse opérée par le cardinal fut mise vingt années après à une épreuve non moins décisive. Vainement la fronde, cette dernière protestation contre le travail opéré par le ministre de Louis XIII, se cantonna-t-elle pendant quatre années dans quelques provinces méridionales du royaume; vainement se fit-elle appuyer par une armée espagnole et par l'épée d'un grand capitaine : les religionnaires demeurèrent constamment étrangers à ces agitations, et n'essayèrent pas d'unir une cause désormais perdue aux entreprises de parlementaires brouillons et de grands seigneurs désœuvrés. Jamais parti ne donna plus complètement sa démission; il ne fallut rien moins que les funestes mesures de 1685 pour rendre au protestantisme français une sorte d'importance politique.

La tâche principale de Richelieu était donc consommée au dedans

du royaume, et le rôle de la France en Europe allait devenir désormais l'objet principal de ses préoccupations. Nous apprécierons dans leur ensemble les idées du cardinal sur la constitution d'un nouveau droit public et d'un nouvel équilibre européen rendus nécessaires par l'anarchie qui menaçait alors le monde. Bornons-nous aujourd'hui à observer Richelieu dans le cours de la lutte nouvelle qu'il va engager contre des influences redoutables; voyons-le triomphant de la cour après avoir triomphé des réformés.

On l'a déjà constaté dans la première partie de ce travail, il est injuste d'imputer à Richelieu le crime d'avoir systématiquement brisé l'aristocratie française, et changé, en la renversant, les bases de l'organisation de sa patrie. Plût à Dieu qu'une telle organisation eût existé, et que la France se fût trouvée à cette époque politiquement constituée! Si des pouvoirs reconnus et rivaux s'étaient rencontrés en face de la royauté pour partager avec elle l'administration publique, moins qu'un autre peut-être le hautain cardinal eût prêté la main à l'œuvre de nivellement que d'impérieuses circonstances lui imposèrent. Placez-le en Angleterre, couvrez ses épaules de gentilhomme et d'évêque du manteau de pair du royaume-uni, et ses instincts le porteront assurément à chercher un autre rôle. Mais il fallait sauver la nationalité française et défendre l'ordre public contre les menées de conspirateurs aux gages de l'étranger. De quel pouvoir politique jouissait d'ailleurs la noblesse française? quels droits réclamaient ses membres, de quelles prérogatives constitutionnelles entreprenaient-ils la conquête? Les entendit-on demander d'une manière sérieuse les états-généraux, le vote des subsides, l'organisation régulière d'un parlement, la représentation du royaume ou des provinces? réclamaient-ils quelque chose d'analogue à un bill des droits? affichèrent-ils jamais la prétention de jouer dans l'état le rôle d'un grand pouvoir appuyé sur un grand intérêt? De grosses positions pour les princes, des faveurs personnelles pour leurs agens, tels furent, sous le ministère de Richelieu comme sous celui du maréchal d'Ancre, les amorces de tous les complots, les seuls mobiles des mouvemens politiques. Le prince de Condé, chef du parti féodal opposé à la reine-mère, représentait même à un degré beaucoup plus élevé que le duc d'Orléans l'ensemble de ces intérêts seigneuriaux qui auraient pu, en la légitimant, constituer une grande opposition territoriale. A partir de la lutte armée de 1614, il semble que les idées politiques s'effacent de plus en plus, et qu'en devenant plus

turbulentes, les ambitions prennent chaque jour des proportions plus mesquines. Sous la minorité de Louis XIII, le prince de Condé est au-dessous de l'importance que pourrait acquérir sa cause; sous la minorité de Louis XIV, un autre Condé parvient à peine à grandir, par ses efforts personnels, la faction au service de laquelle il consent à placer sa gloire. Que dire de ce Gaston, dont l'ambition ne s'élève jamais au-dessus d'une cupide exploitation financière, et qui, par ses attentats réitérés, précipita Richelieu dans la voie des répressions sanglantes? Quelle portée politique attribuer aux projets d'un prince qui fit verser le plus noble sang de France sans exposer le sien, et partagea sa vie entre le soin de conspirer, et celui de dénoncer ses complices? Dans la vie politique, rien n'expose plus à abuser du pouvoir que le droit acquis de mépriser ses ennemis. Le malheur du cardinal est de n'avoir trouvé debout devant lui ni un puissant et légitime intérêt, ni une idée féconde, ni un caractère fortement trempé. Ses adversaires l'irritèrent constamment sans parvenir jamais à se faire respecter. Il n'est pas un de leurs projets dont la réalisation ne fût devenue une calamité publique, un attentat à l'unité et à l'indépendance de la patrie. A l'exemple de Napoléon, Richelieu n'a détrôné que la médiocrité et l'anarchie.

Nous voici parvenus aux jours les plus agités de cette vie si pleine; nous touchons aux temps où commencèrent les négociations du père Joseph en Allemagne, celles du baron de Charnacé en Suède, et où se prépare la dissolution de la vaste monarchie espagnole par la séparation du Portugal et l'insurrection de la Catalogne. Après avoir réglé le sort des provinces méridionales, le cardinal-généralissime était retourné prendre le commandement de l'armée d'Italie avec des pouvoirs d'une telle étendue, que, selon l'expression d'un contemporain, de toutes ses attributions souveraines, *le roi ne s'était réservé que le droit de guérir les écrouelles*. Appelé à combattre les généraux espagnols et à lutter d'adresse avec la diplomatie tortueuse du cabinet de Turin, Richelieu se montra à la hauteur de cette double tâche. Les mœurs incertaines et peu réglées de ce temps permettaient de les concilier : personne n'ignore que les généraux les plus renommés de l'époque, depuis le cardinal-infant jusqu'au cardinal de La Valette, appartenaient à l'église. L'esprit parlementaire s'efforçait de faire prévaloir la distinction des deux puissances; mais elle était loin d'être réalisée dans les habitudes et la pratique de la vie. On voyait donc Richelieu à la tête de son armée, revêtu du costume

si minutieusement décrit par Puységur (1), cuirasse couleur d'eau, habit feuille-morte relevé d'une légère broderie d'or, ample chapeau à plumes, épée au côté, pistolets à l'arçon de la selle, toujours suivi du capitaine de ses gardes, et précédé de pages portant ses gantelets. On entendait les soldats donner le maudit cardinal à tous les diables pendant les dures épreuves de la campagne, et l'applaudir avec transport lorsqu'il conquérait Pignerol à la France.

Après s'être ouvert, par la prise de cette ville, une bonne porte sur l'Italie, Richelieu rentra dans le royaume, où de grands dangers allaient le menacer dans tout l'éclat de sa fortune et le prestige de sa gloire. Les motifs véritables de sa rupture avec la reine-mère restent obscurs pour l'histoire et n'importent guère à la postérité. Ce qu'il est facile de pénétrer, indépendamment de toutes les révélations anecdotiques, c'est que Richelieu se sentait désormais trop nécessaire au monarque pour accepter un rôle secondaire, et qu'il aspirait à se dégager d'une domination que Marie mettait tous ses soins à maintenir et à aggraver. Ce désaccord, préparé par des débats personnels, se révéla pour la première fois à l'occasion de la succession de Mantoue, question dans laquelle la princesse florentine portait de vieilles antipathies de race en opposition avec les intérêts du prince de Gonzague et avec le protectorat départi à la France. Ces contrariétés de reine, aigries peut-être par d'amères ressentimens de femme, conduisirent Marie à travailler avec plus d'ardeur que de prudence à l'éloignement de l'homme qui se sentait alors assez fort pour ne plus garder de son vieux rôle de créature que les dehors d'une soumission respectueuse. Le cardinal ne se dissimula pas le péril d'une telle inimitié; mais il savait aussi tout ce que l'ame inquiète de Louis nourrissait de soupçons relativement à sa mère : il comprit dès-lors qu'il n'était pas impossible de puiser dans cette inimitié même une force nouvelle, et qu'en faisant de Marie de Médicis la première ennemie de son fils, il associerait pour jamais ses destinées et ses haines aux destinées et aux haines de son roi.

Au retour de la campagne de 1630 en Italie, Louis XIII s'était arrêté à Lyon, atteint d'un mal qui un moment fut estimé mortel. Sa convalescence fut longue, ses douleurs furent aiguës, et sa mère lui prodigua des soins que rien ne remplace pour un fils gisant sur un lit de douleurs. Autour de cette couche, dont elles avaient seules le

(1) *Mémoires*, liv. II, p. 66.

privilége d'approcher, des femmes lièrent une conjuration qui faillit changer les destinées du royaume. Les deux reines y portèrent la violence de leurs passions personnelles contre le cardinal; la princesse de Conti et la duchesse d'Elbeuf s'y associèrent par suite d'intérêts froissés et de ressentimens de famille; le garde-des-sceaux de Marillac et son frère, auquel Richelieu avait fait donner récemment le bâton de maréchal, accueillirent un projet qu'on promettait de faire servir à l'avancement de leur fortune. Le roi parlait souvent des procédés violens du cardinal, de sa superbe et de son despotisme; il se plaignait d'être effacé par son ministre, au grand détriment de sa dignité souveraine. Il ne fut pas difficile de profiter de cette disposition de son esprit et de cette prostration de ses forces pour lui arracher, au prix d'un redoublement de tendresse, la vague promesse de sacrifier son ministre. Pour échapper à la fatigue de cette lutte, le roi demanda du temps, et la reine-mère consentit à différer jusqu'au retour de la cour à Paris la réalisation de ce qu'elle considérait comme une parole royale; mais elle ne put s'empêcher d'escompter ce triomphe, de l'étaler à l'avance avec une imprudente complaisance. Dans l'entrevue de Versailles, elle vint avec hauteur exiger comme une dette ce qu'il aurait failu implorer comme un bienfait, et elle laissa deviner au roi un joug plus dur et plus humiliant que celui dont on affectait de vouloir le délivrer. Richelieu, de son côté, en appela de Louis malade à Louis en bonne santé; il parla à la fierté du roi, resplendissant de la gloire de ses armes; puis, affectant un dégoût profond du pouvoir, il supplia le prince de le sacrifier à la paix de sa famille, et reçut l'ordre formel de rester auprès du trône, à la sûreté duquel il était devenu nécessaire. Ainsi finit cette journée, baptisée du nom de *journée des dupes* par l'une de ses plus spirituelles victimes; ainsi se préparèrent à la fois l'omnipotence du ministre et la disgrace de la reine-mère.

Les évènemens qui suivirent cette crise durent faire pressentir à cette princesse le sort qui l'attendait. L'ascendant du cardinal était devenu irrésistible, et déjà son bras s'appesantissait avec une rigueur inexorable sur ceux qui avaient commis le crime de douter de sa fortune. La cour fut interdite à tous ceux qu'il avait appris à connaître pour ses ennemis. Bassompierre alla préparer ses bons mots à la Bastille; une prison rigoureuse s'ouvrit pour le garde-des-sceaux de Marillac, et son frère, arrêté en Italie à la tête de son corps d'armée, se vit placé sous une accusation de péculat pour des faits qui n'étaient pas de nature à faire fustiger un laquais, selon les expressions

de l'infortuné maréchal. Sans deviner encore jusqu'où iraient la vengeance du ministre et la complaisance des juges institués par lui, la reine avait fait de vains efforts pour sauver cette noble victime; désormais l'oreille de son fils lui était fermée comme son cœur.

Retirée à Compiègne, Marie apprit un matin qu'elle y était prisonnière, et qu'il ne lui restait plus que la vaine consolation de remplir le royaume de l'éclat de ses plaintes et de ses reproches. Revenant alors aux tristes souvenirs de sa première captivité et de sa nocturne évasion, elle crut possible d'organiser une prise d'armes, et s'entendit avec le gouverneur d'une place frontière pour qu'on lui en ouvrît les portes; mais le secret de cette négociation avait été découvert par Richelieu, et celui-ci prit ses mesures pour s'assurer de la fidélité de la garnison, en même temps qu'il entretint avec le plus grand soin les illusions et les espérances de la princesse. Marie ne rencontra pas plus d'obstacles pour s'enfuir de Compiègne que pour traverser le royaume, et, pleine d'une confiance perfidement entretenue, elle vint frapper de nuit aux portes de La Capelle, qui ne s'ouvrirent point devant la mère du roi. Une seule ressource lui restait alors; se voyant à quelques pas de la frontière et poursuivie par des détachemens dont la mission véritable était de la contraindre à la passer, elle la franchit la vengeance dans le cœur, sans se douter qu'elle ne la repasserait jamais, et qu'un abîme infranchissable allait la séparer de la France. C'était le point où Richelieu travaillait depuis long-temps à l'amener; c'était le gage de sa victoire et la condition de sa pleine sécurité. Enlacée dans le piége si adroitement préparé, Marie de Médicis alla recevoir à Bruxelles l'hospitalité réservée par la cour d'Espagne à tous les ennemis de la France et de son roi.

Une destinée analogue attendait le duc d'Orléans, moins propre encore que sa mère à lutter d'habileté avec un ministre consommé dans l'intrigue. Une première fois déjà Monsieur avait passé la frontière, et était allé attendre en Lorraine le résultat d'un *ultimatum* qui portait sur le chiffre de ses pensions et l'étendue de ses apanages. Le traitement fait à sa mère lui fournit, en 1631, un prétexte plus plausible. Après avoir vainement essayé d'organiser une résistance armée à l'intérieur, et de tenir dans les murs de sa ville d'Orléans, il s'était retiré à Besançon, suivi de Puylaurens, son conseiller intime, des ducs d'Elbeuf, de Roannès et de Bellegarde, et inspiré par le président Le Coigneux, organe de l'opposition parlementaire près de ce prince. Après avoir épousé à l'étranger, sans le consentement du

roi, une princesse de la maison de Lorraine, Monsieur se voua, avec autant de soin qu'en comportait sa légèreté naturelle, à préparer l'invasion du royaume. Devenu à Bruxelles le centre d'une émigration considérable, il organisa une armée de stipendiés allemands, suisses et polacres, reîtres sans foi ni loi, dont les mémoires du temps tracent à l'envi les plus hideuses peintures. Cependant le péril était moins dans ces rassemblemens désordonnés que dans les fidélités douteuses, et l'heure des épreuves décisives avait sonné pour le pouvoir et le système politique de Richelieu.

La publication intégrale des dix volumes fournis par le manuscrit des affaires étrangères a révélé sur cette grande crise intérieure des détails entièrement inconnus aux historiens du XVIIe siècle et à tous les écrivains qui les ont suivis. Elle a mis en évidence le péril vraiment imminent auquel la campagne de Monsieur exposa la monarchie française et la personne de Louis XIII. Un grand nombre de gouverneurs et de commandans de places fortes avaient lié avec l'héritier du trône des rapports qui n'échappaient point à la sagacité du ministre, mais que la prudence lui prescrivait souvent de paraître ignorer. Le duc de Guise, en Provence, avant son remplacement par le prince de Condé, avait organisé des forces navales considérables, et s'était vainement adressé aux principaux chefs des réformés pour en obtenir un concours qu'un prince de la maison de Lorraine ne leur avait assurément jamais demandé. Les mouvemens du duc d'Épernon dans sa province de Guyenne, les levées nombreuses entreprises par lui sans ordre de la cour, ne donnaient pas moins d'inquiétude au cardinal, et de tous les gouverneurs des provinces méridionales du royaume, M. de Montmorency était peut-être celui dont la fidélité fut long-temps le moins suspecte à la cour. Les parlemens, de leur côté, essayaient contre le système unitaire de Richelieu cette opposition sourde et hargneuse qu'un succès de quelque importance aurait convertie en une hostilité déclarée. Celui de Paris, sous prétexte d'une violation de prérogative, s'était refusé à enregistrer les arrêts du conseil par lesquels les adhérens de Monsieur étaient déclarés atteints du crime de trahison et de lèse-majesté.

Comment s'étonner de ces résistances, lorsque la couronne était portée par un roi valétudinaire alors sans postérité, à la vie duquel des pronostics réputés infaillibles assignaient un terme prochain? Quel général n'eût hésité à faire usage de ses armes? quel magistrat n'eût tremblé sur ses fleurs-de-lis en apposant sa signature à un acte dirigé contre l'unique héritier du trône? Du côté de Monsieur, Ri-

chelieu seul avait brûlé ses vaisseaux, seul il résistait à la mère et au frère du monarque avec toute l'énergie que le désespoir met au service de l'ambition. Pour contenir l'aristocratie de cour et la haute magistrature réunies dans une opposition commune, il divisait les attributions, multipliait les offices, élevait ses créatures à de surprenantes fortunes. Comme tous les chefs de gouvernement dans les temps de révolution, il avait pour maxime d'établir « le plus possible de gens nouveaux, parce que l'intérêt qu'ils ont au temps présent est la meilleure caution de leur fidélité (1). » Ces hommes obscurs, qu'il faisait siéger au conseil d'état, sur les bancs des enquêtes, dans les chambres des comptes, qu'il envoyait comme agens diplomatiques dans toutes les cours de l'Europe, devenaient ses espions, ses commissaires, ses juges, et au besoin ses bourreaux. Liés étroitement à sa fortune par l'intérêt même de leur conservation, ils trouvaient en lui seul leur sécurité et leur garantie. Aussi ne lui firent-ils jamais défaut, lorsqu'à l'exemple de tous les pouvoirs menacés il éprouva la dangereuse tentation de suppléer à la force par la terreur.

Arrêté depuis deux années, le maréchal de Marillac attendait qu'il plût au ministre de faire statuer enfin sur des faits que les juges ne prenaient guère plus au sérieux que l'accusateur lui-même. Prisonnier politique, les circonstances seules devaient décider de son châtiment et de son crime. Or, ces circonstances étaient devenues terribles. L'Espagne se préparait à seconder Monsieur, et l'émigration était en armes sur les frontières. Il fallait, en portant un coup audacieux, arrêter les défections imminentes, et séparer Louis de sa mère par un acte irrémissible. Richelieu réunit en conséquence, dans sa propre maison de Ruel, les juges donnés par lui à l'accusé, et leur déclara que l'état des affaires du roi exigeait qu'il prît la tête du maréchal. Il la fit couper froidement en place de Grève, après avoir eu soin d'engager la solidarité du roi par un refus formel de grâce. Danton n'a pas eu, pour justifier le 2 septembre, d'autres argumens que ceux du cardinal lorsqu'il lança cette tête comme un premier boulet contre l'ennemi.

S'il faut faire porter sur Richelieu la double responsabilité de cet assassinat politique et des injures prodiguées à sa victime dans l'écrit qui porte son nom, cet épisode de la vie du grand ministre serait un des plus compromettans pour sa mémoire; mais ce passage n'est pas du nombre de ceux où sa main se fasse reconnaître, et, à la bassesse de ces accusations accumulées qui ne ménagent pas plus la

(1) *Mémoires*, liv. XXIII.

naissance de Marillac que son cœur de militaire et sa probité, il est trop facile de reconnaître l'œuvre d'un subalterne chargé de calomnier les morts au profit des vivans. Nous avons déjà constaté que, dans le volumineux travail édité par M. Petitot, les quinze premiers livres seuls ont été écrits par Richelieu. Ceux qui suivent paraissent composés de notes émanées de divers rédacteurs, au milieu desquelles sont intercalés des mémoires originaux et des documens précieux préparés par le ministre pour le roi ou pour les plus secrètes délibérations de ce qu'on appelait alors le *conseil étroit*.

Cependant Gaston avait pénétré en France rempli de cette confiance toujours funeste aux proscrits. Les maréchaux de La Force et de Schomberg reçurent bien à regret l'ordre de s'opposer avec toutes les forces disponibles de la monarchie à la marche de l'héritier du trône. Placés entre les périls de l'avenir et un péril beaucoup plus immédiat et plus certain, ils se décidèrent pour la cause que le ciel avait secondée jusqu'alors, et qui avait à son service de si éclatantes récompenses et de si terribles châtimens. Monsieur, d'ailleurs, depuis son entrée dans le royaume, avait marché de faute en faute. Les étrangers réunis sous ses ordres incendiaient les villes, ravageaient les campagnes, et marchaient sans discipline comme à une victoire assurée. Au lieu de se cantonner dans les provinces de l'est, pour préparer dans l'armée des défections importantes, ce prince se dirigea par l'Auvergne sur le Languedoc, afin de profiter de la soudaine défection du duc de Montmorency et de la présence des huguenots. Cette résolution le perdit.

Le XXIII[e] livre des *Mémoires* fait toucher au doigt toute la gravité de cette faute. On peut y voir sous un jour tout nouveau, et, il faut le dire, assez peu honorable, la conduite de la noble victime de cette insurrection. Ce livre nous montre Montmorency s'efforçant de tromper la cour et de se ménager avec elle, alors qu'il a déjà donné des assurances à Monsieur; il réduit aux mesquines proprotions d'un acte de faiblesse et d'imprévoyance un évènement dont on aimerait au moins à élever le principe jusqu'à la hauteur de la catastrophe qui le termine. En se jetant dans le midi, le duc d'Orléans changeait le caractère de son entreprise, car il en subordonnait le succès à l'éventualité d'un soulèvement des réformés. Dès ce moment, l'héritier de la couronne n'était plus que le continuateur décrédité de l'œuvre de Henri de Rohan; il prenait le rôle toujours chanceux de chef de parti, au lieu de faire valoir des droits auxquels le plus léger incident pouvait donner ouverture.

M. de Montmorency était issu d'une race qui avait habilement mé-

nagé ses intérêts particuliers dans l'ardeur des luttes religieuses du siècle précédent. Conséquent avec les traditions politiques de sa maison, il crut pouvoir ranimer au cœur des protestans le feu de la rébellion, en même temps qu'il assemblait de sa pleine autorité les évêques et les états de la province, pour les engager dans sa révolte par la perspective de redressemens à réclamer et de priviléges à conquérir. L'invincible obstination des protestans à repousser les offres les plus brillantes, pour se tenir en dehors de cette affaire, fit crouler ce plan par sa base. Les impressions de la campagne de 1629 étaient encore si vives dans le Languedoc, et la conduite de Richelieu en matière religieuse avait été si prudente et si habile, que les officiers protestans se montrèrent presque partout les plus fermes soutiens du gouvernement royal. Voyant que le dessein du gouverneur de la province était de soulever leurs coreligionnaires, au risque de les exposer à des vengeances terribles, « les ministres se crurent obligés, « pour leur propre défense, dit Richelieu, de faire plus que tous les « autres pour le service du roi. » Ainsi l'on vit le duc de Montmorency allant vainement de ville en ville et de consistoire en consistoire pour tenter la fidélité du peuple, et ne recueillant que d'injurieux refus, tant il est vrai que la puissance des idées ne survit point aux circonstances, et qu'en politique les anachronismes sont les plus dangereuses de toutes les illusions! Le succès de l'insurrection était donc devenu impossible. Elle n'avait plus à tenter que les hasards d'une bataille, cette dernière ressource des causes compromises. Montmorency voulut y mourir. Entraîné par sa fougue et par la vue de l'abîme que son imprévoyance avait si tristement évoqué, il inonda les champs de Castelnaudary du sang héroïque des connétables; mais le ciel en réserva le reste à l'inflexible justice de Richelieu.

L'exécution de l'arrêt rendu par le parlement de Toulouse fut le complément nécessaire de la politique du ministre. Richelieu commet un crime politique, lorsqu'il immole le maréchal de Marillac sous l'appareil d'une justice dérisoire; quand il fait monter sur l'échafaud le chevalier de Jars, et que, résolu d'épargner sa vie, il se complaît à lui faire dévorer toutes les angoisses de la mort, le cardinal est cruel et lâche dans sa cruauté. Il n'est pas moins barbare lorsqu'il associe le jeune de Thou au supplice de son ami, et qu'il confond la non-révélation d'un attentat avec cet attentat lui-même. En frappant le duc de Montmorency, Richelieu consomme un acte tout politique, que l'état du pays imposait évidemment à la royauté. La clémence n'est un moyen de gouvernement qu'autant qu'elle

est parfaitement libre. Épargner Montmorency après une trahison à laquelle il avait tenté d'associer les états même de sa province, c'était enseigner aux grands du royaume qu'ils pouvaient en pleine sécurité se lier au sort d'un prince assez puissant pour les protéger jusque dans sa défaite. C'était leur révéler, selon le mot heureux du cardinal, qu'en hasardant leur fortune pour le duc d'Orléans, *ils la plaçaient à gros intérêt sans exposer le fonds.* Cette résolution frappait d'un même coup les grands dans leur puissance et Gaston dans son honneur; le ministre avait, en effet, la certitude que le sort réservé à Montmorency n'empêcherait pas l'accommodement si vivement imploré par le prince. Le plus sûr moyen de frapper au cœur un parti fut toujours de déshonorer son chef, et c'était atteindre ce but de la manière la plus complète que de faire tomber la tête du gouverneur du Languedoc en même temps que la clémence fraternelle du roi s'étendait sur l'instigateur de sa révolte, pour le rétablir dans ses honneurs et dans la jouissance de tous ses biens.

Presque tous les historiens ont rapporté, d'aprés Siri, la longue argumentation dans laquelle le cardinal expose au conseil avec une impartialité calculée les motifs sur lesquels on pouvait s'appuyer pour faire prévaloir ou le parti de la rigueur ou celui de la clémence; mais la publication intégrale des *Mémoires* a révélé un fait moins connu. D'après le ministre, ou suivant l'écrivain auquel il avait donné mission d'écrire, le roi seul aurait décidé l'exécution immédiate du noble condamné. L'auteur des *Mémoires* affirme que Richelieu opina pour la condamnation à mort sans commutation, avec déclaration royale portant que l'arrêt serait exécuté « à la première mauvaise conduite de Monsieur contre son devoir et la volonté de sa majesté.» Ici se révèle l'homme tout entier. Pour conquérir une importante garantie de plus, Richelieu n'hésite pas à violer tous les principes du droit et de l'humanité. Il prétend faire dépendre du fait d'un tiers l'exécution d'un arrêt criminel, et il ne lui répugne pas de préparer au condamné une position d'attente plus atroce que la mort même. Aux yeux du cardinal, la justice est absorbée par la nécessité politique, idée funeste qui est la grande tentation et la pierre d'achoppement de l'homme d'état. La mort du duc de Montmorency acheva l'œuvre de la soumission des grands, comme l'habile expédition du Languedoc et du Vivarais avait terminé la lutte contre les réformés. A partir de ce jour, la pensée de Richelieu ne rencontra plus d'obstacle, et, s'il eut à frapper, il faut reconnaître qu'il n'eut plus à vaincre. Aussi toute son attention se porte-t-elle

sur l'Europe soumise alors à l'expérimentation de la politique vigoureuse qui lui avait si bien réussi à l'intérieur du royaume. De nouveaux débats avec Monsieur toujours suivis de conciliations à prix d'argent et du désaveu de ses complices, des négociations peu sérieuses avec la reine exilée pour préparer un retour que le cardinal est bien résolu à refuser, des intrigues de femmes et de mignons qui troublent la sécurité du puissant ministre sans le détourner jamais de ses desseins, de grands évènemens traversés par des misères, remplissent cette vie qui se confond désormais avec la vie même de son siècle.

La conspiration d'un favori comblé des bienfaits du prince et du ministre ne fut qu'un accident sans importance aux derniers jours de cette existence agitée. Un fat enivré de sa fortune, un homme de plaisirs, insolent envers son roi autant qu'ingrat envers son bienfaiteur, n'était pas de taille à reprendre avec succès des tentatives qui avaient échoué dans des conditions bien autrement redoutables. La conjuration de Cinq-Mars, étourdi sans tête et sans cœur, vendant son pays à l'Espagne et rouvrant à Gaston la voie de trahison où ce prince avait marché toute sa vie, fut un exemple de fascination et d'outrecuidance plutôt qu'un péril sérieux pour le royaume. Aussi, lors même que le favori était maître de l'oreille royale, Richelieu n'éprouva-t-il jamais le besoin de préparer des armes contre lui, bien assuré que la légèreté du grand-écuyer lui en fournirait de surabondantes. Le drame sanglant de la place des Terreaux n'était point nécessaire pour faire triompher un système moins menacé à cette époque par la force de ses ennemis que par l'obscurité de leurs intrigues. Plusieurs années avant la tentative du jeune d'Effiat, Richelieu assistait au triomphe et au développement de sa pensée. L'unité monarchique était fondée, le droit commun pesait sur les plus hautes têtes, et des pouvoirs incertains de leurs attributions, plus incertains encore dans leurs principes, s'étaient tous effacés devant l'éclat du trône. Les idées et les lettres se modelaient sur le type éclatant conçu par le ministre et qu'allait réaliser bientôt le fils de Louis XIII.

La fécondité inespérée de la reine parut associer la Providence elle-même à l'œuvre poursuivie à travers tant d'obstacles et assise au prix de tant de sang. C'est un curieux morceau que celui qui termine par le compte rendu de l'année 1638 les importans *Mémoires* dont nous avons essayé de faire connaître la substance. On dirait un ardent cantique d'actions de grace élancé vers le ciel, un *Te Deum* so-

lennel entonné par le ministre d'une grande monarchie, au moment où Dieu donne au royaume un gage visible de sa protection, et où le souverain dépose sa couronne aux pieds de la Vierge protectrice de la France. C'est donc de ce sommet suprême de sa grandeur et de sa fortune que nous pouvons embrasser la combinaison de Richelieu, et apprécier la pensée politique destinée à combler le vide immense laissé dans les sociétés humaines par la chute de la hiérarchie féodale et la crise du XVI[e] siècle.

Les germes de mort que la monarchie absolue recelait dans son sein n'échappent aujourd'hui aux regards de personne, et par de là les éclatans succès du règne dont on voit poindre l'aurore, il est facile de pressentir la décadence d'une forme sans garantie et d'une pensée sans avenir. Si le règne de Louis XIV est le fruit du règne de Richelieu, si le grand roi est l'œuvre et comme la créature même du grand ministre, n'est-il pas également certain que Louis XIV prépara par l'extension du pouvoir royal la tempête qui faillit emporter toutes les monarchies? Quelle garantie restait à la royauté contre ses propres entraînemens, quelle force trouvait-elle dans ses épreuves, quelles racines pouvait-elle pousser désormais dans le cœur et dans les intérêts des peuples? En écrasant la réforme, Richelieu avait respecté la liberté de conscience, mais celle-ci ne serait-elle pas menacée lorsqu'une inspiration moins politique que celle du cardinal viendrait à prévaloir dans les conseils de la couronne? En portant la guerre dans toute l'Europe, et en subventionnant presque tous les princes du continent, Richelieu avait su fonder et maintenir le crédit public; mais quelle garantie lui serait donnée, et quelle puissance pourrait le protéger contre les audacieuses spéculations d'un Law ou les mesures spoliatrices d'un Terray? Dans ses transactions diplomatiques, Richelieu s'était, pendant près de vingt ans, inspiré d'une même pensée; mais quel cabinet saurait garder ces hautes et fermes traditions dans une cour où le bon plaisir faisait seul les ministres? Quel pouvoir serait assez fort pour empêcher Dubois de vendre son pays à l'Angleterre, et les maîtresses d'un roi dissolu de décider souverainement de la guerre et de la paix? Les parlemens avaient perdu une partie de leur indépendance; les libertés municipales et celles des provinces avaient disparu avec les remparts des villes et les donjons seigneuriaux. Les classes bourgeoises, pour puiser de la force contre l'aristocratie de cour, tendaient à se confondre avec la démocratie elle-même, tandis que la noblesse abattait ses futaies et laissait tomber ses châteaux pour

venir faire figure à Versailles. Un seul pouvoir se dressait donc contre la royauté, celui de l'opinion publique, pouvoir dangereux lorsqu'il est sans interprète, et qui prépare les révolutions en rendant les transactions presque toujours impossibles. Rien de tout cela n'est douteux, et Richelieu verrait aujourd'hui tout aussi distinctement que nous le côté faible de son œuvre. Mais pouvait-il pressentir ces conséquences éloignées, et jusqu'à quel point devait-il se refuser à fonder le présent par la crainte de compromettre l'avenir?

Toutes les révolutions sont logiciennes, et l'on espérerait vainement les arrêter dans le cours de leurs inflexibles syllogismes. Richelieu visait au plus pressé, et, la vue obscurcie par la fumée du combat, il ne découvrait que les obstacles qu'il avait en face de lui. Aucun de ses contemporains ne paraît avoir eu des prévisions plus lointaines; car, de tous les esprits éminens du XVII[e] siècle, le saint instituteur du duc de Bourgogne est le premier écrivain qui ait essayé de formuler pour la France un plan de réorganisation politique. On a vu, par le spectacle des temps antérieurs à l'avénement du cardinal, combien peu la haute aristocratie avait le goût et l'instinct des réformes sérieuses : la fronde montra également jusqu'à quel point les classes bourgeoises étaient alors dénuées de patriotisme et d'esprit politique. Sous la régence d'Anne d'Autriche, les parlementaires firent une campagne non moins factieuse et non moins stérile que celle des grands sous la régence de Marie de Médicis. Ils abdiquèrent promptement la direction du mouvement suscité par eux, et le conseiller Broussel s'effaça vite devant le prince de Condé venant livrer à la suprématie monarchique un vain et dernier combat. Parlemens, noblesse, provinces, villes et corporations, chacun tirait à soi dans la vieille France : deux forces pouvaient seules rattacher à un centre commun ces membres épars d'un grand corps, la royauté ou la révolution, les idées de Richelieu ou celles de la constituante.

LOUIS DE CARNÉ.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LA MARINE

DES

ARABES ET DES HINDOUS.

Depuis l'époque où les Phéniciens disparurent de la scène du monde, jusqu'à celle où les découvertes de la fin du xve siècle amenèrent des résultats aussi rapides qu'imprévus, l'histoire ne mentionne aucun peuple vraiment navigateur, et par suite aucune expédition maritime. L'élan qu'ils avaient donné n'est plus suivi après eux; on profite de leurs découvertes sans en agrandir sensiblement le domaine. Les nations semées sur les bords de la Méditerranée, destinées à se distribuer dans les îles et dans les archipels, sillonnèrent de bonne heure les eaux bleues de leur grand lac sur des barques, sur des galères à deux et trois rangs de rames; mais comment naviguait-on dans ces temps reculés? Homère nous l'a dit. Il y avait mille ans et plus, selon les anciens auteurs, qu'un navire égyptien avait pour la première fois paru en Grèce, quand les Athéniens, attaqués chez eux, furent en état de détruire à Salamine les grosses flottes de la Perse. Héritiers des Phéniciens, les Carthaginois régnèrent en maîtres sur toute cette partie de la Méditerranée

que, bien des siècles après eux, infestèrent les pirates barbaresques établis sur leurs ruines. Mais il est douteux qu'aucun de leurs navires ait volontairement franchi les colonnes d'Hercule. Attirés vers ces villes célèbres qui furent tour à tour l'entrepôt des richesses du vieux monde, et dont Alexandrie peut être considérée comme la dernière dans l'ordre des temps, les commerçans des trois parties du monde se rendaient à un point donné sans chercher à découvrir ailleurs des pays barbares ou des plages désertes. Les fastueuses galères de Cléopâtre, si splendides qu'une seule d'entre elles eût suffi à payer les frais de la moitié de la flotte que Rome équipa dans la première guerre punique, ces chaloupes dorées étaient, au point de vue nautique, quelque chose de pareil aux caïques des Cyclades, ou mieux aux *djermes* allongées qui promènent les pachas de Rosette au Caire; quelque grandes qu'elles fussent, le moindre orage les rejetait en désordre dans le port; elles ne sortaient prudemment qu'entre deux tempêtes. Dans ces temps-là, le plus court voyage était marqué par un coup de vent; rarement on allait de la côte de Syrie à celles du Péloponèse ou de l'Italie, des ports africains aux rives de la péninsule, sans faire naufrage au moins une fois à Samos, à Mélite, aux îles Baléares; ce qui prouve que les navires ne pouvaient lutter contre le moindre gros temps, et que les nautonniers, timides en raison de leur ignorance, voguaient par instinct à la recherche des îles, des caps, phares naturels placés de tous côtés sur leur chemin.

Avec des barques plus pesantes et plus solides, parce que les bois étaient plus abondans et moins précieux, les mers plus agitées, les ouvriers moins habiles, les Scandinaves, les Danois, les Normands, ces hordes vagabondes et pillardes, quelle que soit leur dénomination, ne faisaient que suivre le littoral de la Baltique, battre les deux rives de la Manche, côtoyer la Bretagne; prêts à remonter les fleuves avec leurs navires presque plats, ils se guidaient sur les blanches falaises, sur les sombres rochers de la plage plus que sur les étoiles d'un ciel souvent nébuleux. C'étaient des guerriers embarqués et non des navigateurs. Au temps des croisades, la navigation plus avancée ne fut encore qu'un moyen; il ne s'agissait pas de pousser des conquêtes hasardeuses vers un continent inexploré, mais de s'assurer la possession de cette terre sainte que plus tard Colomb, et après lui Albuquerque, ne désespérèrent pas de soumettre, en prenant à revers un ennemi inattaquable du côté de l'Europe. Les anciens eurent, il est vrai, des colonies : long-temps avant que Rome existât, les Phéniciens avaient fondé Carthage; les Phocéens s'établirent aux

bouches du Rhône, tandis qu'à l'est de la Sardaigne les Athéniens bâtissaient une ville. Ces migrations annoncent de la part des peuples d'alors une tendance à transplanter l'excédant de la population, sinon sous d'autres cieux, au moins à d'assez grandes distances, eu égard aux limites que l'on assignait en ces temps à la terre; cependant il est à remarquer que les émigrans, n'osant traverser la Méditerranée dans sa largeur, s'en allaient le long du rivage chercher, du même côté que la mère-patrie, le lieu favorable à l'établissement projeté : bien entendu qu'on ne peut considérer comme voyages les migrations providentielles qui ont jeté des peuples sur des îles lointaines où nous les voyons se développer sans que la tradition soit capable de soulever le voile sous lequel se cache leur origine.

L'expédition phénicienne, fabuleuse peut-être, entreprise l'an 604 avant notre ère, par ordre de Nechos, roi d'Égypte, et qui, partie du golfe de Suez, doubla l'Afrique pour venir mouiller à l'embouchure du Nil, cette expédition serait donc la seule dont l'histoire ait conservé le souvenir, et elle devait être le complément de voyages antérieurs poussés hors du détroit de Bab-el-Mandeb, sur la côte d'Afrique. Mais ces barques aventureuses n'avaient pas laissé sur les trois mers, sans doute bien lentement parcourues, plus de traces que n'en laisse à travers le firmament l'étoile filante. Derrière les Phéniciens, la route du Cap devait se refermer pour vingt siècles. Cependant toute science est née en Orient : avant nous, on connaissait en Chine les propriétés de l'aiguille aimantée; mais dans ce pays stationnaire, parce qu'il lui manque l'émulation du dehors, les découvertes restèrent presque toujours sans résultat. Dès l'aurore des temps historiques, on y observait les astres, et les empereurs durent confier aux missionnaires européens la réforme d'un calendrier par trop fautif; ne voyons-nous pas aussi où en est aujourd'hui l'artillerie dans le céleste empire, où depuis tant de siècles on se sert de la poudre à canon? De bonne heure, les Chaldéens suivirent dans le firmament la marche des planètes et le mouvement des constellations; placés assez près de l'équateur, les bergers de l'Yémen pouvaient presque embrasser d'un même regard les astres des deux hémisphères, étudier à la fois l'étoile polaire et la croix du sud, mais il semblerait que l'harmonie des sphères célestes n'était pour eux qu'un délassement de l'immobilité muette du désert. Ils cherchaient à lire dans ces corps lumineux, si brillans durant leurs nuits toujours sereines, la connaissance des choses à venir. S'ils apprenaient à se guider dans leurs solitudes immenses, il est douteux

qu'ils rêvassent derrière quels continens lointains disparaissait le soleil. L'Égypte, qui sut tant de choses au temps de sa splendeur, connaissait la géométrie, dont les quatre faces triangulaires de ses pyramides sont comme le symbole, et l'astronomie, puisque le disciple de Thalès, Anaximandre, répandit en Grèce les figures du zodiaque rapportées de Memphis par son maître. Cependant toutes ces découvertes faites en Orient de loin en loin, tour à tour perfectionnées, puis ensevelies sous les ruines de la nation à laquelle elles étaient dues, attendaient que l'Europe les reprît l'une après l'autre et les soumît patiemment à une application régulière.

D'ailleurs, dans ces temps reculés, les navires, traversant des détroits ou des mers intérieures, ne faisaient presque autre chose que passer un bac, porter des marchandises d'une caravane à l'autre; ces petits voyages pouvaient s'accomplir sans le secours de la boussole, de cette étoile toujours lumineuse que le nautonnier tient dans le creux de sa main. De la Méditerranée à la mer Jaune, du détroit des Dardanelles à la Manche de Tartarie, dans tout l'Orient, ce pays de migrations incessantes, les routes restaient tracées, et le commerce dut avoir lieu par caravanes; avant de construire de grands vaisseaux, le Persan, l'Arabe, l'Égyptien, l'Hindou, employèrent les animaux rapides ou robustes que Dieu leur avait donnés : le cheval, le chameau, l'éléphant. La source des peuples comme celle des fleuves est sur les plateaux élevés, au sein des continens. Effrayé de l'immensité de l'Océan, toujours furieux aux abords des caps, qu'une crainte superstitieuse faisait regarder comme infranchissables, l'homme aima mieux traverser le désert que de le tourner. Les anciennes puissances maritimes ne semblaient-elles pas aussi destinées à périr en un seul jour comme le vaisseau dans la tempête? On eût dit qu'elles n'avaient pas plus de racines dans le sol que les populations flottantes ralliées au hasard dans leurs ports. Malgré leur opulence, Tyr, Sidon, Carthage, l'Alexandrie des Ptolémées elle-même, bien que moins exclusivement commerçante et reine aussi par la philosophie et les lettres, n'eurent pas les proportions de Thèbes, de Memphis, de Balbec, de Palmyre, de ces gigantesques cités assises en terre ferme loin d'un océan quelconque; elles n'étaient pour ainsi dire que des villes du second âge. Dans des siècles plus rapprochés, nous voyons, sans que les fléaux de la guerre amènent ces changemens notables, les grandes places d'entrepôt dépérir tout à coup, le jour où s'ouvre une route inconnue, où les navigateurs, prenant une direction nouvelle, doublent enfin des caps re-

doutés, et, franchissant les stations intermédiaires, s'en vont chercher les produits d'une contrée lointaine, le plus près possible de leur source.

Cependant, si aucune expédition hasardeuse dont la tradition se soit conservée (excepté celle qu'Alexandre envoya sur les côtes de l'Inde', encore était-ce une expédition conquérante) ne fut entreprise durant une si longue série de générations, si la boussole était la première condition de tout voyage de découvertes, de proche en proche, de port en port, le trajet voulu s'effectuait. L'Assyrie, l'Égypte, la Rome des Césars, et enfin Byzance, soutirèrent les richesses de l'Orient; la soie de Chine, les épices des Moluques et de Ceylan, les perles du Bahrain et de l'Inde, les esclaves et les parfums de l'Éthiopie, les cotons de l'Indus, s'acheminaient vers l'ouest par deux routes, la mer Rouge et le golfe Persique. Chacun des peuples qui déversaient dans la barque voisine le produit de son sol ne connaissait que cette place intermédiaire où l'habitude le conduisait; donnant d'une main et recevant de l'autre, le marchand savait à peine d'où venait et où allait la cargaison achetée ou vendue. Le commerce était alors entre les nations un lien presque mystérieux que la moindre guerre devait nécessairement rompre sur quelque point.

Placée comme un grand fleuve entre deux parties du globe assurément bien différentes l'une de l'autre, et qu'elle semblerait plutôt unir que séparer, la mer Rouge vit s'élever, dès les premiers âges, sur le côté asiatique surtout, des places maritimes. Au fond du petit golfe d'Akaba, s'élevait *Asiongaber*, la grande cité d'où partirent les vaisseaux de Salomon pour aller à Ophir chercher l'or, les pierres précieuses, et cette matière inconnue (*algumim* ou *almugim*), bois de construction ou corail que les interprètes n'ont pu déterminer (1); sur la rive opposée, Bérénice offrait son port aux navigateurs de l'Arabie, aux marchands de l'Asie orientale, qu'accueillit plus tard la petite rade de Schavana (*Myos-Hormos*) (2), quand, par des raisons

(1) Un écrivain anglais a essayé de prouver dernièrement que cette mystérieuse contrée d'Ophir devait être le pays d'Ava, parce que, dit-il, aujourd'hui même le commerce tire de ce pays tout ce que Salomon faisait transporter par les flottes qu'il envoyait à Ophir; mais, en admettant que les Phéniciens entretinssent des relations suivies avec les ports de l'Inde (et lesquels?), n'est-il pas plus naturel de s'en rapporter aux paroles de l'historien Josèphe, qui place en Afrique cette *aurea regio?*

(2) Strabon parle d'une seule flotte de cent vingt vaisseaux destinée au commerce de l'Inde, et sortie, de son temps, du port de Myos-Hormos.

que l'histoire n'a pas dites, le commerce s'y transporta tout entier, pour s'éloigner ensuite et s'établir définitivement, quoique dans des proportions moindres, à Qosséir, où il est alimenté par les caravanes de Kous et de Kéneh. Quand l'empire des Ptolémées s'allongea sur la côte africaine jusqu'au détroit de Bab-el-Mandeb, d'autres villes parurent, parmi lesquelles la plus importante était Adulis (*Adoule*), assise en face de l'Yémen, de cet heureux et fertile pays dont l'antique capitale était une cité sainte avant l'islamisme. Peu à peu, tout le long de la mer d'Oman, d'Aden au détroit d'Hormuz, les familles arabes, après avoir erré long-temps avec leurs troupeaux, songèrent à bâtir de petites places fortes; à voir seulement Aden et Mascate, on comprend que ces villes si bien situées pour être défendues ont été fondées non point peu à peu, par agglomération, comme celles qui plus tard entourent d'une muraille leurs maisons groupées au hasard, mais bien sous l'inspiration ambitieuse d'un chef de tribu qui cherchait à se faire sa part. Aussi y en eut-il qui devinrent des repaires de pirates, particulièrement celles qui, placées sur le bord du golfe Persique, pouvaient lancer leurs vaisseaux à la rencontre des flottilles allant des ports de l'Inde à l'embouchure de l'Euphrate, aussi facilement que Tunis et Alger menaçaient les navires européens à leur passage entre l'Espagne et les états barbaresques, entre l'Afrique et les caps de la Sardaigne ou de la Sicile.

Quand l'empire de Mahomet, absorbant toute l'Arabie, s'appuya sur les deux golfes, les Sassanides, subitement coudoyés le long de l'Euphrate par une puissance nouvelle, possédaient encore et les grandes villes des temps passés, et les grandes villes des temps présens; mais, deux siècles plus tard, les khalifes Abassides, maîtres des plus belles et des plus célèbres contrées du monde, ayant transporté la capitale de leurs immenses états là où s'étaient élevées successivement celles des Babyloniens, des Assyriens, des Syriens et des Parthes, le golfe Persique devint, aux dépens de la mer Rouge, ce qu'il avait dû être primitivement, la route par laquelle arrivèrent les richesses de la Perse, de l'Inde, de la Chine, en un mot celle qu'avaient suivie jadis les navigateurs de l'Orient, attirés au bas du fleuve par le luxe de Ninive, de Babylone, de Séleucie, de Ctésiphon. A mesure que l'islamisme s'étendit sur la rive opposée du golfe et s'avança dans l'Inde, des relations plus intimes s'établirent entre les peuples de l'Arabie et ceux du Gouzerate, de Cambaye, du Deccan; peu à peu toute la côte occidentale de la presqu'île indienne se trouva engagée, avec les ports situés sur la mer d'Oman et à l'entrée des

deux golfes, dans un commerce qui se faisait presque tout par les navires arabes, et ce fut cet état de choses que troubla l'arrivée des Portugais au-delà du cap des Tempêtes, que détruisit pour quelque temps Albuquerque, en abattant toutes les forteresses, en brûlant toutes les flottes qu'il rencontra autour de ce vaste bassin. D'un si glorieux passé, les Portugais de Goa n'ont pu conserver que ce qui reste à un *fidalgo* ruiné, les portraits de leurs ancêtres, de ces hommes de fer, infatigables et inflexibles, parce qu'ils vengeaient non-seulement leur patrie, mais encore l'Europe méridionale des humiliations et des maux que les mahométans leur avaient fait souffrir. Aujourd'hui qu'une compagnie de marchands gouverne ou domine à son gré une partie de l'Asie, il est tout naturel que le commerce arabe ait repris paisiblement son cours. On dirait que rien n'a été changé dans les habitudes de ces marins primitifs; la civilisation les a si peu modifiées, leurs besoins sont si bien restés les mêmes, qu'ils vont aux lieux accoutumés porter et chercher les mêmes produits, du moins en-deçà de Ceylan; car doubler cette île semble être pour eux le voyage de long cours, et il s'effectue avec des navires d'un plus fort tonnage et de construction moderne.

Lorsque, en arrivant à Suez, vous apercevez dans un même tableau les rocs d'Afrique sombres et désolés, et les dunes de l'Asie dorées par un soleil qui fait miroiter les eaux de la mer Rouge, et danser les deux minarets au-dessus des toits gris, si une caravane de pèlerins turcs, égyptiens, barbaresques, penchés sur leurs chameaux, abrités sous des parasols aux couleurs bariolées, flanqués de carabines allongées, de larges tromblons, de cruches et d'amphores byzantines, vous étourdit subitement d'un cri poussé sur toute la ligne, regardez dans la baie, au large, dans la direction des puits de Moïse: vous verrez un petit pavillon vert flotter à la vergue d'un lourd chébek; ce bâtiment, destiné à transporter à Djiddah les pèlerins de la Mekke, appartient à l'espèce appelée *dow;* c'est le prototype de tous ceux qui sont montés par des équipages arabes, à quelques modifications près. Son arrière élevé s'allonge au-delà du gouvernail, comme dans les felouques espagnoles; trois haubans de chaque côté soutiennent un mât court, pesant, incliné sur la proue, lequel porte une lourde voile latine amarrée sur une vergue massive faite de deux pièces de bois liées ensemble. Cet équipement est tellement simple, qu'on y trouve une preuve de la haute antiquité de cette sorte de construction; la manière de naviguer est également primitive. Comme les bateliers du Nil, les marins de la mer Rouge amènent leur voile

chaque soir; les capitaines ne se doutent même pas de l'existence de la belle carte dressée par le brick de guerre *Euphrate* de la marine anglaise, et ils suivent tranquillement ces côtes sévères bordées de montagnes aux contours étranges, hérissées de récifs en maints endroits, surtout aux environs de Djiddah. Une grande dose de patience a été départie à ces navigateurs; pour remonter toute la mer Rouge contre mousson, il ne faut pas moins de trois mois, et, dans cette saison, il serait difficile de rencontrer sur ces vagues clapoteuses autre chose que des goélands, des paille-en-queues et quelque rare baleine bondissant autour des ilots (1).

Ces petits navires, la plupart de cent à deux cents tonneaux, sont employés au cabotage sur les deux rives du golfe; ils fréquentent les ports de l'Abyssinie aussi bien que ceux de l'Yémen, portent au marché d'Aden les provisions que la garnison anglaise ne tire guère des tribus voisines, souvent hostiles (2), et reçoivent à leur tour les riches produits que leur déversent les Somaulis. Dans la petite ville de Barbora, qui appartient à ce dernier peuple, essentiellement ami de la paix, adonné à la navigation et au commerce, il se tient chaque année, en janvier et février, une foire considérable, où les marchands noirs de l'Afrique orientale, les Arabes des deux golfes, les caboteurs

(1) Le passage suivant, emprunté à une lettre que M. Antoine d'Abbadie, voyageur français en Abyssinie, adressait à M. Garcin, de l'Institut, donnera parfaitement l'idée de la vie à bord des bâtimens arabes : « On se lève au petit jour; une heure au moins se passe avant qu'on ait hissé la voile et levé l'ancre. Le pilote prend son poste près de la barre, et c'est un apprenti qui lui rend compte de l'état et de la situation des brisans. Vers midi, on mange du pain de *dourah*.... Le bâtiment est toujours immobile lorsqu'on se réunit pour faire la prière et manger un souper de dattes ou de riz. Comme dans le sein de la tribu, le patron n'a sur son équipage d'autre autorité que celle de la persuasion. Dans une forte bourrasque qui nous atteignit près le Ras-Mohammed, le capitaine, sans se lever ni s'émouvoir, dit : — Frères, il me semble que nous devrions amener la voile. — L'équipage ne bougea ni ne répondit, et quand, un quart d'heure après, le vent eut déchiré et enlevé la voile, le pilote se contenta de dire : — Le capitaine avait raison... Dieu est miséricordieux! »

(2) Vers le 1er novembre 1839, le jour où commença en Algérie la guerre sainte prêchée par Abd-el-Kader, une guerre sainte éclata aussi à l'extrémité de l'Arabie contre les Anglais. Les cavaliers de la plaine, repoussés avec une perte considérable, étaient encore campés auprès des montagnes le surlendemain de l'attaque, qui avait été vive. Franchissant pendant la nuit la batterie placée sur l'isthme, ils avaient voulu pénétrer jusque dans la ville; mais les canonniers, avertis par le bruit, eurent le temps de retourner leurs pièces, et, pour regagner la campagne, les Arabes surpris furent obligés d'essuyer à bout portant un feu meurtrier.

des Seychelles, de Maurice et de Bourbon, les Portugais de Mozambique, se donnent rendez-vous. Ce sont des bazars en plein air, rafraîchis par les brises attiédies d'un hiver à peine moins chaud que nos printemps. Là se pressent les mulets, les chevaux, les ânes, les esclaves que fournit l'intérieur : les caravanes apportent la gomme, l'encens, la myrrhe, l'ivoire et l'or; mais les marchandises sont envoyées là, en grande partie, par de petits souverains, qui, comme leurs confrères de la côte occidentale, ne dédaignent pas de vendre leurs prisonniers et même leurs sujets. Les Somaulis, de race africaine, si défians qu'ils ferment, dit-on, leurs ports aux navires arabes, ont cependant formé des établissemens aux environs de Moka. Ce sont des individus de cette race qu'on voit dans des canots traverser la *Back-Bay* d'Aden, les cheveux teints d'un mélange de boue et de chaux, frisés en longues mèches, et quelquefois la tête entièrement couverte d'une calotte terreuse, qui semble un abri contre le soleil. Sans doute ces Somaulis, placés sur les bords du grand Océan, eurent, au temps où la Nubie et l'Abyssinie étaient florissantes, une part considérable dans les expéditions commerciales dont le golfe de Suez était le centre.

Quant aux *dows* qui se hasardent hors du détroit, il y en a de trois à quatre cents tonneaux, à un seul mât, à une seule voile; il faut un équipage de cinquante matelots pour hisser cette vergue colossale, que la force du vent fait ployer, et encore monte-t-elle lentement au mouvement cadencé des cent bras nerveux que règle le roulement du tambour. C'est en octobre, au commencement de la mousson de nord-est, que tous ces navires s'empressent de sortir pour voguer, vent arrière, sur la mer des Indes; la mousson contraire les ramènera, car ils sont condamnés par la constance des brises à ne faire par an qu'un seul voyage. Ceux qui partent de Mascate, du golfe Persique, de l'embouchure de l'Euphrate, plus favorisés par ces mêmes vents alisés, qui les prennent en travers, vont et viennent à volonté durant toute la belle saison. Ainsi, dès que les beaux jours d'automne font régner sur cet océan tranquille le souffle régulier qui ne cessera qu'aux orages de l'été, de Moka, de Djiddah, de Makalla (où les Anglais ont un dépôt de charbon à la barbe du petit sultan de l'endroit), s'élancent par flottilles ces gros *dows*, plongeant la proue dans l'écume des vagues, relevant bien au-dessus d'une mer scintillante et illuminée du plus éclatant soleil la poupe à balcon sur laquelle le *nakoda* ou capitaine s'assied à son aise pour fumer la longue pipe et boire le café. Le voyageur qui prend passage à bord

de ces barques s'y trouvera, dans les beaux temps surtout, et s'il ne tient pas au luxe d'une table anglaise, aussi bien et plus librement que dans les somptueux *steamers*, où le commissaire vous déclare, dès en entrant, que vous êtes *under the martial law*, soumis à la discipline militaire. Le patron ne lui fournit que le bois et l'eau, le reste des vivres est à sa charge; mais aussi a-t-il l'entière possession de toute cette grande cabine, dans laquelle aucun importun ne viendra le troubler. Peut-être, à l'extrémité du navire, sur la proue, il se rencontrera, comme pendant à cet Européen, un Turc voyageant dans des conditions tout-à-fait différentes, à savoir un mendiant qui, muni de certificats quelconques, couverts de paraphes, et constatant que le porteur a été ruiné par un de ces malheurs inattendus auxquels tout homme est sujet en Orient, s'en va, transporté gratis par le charitable capitaine, quêter dans les provinces de l'Inde. Jamais il n'a possédé les biens dont il déplore la perte; mais il tend la main sans scrupule à ses coreligionnaires, qui rougiraient de ne pas lui donner une aumône. Deux ans après, il retournera dans sa patrie avec une petite somme, prêt à fournir tous les détails que lui demandera un ami désireux de marcher sur ses traces.

Les principaux articles exportés de la mer Rouge sont le café, les perles, les dattes sèches, le séné, la gomme, et les produits de la rive africaine, le benjoin, l'encens, la myrrhe. L'Oman fournit du blé, des peaux, de la laine, des chameaux et des ânes que l'on porte surtout à Bourbon. Le Bahrain, ainsi que le pays à l'embouchure de l'Euphrate, envoie particulièrement à Bombay des chevaux, dont l'armée anglaise a toujours besoin. Ces animaux font sur le pont toute la traversée, qui, de Bassorah à Bombay, varie de vingt à trente-cinq jours; mais il est rare que le navire aille directement d'un point à l'autre sans relâcher, ne serait-ce que pour renouveler sa provision d'eau. Il est alloué un palefrenier par cinq chevaux, et le capitaine, responsable de sa cargaison, perd le fret de la bête qui meurt en route. Aussi évite-t-il avec soin les gros temps; le plus possible il rase les côtes, prêt à s'abriter au fond d'une baie, à se jeter dans le port de Mascate, à Hormuz, premier asile des Guèbres expatriés, à Karak, où l'on pêche les plus belles perles; et, soit à cause du danger de cette navigation, pourtant assez facile en temps ordinaire, soit défaut de confiance envers les marins musulmans, les compagnies d'assurance refusent d'inscrire ces bâtimens sur leurs registres.

Lorsque le sultan Tippou, voulant fonder une marine, établit des chantiers à Onore, ce fut des *dows* qu'il fit construire, et certes ces

navires, longs de quatre-vingts à cent pieds, larges de vingt-cinq à trente, recouverts d'un enduit de *tchounam* et d'huile destiné à préserver le bois de la piqûre des vers, étant armés d'une manière convenable, seraient au moins de la force d'une de nos goëlettes de guerre. Les Arabes sont des marins actifs, intelligens, robustes et sobres; ceux du Bahrain, ceux de Ras-al-Khyma (dont le scheik possédait une flotte montée par près de vingt mille hommes, et que les Anglais brûlèrent avec tous les chantiers et les arsenaux en 1806), ceux de Makalla, également adonnés à la piraterie, tous ces anciens forbans ramenés par la force à des habitudes plus pacifiques, savent conduire avec habileté non-seulement les navires propres à leur pays, mais encore les bâtimens de construction européenne sur lesquels ils sont embarqués. La marine de l'iman de Mascate en a donné la preuve quand sa flottille a manœuvré de conserve avec des frégates anglaises. De tous ces petits sultans et scheiks jadis d'humeur si guerroyante, à demi soumis à la Porte et complètement dominés par la puissance britannique, au point qu'ils n'osent mettre dehors une barque armée sans consulter le bon plaisir du gouverneur de Bombay, l'iman Seïd est le seul vraiment puissant; indépendant du grand-seigneur, forcément allié des Anglais, avec lesquels il fait un commerce considérable, et qui l'ont aidé à se défendre contre les Wahhabites, il a des corvettes fort belles, construites à Kotchin, à Maulmein, par des ouvriers hindous et birmans, mais sous la direction d'ingénieurs européens. La possession d'Hormuz, de Kichm, et d'une partie du Moghistan, sous la suzeraineté du shah de Perse, celle de l'île de Zanzibar et de quelques places sur la côte même d'Afrique, favorisent le développement de sa marine; ses navires, dépassant la ligne dans la direction du cap de Bonne-Espérance, s'aventurent jusqu'à Anjouan, aux îles Comores, dont les habitans ont depuis des siècles embrassé l'islamisme, dans les lointains parages de Mozambique, où des négriers portugais les ont parfois enlevés pour réduire les matelots en esclavage, vengeant ainsi sur d'autres musulmans et dans d'autres mers les anciennes injures de Maroc et d'Alger.

A côté du *dow*, qui représente le bâtiment arabe par excellence, il faut placer le *baggerow* ou *bagglow*, plus particulier au golfe de Cutch, monté le plus souvent par des matelots de l'Oman et du Bahrain, quelquefois aussi par des Hindous musulmans. Plus lourds que le *dow*, plus larges encore en proportion de leur longueur, coupés carrément à l'arrière sans saillie au-delà du gouvernail, ces bateaux pesans,

assez solidement faits pour résister à une attaque, sont armés de deux canons, car les parages qu'ils fréquentent n'ont pas toujours été sûrs, et ces bouches à feu sont tout ce que l'on peut trouver d'à demi moderne dans la construction du *baggerow*, qui, selon l'opinion générale, n'a pas varié depuis les temps d'Alexandre. En ceci, ces bâtimens ressembleraient aux jonques chinoises, qui n'ont pas subi la plus légère modification depuis plus de deux mille ans. On peut reconnaître là ces barques si grandes manœuvrées par des Phéniciens, des Grecs, des gens de l'Asie-Mineure, sur lesquelles Alexandre fit embarquer tant de chevaux. La première fois que je vis un de ces navires du Cutch, je me trouvais à bord d'un magnifique steamer; la lourde masse cinglait sur nous de toute la puissance de sa gigantesque voile, l'antenne frémissait en se courbant sur la vague; un groupe de matelots en turbans, appuyés sur le couronnement grossier de la poupe, considéraient avec une indifférence tout orientale notre machine battant la mesure avec son balancier, nos roues impétueuses mordant la lame. Pour moi, loin de rire de la vieille barque, je songeais qu'au temps où on lança pour la première fois sur la mer une pareille maison flottante, l'Angleterre n'avait de nom dans aucune langue civilisée. Comme tous les navires de ces contrées, sortis des ports de l'Inde, ceux-ci ont sur leurs membrures une épaisseur de planches en bois de teak. On sait que ce bois, pour ainsi dire inaltérable, résiste près d'un siècle à l'action des eaux; on le coupe sur la côte occidentale de la presqu'île, particulièrement dans les forêts qui couronnent les collines et les petites montagnes des états du radja de Travancore; mais on a si largement dépeuplé ces belles forêts, que le gouvernement britannique a dû songer, il y a quelques années, à ménager ces arbres précieux.

Bombay est le grand entrepôt de tout le commerce de l'Inde occidentale, de l'Arabie, du golfe Persique, et continuera de l'être jusqu'à ce qu'une ville européenne s'élève aux bouches de l'Indus, ce qui est difficile eu égard aux localités ou à celles de l'Euphrate (1). Aussi, la quantité de navires arabes, grands et petits, de caboteurs

(1) En 1839, à l'époque où l'Angleterre défendait avec tant de chaleur l'intégrité du territoire ottoman, un navire (il se nommait *Urania*) fut expédié de Londres avec deux bateaux à vapeur démontés, du charbon, des ouvriers. Le capitaine, porteur de dépêches qu'il ne devait décacheter qu'après avoir relâché à Rio-de-Janeiro, les ouvrit en quittant la côte du Brésil, et apprit qu'il avait ordre de porter ces deux steamers à Bassorah. Ainsi, sans en prévenir la Porte, les Anglais allaient

du Gouzerate et de Malabar, qui fréquentent sa rade, est incalculable (1). Entre les rochers de l'île de Colabah et Malabar-Point, c'est-à-dire dans un espace d'une lieue et demie, il n'est pas rare de compter, par les calmes du matin pendant les mois de décembre et de janvier, jusqu'à soixante et quatre-vingts voiles latines qui semblent se toucher. Ces grosses barques entrent et sortent sans hisser de pavillon, sans être signalées par le sémaphore; ce sont comme des wagons de roulage qu'on laisse passer sans y prendre garde; ce que l'on guette de tous les yeux, c'est le navire européen poussé par sa légère voilure, surtout le paquebot fumant, qui va jeter à travers l'Asie surprise vingt-cinq mille lettres parties, il y a six semaines au plus, d'une petite île perdue au nord de l'Europe, par derrière le continent. Et cependant, quel mouvement, quelle animation étrange donne à la rade et au port cette agglomération de navigateurs orientaux! Ici des matelots de l'Yémen, vêtus de la robe bleue des ismaélites, remplissent leurs outres, qu'ils plongent dans la citerne au moyen d'une longue corde de poils de chameau; on dirait plutôt un groupe de pasteurs réunis à la fontaine. Là, tout un équipage de matelots du golfe, descendus à terre après les travaux du jour, mêle ses turbans arrondis aux *pagris* rouges et aplatis des Banians, aux bonnets élevés des Guèbres; plus loin, les gens de Mascate, le corps nu jusqu'à la ceinture, la tête couverte de l'écharpe à frange qui retombe sur le cou, mâchant des dattes et montrant leurs dents blanches, coudoient dans la foule le Persan, dont la robe bariolée est retenue par un châle de Cachemire. Quant aux capitaines ou *nakodas*, ils ont pris à la main le bâton blanc, poli et recourbé, chaussé leurs babouches jaunes, jeté sur leurs épaules l'ample cafetan, pour aller vivre à terre dans la *ville noire*, autour des hangars où les chevaux à vendre sont rangés sur deux lignes, attachés à terre par quatre piquets. Sur des bancs, à l'ombre des palmiers, stationnent ces navigateurs marchands; moitié accroupis, moitié assis, les yeux plus fermés qu'ouverts, d'une main tenant la pipe à bout d'ambre, de l'autre jouant avec le chapelet apporté de la Mekke ou avec le sac de cuir plein de tabac choisi, ils passent silencieusement des

établir sur l'Euphrate un service de bateaux à vapeur, puis une administration des postes, assurément plus solide que l'administration gouvernementale de la province, puis des dépôts de charbon, et sans doute des troupes pour garder les magasins!

(1) On peut évaluer à plus de quatre-vingt mille ames la population flottante de Bombay.

marchés tacites, mais irrécusables, en comptant les mille, les centaines et les dizaines sur les jointures des doigts, par-dessous les plis du manteau. Quand les deux parties sont d'accord, un serrement de main, un coup d'œil équivaut à une signature, et l'affaire est conclue sans que le voisin en ait pu surprendre le chiffre. Il y a loin de là au murmure de ruche d'une bourse européenne; mais le *nakoda* croit de sa dignité de ne point harceler l'acheteur par des propositions souvent fallacieuses. Il le trompe autant qu'il peut, c'est la règle; défiez-vous de lui comme il se défie de vous, et son regard l'indique assez : demandez-lui quand il part, il n'en sait rien, et le soir il a mis à la voile; vous le croyez en pleine mer depuis une semaine, et il est encore dans la rade; vous le savez arrivé, vous êtes averti qu'il est porteur d'une lettre à votre adresse, alors courez après lui; il ne la perdra pas, il gardera le papier dans un pli de son turban jusqu'à ce que le hasard vous le fasse rencontrer dans un de ces groupes chers aux Orientaux, où chacun parle à son tour, où l'on boit le café de Moka avec délices en maudissant cette île de Bombay qu'une température capricieuse condamne à produire des dattiers qui ne portent pas de fruits.

Tous ces navigateurs visitent encore les ports de Cambaye, de cette contrée fameuse que Camoens dit être celle dont Porus était roi; « pays plus puissant par son or et par ses pierreries, ajoute-t-il, que par la valeur de ses habitans. »

..... poderoso
Mais d'ouro, e pedras, que de forte gente!

On les voit à Surate la riche, que le poète Wali comparait à un recueil de poésies choisies. « L'univers accourt, dit-il, pour voir la rivière Tapti qui baigne ses murs; Surate doit à cette rivière son état florissant, et la Tapti doit à Surate sa célébrité... C'est sur sa rive qu'on voit ce château symétrique qui est comme un chaton à la bague du monde. Il y a des adorateurs du feu si instruits, que Nemrod, le fondateur du culte, prendrait d'eux d'utiles leçons. » Mais ce que Wali ne célèbre pas, et avec raison, c'est l'hôpital, où les Parsis nourrissent tous les êtres vivans, excepté l'homme, depuis le singe jusqu'à la punaise, jusqu'à la plus inqualifiable vermine. On les rencontre à Kalicut, dont le Zamorin eut la gloire de repousser le grand Albuquerque, dans la sanglante bataille où périt le maréchal Fernando de Coutinho, ville déchue comme toutes celles de la côte,

ruinée par Tippou, qui voulait attirer le commerce dans ses ports, et rebâtie par les Anglais, à qui ces guerres malencontreuses ont si bien profité. On les retrouve partout où jadis ils se montraient, car entre les navigateurs de tout le littoral de l'Arabie et les peuples des côtes de la presqu'île indienne, il existe d'anciennes relations de famille. Si ces étrangers ne cherchèrent pas à s'établir sur divers points comme le firent bientôt les nations européennes, du moins ils formèrent des alliances, facilitées par l'invasion mogole et l'introduction de l'islamisme, qui en fut la suite; ils étaient regardés comme frères par les musulmans de l'Inde. De ces alliances sortirent les familles, nombreuses encore de nos jours, nommées *labbis* sur la côte de Coromandel, et sur celle de Malabar *mopilaïs*, c'est-à-dire gendres, parce que les Arabes épousèrent des filles indiennes. Les gens de cette race, reconnaissables à leur taille mince et nerveuse, à leur crâne élevé, à leurs longs bras, sont désormais classés parmi les castes de leur patrie nouvelle; partagés entre deux professions qui rappellent leur origine, ils sont matelots et cardeurs de laine, comme leurs ancêtres furent navigateurs et bergers. La reine de Kananore appartient à une famille de mopilaïs; commerçante elle-même, elle envoie ses propres navires dans les Détroits et aux Lakedives, dont elle se prétend souveraine; son petit port, défendu jadis par un fort hollandais, et assez bien abrité au fond d'une jolie baie, reçoit un bon nombre de *dows* arabes. Les radjas de Kotchin et de Travancore sont dans des conditions toutes différentes. Maître de belles provinces dans lesquelles l'islamisme n'a jamais fait invasion, mais qui compte en revanche un demi-million de chrétiens, le souverain de ce dernier pays, dont le poivre et les bois de construction forment la principale richesse, ouvre aux navigateurs musulmans, comme aux commerçans de l'Europe, la mauvaise rade battue par un ressac continuel et la gracieuse ville d'Allipey; là, les travaux confiés dans nos ports à des galériens sont exécutés par une demi-douzaine d'éléphans. Le petit prince de Kotchin, dépouillé de tout ce qui forme aujourd'hui le Travancore, conserve la ville d'où le territoire tire son nom, située sur une charmante rivière dans laquelle se mirent encore les ruines de la forteresse portugaise. Là, les Arabes et les marins du golfe Persique trouvent en abondance et chargent avec facilité les principaux produits qu'ils viennent chercher dans l'Inde : le riz, les toiles à voile, la résine, les cordages faits avec la bourre du coco (*coir*), les câbles flexibles qui s'allongent au lieu de se rompre quand le navire est battu par la tempête; l'huile

de coco, la noix elle-même, qui, vidée et préparée convenablement, sert à confectionner les narguilés communs; les bois de construction, les cotonnades fabriquées sur la côte, etc. Quant aux articles d'Europe, le fer, les tissus, et autres objets manufacturés, ils vont les prendre à Bombay.

Tous les navires, grands et petits, destinés à voyager dans ces parages, sont construits dans les ports de la côte occidentale de l'Inde, même la plupart des barques de tonnage moyen employées à la navigation de la mer Rouge; mais on conçoit que des bâtimens fabriqués avec le meilleur bois du monde, manœuvrés avec discrétion dans des mers souvent tranquilles, et réglés dans leur service à un seul voyage par an, doivent durer un siècle. Grace à l'ancienne habitude qu'on avait de prévoir les attaques probables des pirates, les *dows* et surtout les *baggerows* du golfe étaient et sont encore des modèles de solidité; puis les Arabes, moins pressés que nous en toutes choses, moins avides de faire fortune en peu d'années, chargent leurs navires comme leurs chameaux, assez pour qu'ils puissent marcher sans fléchir sous le poids (1). C'est à Kotchin, le long du quai où ils sont amarrées, qu'on peut examiner de près la massive construction de ces barques énormes; on prendrait cette ville pour un arsenal, à voir les chantiers où les juifs *blancs* de Syrie vendent les cordages et les bois entassés derrière les bazars, les corderies répandues au milieu des jardins jusqu'au village de Matachery, habité par des juifs *noirs*, venus on ne sait d'où : on oublie complètement les magasins hollandais établis jadis dans la cathédrale portugaise, où le grand Albuquerque, en sortant de la messe, avait tourné le dos à Jorge Barreto, gouverneur de la citadelle; rien ne reste de ces deux puissances rivales. Le drapeau anglais, flottant au mât de pavillon, dit clairement à l'étranger que le lion britannique, là comme ailleurs, est venu mettre sa griffe sur une proie trop longtemps disputée. Le canon qui tonne au lever et au coucher du soleil fait comprendre aussi que les maîtres sont assez forts pour accorder protection au commerce extérieur. Ainsi le petit port de Kotchin a, au plus haut degré, l'aspect d'une cité asiatique, dans laquelle l'élément européen est à peine sensible, et je souhaiterais à un peintre d'avoir à mettre sur la toile la vue de cette ville prise de la douane à

(1) On a quelquefois mâté en bricks ces lourdes barques, soit pour les transformer en corsaires, soit pour naviguer sur la côte; mais on n'en a fait que des navires bâtards et laids.

l'heure de la retraite. Pour premier plan, il aurait un gros chebek arabe, couleur de bois, bien assis sur une eau transparente, un peu plus loin les filets à bascule qui se lèvent et s'abaissent au milieu d'une nuée d'oiseaux aquatiques, à droite les cocotiers verdoyans penchés sur un sable argenté, et tout au fond, derrière une double ligne de récifs sur laquelle brise incessamment le flot de l'Océan luttant avec celui de la rivière, quelque grand navire à trois mâts aux vergues bien alignées dessinant son réseau de cordages sur le disque d'un soleil rayonnant à moitié caché dans la mer.

On peut considérer comme cabotage ces voyages qui consistent à courir droit sur une terre que l'on abordera un peu plus haut, un peu plus bas, à l'aide d'un vent régulier et de la boussole; d'ailleurs, les hautes montagnes des Gauths, faciles à voir de loin par un temps clair, les petits serpens rayés de jaune et de noir qui se tiennent à une distance connue de la côte de Malabar, et d'autres indices, servent à faire distinguer au pilote le voisinage de la presqu'île. Mais doubler la pointe de Ceylan et remonter au Bengale, c'est là la traversée de long cours, et les Arabes l'effectuent périodiquement chaque année avec de grands et beaux trois-mâts. Partis en octobre des ports de Moka, de Djiddah, dans lesquels il ne reste pas une seule barque à cette époque, de Mascate et de divers points de la même contrée, ces navigateurs arrivent aux bouches du Gange à la fin des vents du sud-ouest, souvent après avoir touché à quelque endroit de la côte opposée. Ce qu'ils fournissent au Bengale, c'est le café de l'Yémen, et surtout le sel, dont le gouvernement se réserve le monopole (1), aussi quelques dattes et des chevaux de prix; en échange de quoi ils prennent le sucre et les autres productions dont nous avons parlé plus haut. Pour la plupart, ils achètent le droit de porter le pavillon de la compagnie, et gagnent à cela d'être admis à des conditions plus favorables sur tous les marchés de l'Inde, ceux de Ceylan exceptés, cette île relevant de la couronne. Une grande partie des bâtimens employés aux voyages du Bengale sont d'anciens *ships* de la compagnie, d'un très fort tonnage. Quelques-uns, affectant la forme dite *grab*, se font remarquer par l'absence de la poulaine, que remplace une saillie avancée; il faut remonter aux tableaux de Claude Lorrain pour trouver des navires de ce type suranné. Une fois entré

(1) On sait que le gouvernement de l'Inde paie à nos petits établissemens français la somme annuelle de quatre laks de roupies (un million de francs) pour qu'ils s'abstiennent du commerce du sel et de la culture de l'opium.

dans le port, dont il ne sortira qu'à la mousson nouvelle, le soigneux capitaine fait dégréer son bâtiment; les mâts sont calés, les vergues amenées sur le pont, ses femmes conduites à terre dans une maison louée à cet effet, car le riche musulman ne s'absente pas si long-temps du logis sans emmener son sérail à sa suite. Aussi les fenêtres de la dunette sont garnies d'un étroit grillage, et deux serviteurs veillent, durant la traversée, dans le passage qui sépare la galerie des chambres du fond. Assurément, ce n'est pas pour leur plaisir que ces houris sont transportées aux bords du Gange; des palanquins recouverts d'une housse traînante les voiturent du bord au harem, où elles restent confinées tristement comme des marchandises à l'entrepôt. Pendant ce temps, sous la direction des officiers ou *ma'alim*, assis à l'ombre et fumant avec gravité le houkka indien, les matelots travaillent. Il y en a de toutes couleurs, de tout âge, de tous les coins de l'Afrique, appartenant pour la plupart au capitaine, dont ils sont les esclaves. Leur besogne de chaque jour est réglée; aussi, comme ils hurlent leur monotone refrain : *Salamalek a' yari*, salut à toi, palan, à mesure que sous l'effort de leurs bras nerveux les ballots sortent de la cale, en montrant la poulie qui les hisse! Certes, il n'y a pas au monde de gens plus criards que ces matelots de la mer Rouge. A Suez, ils ne peuvent donner un coup d'aviron sans laisser tomber d'une voix creuse, pareille aux sons de la cloche, d'inintelligibles syllabes, écho régulier du chant que lance le mousse avec son timbre argentin, et la passion des noirs pour la cadence est si grande, que, quand l'un d'eux quitte le groupe pour aller au bout du navire, il court en frappant ses mains, en marquant la mesure avec ses pieds. La tâche du jour est-elle finie, tout l'équipage se munit du bâton blanc qui est le signe du repos, et les habitans d'un même navire, descendant à terre, se promènent dans les rues populeuses de Calcutta par longues files, pour ne pas se perdre; ils s'en vont silencieux, car le travail ne les anime plus, à travers les bazars, visitant les mosquées, saluant un faquir ridé accroupi sur sa natte, jusqu'à l'heure où il faut revenir pour souper avec de l'eau et des dattes. Un marin anglais sortant de la taverne, un marin français courant du café à la case des bayadères, celui-ci avec son *jonc des îles*, celui-là avec son poing fermé, donnent plus d'embarras aux gardiens de la police que ces équipages musulmans souvent composés de soixante hommes. Mahomet a mieux réussi avec un verset du Koran que toutes les sociétés de tempérance, malgré leurs écrits

placardés au coin des rues (1). Remarquons aussi en passant que la vie maritime n'a point affaibli chez ces navigateurs l'habitude des pratiques religieuses; le jeûne du *ramadan* est scrupuleusement observé à bord par tout le monde, capitaine, officiers, matelots; sur le couronnement de poupe sont inscrites en lettres d'or des sentences pieuses tirées des livres saints; dans le nom même du navire se trahit le sentiment de la foi. Ainsi on lit ces mots tracés à l'arrière : *Fatah-Arrohaman*, *Fatah-Assalam*, victoire au miséricordieux, victoire à l'islam; *Allalevie*, louez Dieu. L'un des *nakodas* qui fréquentent habituellement la rivière de Calcutta, par cela seul qu'il porte le turban vert et descend des Alides, est tenu en grande vénération par tous les *sunnites* ou orthodoxes de la ville; ceux-ci l'entourent, se prosternent même à ses pieds, et il les relève avec tant de dignité, son profil sévère et doux à la fois rappelle si bien les chevaleresques caractères tracés par les romanciers, qu'on n'est pas insensible au prestige de cette noblesse de douze siècles. Beaucoup d'entre ces navigateurs, dédaignant de mesurer la hauteur du soleil avec le *bâton de Jacob*, encore en usage parmi leurs plus anciens confrères, sont assez versés dans les études nautiques pour employer les instrumens européens et déterminer les longitudes; on en cite un qui s'est enfermé pendant deux ans dans le *Bishop-College* à Calcutta, au milieu de jeunes enfans, dont il enviait les leçons et qu'il dépassa bientôt.

Le très grand nombre de bâtimens de haut bord appartenant aux ports d'Arabie qui viennent chaque année à jour fixe visiter les eaux du Gange, prouve d'assez anciennes relations commerciales entre cette contrée et le Bengale; mais, outre les marchandises de retour, les capitaines reçoivent à bord, au prix modique de cinquante roupies (cent vingt-cinq francs), les pieux musulmans que le désir de s'agenouiller devant le tombeau du prophète, et surtout la vanité de prendre le titre de haddji (pèlerin), poussent à la Mekke; quelques-uns même, dit-on, vont recruter des passagers jusque dans les dé-

(1) Un jour, je vis affiché dans les bazars de Madras l'avis suivant : *Stop the thief, stop the thief!!!* en très grosses lettres avec trois points d'admiration; arrêtez le voleur, arrêtez le voleur! Ce voleur, c'est le vin, ce sont les liqueurs fortes, c'est l'intempérance qui vole votre temps et votre argent.—Malheureusement les seules personnes qui s'arrêtassent à lire ces pancartes, c'étaient des soldats et des marins ivres, qui, sentant leurs poches vides sans trop se rappeler comment l'argent en était sorti, espéraient naïvement retrouver le voleur.

troits, et en cela ils font moins une spéculation lucrative qu'une œuvre de piété. On sait que les empereurs mogols et Aurang-Zeb surtout envoyèrent, dans d'autres temps, les pèlerins sur des navires armés, que les Mahrattes, sectateurs ardens de la religion brahmanique, attaquèrent et coulèrent quelquefois.

Maintenant, si, laissant les marins arabes voguer vers leurs ports, nous restons sur les côtes de l'Inde, il nous apparaîtra clairement que les Hindous leur sont fort inférieurs dans l'art de la navigation; la langue sanscrite est plus que pauvre en termes de marine, et cela se conçoit chez un peuple descendu des plateaux de l'Asie centrale. Le vocabulaire des *lascars* (matelots hindous) se compose de mots empruntés aux dialectes étrangers, à l'arabe, au persan, au portugais et à l'anglais. La théorie première, ils l'ont apprise, sur la côte occidentale surtout, des navigateurs orientaux des deux golfes; la pratique, des Européens, du moins en ce que cette pratique a de compliqué. Les habitans du Scinde, du Gouzerate, de Cambaye même, ont été de bonne heure marins et pirates. Les navires anciens, nommés *baggerows*, leur étant communs avec les Arabes, qui les montent aussi bien qu'eux, il est difficile de savoir lequel de ces peuples doit réclamer la priorité de l'invention. En descendant vers le sud, à Bombay surtout, on rencontre une espèce de bâtiment côtier, rapide à la marche, de cent à deux cents tonneaux, employé par les commerçans *natifs* de ce port à recueillir, depuis le golfe de Cutch jusqu'au cap Comorin, les produits du littoral : on le nomme *patamar*. Longs de soixante-quinze pieds sur une largeur de vingt, profonds de onze à douze pieds, ces jolis navires, montés par une douzaine de lascars, que commande le *tandel* ou patron, déploient au vent deux grandes voiles latines; et quand soufflent les brises *carabinées* de nord-est refoulées par les Gauths, le *patamar*, sorti de Bombay avec une cargaison de sel, ou revenant vers le port avec un chargement de cocos, de bourre de coco, de noix sèches dont on a exprimé le suc (*copera*), d'huile, de bois de sandal, de poutres, de poivre, s'incline tellement sur la vague floconneuse, que l'on applaudit à la hardiesse du matelot hindou. S'il n'a pas le courage qui fait entreprendre les longs voyages, au moins a-t-il l'intrépidité du pêcheur et du pilote. Durant la belle saison, en janvier, février et mars, ces caboteurs savent habilement profiter des brises du large et des brises de terre pour entrer dans les baies ou s'élever de la côte. La forme de leurs voiles favorise une navigation à laquelle ils sont particulièrement appropriés. Sur tout ce littoral montueux, il n'y a

pas de route; le transport des marchandises doit donc se faire exclusivement par mer, et il est considérable, car cette partie de la péninsule est beaucoup plus productive que l'autre. Dans des temps moins tranquilles, il y avait des *patamars* armés en course qui sortaient des anses à la rencontre des navires européens. *Gibbet Island*, l'île de la Potence, dans la rade de Bombay, atteste la propension des peuples du Deccan à écumer la mer sur leurs côtes; mais, depuis l'invention des bateaux à vapeur, la piraterie est devenue un métier aussi précaire que dangereux, et les Détroits eux-mêmes commencent à perdre leur ancienne réputation, ou plutôt à en acquérir une meilleure. D'ailleurs, les Hindous, un peu pillards par caractère, ont mille moyens de voler en détail (1). Le bateau de pêche, le canot chargé de fruits accostant au passage le navire de long cours, renferment presque toujours d'adroits industriels qui se font un devoir de serrer les objets oubliés sur le pont, tels que le plomb de sonde, les outils du charpentier, le couteau du *cook*. Ce vice tient en partie à la modicité du salaire, calculé moins sur le travail que sur le peu de besoins des hommes de peine.

Le *patamar*, par sa force et sa solidité, est capable de résister aux coups de vent de la mousson du sud-ouest; mais, à cette époque de pluies désordonnées et d'orages, on trouverait le long de la rivière de Baypour (ce port que Tippou avait nommé Sulthanapatnam, la ville du sultan), hallés sur la plage, d'autres caboteurs d'un rang secondaire, les *panyani-mantché*, bateaux de Panyani. Comme l'indique leur dénomination, ils appartiennent à cet ancien repaire de pirates dont on ne parle guère aujourd'hui, et ils sont montés par des mopilaïs soumis à l'autorité spirituelle du *tangoul*, ou grand-prêtre, résidant depuis des siècles dans cette même ville. Leur navigation se borne à porter d'un point à un autre, aux environs de leur baie, les produits variés que l'on tire du cocotier et de son fruit, l'eau-de-vie obtenue du palmier par la distillation, ainsi que les larges feuilles à éventail dont les pêcheurs et les pauvres paysans couvrent leurs huttes. Ces mêmes feuilles sont, pour les doctes brahmanes et les marchands, le papyrus sur lequel ils écrivent au poinçon, ceux-ci leurs ventes et achats, ceux-là leurs longs poèmes, leurs commen-

(1) On vient de découvrir à Bombay une association de voleurs qui rapportait, année commune, aux quatre-vingt-dix intéressés, la somme nette de 80,000 livres sterling, ainsi que le prouvent les registres saisis, le 21 juillet dernier, chez les chefs de la bande.

taires philosophiques, qui viennent recueillir la poussière de nos bibliothèques, dûment reliés entre deux planchettes. Sur cette côte tout entière, habitée par des peuples d'origine diverse, mais essentiellement industrieux, se sont développées mille petites branches de commerce, qui varient selon les localités; les moyens de transport changent aussi à chaque pas, parce qu'ici une barre toujours menaçante exige un bateau large et solide; là, des canaux intérieurs (*back-water*), étroits et assez profonds, permettent à des gondoles couvertes, à des barques allongées (*snake-boats*) de transporter les marchandises, à travers cent détours, d'un village à l'autre. Dans ce pays si vaste, compris sous une dénomination générale et soumis jadis à une seule croyance, il y a tant de peuples distincts qui ont conservé leurs langues particulières et leurs industries propres! Quant à Ceylan, c'est un pays à part, et on le devine aisément, rien qu'à voir les longues pirogues à balancier, si étranges et si pittoresques, qui viennent au large, à de grandes distances, vendre aux passans des chaînes en fausse bijouterie, des tabatières, des couteaux, ces petits objets inutiles avec lesquels les peuples à demi sauvages nous tentent et nous attrapent mieux qu'ils ne se laissent prendre désormais à nos piéges; et puis, on aime à remporter un souvenir de cette île, le plus précieux joyau de la couronne d'Angleterre, riche par l'ivoire que donnent les éléphans de ses montagnes, par les épices de ses plaines et de ses collines, par les perles de ses plages.

Si, à des époques très reculées, des navigateurs de l'Oman et de l'Yémen, poussés d'instinct à suivre les vents réguliers qui, par leur changement périodique, promettaient un retour facile, s'aventurèrent jusqu'à Ceylan, au moins est-il permis de conjecturer qu'ils ne dépassèrent guère cette île; car elle fut, sous les dénominations de *Sarandipe*, de *Lanka*, de *Ling-chan*, que lui appliquèrent les Arabes, les Hindous et les Chinois, une terre enchantée, le théâtre des guerres livrées aux mauvais esprits par une incarnation de Vichnou, et le séjour passager de Bouddha; rien d'étonnant que, dans notre siècle, l'extrême richesse de son sol l'ait fait regarder par quelques personnes comme le véritable paradis terrestre de l'ancien Testament. Toujours est-il qu'elle a son danger, ses récifs à la pointe, son *non ampliùs ibis*, que Dieu dit aux hommes comme à la vague jusqu'au jour où il lui plaît d'ouvrir de nouvelles routes; et que nous resterait-il à faire, si la Providence eût levé plus tôt ce voile d'ignorance qu'elle découvre peu à peu selon les besoins des temps, et que nous croyons déchirer par le seul effort du génie humain? La côte

de Coromandel ne paraît donc pas avoir eu, comme celle de Malabar, les exemples d'un peuple voisin à imiter; l'art nautique va en s'affaiblissant depuis le golfe Persique jusqu'au détroit de Manaar, et, quand on a fait le tour de l'île, on le trouve dans l'enfance. Le long de cette plage généralement sablonneuse, semée moins de cocotiers productifs que de maigres palmiers, privée de ports, on chercherait en vain le lieu où ait pu se développer une ville maritime; aussi la navigation n'y a-t-elle pas avancé. Les barques, appelées *dónis*, sont quelque chose d'aussi pauvre et d'aussi simple que les huttes de pêcheur, faites de quatre pieux et recouvertes de branchages. Elles restent à sec pendant les gros temps; et comment résisteraient-elles à une mer furieuse avec leur fond plat, qui les rend plus propres à s'échouer sur le sable qu'à s'élever sur la crête des vagues? Poussé par quatre voiles que supporte un seul mât, soutenu lui-même par quelques cordages inégaux, tantôt chargé jusqu'aux bords de riz et d'huile de coco, tantôt calant à peine quatre pieds, pour pouvoir glisser sans obstacle sur les bancs du détroit, le *dóni* s'en va des côtes de Ceylan à Karrikal, de Pondichéry à Madras, condamné à faire rapidement, vent arrière, une route qui lui demandera au retour des peines infinies. La construction vicieuse du *dóni*, qui le fait regarder comme le plus mauvais de tous les bateaux de l'Inde, le rend peu capable de marcher contre le vent; il y a des jours où la force des courans, si elle ne le rejette pas en arrière, ne lui permet pas de gagner plus de trois à quatre milles (1); mais le pilote sait mettre à profit les plus faibles brises de terre; le soir, il vient jeter l'ancre le plus près possible du rivage (et cette ancre, ce sont des morceaux de bois recourbés, rendus pesans par l'adjonction de quelques grosses pierres); alors, prenant en main une poignée de plumes et de sable qu'il jette dans la mer, il calculera, d'après la vitesse avec laquelle le corps flottant s'éloigne de celui qui tombe au fond, quelle est la rapidité du courant. Cette savante expérience une fois faite, selon qu'il s'élève de la rive échauffée par les rayons du soleil un souffle attiédi plus ou moins sensible, il remet à la voile et pousse au large pour changer la bordée avant l'aurore, se guidant, durant le jour, sur les pagodes qui sont ses phares les plus ordinaires, et dont il aime à se rapprocher. Madras est le port des *dónis*; ils viennent apporter à la population agglomérée dans cette grande ville

(1) Dans le golfe de Bengale, au renversement des moussons, le courant est de vingt lieues par vingt-quatre heures.

les produits des provinces voisines, ceux que les chariots du Tandjore leur déversent en suivant la route de terre. On les voit se ranger humblement vis-à-vis la promenade, un peu au-dessous du quai, abandonnant la place d'honneur aux navires européens mouillés en tête de la rade; mais, avant les pluies de juillet, tous ont disparu : ils sont allés se cacher dans les ruisseaux, sur les bords des petites rivières; tant que soufflent les brises impétueuses, la lourde barque, longue de soixante-dix pieds, repose paisiblement sous les arbres.

Le ressac, qui bat continuellement le littoral du pays de Coromandel, a dû être un grand obstacle aux progrès que les naturels pouvaient faire dans la navigation. Franchir cette barre avec des canots, avec des pirogues même, étant chose impossible, les pêcheurs et les mariniers de la côte se sont trouvés réduits à construire toujours sur le même modèle le *catimaron* et la *schellingue*. Le *catimaron* n'est qu'un simple radeau formé de trois ou quatre madriers joints ensemble, un peu relevé aux extrémités, sur lequel un ou deux hommes au plus, à genoux ou accroupis, pour pouvoir ramer avec plus d'aisance, agitent à droite et à gauche une courte pagaïe (1). Quand la mer déferle avec fureur sur les sables, le *macoua*, ou marinier, baissant la tête, se précipite à travers la vague, fend l'écume et la crête de ce rempart menaçant, rejoint son radeau à la nage, s'il est renversé, et se fraie hardiment une route vers le grand navire auquel on l'envoie porter un message à la distance de plusieurs milles. Durant les guerres, ces *catimarons* ont rendu plus d'un service important : un pêcheur digne de confiance liait à ses poutres la somme d'argent ou cachait dans un nœud de bambou la dépêche qu'il s'agissait de faire parvenir à un point surveillé par l'ennemi. Grace à la couleur de l'homme et à celle du radeau, rien ne trahissait dans les ténèbres la marche du mystérieux courrier, qui, s'il était serré de près, avait encore la ressource de plonger et de fuir dans les bois. Madras et Pondichéry n'ont guère d'autres bateaux de pêche; dans cette dernière ville, où l'on voit peu de caboteurs; le *catimaron* se pavoise aux grands jours. Ainsi, lorsqu'un gouverneur nouveau débarque dans la capitale des établissemens soumis à son autorité, une nuée de radeaux, parés des couleurs de la France, s'empresse de l'escorter jusqu'à terre. Pauvre France qui n'a dans l'Inde que de pareilles flottes! Quant aux *schellingues*, destinées à

(1) On voit aussi dans la mer Rouge quelques-uns de ces radeaux dont peut-être les Arabes ont apporté l'idée des côtes de l'Inde.

franchir sans cesse les trois brisans qui déferlent devant Madras, ce ne sont pas des bateaux de cabotage; mais elles ont cela de curieux dans leur construction, que, plus simples encore que la pirogue des Esquimaux, elles n'ont pas de membrures et ne consistent qu'en une épaisseur de planches cousues ensemble: par leur élasticité, elles résistent à la furie des vagues, sur lesquelles on les voit bondir, lancées par dix ou douze longues rames à palettes, pour retomber dans un abîme où elles paraissent s'engloutir. Une pareille navigation ne se fait pas sans danger, et il est permis de croire que, dans des parages plus favorables, les parias, si habiles à manier leurs *schellingues*, eussent fait d'excellens matelots.

Toutefois, si la nature des lieux a empêché les Hindous, à l'est de la presqu'île, de progresser dans l'art de la navigation autant que ceux de la partie occidentale, les habitans du golfe de Bengale, stimulés par l'accroissement prodigieux du commerce de plus en plus concentré dans la capitale de l'Inde anglaise, ont voulu y prendre part. Sans avoir, comme les Arabes, de grands et beaux navires qui eussent été hors de proportion avec les petits voyages qu'ils entreprennent et le peu de bénéfice qu'ils peuvent faire, ils se sont mis à parcourir le golfe dans toute son étendue, de Ceylan à Calcutta, de Madras à Maulmein, au Pégou, avec des sloops, des goëlettes, des bricks d'un tonnage assez considérable. Parmi ces bâtimens appelés *choulias* ou *parias*, quelques-uns ont été construits sur le Gange, à Islamâbad, dans les ports birmans; ou bien ce sont de vieilles coques, des navires anglais abandonnés par suite d'un naufrage, pour cause de vétusté. Mais l'Hindou veut naviguer à peu de frais; d'une main patiente il radoube, jusqu'à destruction entière, le brick dont il est devenu maître; vous le verrez remettre pièce sur pièce, rajuster l'une à côté de l'autre des planches usées; il se borne sagement à la plus simple voilure, et retranche comme inutiles les bonnettes, les cacatois, souvent même les perroquets, de peur d'être obligé d'augmenter son équipage; bien entendu que les pilotes anglais ne sont pas pour lui, et il se tire comme il peut des dangers du golfe, soit en se fiant à sa propre expérience, soit en suivant à la trace quelque vaisseau européen. Soumis à la discipline anglaise, les *lascars* sont d'intelligens et intrépides matelots, rapides à la manœuvre, obéissant au sifflet du contre-maître avec une agilité surprenante; les *choulias* appartiennent à la même race, mais, comme il leur manque cette impulsion, cette direction supérieure, ils sont timides et lents. Trop peu nombreux pour manier convenablement leurs

navires (1), trop faibles pour repousser la moindre attaque, pour résister à la moindre violence, ils fuient de bien loin l'approche d'une voile étrangère, dans la crainte qu'un équipage, se trouvant à court de vivres, ne vienne sans façon enlever la provision d'eau qu'ils conservent dans de grandes jarres de terre liées par le cou au pied des mâts, le riz et les poissons secs dont ils font leur nourriture exclusive. Comprendre ce que marque la boussole est une science fort rare parmi ces naïfs navigateurs; le matelot n'est à bord que pour le service des voiles, il laisse le soin de gouverner à deux timoniers (*soukannis*, du mot arabe *soukan*, gouvernail), qui se relèvent alternativement et font, aux approches des terres, l'office de pilotes. On reproche à ces *choulias*, aux musulmans surtout, de voler parfois des enfans sur la côte pour en faire des mousses; il est certain que des perquisitions dirigées par la police des ports ont amené la découverte de bien des jeunes *boys* dont le capitaine ne pouvait légitimer la provenance.

Tranquebar, Sadras, Masulipatam, Pipley, Balassore, tous les lieux jadis florissans lors de la rivalité des nations européennes, sont aujourd'hui fréquentés par les navires choulias; là où le commerce déchu n'appelle plus les trafiquans chrétiens, les Hindous arrivent pour glaner ce qui reste. On les voit aussi à Pondichéry, à Madras, où ils se placent en avant des *dônis* et surtout le long du Gange, à Calcutta, qui est leur station principale. La mauvaise saison les disperse, comme les bateaux de la côte, dans leurs ports respectifs; ceux qui rentrent au Bengale tâchent de faire la contrebande de sel en se glissant dans le fleuve, du côté de l'Orissa, par des passes négligées à cause des dangers qu'elles présentent; mais la surveillance active des goëlettes à trois mâts, fines voilières, montées par des douaniers armés convenablement, déjouent leurs tentatives, à moins que ces bâtimens légers ne périssent durant la croisière, ce qui n'est pas sans exemple. Quand les rafales violentes du sud-ouest annoncent le renversement de la mousson, la navigation des *choulias* cesse donc dans tout le golfe, précisément à l'époque où celle des Européens devient plus active; chaque équipage vient, pour ainsi dire, déposer son navire sous les cocotiers de son village, à l'abri des inondations; tandis que la récolte se développe sous l'influence d'une pluie bienfaisante, la corneille fait son nid sur les hunes, le milan s'établit

(1) On estime qu'il faut trois *lascars* de Bombay et cinq de Calcutta pour équivaloir à un bon matelot européen.

sur les vergues dégarnies, et le matelot *choulia* répare ses voiles, caché dans sa hutte. Plus heureux que celui d'Europe, le marin de l'Inde écoute sans inquiétude gronder l'orage, souffler la tempête, qu'il a prévus et qu'il a jugé prudent de ne pas affronter; il revient chaque année à sa cabane manger ses fruits et cultiver son champ, et, comme la crainte d'être pris pour le service militaire, de passer sur un vaisseau de l'état qu'il n'a pas choisi, ne le préoccupe pas dans son repos, il ne se croit pas obligé de dévorer en un jour le salaire d'une année; le temps des pluies lui appartient tout entier.

Ainsi, comme les Arabes, les Hindous ont leurs grands navires, mais pauvrement équipés, mal gréés, souvent si usés, qu'ils font eau de toutes parts; nous parlons ici de ceux qui sont construits ou au moins montés et conduits entièrement par des navigateurs de la côte, et non des beaux bâtimens (*country-ships*) appartenant à des Guèbres, à des Arméniens, à des musulmans, à de riches Banians, et qui fréquentent tous les ports de l'Asie sous la direction de capitaines portugais ou anglais. L'Arabie indépendante fait son commerce elle-même; l'Inde, soumise à un joug étranger, abandonne à une nation toute puissante ses plus importantes transactions; il ne lui reste guère à faire que le cabotage, c'est-à-dire à retirer de petits profits de l'alimentation des villes modernes de son littoral. De nos jours aussi, comme au temps de l'empire romain, au lieu de porter bien loin ses produits, elle les vend à qui vient les prendre.

Pour résumer ce que nous venons de dire, plaçons-nous par la pensée à l'extrémité de la presqu'île indienne, et examinons ses deux rives. La côte occidentale fait face à l'Arabie civilisée des temps primitifs, baignée par deux golfes qui conduisaient aux plus anciennes et aux plus puissantes villes du vieux monde. La côte orientale n'a devant elle, à de grandes distances, que des îles clair-semées et une langue de terre habitée par des peuples qui ne participaient en rien au développement des nations environnantes. De bonne heure, les Arabes parurent dans les ports du Deccan et du Malayalam, à une époque où aucun navire étranger ne visitait sans doute la triste plage de Coromandel. D'où serait-il venu? Les Chinois, qui parlent de pèlerins bouddhistes envoyés à Ceylan, les font toujours voyager par terre. Les Mogols musulmans se trouvèrent liés, par la parité de croyance, avec les pays situés au-delà de la mer d'Oman, et avant l'arrivé des Européens il n'y avait pas de ville importante à l'embouchure du Gange; donc les relations entre les Arabes et le Bengale étaient alors fort rares, et, quand elles devinrent plus fréquentes, les

navigateurs expérimentés allèrent droit au fond du golfe sans visiter les ports intermédiaires, les points compris entre Ceylan et le lieu de leur destination. Donc aussi, puisque les habitans du Malabar sont supérieurs à ceux de Coromandel dans l'art nautique, peu en harmonie avec le caractère d'un peuple assez indifférent à ce qui se passait chez ses voisins, ils ont reçu des Arabes leurs premières leçons. Ceux-ci d'ailleurs, avant de s'aventurer sur le grand Océan, s'essayèrent longuement dans leurs golfes. N'avaient-ils pas pour guides les Phéniciens, les premiers matelots dont il soit fait mention dans l'histoire? Les Hindous de la presqu'île, arrivant dans des régions avant eux incultes, peuplées çà et là de hordes sauvages dispersées au sein des forêts, trouvèrent où s'établir et n'éprouvèrent pas le besoin de pousser au-delà. Les Arabes, au contraire, assis au bord de leurs trois mers, habitués à voguer d'un port à l'autre, furent pris de l'inquiet désir de diriger et d'étendre d'un autre côté, au moyen de leurs barques, le commerce qu'ils faisaient avec leurs chameaux à des distances déjà si considérables. Ils n'allèrent point à la découverte; mais de proche en proche, gagnant des rivages lointains, ils atteignirent le point désiré, différant en cela des navigateurs européens, qui, appuyés par la science, plus précise que l'instinct, s'élancèrent droit où les appelaient un continent nouveau, une île inexplorée.

TH. PAVIE.

LA SARDAIGNE

EN 1842.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

IV.

Il y a presque toujours, pour les nations comme pour les individus, un fait prédominant, une circonstance décisive qui influe sur leur existence entière. Pour la Sardaigne, cet arrêt de la destinée, écrit à chaque page de ses annales, est bien triste, et il m'en coûte de le consigner ici. Condamnée par sa position, par son exiguité, par un climat perfide qui paralyse ses ressources, à vivre sous la dépendance d'une puissance supérieure à laquelle il lui est impossible de s'incorporer complétement, elle semble destinée à être toujours sacrifiée. Cette loi fatale, je le répète, peut être vérifiée à chaque âge de son existence historique.

Lorsqu'on cherche à pénétrer les nuages qui nous dérobent la

(1) Voyez la livraison du 1er novembre.

haute antiquité, on croit reconnaître que la Sardaigne a commencé par être un champ de bataille où se heurtèrent les races les plus remuantes des temps primitifs. Les traditions conservées par les historiens grecs et latins, les monumens trouvés dans l'île et reconnus par la science moderne, constatent le passage des Pélasges, des Hellènes, des Grecs asiatiques, des Phéniciens, des Libyens, des Étrusques, des Ibères. Toutes ces bandes d'aventuriers sont balayées par un peuple doué d'une énergie supérieure. L'an 528 avant l'ère chrétienne, les Carthaginois s'emparent de la Sardaigne, dans le seul but d'en faire un point de relâche. Leur politique égoïste n'imagine rien de mieux, pour conserver cette conquête, que de la rendre inhabitable. Ils font détruire les arbres fruitiers, défendent sous peine de mort de planter à l'avenir, et sacrifient même, assure-t-on, les étrangers qui abordent dans cette nouvelle Tauride. Les anciens habitans n'échappent à cette fureur jalouse qu'en se retranchant dans les montagnes de l'intérieur. Après une possession d'un peu moins de trois siècles, les Carthaginois sont à leur tour délogés par les Romains. Ceux-ci, traitant avec une générosité éblouissante les populations du littoral, refoulant avec une énergie impitoyable les peuplades indomptées du centre, opposant sans cesse les alliés aux rebelles, commencent cet antagonisme d'intérêts qui a été la plaie toujours saignante de la Sardaigne. Le prestige de la civilisation triomphe enfin des instincts sauvages. Sous l'empire, l'île pacifiée atteint un haut degré de prospérité : sept villes riches et populeuses obtiennent les prérogatives attachées au titre de cités romaines. Associée ainsi aux grandeurs du peuple-roi, la Sardaigne doit plus tard partager la honte et les douleurs de la chute. Sans cesse envahie et disputée pendant la longue agonie des empires d'Orient et d'Occident, par les Vandales, par les Goths, par les Byzantins, par les mahométans, elle n'est plus, du v[e] au xi[e] siècle, qu'un théâtre de dévastation et de désespoir.

En 1004, le pape Jean XVIII, abusé sans doute par des actes apocryphes, prétendit que la Sardaigne était comprise dans la donation faite au saint-siége par Charlemagne, et, faisant aux chevaliers chrétiens un appel qui semble le prélude des croisades, il promit la possession de l'île à quiconque la délivrerait du joug africain. Les Pisans et les Génois répondirent à cet appel, entraînés par leur instinct mercantile, il est permis de le croire, plutôt que par un sentiment chrétien et chevaleresque. Il fut convenu entre eux que les premiers garderaient le territoire, les autres le butin. Cet arrange-

ment fatal devait prolonger l'anarchie et les malheurs de l'île longtemps après l'expulsion des mahométans. Ce ne fut pas sans combats que les Pisans mirent leurs associés hors de cause. Restés maîtres du terrain, ils divisèrent leur conquête en quatre grands fiefs ou *judicatures*, sous les noms de judicats de Cagliari, de Logudoro, d'Arborée et de la Gallura. L'Ogliastra forma en outre une cinquième principauté, sous un régime particulier. Les vainqueurs se réservèrent le droit de suzeraineté sur les fiefs, et la domination immédiate sur quelques autres lieux, notamment sur la ville de Cagliari. Le but de cette combinaison était de créer dans l'île des intérêts rivaux, afin de la retenir plus facilement sous le joug. On crut même enchaîner les grands feudataires en mettant obstacle à l'hérédité des fiefs. De ce luxe de précautions il ne résulta qu'une féodalité bâtarde et mal assise qui, au lieu de protéger le pays, lui communiqua sa propre agitation. En prenant parti, selon leurs intérêts, dans les éternelles querelles de Gênes et de Pise, les *juges* parvinrent à se soustraire à une suzeraineté incertaine. Ils se constituèrent héréditairement, prirent le titre de rois, et s'épuisèrent à guerroyer entre eux, comme pour faire preuve de leur souveraineté absolue.

Ces misères féodales duraient depuis plus de trois siècles, quand, en 1323, les Aragonais, appelés par Hugues Serra, juge d'Arborée, vinrent débarquer dans le golfe de Palmas, sous la conduite de don Alphonse, fils du roi Jacques. Le pape, irrité contre la république de Pise, qui tenait ses droits du saint-siége, les avait transférés à la couronne d'Aragon. Malgré l'énergie de leur défense, les Pisans furent vaincus. Peut-être quittèrent-ils sans regret une possession qui leur était devenue onéreuse.

Les rois d'Aragon ne firent pas aisément accepter aux turbulens feudataires la suzeraineté dont ils héritaient. Les juges d'Arborée surtout, leurs anciens alliés, se montrèrent fort ardens à leur susciter des embarras; mais les conquérans, moins préoccupés de féconder le sol que d'en rester les maîtres, appliquèrent à leur tour cette maxime dont on a fait honneur à Tibère, et qui est aussi vieille, hélas! que la politique elle-même. Ils divisèrent pour régner. Ce système féodal, que leurs prédécesseurs avaient établi sur une large base, ils le morcelèrent pour l'affaiblir. L'île fut distribuée par eux en deux provinces, dites le *Cap supérieur* et le *Cap inférieur*, dans le but d'effacer la trace des anciens judicats. Les juges d'Arborée devinrent marquis d'Oristano; les seigneurs pisans et génois reçurent de la couronne d'Aragon de nouvelles investitures; enfin la création d'un

grand nombre d'autres fiefs contrebalança l'influence des anciens feudataires. Il ne suffit pas aux Aragonais d'opposer le cap septentrional au cap méridional, les petits seigneurs aux grands vassaux; ils créèrent une bourgeoisie pour en faire le contrepoids de la noblesse. En 1354, diverses révoltes ayant appelé dans l'île don Pèdre le Cérémonieux, ce prince convoqua à Cagliari la première assemblée nationale, où les députés des villes furent admis sous la dénomination d'*ordre royal*. Ainsi, comme les rois de France, comme les empereurs d'Allemagne, les rois d'Aragon s'appuyaient sur les habitans des villes attachées à la royauté, et leur sacrifiaient les habitans des campagnes féodales. Prodigues d'exemptions et de priviléges, ils achetaient l'alliance des bourgeois enrichis à force de concessions qui grevaient lourdement l'avenir. Cette déplorable politique eut un tel succès, dit M. de la Marmora, que « sous la domination espagnole un écrivain appartenant à un cap regardait comme une obligation de ne parler, dans son ouvrage, des citoyens de l'autre cap qu'en termes de mépris. » Cette rivalité n'est pas même complètement éteinte de nos jours. Les Sardes des deux caps éprouvent encore les uns pour les autres cette vague antipathie qui sépare les Anglais et les Irlandais.

Entre tous ces juges qui pesèrent sur la Sardaigne pendant le moyen-âge, il faut distinguer une femme pleine d'énergie, Éléonore d'Arborée, qui fit aux Aragonais une guerre active, et légua à ses sujets une charte adoptée dans toute l'île, en 1421, par l'ordre du roi don Alphonse. Ce fut sous le règne de ce dernier prince que Pierre de Tiniers, de la maison de Narbonne, fit aux rois d'Aragon l'entière cession du judicat d'Arborée. La domination aragonaise fut alors généralement reconnue dans l'île; mais déjà tout vestige de prospérité avait disparu sous le piétinement des hommes d'armes.

Au commencement du XVI[e] siècle, l'alliance de l'Aragon et de la Castille ayant constitué la monarchie espagnole, la Sardaigne se trouva incorporée à cette dernière puissance. Elle fut livrée alors à l'insouciante administration d'un vice-roi, et partagea cette langueur commune à tous les états du vaste empire dont elle faisait partie. Les troubles intérieurs s'étaient apaisés, la guerre étrangère n'approchait plus de ses bords, mais le sol appauvri restait en friche; des institutions, des idées nouvelles, changeaient la face du monde sans qu'elle en soupçonnât rien. L'Espagne se dressait entre elle et le soleil. En 1708, la guerre de la succession fit passer la Sardaigne sous la domination de la maison d'Autriche; quelques années plus

tard, les Bourbons d'Espagne la ressaisirent par un audacieux coup de main de leur ministre Alberoni. Ils durent bientôt la restituer, pour se conformer aux injonctions de la conférence de Londres, qui la destinait au duc de Savoie en échange de la Sicile, acquise par ce prince à la paix d'Utrecht.

En 1720, Victor-Amédée reçut la Sardaigne des mains de l'Espagne, telle qu'elle avait été transmise à cette puissance par les rois d'Aragon. C'était une province du XIV[e] siècle qu'on ajoutait à ses états : les institutions, les coutumes, les croyances, y dataient encore de la retraite des Pisans. En se soumettant aux prescriptions du traité de Londres, le duc de Savoie n'accepta qu'avec répugnance la compensation qui lui était offerte en échange de la Sicile : il faisait peu de cas d'un excellent poste maritime, et eût préféré s'agrandir du côté du Milanais. Résigné néanmoins à prendre possession de la Sardaigne, il trouva bon d'y installer un vice-roi, comme avait fait la cour de Madrid, et confirma négligemment les lois et l'administration qu'il trouva établies. De leur côté, les insulaires passèrent sans émotion sous un nouveau sceptre, et s'aperçurent à peine d'un évènement qui semblait n'avoir amené qu'un changement de vice-roi.

Il y avait bien cependant quelque portée et quelque avenir dans cet évènement. La Sardaigne, sous la domination de l'Espagne, n'était qu'une province; elle devenait un royaume par le traité de Londres. Son rôle politique grandissait à cet échange, car la Savoie en devait faire plus de compte que la vaste monarchie espagnole. D'ailleurs, le titre de rois de Sardaigne, que les descendans de Bérold de Saxe et de Wittikind-le-Grand recevaient avec la possession de cette île, prouvait qu'elle cessait d'être regardée comme une de ces annexes vagues dont la diplomatie dispose à son gré pour régler sa balance, et qu'en attachant à sa possession la dignité royale, on voulait qu'elle devînt en quelque sorte un domaine inaliénable. C'était un majorat que l'Europe constituait en faveur de la maison de Savoie.

A l'indolent Victor-Amédée succéda, en 1730, Charles-Emmanuel. Celui-ci eut le rare bonheur d'avoir pour premier ministre un homme vraiment supérieur, le comte Bogino, et le bonheur non moins rare d'accorder à un tel conseiller une confiance absolue. Éclairé sur l'importance de l'acquisition faite par sa famille, le nouveau roi s'en occupa avec une prédilection marquée. Les nombreux priviléges accordés par les rois d'Aragon avaient créé de grandes inégalités dans la répartition des charges, et cet état de choses réclamait assurément

une réforme; mais il avait reçu la sanction du temps, il était accepté sans murmure, et tant de choses étaient à faire en Sardaigne, que l'activité bienfaisante du souverain pouvait trouver à s'exercer d'une manière efficace sans entrer prématurément dans la voie orageuse des réformes politiques. Ce qui importait avant tout, c'était d'encourager l'agriculture, de rétablir l'ordre dans l'île, et de l'attacher à la maison de Savoie. Un ensemble de mesures parfaitement concertées préparèrent ce triple résultat. Une administration active et vigoureuse délivra le royaume des troupes de bandits qui l'infestaient; la poste aux lettres fut établie; des archives fondées pour servir de dépôt à tous les actes et contrats des particuliers donnèrent aux transactions une régularité et une sanction qui leur manquaient. Sous le nom de *monts de secours*, on institua une banque agricole dont j'exposerai plus bas l'ingénieux mécanisme. Chaque année de ce règne réparateur fut signalée par une institution utile ou un bienfait. En 1744, une jeune noblesse, avide de se signaler, accueillit avec enthousiasme la levée d'un régiment sarde. De toutes les inspirations du souverain, ce fut la plus efficace, parce qu'elle intéressait la vanité nationale. Il est à remarquer que Charles-Emmanuel, désireux de conquérir à sa dynastie l'affection des Sardes, s'efforça toujours de ménager ce sentiment ombrageux qui leur faisait voir d'un œil inquiet l'introduction des étrangers dans l'île. Il eut soin de réserver aux insulaires une juste part dans la distribution des emplois, et ne négligea rien pour calmer une animosité qui devait être plus tard la cause et l'origine des troubles les plus graves.

Quand ce prince mourut, en 1775, la population de l'île s'élevait à quatre cent vingt-six mille ames; quatre ans après, elle était tombée à trois cent quatre-vingt-douze mille. C'est qu'en effet sa mort et la retraite de son ministre, le comte Bogino, suspendirent bientôt le cours des améliorations. Ce qui froissa le plus les Sardes dans l'administration qui succéda au gouvernement sage et bienveillant de Charles-Emmanuel, ce fut l'invasion des Piémontais dans l'île, où ils vinrent occuper la plupart des fonctions lucratives. Une gestion imprudente autant qu'inhabile remplaça la sage économie du dernier roi. La prodigalité du gouvernement fut telle que, dans l'impuissance d'arrêter l'accroissement du déficit au moyen des sommes produites par la vente des biens des jésuites, par la création d'un papier-monnaie, et autres ressources également précaires, Victor-Amédée III entama, dit-on, des négociations avec l'impératrice de

Russie pour la cession de la Sardaigne; mais ce plan fut déjoué par la vigilance des cabinets français et espagnol.

Tel était l'état des choses quand la révolution française éclata. En 1792, la république déclara la guerre au roi de Sardaigne. Nos généraux venaient d'achever la conquête du comté de Nice et de la Savoie, et Victor-Amédée soutenait avec peine une guerre malheureuse pour sauver le Piémont, lorsqu'il fut instruit que la Sardaigne était menacée. Impuissant à la secourir, il dut laisser aux Sardes le soin de leur propre défense. Les forts n'étaient point armés, et il n'y avait dans l'île que trois bataillons de troupes régulières et une compagnie d'artillerie, distribuée dans les places fortes. Abandonnée à elle-même, la Sardaigne crut son honneur engagé à repousser l'ennemi : l'élan national remplaça avantageusement la direction plus méthodique que l'autorité aurait pu apporter aux préparatifs de défense. Les états-généraux, assemblés spontanément, votèrent la levée de quatre mille volontaires d'infanterie et de six mille cavaliers. Des prières et des processions publiques exaltèrent la population, à laquelle on persuada qu'elle allait combattre pour sa religion et sa nationalité.

Le 21 décembre 1792, la flotte française, commandée par l'amiral Truguet, parut à l'entrée de la baie de Cagliari. Repoussée du golfe par un violent coup de vent, elle se réfugia dans la baie de Palmas. Ce point était le rendez-vous de l'armée navale et de l'armée de terre. L'armée navale y étant arrivée la première, l'amiral fit occuper les îles de Saint-Pierre et de Saint-Antioche, et nos marins, accueillis avec joie par la petite population de Saint-Pierre, toute distincte du peuple sarde et entièrement étrangère à ses préjugés aussi bien qu'à son genre d'enthousiasme, plantèrent dans ces îles l'arbre de la liberté. De là ils lancèrent dans l'île principale des adresses et des proclamations de ce style que les clubs avaient mis à la mode; mais, en présence d'une population étrangère à toutes les idées qui agitaient alors l'Europe, la propagande révolutionnaire resta sans effet, et, pour appliquer à la circonstance une phrase de Danton, on peut dire qu'en Sardaigne les boulets incendiaires de la raison vinrent s'amortir sur les casemates de l'ignorance.

Le 23 janvier, l'escadre qui s'était ainsi annoncée mouilla en vue de Cagliari, mais hors de la portée du canon des forts. L'amiral détacha aussitôt vers la darse un canot parlementaire chargé d'offrir au peuple paix, liberté et fraternité (ce sont les termes de son rap-

port). Ses intentions furent si mal comprises ou si peu appréciées, que les volontaires placés sur le môle accueillirent cette embarcation par une décharge de mousqueterie qui tua plusieurs hommes. Après une pareille réception, il fallait renoncer à l'espoir de convertir les Sardes : il ne restait plus qu'à les châtier. La flotte républicaine s'embossa devant Cagliari, et entama un bombardement qui dura vingt-quatre heures. Les batteries de la ville répondirent vigoureusement. L'amiral, voyant le peu de dommage causé par le feu mal dirigé de son artillerie, résolut d'attendre l'arrivée du convoi chargé de quatre mille cinq cents volontaires nationaux qui étaient partis de Ville-Franche au commencement de janvier. Un mois après, ce convoi rejoignit l'escadre. Un débarquement fut résolu. L'angle sud-est des fortifications, étant le côté faible de la place, indiquait naturellement le point d'attaque. De concert avec le commandant des troupes de terre, l'amiral Truguet pouvait disposer d'environ six mille hommes. Il jugea qu'il était facile de s'emparer, avec une pareille force, du mont Saint-Élie et des collines de Bonaria : des canons et des mortiers établis sur ces hauteurs auraient bientôt éteint le feu des bastions et celui des batteries de la marine. On aurait eu en outre l'avantage de commander de cette position les villages voisins, desquels on eût exigé toutes les provisions nécessaires à l'armée. C'était à peu près ainsi qu'avaient procédé les Espagnols en 1717, quand ils se logèrent près de l'église de San-Lucifero, assise au pied de la colline de Bonaria. Pour enlever le mont Saint-Élie, on devait débarquer sur la plage de la baie de Quartù quatre mille quatre cents hommes, tirés des régimens de ligne et des corps de volontaires, et, tandis que cette troupe aurait marché à l'est, un autre détachement devait faire une descente vers l'ouest, sous la protection d'un vaisseau chargé de détruire un petit fort incapable d'une longue résistance. Un autre vaisseau devait foudroyer une caserne établie au nord, et balayer le chemin de communication de la ville avec les hauteurs.

Le temps paraissant favorable, l'amiral prit position dans la baie de Quartù, à l'est du cap Saint-Élie. Trois frégates furent placées extrêmement près de la côte, pour la dégager et soutenir le débarquement. En effet, la cavalerie sarde qui s'y rassembla fut aussitôt mise en déroute par l'artillerie républicaine. Le contre-amiral Latouche-Tréville venait de rallier l'amiral Truguet avec le vaisseau *l'Entreprenant*. Une circonstance heureuse réunissait ainsi, au moment d'agir, les deux officiers-généraux les plus distingués que pos-

sédât la marine française à cette époque. Le 14 février, les troupes débarquèrent sans éprouver de résistance sur la plage de Quartù, et s'y retranchèrent en attendant qu'on eût complété les préparatifs du siége. Seize pièces d'artillerie étaient rangées devant le camp : les frégates, embossées à portée de mitraille, menaçaient la côte. La position paraissait donc formidable; mais la saison dans laquelle on se trouvait exigeait qu'on précipitât l'entreprise. Il eût été imprudent de laisser une partie de l'escadre exposée aux chances d'un coup de vent dans la baie ouverte où elle s'était aventurée.

Dès les premières lueurs du jour choisi pour l'attaque générale, le feu commença de toutes parts. L'armée débarquée se mit en marche à huit heures du matin, au bruit d'une imposante canonnade. Elle suivit la plage escortée des chaloupes de l'escadre, qui se tenaient prêtes à la soutenir, et s'arrêta au pied du mont Saint-Élie. Les abords de ce morne sont très difficiles : c'est une table calcaire aux flancs abruptes dont le sommet n'est accessible que par une pente rapide et ravinée. On pensait dans l'escadre que l'assaut serait donné à cette position avant la fin du jour; malheureusement il fut différé par les officiers de terre, sans que l'amiral pût obtenir l'explication de ce retard. A la nuit, une vive fusillade s'engagea. Après quelques heures de la plus vive anxiété, l'escadre apprit que les assaillans étaient en déroute, et que, poursuivis jusqu'au rivage, ils demandaient à grands cris à se rembarquer. Le ciel était devenu menaçant, le vent du sud-est commençait à gronder. Cependant l'amiral, ne pouvant abandonner l'armée confiée à sa protection, se voyait forcé d'attendre sur une rade sans abri, où le fond est d'une mauvaise tenue, un vent qui dans cette saison est toujours d'une violence effrayante. Déjà la mer était trop forte pour qu'il fût possible d'opérer le rembarquement des troupes : tout ce que pouvait faire l'amiral, c'était de diriger sur le camp des vivres et des munitions; mais nos soldats démoralisés voulaient fuir et non plus combattre, ils menaçaient de tirer sur les chaloupes qui leur apportaient de nouveaux moyens de défense, et ne demandaient qu'à se rembarquer. On sait quelle était l'indiscipline de ces premières troupes républicaines. Rassemblés à la hâte, sans cesse émus par les bruits de trahison qui circulaient dans leurs rangs, ces bataillons pleins d'ardeur étaient souvent paralysés par une vague défiance, et ils se débandaient tout à coup sous l'impression des plus étranges terreurs.

Les vents et la mer ne cessant d'augmenter, l'escadre se trouva elle-même dans le plus grand péril. Les frégates mouillées très près

de la côte avaient été obligées de couper leur mâture; presque toutes les chaloupes étaient perdues : les équipages de deux navires de transport, jetés à la côte, avaient été fusillés par les paysans sans que les troupes fissent aucun effort pour les secourir. Un dernier coup de vent venait de décider aussi la perte du *Léopard*, vaisseau de quatre-vingts canons, qui, pendant l'action, s'était échoué dans la baie de Cagliari en voulant serrer l'ennemi de trop près. Lorsque enfin le temps permit aux vaisseaux mouillés dans la rade de Cagliari d'appareiller pour venir aider l'escadre compromise dans la baie de Quartù, il devint possible d'opérer le rembarquement. L'amiral n'eut pas même la consolation de conserver à la France les îles de Saint-Pierre et de Saint-Antioche, où il avait arboré le pavillon tricolore : la faible garnison qu'il y laissa ne put s'y maintenir que pendant trois mois. Les républicains n'avaient pas été plus heureux au nord de la Sardaigne que devant Cagliari. Dans une attaque à laquelle prit part le jeune Napoléon Bonaparte, nos troupes avaient été contraintes de se retirer en abandonnant une partie de leur artillerie.

Ainsi se termina cette malheureuse expédition. Les dispositions prises par l'amiral Truguet étaient, on ne peut le nier, habiles et vigoureuses. Une terreur panique, facile à comprendre dans une attaque de nuit exécutée avec des troupes dont une partie marchait au feu pour la première fois, frustra seule nos généraux d'un succès qu'ils avaient mérité. Une chose inexplicable, c'est le peu d'effet de la première canonnade dirigée contre la ville; mais on était loin, en 1793, d'avoir atteint dans le tir du canon cette précision qui a permis récemment à trois frégates de réduire en quelques heures les batteries formidables de Saint-Jean d'Ulloa. Avec une artillerie aussi sûre et d'un effet aussi terrible, il est probable qu'un débarquement n'eût pas même été nécessaire devant Cagliari. Cette ville, bâtie en amphithéâtre, mal défendue par des bastions peu redoutables, n'eût pas été en mesure de résister à la canonnade qu'elle essuya pendant vingt-quatre heures avec tant d'impunité.

Les Sardes, livrés à eux-mêmes, s'étaient bravement défendus : la maison de Savoie leur devait la conservation de la Sardaigne. La retraite des Français porta jusqu'à l'ivresse l'orgueil national; mais la lutte laissa après elle une sorte d'excitation fiévreuse qui ne pouvait se calmer instantanément. Les sentimens qu'on avait exaltés pour les opposer à l'invasion se manifestèrent avec énergie au sein des états-généraux que le roi avait solennellement consultés, comme pour témoigner sa gratitude à une population héroïque. Envoyés vers

Victor-Amédée pour émettre un avis sur les réformes désirables, les députés des états réclamèrent particulièrement la nomination des nationaux aux emplois publics, l'établissement d'un conseil auprès du vice-roi et d'une commission sarde résidant à Turin. Ces prétentions étaient modérées, et, vu les circonstances, n'avaient rien que de loyal et de légitime; mais le cabinet de Turin, qui avait cédé à un généreux entraînement dans l'ivresse d'un succès inespéré, s'était déjà ravisé quand les représentans débarquèrent à Livourne. Par un aveuglement inconcevable, on traita sans égards, sans ménagemens, une population encore enivrée de sa victoire. Des démonstrations de force inutiles, un défi maladroit jeté à l'opinion publique, déterminèrent l'explosion, et un jour le peuple provoqué réalisa de lui-même plus qu'il n'avait réclamé. Il expulsa le vice-roi et les employés piémontais, dont la tutelle blessait la susceptibilité nationale : quelques évêques seulement furent exceptés de la proscription.

Au fond, cette rébellion n'avait pas un caractère alarmant pour la maison régnante. Les états-généraux s'étaient empressés de se justifier auprès de la cour, et un nouveau vice-roi avait été reçu avec un remarquable enthousiasme. Quelques atteintes portées aux prérogatives des états ranimèrent le feu mal éteint, et cette fois l'insurrection fut sanglante. Le commandant de la force armée et l'intendant-général périrent victimes de l'exaspération populaire. Effrayés de ces excès qu'ils étaient impuissans à réprimer, les états-généraux ne songèrent plus qu'à faire cesser une anarchie dont les conséquences étaient incalculables. Ils envoyèrent à Rome l'archevêque de Cagliari, pour invoquer la médiation du saint-père auprès de leur souverain. Le peuple lui-même, qui avait atteint son but par l'expulsion des étrangers, se sentait aussi honteux de ses emportemens qu'embarrassé de son triomphe. Il n'y avait aucun levain révolutionnaire en Sardaigne : la liberté irréligieuse de la république française n'inspirait qu'horreur et mépris à des ames entièrement dominées par le clergé. La foule n'imaginait pas même qu'elle pût améliorer sa condition matérielle. Une circonstance fortuite faillit la mettre sur la voie.

La Sardaigne, comme je l'ai déjà dit, est divisée en deux caps depuis la domination aragonaise; le Cap supérieur, dont le chef-lieu est Sassari, et le Cap inférieur, qui a pour ville principale Cagliari, la capitale de l'île. L'antagonisme que la politique des conquérans aragonais parvint à établir ainsi entre la Sardaigne méridionale et la Sardaigne septentrionale a créé entre les habitans des deux caps

une sorte d'antipathie qui tend heureusement à s'affaiblir chaque jour, mais qui était encore flagrante il y a un demi-siècle. D'ailleurs la physionomie de ces deux parties de l'île offre quelque chose de tranché qui les distingue, comme si deux races et deux climats s'étaient partagé la Sardaigne. Dans le cap de Sassari, la végétation semble plus active : la campagne, plus riante, est moins brûlée par le soleil; les habitans, moins bruns que ceux du cap de Cagliari, sont généralement plus grands, plus vifs, plus intelligens, mais en même temps plus vindicatifs et plus turbulens que ces derniers. C'est au nord-est, dans la Gallura, que se sont toujours rencontrés les plus audacieux bandits. En comparant le *Campidano* jaune et desséché de Cagliari avec les campagnes verdoyantes de Sassari, et ces pâtres de Tempio, au teint vif et clair, avec les paysans cuivrés et trapus du Cap inférieur, on ne peut s'empêcher de reconnaître que dans cette île, libyenne jusqu'à mi-corps, le cap septentrional appartient davantage à l'Europe, le cap méridional à l'Afrique.

Sassari, dont la population est d'environ vingt-deux mille ames, située à un peu plus de neuf milles de Porto-Torrès, dont elle accueillit les habitans quand les incursions des Sarrasins et des Lombards les obligèrent à abandonner le rivage de la mer et à se retirer dans l'intérieur; Sassari, ancienne république, héritière du siége archiépiscopal et de la primatie de San-Gavino, est depuis le xve siècle la rivale jalouse de la métropole. Or, pendant que l'insurrection triomphait dans le sud de la Sardaigne, un bruit avidement recueilli courut à Sassari. On y racontait que la capitale insurgée venait d'inviter le gouvernement français à envoyer une escadre pour s'emparer de l'île, dont on était prêt à lui faciliter la conquête. A cette nouvelle, Sassari déclare la ville et le Cap supérieur dégagés de la dépendance du vice-roi, et proclame ouvertement l'intention d'ériger une cour souveraine munie d'une juridiction absolue sur les districts septentrionaux. Les feudataires du Cap supérieur se mettent à la tête de ce mouvement; mais, dans leur impatience de rassembler les moyens de soutenir une lutte probable, ils augmentent brusquement les taxes et exaspèrent, à force de vexations, le peuple sur lequel ils devraient s'appuyer. Le cap de Sassari renferme plusieurs villages opulens, habités par des pâtres enrichis du produit de leurs troupeaux; ces villages étaient, pour la plupart, des fiefs étrangers aux privilèges des communes, quoique fort importans par leurs revenus et leur population. Poussés à bout par les exigences de la noblesse, excités d'ailleurs par la nouvelle de l'insurrection victo-

rieuse de Cagliari, les villageois se soulèvent et prennent les armes. Cette fois l'insurrection a un but : c'est la cause des campagnes contre les villes, des paysans contre les seigneurs, qu'elle se prépare à soutenir. Sassari est pris; quarante villages se liguent par un acte public, dans lequel ils déclarent qu'ils sont résolus à ne plus reconnaître aucun feudataire, mais qu'ils consentent à traiter du rachat des droits féodaux à des conditions équitables.

Une grande partie de la bourgeoisie et même de la petite noblesse, sollicitée par les intrigues de deux agens français qui se trouvaient à Gênes en ce moment, cédait déjà à l'entraînement des idées révolutionnaires. L'agitation, en se propageant, allait prendre un caractère de libéralisme inquiétant pour la maison de Savoie, quand l'annonce d'un armistice conclu entre l'armée de la république et celle du roi de Sardaigne parvint dans l'île. La mission de l'archevêque de Cagliari à Rome avait aussi été couronnée d'un plein succès. Le cabinet de Turin, éclairé sur ses imprudences, accédait aux demandes des états. Après ces évènemens, il restait peu de prétextes à la rébellion. La foule ameutée se dispersa; les chefs du mouvement se réfugièrent en France ou en Italie, et cette tentative prématurée n'eut pas d'autre suite.

Sur ces entrefaites, Victor-Amédée III mourut. A peine installé, son successeur, Charles-Emmanuel IV, se vit réduit à déserter ses états du continent, envahis par la république française. La Sardaigne lui était laissée comme par grace, sur la promesse d'y maintenir une stricte neutralité. De Livourne, où les députés sardes vinrent lui renouveler l'assurance de leur entier dévouement, il s'embarqua à bord d'une frégate anglaise, et arriva à Cagliari le 3 mars 1799. Il y fut accueilli avec un enthousiasme impossible à décrire. Le roi de Sardaigne oublia bientôt les promesses de neutralité que la nécessité lui avait arrachées; sa partialité en faveur de l'Angleterre était d'ailleurs plus que justifiée par le rôle que jouait cette puissance dans la Méditerranée. Ses flottes étaient toujours prêtes à recueillir, à protéger les débris de toutes ces majestés frappées par la foudre républicaine. Il est vrai qu'en retour de ce protectorat, l'Angleterre trouva dans les ports de la Sardaigne et de la Sicile des points d'appui et de ravitaillement pour ses croisières, qui, de Syracuse, de Palerme, d'Azincourt et de Cagliari, ne cessèrent d'observer à la fois toute l'étendue de la Méditerranée.

Charles-Emmanuel conservait la légitime ambition de reconquérir ses états de terre-ferme; il se laissa attirer sur le continent par des

espérances que la victoire de Marengo ne tarda pas à renverser. Accablé par ce revers, frappé plus douloureusement encore par la mort de sa femme, sœur de Louis XVIII, il se décida à abdiquer en faveur de son frère, le duc d'Aoste, qui se fit reconnaître sous le nom de Victor-Emmanuel. Soit dédain, soit insouciance, ce nouveau monarque partagea entre ses deux frères l'administration de la Sardaigne. Pour lui, il ne voulut rentrer dans l'île qu'en 1806, après que l'Italie tout entière eut été conquise par nos armes. Pendant son absence, des rigueurs peut-être nécessaires avaient forcé un grand nombre de Sardes à s'expatrier. Réfugiés pour la plupart en Corse ou dans les départemens du midi de la France, ils pressaient le gouvernement impérial d'opérer un débarquement dans le nord de la Sardaigne pour enlever Sassari et Alghero, et marcher de là sur Cagliari, en ralliant sur la route tous les mécontens, dont ils promettaient le concours. La religion, les coutumes, devaient être respectées; le système féodal devait seul être aboli, après que l'île, occupée par une garnison française, aurait été divisée en quatre départemens. L'arrivée du roi en Sardaigne fit évanouir tous ces plans d'invasion, car le peuple sarde, incorrigible dans ses espérances et son enthousiasme, trouva, pour accueillir ce prince, de nouveaux transports de joie et d'allégresse. Bientôt cependant il put s'apercevoir que le roi n'était pas venu seul, que les Piémontais recommençaient à accaparer les fonctions publiques, et qu'enfin c'était un fardeau bien lourd pour les finances d'une île pauvre et sans commerce qu'une cour peu économe malgré sa détresse. Le roi, qui avait le goût des armes, prétendait entretenir une armée régulière. Dès son arrivée, il ordonna la formation de six régimens de cavalerie et de quinze régimens provinciaux d'infanterie. Les dépenses faites à cette occasion nécessitèrent une augmentation d'impôts. En accordant au prince le mérite des bonnes intentions, on reconnut qu'il manquait d'énergie et de vigilance; on le rendit responsable des embarras financiers qui neutralisaient tous les plans de réforme.

En 1814, les vicissitudes de la guerre permirent enfin à Victor-Emmanuel de rentrer dans le Piémont. La plupart des Piémontais, en se retirant à sa suite, laissèrent un grand nombre d'emplois à la disposition des officiers nationaux. Le duc de Genevois, frère du roi, appelé à la vice-royauté de la Sardaigne, apporta un zèle affectueux dans l'exercice de la puissance souveraine. Lorsqu'en 1821 l'abdication de Victor-Emmanuel l'eut conduit lui-même au trône, sous le nom de Charles-Félix, le peuple sarde éprouva plus directement encore les effets de sa sollicitude. La plus importante des amé-

liorations dont on lui fut redevable est l'établissement de la grande route centrale qui mit en communication journalière les deux caps, jusqu'alors étrangers l'un à l'autre, et maintenus par cela même dans un état de rivalité haineuse.

A la mort de Charles-Félix, en 1831, la couronne passa à la branche de Savoie-Carignan dans la personne du roi Charles-Albert, qui occupe encore le trône en ce moment. Le règne de ce prince a été signalé par la réforme la plus importante qui eût été tentée depuis l'avénement de la maison de Savoie, l'abolition de la féodalité. Cette réforme, ou, pour mieux dire, cette révolution fondamentale, a facilité beaucoup d'améliorations de détail. Le droit d'asile, accordé autrefois aux églises, a été révoqué; les bandits n'ont plus de refuges que dans les montagnes du centre; l'usage des armes à feu a été prohibé, bien que les montagnards et tous ceux qui ont quelque ennemi à craindre n'en aient pas moins gardé leurs redoutables carabines. De toutes les institutions vieillies, la représentation nationale confiée aux trois ordres, la dîme ecclésiastique et les corporations sont les seules qui subsistent. Le roi Charles-Albert connaît toute l'importance de la Sardaigne; ses visites dans l'île ont été fréquentes, sa sympathie pour cette partie de ses états est hors de doute. Eh bien! même sous un prince éclairé et bienveillant, la Sardaigne n'échappe pas à cette loi fatale qui la condamne à être sacrifiée. C'est que la position des princes de la maison de Savoie exige une grande circonspection. Les états réunis sous leur couronne ont des intérêts rivaux, opposés, prompts à s'alarmer, et d'une âpreté inquiète qui ne transige point. Gênes et le Piémont ont une importance prédominante, tandis que la Sardaigne n'a pas même place dans les conseils de la couronne. Le Piémont, c'est l'armée; Gênes, c'est le commerce : l'un donne la force, l'autre la richesse. Le Piémont a deux millions six cent mille habitans; la Sardaigne, avec ses cinq cent quinze mille ames, est moins peuplée que la pauvre Savoie. Les revenus des divers états sardes dépassent soixante millions; celui de la province maritime n'atteint pas trois millions et demi. Ces chiffres en disent assez. Il est évident que les princes qui se parent du titre de rois de Sardaigne sont, avant tout et forcément, les rois du Piémont. La Sardaigne n'est qu'une colonie, qu'une province d'outre-mer qui ne doit en rien gêner la métropole, et les inspirations de la bienveillance royale en faveur de cette possession secondaire ne sauraient être écoutées que lorsqu'elles n'alarment aucun des états continentaux.

En sera-t-il toujours ainsi? La régénération, la prospérité de la

Sardaigne sont-elles inconciliables avec les intérêts jaloux des autres provinces? Avant d'essayer de répondre à cette question, il faut mesurer l'importance des dernières réformes; il faut constater l'état politique du pays, et, pour ainsi dire, interroger le présent sur les secrets de l'avenir.

V.

J'ai déjà exposé comment plus de trois siècles se sont écoulés sans amener aucun changement considérable dans le régime social de la Sardaigne. A part quelques mouvemens sans portée, les institutions et les coutumes introduites par la domination aragonaise avaient été aussi religieusement respectées par l'ignorance des habitans que par l'indifférence des souverains. La féodalité existait encore dans l'île, telle qu'elle y avait été réglée par la dernière conquête, avec la juridiction baronniale, civile et criminelle, les corvées pour le labourage gratuit et le transport des grains, avec un grand nombre de prestations en nature ou en numéraire qui avaient survécu à l'aliénation des terres. Cette féodalité (il ne faut pas exagérer la valeur de ce mot) ne consacrait point le servage proprement dit du paysan; mais par un fermage mal réglé, onéreux, humiliant dans ses conditions, elle le plaçait dans une dépendance absolue du feudataire, et exerçait par cela même la plus funeste influence sur les progrès de l'agriculture. Le paysan sarde n'était point attaché à la glèbe : il naissait libre et pouvait à son gré changer de résidence; mais, par son séjour sur des terres féodales, il se trouvait soumis, dès l'âge de dix-huit ans, à divers droits seigneuriaux, qui variaient suivant les localités et la teneur des investitures. Récemment encore, il y avait dans l'île trois cent soixante-seize fiefs, avec les titres de principautés, duchés, marquisats, comtés et baronnies. Cent quatre-vingt-huit appartenaient au roi de Sardaigne et aux seigneurs sardes; un égal nombre était en possession de cinq ou six seigneurs espagnols. Le marquis de Quirra en possédait soixante-seize, le marquis de Villasor trente-trois, et le duc de Mandas cinquante-cinq.

Les possesseurs de ces fiefs exerçaient sur leurs vassaux une juridiction de fait. Un droit assez modique, payé en blé ou en orge, servait à l'entretien de la prison baronniale et du geôlier. Les seigneurs espagnols habitant tous la Péninsule, à l'exception du duc de Sotto-Mayor, se faisaient représenter dans l'île par deux agens dont l'un, nommé *podataire*, était chargé de l'administration du fief;

l'autre, le *regidor*, de celle de la justice. La terreur causée par le climat éloignait également de leurs domaines la plupart des seigneurs sardes. Ceux d'entre eux qui ne résidaient pas dans les états du continent cherchaient, pendant la plus grande partie de l'année, un refuge contre la terrible intempérie dans les villes épargnées par le fléau; ils y vivaient renfermés quand les travaux du labourage, des moissons ou des vendanges eussent réclamé leur présence sur leurs terres.

Une très faible partie du sol était la propriété de ceux qui le cultivaient. Par le maintien du système féodal, les feudataires avaient conservé, sur la plupart des terrains dont la jouissance appartenait aux particuliers et aux communes, un droit de redevance qui leur en assurait la propriété directe : d'autres terres étaient allouées à des particuliers par les communes sous des conditions à peu près semblables; enfin les domaines dont les seigneurs n'avaient point aliéné l'usufruit étaient, comme en Espagne, administrés par des agens subalternes, sur lesquels les barons se reposaient du soin de mettre en culture de vastes terrains qu'ils ne connaissaient bien souvent que par les revenus qu'ils en retiraient. Quelques-uns de ces grands propriétaires daignaient, il est vrai, visiter leurs domaines pendant les mois d'avril ou de mai; mais ces courtes apparitions étaient bien insuffisantes pour vaincre l'inertie des paysans, opposés par instinct aux améliorations; car un des traits caractéristiques du paysan sarde est d'avoir en horreur tout ce qui tend à troubler ses habitudes routinières. Une satisfaction intime, un naïf orgueil, qui sont en lui, repoussent l'idée de tout perfectionnement.

Un changement dans l'état de la propriété était d'autant plus désirable, que le fardeau commençait à peser aux privilégiés aussi bien qu'aux paysans. Les hauts-barons, qui apparaissaient à peine une fois l'an sur leurs terres, étaient naturellement fort indifférens à l'exercice de leurs droits féodaux. L'administration de la justice leur semblait onéreuse, et, quand ils le pouvaient, ils préféraient l'impunité d'un délit qui les touchait peu aux charges de la répression. Aussi la justice baronniale laissait-elle beaucoup à désirer. Quant aux prestations de tout genre attachées au droit de suzeraineté, elles ne composaient aux feudataires qu'un revenu modique et incertain. Il y avait donc avantage pour tous à compenser les redevances féodales par une indemnité une fois payée.

Pour comprendre qu'une telle réforme ait pu être si long-temps différée, il faut se rappeler la fermentation qui travailla l'Europe

pendant quinze ans, à la suite de notre grande crise révolutionnaire. Les souverains légitimes, menacés par un radicalisme impatient, vaguement inquiets de l'avenir, ne trouvant aucun point d'appui dans l'opinion publique, se cramponnaient instinctivement aux ruines du passé. La révolution de 1830, et ce fut sa plus grande gloire, vint enfin justifier la liberté du reproche d'anarchie, et la plupart des gouvernemens absolus comprirent, par notre exemple, qu'il vaut mieux diriger le progrès que s'épuiser en efforts pour arrêter son cours irrésistible.

En 1836, rassuré sur l'état politique de l'Europe, et voyant la tranquillité rétablie dans le Piémont comme dans le reste de l'Italie, le roi Charles-Albert jugea l'heure propice pour entreprendre la réforme du système féodal. Un premier décret ordonna la réunion à la juridiction royale de toute juridiction féodale; un second abolit les corvées et le transport des grains. D'autres décrets, se succédant rapidement, prescrivirent aux seigneurs de déclarer leur revenu annuel par chaque commune, créèrent une commission pour le rachat des divers droits féodaux, et instituèrent enfin un conseil d'appel, siégeant à Turin, pour décider en dernier ressort sur l'estimation des prestations féodales, dont les décrets royaux ordonnaient l'abolition moyennant un juste dédommagement.

La compensation établie en faveur des seigneurs sardes fut une indemnité immédiate soit en biens-fonds, soit en numéraire, ou une inscription de rentes sur l'état. A cet effet, un décret établit une nouvelle rente de 250,000 livres sardes, et une allocation annuelle fut consacrée à l'amortissement de cette dette. La plupart des feudataires se trouvent ainsi en possession d'un revenu liquide et assuré, à la place d'un revenu incertain. Les communes, au contraire, passèrent brusquement des mains de leurs seigneurs aux mains du fisc : au lieu de payer l'impôt en nature, il fallut le payer en numéraire, dans un pays privé de débouchés et de capitaux. L'indulgence introduite, à la longue, dans la perception d'un droit qui cherchait à se faire excuser, fit place aux exigences inflexibles de la cote foncière, et le mécontentement public, en accusant d'exagération l'estimation des redevances féodales, taxa de partialité en faveur des seigneurs le conseil d'appel siégeant à Turin. La réforme qui devait consacrer l'émancipation du paysan sarde et l'affranchissement de la terre qu'il cultivait, fut donc pour beaucoup de communes un embarras avant de devenir un bienfait.

Il y eut aussi des fiefs, tels que celui du marquis d'Arcaïs, qui fu-

rent rachetés et répartis entre les particuliers et les communes. Le roi avait l'espoir, en rendant l'état acquéreur d'une partie des terres que l'insouciance des seigneurs laissait en friche, de mettre bientôt en valeur un sol fertile qui n'attendait que la culture pour produire. Afin de hâter ce résultat, il fit appel à l'industrie un peu aventureuse des compagnies, auxquelles on offrit d'immenses terrains à défricher avec les chances des plus grands bénéfices. Toutefois, le cabinet de Turin, mis en méfiance par les évènemens de Naples, ne voulut traiter avec ces compagnies que par l'intermédiaire des sujets sardes, afin d'éviter des difficultés semblables à celles qu'éleva, en 1840, le gouvernement anglais dans l'affaire des soufres de la Sicile. Effrayées par cette clause, les compagnies ne se présentèrent que timidement et en petit nombre : celles qui entreprirent enfin des défrichemens ou des dessèchemens de marais trouvèrent dans un climat mortel aux étrangers un obstacle qu'elles n'avaient pas prévu. Les capitaux s'éloignèrent, le découragement éclata, et je doute qu'on puisse citer beaucoup d'entreprises de ce genre qui aient eu un heureux succès, si ce n'est peut-être la tentative faite récemment par une société française pour l'exploitation des forêts de chênes de Scano et de San-Leonardo. Quelques milliers d'arbres abattus dans ces forêts et transportés à Toulon ont été reconnus éminemment propres aux constructions navales.

En résumé, les réformes entreprises par le roi de Sardaigne ont été exécutées avec un grand esprit de suite et une vigueur qui fait honneur au caractère de ce prince, mais elles n'ont point encore porté les fruits qu'il a droit d'en attendre; elles ont même répandu un certain esprit de mécontentement dans le pays, mécontentement injuste et déraisonnable. Les innovations ont été décriées comme illusoires par les uns, comme périlleuses et inopportunes par les autres. Ceux qui attaquaient hier l'ancien ordre de choses le regrettent aujourd'hui, en lui attribuant des mérites inaperçus jusqu'à présent. Ce sont là des difficultés qu'il faut prévoir, quand on s'avance dans la voie épineuse des réformes. C'est la forêt sombre où pénétra Renaud. Dès qu'on lève la hache sur ces arbres séculaires qui épuisent le sol, mille fantômes surgissent pour les défendre. Heureux celui dont le cœur ne faiblit point en ce moment d'épreuve!

En résignant ses droits féodaux, la noblesse n'a rien perdu de ses prérogatives sociales. Une démarcation nettement tranchée la sépare encore du reste de la population. La caste nobiliaire se subdivise en trois catégories bien distinctes : les seigneurs ou feuda-

taires héritiers des barons qui reçurent autrefois avec l'investiture féodale ce droit de juridiction qui vient d'être abrogé; les personnes titrées sans fiefs ni juridiction, c'est-à-dire les chevaliers ou nobles auxquels est accordé le titre de *don*, classe nombreuse après laquelle vient la petite noblesse, les chevaliers d'épée, qui ne peuvent prendre le titre de *don*, et ne doivent placer la qualification de chevalier qu'après leur nom propre. Ces différentes classes de nobles comprennent environ seize cents familles, ou à peu près six mille ames. Plusieurs priviléges leur sont communs. Un des plus précieux est celui qui les affranchit de toute autre juridiction que celle du vice-roi et de l'*Audience royale*. Si un noble est cité en justice, la loi lui accorde, pour répondre à cette citation, un délai de vingt-six jours; dans les causes criminelles, il ne peut être traduit que devant ses pairs. Sept juges appartenant à la noblesse composent le tribunal devant lequel il est appelé à comparaître, et, s'il est condamné à la peine capitale, il a encore le privilége, à moins qu'il ne soit convaincu du crime de haute trahison, d'avoir la tête tranchée, au lieu d'être pendu comme le serait un vilain. Les nobles ont aussi le droit d'être toujours armés; seuls ils sont admis aux fêtes du vice-roi, seuls ils peuvent ôter leur masque dans les bals publics du carnaval, car il n'est permis à un roturier de se découvrir le visage dans ces réunions qu'à la condition de porter au bras un petit ruban appelé *maschera di ballo*, qui le fasse reconnaître. Ce stigmate ne rappelle-t-il pas le morceau de drap noir que tout raya payant le karatch doit, en Turquie, porter à sa coiffure? J'ai hâte d'ajouter que la haute noblesse, en général, est trop éclairée aujourd'hui, trop véritablement distinguée, pour prêter de l'importance à ces impertinentes distinctions.

Au surplus, le privilége doit être moins blessant en Sardaigne que partout ailleurs, car, loin d'être l'attribut caractéristique d'une minorité, il se retrouve partout. Il est des priviléges individuels; il en est d'attachés à une classe toute entière; il en est qui appartiennent à certaines fonctions, à certaines corporations, à certaines villes, à certains cantons. Chacune des dix villes de la Sardaigne a ses immunités particulières. La ville de Cagliari, entre autres, a le droit de se fournir gratuitement de bois de charpente ou de bois à brûler dans les domaines de la couronne. Le sel nécessaire à chaque famille doit aussi être apporté, aux frais de l'état, à la porte de chaque maison. Un autre privilége autorisait le conseil municipal de cette ville à prélever sur les récoltes des grands fiefs situés dans un rayon

de quarante milles une quantité de grains déterminée pour la consommation du peuple; il est probable que ce droit a été converti ou abrogé depuis l'abolition des fiefs.

Quand le système féodal n'avait encore souffert aucune atteinte, le vice-roi qui gouvernait l'île exerçait pleinement la délégation du pouvoir royal. Les revenus même qui composaient ses émolumens avaient un parfum de féodalité et de pachalick. Ce n'était point pour cinquante ou soixante mille livres qu'un général représentait alors la royauté en Sardaigne. Le vice-roi, à cette époque, était le premier des feudataires de l'île, levant sa liste civile sur tous les habitans, et percevant de toutes parts une foule de petites contributions et de redevances qui lui étaient payées annuellement en nature ou en argent. L'Espagne, ou même le Piémont, trop éloignés de la Sardaigne pour faire arriver régulièrement leurs ordres jusqu'à leur délégué, lui abandonnaient entièrement le gouvernement de l'île; mais la politique ombrageuse que la monarchie espagnole avait transmise avec la possession de cette nouvelle province à la maison de Savoie, cette politique imprévoyante et funeste avait pris en même temps pour règle invariable de remplacer au bout de trois ans ces gouverneurs tout-puissans. Une étiquette puérile voulait aussi que le nouveau vice-roi entrât en fonctions sans communiquer avec son prédécesseur, qui devait quitter la ville aussitôt après l'installation du gouvernement qui lui succédait. Les exigences de l'étiquette cachaient toujours en Espagne quelques alarmes. Le pouvoir royal, fort indifférent aux suites de cette instabilité dans la direction des affaires, s'inquiétait peu que l'administration demeurât stérile, pourvu que son influence ne devînt jamais dangereuse. Telle est la pensée jalouse qui a toujours dirigé la politique espagnole. Ces soupçons constans, cette défiance qui se prend à tout, se retrouvent d'ailleurs dans la plupart des monarchies absolues. C'est la cause de leur décadence; c'est le ver rongeur qui les mine et la juste expiation de leur pouvoir sans bornes.

Aujourd'hui que la Sardaigne, devenue une des six intendances des états sardes, n'est plus, grace à l'invention de Fulton, qu'une province aussi rapprochée de Turin que Nice ou la Savoie, le vice-roi, bien qu'il ait conservé quelques prérogatives royales, telles que celle d'user du droit de grace au moins deux fois l'an, le vice-roi n'est plus que le chef des administrations civile et judiciaire, le commandant des forces de terre et de mer, concentrant en ses mains les attributions de nos préfets et celles de nos commandans de divi-

sions militaires, mais attendant par chaque paquebot les ordres suprêmes qui, tous les quinze jours, lui sont régulièrement expédiés de Turin.

La représentation nationale repose encore sur les bases établies par les rois d'Aragon. Les états-généraux ou *stamenti* sont constitués par la réunion des trois ordres du royaume : l'ordre ecclésiastique, comprenant les hauts dignitaires de l'église; l'ordre militaire, qui admet les nobles et les chevaliers; l'ordre royal, composé des députés des villes. Chaque chambre ou *stamento* tient sa séance à part; il n'y a de rapprochemens entre les ordres que le premier et le dernier jour de la session : pendant le cours des délibérations, ils ne communiquent que par l'intermédiaire de deux députés, dont l'un doit uniquement répéter les paroles de ceux qui l'envoient, et dont l'autre doit seulement répondre aux interpellations qui peuvent être faites. Ces précautions puériles trahissent encore la défiance dont j'ai déjà signalé les résultats funestes. Les états-généraux de Sardaigne ne doivent s'assembler que sur l'ordre formel du souverain; néanmoins, la gravité des circonstances les a fait déroger à cette loi en 1793 : la dernière convocation officielle date de l'avénement de Charles-Félix.

Pendant que les provinces sardes du continent sont régies par un nouveau code mis à la hauteur des besoins d'un peuple qui a vécu quinze ans sous l'empire des lois françaises, la législation encore existante en Sardaigne n'est qu'une réunion indigeste des lois et règlemens émanés des gouvernemens successifs. La *carta de logu* ou *charte du lieu*, publiée en langue sarde en 1395, par Éléonore d'Arborée, forme encore aujourd'hui le fond de cette législation incomplète. Plusieurs lois particulières promulguées par les rois d'Espagne sous le nom de *pragmatiques*, des décrets émanés de l'autorité royale depuis l'avénement de la maison de Savoie, différentes ordonnances des vice-rois sanctionnées par le souverain, composent, avec la *carta de logu*, la compilation publiée sous le nom de *Code* en 1827.

Les deux caps qui partagent l'île en deux grandes divisions comprennent onze provinces, subdivisées en trente-deux districts. La justice s'administre dans les provinces par six tribunaux de préfecture, et dans chaque district par des juges ordinaires qui remplissent à peu près les fonctions de nos juges-de-paix. En outre, un tribunal siégeant à Sassari, sous le nom de *Reale Governazione*, a conservé quelques prérogatives qui le distinguent des simples cours provinciales; il n'en est pas moins subordonné, comme tous les autres tri-

bunaux sardes, à l'*Audience royale* de Cagliari. Cette cour supérieure, composée de dix-huit juges, est présidée par la seconde personne de l'île, le régent, qui prend rang après le vice-roi. Ce magistrat correspond directement avec les ministres et avec le conseil suprême qui siége à Turin et qui prononce en dernier ressort dans les causes qui lui sont déférées. Les attributions de l'Audience royale lui donnent une grande importance. Elle est à la fois une cour royale, un conseil d'état et un parlement. Le vice-roi peut la consulter sur toutes les affaires, et il en est plusieurs sur lesquelles il est tenu de prendre son avis : elle a même conservé le droit d'enregistrer les ordonnances royales. Créée en 1661, sa réorganisation ne date que de cinq ans. Les réformes qu'elle a subies ne lui ont rien fait perdre de sa prépondérance : ses membres, s'ils ne possèdent déjà la noblesse, l'acquièrent avec le titre de juges, et occupent dans l'île un rang considérable.

La carrière militaire n'est ouverte qu'à la première classe de la noblesse. Le régiment des chasseurs-gardes, dont les officiers sont choisis dans ses rangs, se recrute exclusivement en Sardaigne. La force armée, placée sous les ordres d'un commandant en chef élu parmi les majors-généraux étrangers à l'île, se compose de la réunion des troupes régulières et des milices. Les troupes régulières, en y comprenant trois cents artilleurs environ et quatre cents cavaliers, n'atteignent pas le chiffre de trois mille cinq cents hommes. Quant aux milices, dont l'institution remonte au XVe siècle, elles peuvent rassembler près de dix mille hommes. Elles n'ont d'autres signes distinctifs qu'une cocarde, et sont composées de trois cinquièmes d'hommes à pied et de deux autres cinquièmes de gens à cheval.

L'administration des dix villes de la Sardaigne, aussi bien que celle de ses trois cent soixante-huit communes, est confiée à des conseils municipaux, composés, dans les communes, de trois, cinq ou sept membres, suivant la population du village, de seize membres dans les villes secondaires, de vingt-quatre membres à Sassari, de trente-six à Cagliari. Ces corps municipaux se divisent en deux classes, dont la première appartient presque exclusivement à la noblesse, et la seconde à la haute bourgeoisie. Ce sont ces conseillers qui sont chargés de dresser les rôles de contributions. Un intendant-général résidant à Cagliari en dirige la perception. Sur trois millions trois cent quatre-vingt-cinq mille francs, chiffre moyen auquel se sont élevés les revenus de l'île de 1827 à 1838, le tiers seulement appartient aux contributions directes. La branche la plus productive

est la douane, qui rapporte près de quatorze cent mille francs. Le monopole du sel, sur lequel le gouvernement réalise un très grand bénéfice, figure dans le budget des recettes pour une somme de quatre cent dix-neuf mille francs, le tiers du revenu total. Cinq cent trente-quatre mille francs sont votés, sous le nom de *donatifs* ordinaire et extraordinaire, par les trois ordres réunis, à cet effet au commencement de chaque règne. Le reste des impôts est exigé en vertu de la prérogative royale.

Une autre contribution fort onéreuse, qu'il faut ajouter à toutes celles que le peuple supporte, c'est la dîme ecclésiastique, qui, affermée en général par le clergé, est perçue dans l'île avec une grande rigueur. Cette dîme, qui dépasse souvent de beaucoup le dixième des produits, atteint presque toutes les denrées de l'île et même le bétail; les revenus ecclésiastiques, dont elle forme la partie la plus considérable, s'élèvent à près du tiers du revenu total de l'état.

La religion catholique est la seule dont l'exercice soit toléré en Sardaigne, et le clergé y jouit encore de la plénitude de sa puissance. On compte dans l'île trois archevêchés et huit évêchés, 458 chanoines et bénéficiers, et 1105 personnes attachées aux ordres religieux, réparties dans quatre-vingt-neuf couvens. Les jésuites, rétablis depuis peu d'années, ont déjà recouvré une partie des possessions qui leur avaient été enlevées. Ils occupent trois couvens et y sont au nombre de soixante religieux, dont seize seulement sont revêtus du sacerdoce. Les frères des écoles pies, ou frères scolopes, sont chargés depuis long-temps de l'éducation primaire et s'acquittent avec beaucoup de zèle de ces fonctions : dans les seules villes de Cagliari et de Sassari, ils réunissent plus de treize cents élèves; chacune de ces deux villes possède en outre une université et un collége de jésuites. Les cours de l'université sont suivis par sept cents élèves environ, et ceux des jésuites par près de six cents. Il n'est pas indifférent de remarquer que les révérends pères ont trouvé moyen d'échapper au contrôle de l'autorité universitaire, représentée en Sardaigne par des *magistrats des études*.

Bien qu'un décret royal, de date assez ancienne déjà, ait établi dans tous les centres de population des écoles élémentaires dont les professeurs payés par les communes doivent être de préférence choisis parmi les ecclésiastiques, peu de paysans savent lire. Les parens qui destinent leurs enfans à la carrière ecclésiastique ou au barreau, et qui sont cependant trop pauvres pour subvenir à leur entretien pendant la durée de leurs études, les envoient à Cagliari,

où ils sont reçus dans des familles de la classe moyenne. Employés comme domestiques de confiance à faire les provisions de la maison chaque matin, et à porter le soir une lanterne devant leurs maîtres, à la sortie du théâtre, ces enfans reçoivent, en retour de ces petits services, le logement et la nourriture, et ont en même temps le loisir nécessaire pour étudier et se rendre aux écoles publiques. Le nom de *majoli* qu'ils portent leur vient d'un capuchon qui termine leur petit caban et ressemble beaucoup par sa forme à la trémie conique des moulins que manœuvre dans chaque ménage le patient *molente*. C'est, du reste, un costume qu'ils déposent dès qu'ils entrent à l'université. Ils cessent aussi à cette époque des fonctions dont s'accommoderait peu la dignité des études académiques, et se placent alors dans quelque maison particulière où ils remplissent la charge de précepteurs. Malgré ces humbles commencemens, beaucoup de ces *majoli* ont obtenu un rang élevé dans l'église ou dans la magistrature.

Quoique les sources de l'instruction soient suffisamment nombreuses en Sardaigne, il n'est pas surprenant qu'elles y aient rarement fécondé les esprits. Le peuple y a toujours vécu à l'écart et tristement replié sur lui-même. La langue qu'il parle est un idiome particulier dérivé du latin, mais étrangement altéré par l'invasion arabe (1). Elle a peu de rapport avec les autres dialectes de même origine, et n'est point comprise hors de l'île. Le clergé, chargé de dispenser l'instruction, s'est toujours appliqué à écarter d'un peuple naïf et soumis la contagion des vœux et des idées qui ont vivifié les autres nations européennes. Les présidens de l'Audience royale, chargés spécialement de la censure des pièces de théâtre, ont partagé celle des livres avec les archevêques de Cagliari; quant à ces prélats à qui la douane doit remettre tous les ouvrages de science ou de littérature pour en autoriser ou suspendre l'introduction, ils semblent, comme Omar, n'avoir connu que deux espèces de livres, les livres inutiles et les livres dangereux. Peu d'ouvrages ont trouvé grace devant leurs yeux. Les bibliothèques de l'île font encore foi de la sévérité de cette censure, qui s'est transmise avec toutes ses

(1) Cette langue a deux dialectes, celui de Cagliari et celui de Logudoro. Plus qu'aucune autre, elle a conservé des expressions et des tournures latines. On a même composé des poésies dans lesquelles on n'a fait entrer que des mots communs à la langue usuelle des Sardes et au vocabulaire latin; exemple :

Deus qui cum potentia irresistibile,
Nos creas et conservas cum amore, etc.

défiances, avec toutes ses rigueurs, depuis l'époque où régnait la plus inflexible orthodoxie jusqu'à nos jours.

Malgré la surveillance du clergé, les Sardes, on peut le prédire, ne tarderont pas à sortir de leur isolement. Ce sera le commerce qui établira les points de contact entre eux et les autres nations civilisées. Jusqu'ici, le commerce est resté presque insignifiant en Sardaigne. Les exportations et les importations y sont ordinairement égales, et si la balance penche, c'est du côté des étrangers, qui vendent parfois un peu plus qu'ils n'achètent. Pris dans son ensemble, le commerce d'entrée et de sortie détermine un roulement de 14 à 15 millions. Les objets importés sont principalement des bois, des métaux, des cuirs, et des tissus de tout genre : ce dernier article entre pour 4 millions dans le chiffre des importations, et se décompose ainsi : cotons, fils et étoffes, 2,272,000 francs; toiles, 454,000 francs; draperies, 1,235,000 francs; soierie, 401,000 francs. La Sardaigne exporte en retour du blé ou des pâtes préparées à l'italienne pour une valeur de plus de 3 millions; des vins, pour 1,169,000 francs; du gibier et des fromages, pour plus d'un million; des poissons salés, de l'huile, du sel, et des peaux de bœufs ou de bêtes fauves.

On ne saurait croire, au surplus, par combien de préjugés le commerce est entravé au sein d'une population qui n'en est pas encore aux premiers rudimens de l'économie politique. Des négocians de Marseille ont eu récemment l'idée d'envoyer chercher des bœufs à Oristano, Porto-Conte et Cagliari, pour les transporter en Algérie. La proximité du marché et le bas prix des bestiaux en Sardaigne devaient rendre cette spéculation très avantageuse; cependant les profits les plus considérables eussent été sans doute pour les propriétaires des vastes prairies de l'île, et même pour l'île entière, en raison de la circulation de numéraire qui eût été provoquée par ce commerce. Ces considérations touchèrent peu les habitans des villes, effrayés avant tout d'une exportation qui pouvait contribuer à élever les prix sur leurs marchés. Le mécontentement général fut tel, que le gouvernement crut devoir céder au sentiment public en entravant ce commerce lucratif par des droits qui ont eu pour effet de diriger d'un autre côté les spéculations de nos armateurs. Ces appréhensions ridicules ne se produisaient pas pour la première fois. En 1770, quand la flotte russe vint se ravitailler à Cagliari, le vice-roi eut beaucoup de peine à obtenir des paysans qu'ils voulussent bien échanger leurs bestiaux contre de l'argent. Beaucoup de Sardes regardaient de très

mauvais œil ces barbares Moscovites qui venaient ainsi leur enlever les morceaux de la bouche.

J'ai dit que, dans la plupart des cantons de l'île, la culture du blé donne un produit de sept ou huit pour un; mais, dans quelques districts favorisés, tels que ceux de Traxentu et de Nora, ce produit est presque triplé. Si les procédés de l'agriculture étaient perfectionnés, si la terre était plus profondément remuée, ce magnifique résultat pourrait être obtenu sur presque toute la surface cultivable. Il faut que l'inertie de la population rurale soit bien grande pour avoir neutralisé deux excellentes institutions établies en faveur de l'agriculture, les *monts de secours* et le *barracellat*. Le *monte di soccorso*, institué sous le ministère du comte Bogino, est une banque agricole dont le mécanisme fait le plus grand honneur à l'ingénieuse charité de son fondateur, et que les nations les plus avancées pourraient s'approprier avec de grands avantages. Dans chaque ville ou village, un comité, sous le nom de *giunte locali,* réunit presque toutes les autorités locales, le chanoine prébendé, ou le curé le plus ancien, le baron ou son régisseur, le major de justice, un censeur, un secrétaire et un garde-magasin. Chacun de ces comités est subordonné à une *junte diocésaine,* composée de plusieurs conseillers et présidée par l'évêque : des censeurs diocésains, représentant ces comités supérieurs, communiquent avec une *junte générale,* établie à Cagliari et réunissant les plus grands dignitaires de l'île. Chacun de ces centres a pour mission de fournir aux cultivateurs, et particulièrement aux indigens, la quantité de grains nécessaire pour ensemencer leurs terres, ou un secours en argent destiné à subvenir à l'achat des bœufs et des instrumens de labourage, ou aux dépenses de la moisson. A une époque déterminée de l'année, chaque laboureur déclare le nombre de ses bœufs, l'étendue de ses champs, expose ses besoins, et, lorsque sa déclaration a été vérifiée par cinq prud'hommes de l'endroit (*probi uomini*), il reçoit le grain ou l'argent qui lui sont alloués, en s'obligeant à les rendre après la moisson : l'intérêt exigé équivaut à un seizième pour les grains, et à un et demi pour cent par année pour les secours en argent. Chaque junte réserve annuellement une certaine quantité de blé ou d'orge pour l'ensemencement d'un terrain qui lui est attribué; tous les habitans du village, à l'exception des bergers, sont tenus, sous peine d'amende, de concourir par une journée de travail gratuit à la culture de ce terrain commun. Il arrive souvent qu'après avoir soldé toutes ses dettes et

porté au complet ses deux réserves en grains et en numéraire, l'administration d'un canton reste encore en possession d'une somme sans emploi prévu : elle peut alors, avec l'autorisation du vice-roi, l'appliquer à des dépenses d'utilité publique ou de bienfaisance, comme la réparation des chemins communaux, la construction d'une fontaine, le dessèchement d'un marais, ou bien l'éducation d'un orphelin, ou la dotation d'une fille pauvre.

C'est encore une heureuse inspiration que celle du *barracellat*, et ce qui le prouve, c'est que, imaginé sous le gouvernement espagnol, modifié, étendu, aboli et rétabli à maintes reprises, il a survécu à toutes ces variations. On nomme ainsi une compagnie d'assurance armée, dont le but est non-seulement de préserver les campagnes des dégâts et des vols de toute espèce, mais aussi de fournir une indemnité aux propriétaires, dans le cas où les coupables n'auraient pu être arrêtés. Chaque particulier contribue selon ses facultés, et d'après sa déclaration, à l'entretien d'une compagnie de *barracelli*, dont le capitaine, nommé par le vice-roi, reste maître de composer sa troupe à son gré, moyennant l'approbation de l'autorité locale : il la choisit ordinairement parmi les petits propriétaires ou autres citoyens honnêtes et solvables du canton où elle fonctionne. Les *barracelli* n'ont pas de costume particulier : chaque compagnie est constituée pour une année, pendant laquelle elle est responsable de tous les dégâts, de sorte qu'à l'expiration de son service, elle se trouve en bénéfice ou en perte, selon sa vigilance. Ainsi, au moyen d'une cotisation annuelle, tout propriétaire peut laisser mûrir ses récoltes et errer ses bestiaux, sans avoir à se préoccuper des déprédations et des accidens.

Le gouvernement sarde a compris que chaque avantage remporté sur l'*intempérie*, chaque victoire partielle obtenue sur ce fléau aurait une immense portée. En même temps qu'on augmenterait la valeur du sol, qu'on changerait en plaines fertiles de stériles marécages, on détruirait une cause sans cesse agissante d'antipathie et de répulsion entre les états d'outre-mer et ceux de terre-ferme. L'écoulement des eaux stagnantes, l'exploitation des grandes plaines incultes, le reboisement des terrains dégarnis, auraient d'incalculables résultats. La Toscane a conquis sur la malaria les marais de Sienne; les Romains avaient desséché les marais Pontins; les Sardes ne peuvent-ils en faire autant dans leur île? Le cabinet de Turin a bien encouragé quelques compagnies à se lancer dans ces entreprises de dessèchement; mais l'incertitude des profits pendant les premières années, la

difficulté d'exciter les Sardes au travail, l'impossibilité d'y employer des étrangers, tout tend à prouver que, sans l'action vigoureuse et immédiate du gouvernement même, il ne sera rien tenté de sérieux dans cette voie. Qu'on se persuade bien qu'il suffit de la plus misérable cause pour engendrer ces miasmes délétères qui désolent un village, une vallée, une plaine tout entière. Un filet d'eau qu'on laisse croupir au fond d'un ravin, une mare qu'on néglige de combler, provoquent l'intempérie. Pourquoi la vallée de Maladrossia, vallée pierreuse, sans marais, sans autre cours d'eau qu'un ruisseau stagnant qui se traîne entre des joncs et des iris, pourquoi cette vallée est-elle si malsaine? Eh! mon Dieu, les mêmes causes amènent en France les mêmes effets, bien qu'avec une intensité moins grande. Il n'est donc aucune raison sérieuse de désespérer de l'assainissement de la Sardaigne. Les marais du Brouage, l'infecte Mitidja, la plaine de Bone, tous ces terrains noyés où l'écoulement manque aux eaux, tous ces cloaques bourbeux ont leurs fièvres comme la Sardaigne : tous, aussi bien qu'elle, pourraient en être affranchis.

Si l'on veut enfin compléter la régénération commencée heureusement par l'abolition du système féodal, il faut accueillir les inspirations d'une politique plus élevée, plus féconde encore; il faut songer à réaliser, en faveur des Sardes, les avantages que leur présente l'admirable position géographique de leur île. Les ports de la Méditerrannée reprennent aujourd'hui toute leur importance. La Méditerranée, ne l'oublions pas, a sur ses bords de vastes empires qui semblent près de se dissoudre. Qu'on ne prenne pas pour une vie nouvelle quelques contorsions galvaniques communiquées à des cadavres; tout annonce au contraire l'heure fatale où l'Europe chrétienne devra inévitablement se porter héritière des états musulmans, de Salonique à Andrinople, des bords de l'Euphrate et du Nil à Trébisonde. Si c'est la guerre qui doit régler le partage entre les puissances collatérales, cette guerre sera avant tout maritime, et le sort du monde pourrait bien se décider encore sur les flots qui ont vu les grandes journées d'Actium et de Lépante. En même temps, le commerce tend à rentrer dans les voies abandonnées depuis quatre siècles. L'Afrique s'est ouverte sous nos pas, et l'Inde franchit déjà les canaux sinueux de la mer Rouge pour aller offrir ses marchandises à Suez et à Cosséïr. Méconnaître la portée de ces grands événemens, de ces nouvelles tendances commerciales, serait un déplorable aveuglement. Il y a d'immenses bénéfices à espérer pour les ports qui serviront d'entrepôts aux échanges de l'Europe et de l'Asie. Eh bien!

la mer qui baigne les rivages de la Sardaigne et presse ses flancs de toutes parts peut devenir pour elle une ceinture d'or. Le commerce maritime se porte toujours de préférence vers les lieux où, libre de choisir son moment et d'éviter les risques si fréquens des spéculations inopportunes, il se trouve dégagé d'une partie de ses chances aléatoires. Qu'un port franc soit ouvert en Sardaigne; que Cagliari ou Saint-Pierre puisse faire concurrence à Malte ou à Livourne, et à l'instant une terre négligée et languissante redevient une des échelles inévitables du commerce méditerranéen. Loin de se refuser à ouvrir un port franc sur un des points de l'île, le gouvernement sarde devrait plutôt livrer l'île toute entière au libre commerce qui la sollicite. Le jour où il aurait réalisé cette grande pensée, où Cagliari, Palmas et Saint-Pierre, Oristano et Porto-Conte, Terra-Nova et les baies de la Madelaine, pourraient écouler vers l'Europe, comme d'un vaste entrepôt, les produits du monde oriental; le jour où l'Allemagne et l'Angleterre, la France et l'Espagne, seraient admises à y réaliser leurs échanges, à y déposer le trop plein de leur industrie, la Sardaigne verrait se presser incessamment dans ses ports de nombreuses flottilles, attirées par les facilités d'un commerce sans entraves. L'affluence du capital, vivifiant tous les genres d'exploitations rurales, contribuerait à l'assainissement du pays. Peut-être même qu'une innovation aussi féconde fournirait naturellement la solution du problème que le cabinet de Turin a vainement cherchée. Je ne puis croire que les chances imprévues d'un immense développement d'affaires ne permettent pas de concilier la prospérité de l'île avec les exigences du fisc et les intérêts jaloux des provinces continentales.

Les vœux que je forme sont un témoignage de la secrète sympathie qu'a laissée en moi la Sardaigne. Pour m'expliquer à moi-même l'intérêt que je prends aux destinées d'un pays où je n'ai fait que passer, et que je ne reverrai peut-être jamais, j'aime à me rappeler que j'y ai rencontré presque partout des visages bienveillans, des cœurs sincères et chaleureux.

E. JURIEN-LAGRAVIÈRE.

ATHÈNES

ET

LES ÉVÈNEMENS DU 15 SEPTEMBRE.

On est malheureux d'avoir vu Athènes; je commence hardiment par cette conclusion. Athènes est un de ces noms magiques qui réveillent en nous des images auprès desquelles toute réalité est insuffisante ou même ridicule. L'imagination seule, cette fée merveilleuse, peut de loin nous dépeindre un théâtre digne des évènemens que ce mot nous rappelle, mais elle perd sa puissance devant l'implacable vérité. Tout rêve de jeunesse s'enfuit à l'aspect de la moderne capitale de la Grèce, et l'on ne sait, quand on l'a vue, comment encadrer dans ce qui existe les souvenirs du passé.

Le paquebot autrichien à bord duquel nous avions pris passage, la veille au soir, à Syra, arriva une heure avant le lever du soleil en vue des côtes de l'Attique. Cette matinée de printemps était d'une admirable pureté. Au-dessus de nos têtes, les étoiles s'éteignaient une à une, et les premières lueurs du jour blanchissaient l'horizon. Le navire, poussé par une fraîche brise, filait rapidement sur une mer unie comme un miroir et blanche comme un lac d'étain fondu.

A bord, les passagers dormaient encore. Le pont était presque désert. Cinq ou six Grecs seulement, enveloppés de leurs longs cabans à capuchon, étaient silencieusement accoudés sur le bastingage et regardaient grandir dans le lointain les montagnes de leur patrie. En face de nous, les rochers de la côte, entourés d'une vapeur légère, formaient un long feston bleu dont les contours, encore vagues, se dessinaient de minute en minute plus nettement, au fur et à mesure que, derrière leurs cimes, la lumière montait dans le ciel. Ces rochers n'ont rien d'agreste ni de sauvage; ils s'étagent gracieusement, sans confusion, sans déchirures, et offrent à l'œil une suite de lignes harmonieuses, colorées, selon l'éloignement, de teintes plus ou moins foncées. La nature semble avoir taillé avec amour ce pays, qui devait être le berceau des arts. En approchant des rivages de la Grèce, on ne sent pas cependant, comme à la vue des côtes d'Italie, son cœur bondir d'enthousiasme et d'admiration. Tout au contraire, dès que l'on entrevoit les rochers nus de l'Attique et ses montagnes stériles, auxquelles le temps et les hommes n'ont rien laissé que leur coupe merveilleuse, on éprouve une inconcevable tristesse, et ce sentiment, dont on ne se rend pas bien compte, vous accompagne presque partout dans le Péloponèse.

Le navire avançait toujours, et déjà nous pouvions suivre du regard toutes les sinuosités de la côte. A notre gauche, la chaîne de rochers se rompait tout à coup en falaise, et l'on apercevait, à quelque distance dans l'intérieur des terres, une plaine taillée en amphithéâtre dans les montagnes et noyée encore dans la brume du matin. Un mamelon raide, élevé, semblable de loin à une énorme tour, se dressait au milieu de cette plaine et perçait seul le brouillard. Dans cette vallée se trouvait Athènes; ce mamelon, c'était l'Acropole. Le ciel s'éclairait de plus en plus; les collines exposées au levant se glacèrent bientôt d'un large reflet rose, et semblèrent se couvrir en un instant de bruyères fleuries; puis le soleil se leva dans toute sa splendeur orientale. Une heure plus tard, le paquebot doublait un petit promontoire et entrait brusquement dans un bassin circulaire, grand à peu près comme la place Vendôme : nous étions dans le Pirée.

Le Pirée est entouré d'une ceinture de maisons blanches, à toits rouges, à contrevents verts. Les quais sont bordés de pierres de taille et bien construits; ils étaient peu animés, et les premiers personnages que j'aperçus sur cette terre des grands souvenirs furent, — je ne l'oublierai jamais, — deux promeneurs en habits noirs donnant

le bras à deux dames coiffées de chapeaux roses. Sept à huit bâtimens étaient mouillés dans le bassin. Le vaisseau français *l'Inflexible*, une frégate anglaise, une corvette russe, occupaient l'un des côtés; un bateau à vapeur désemparé portait seul dans le Pirée les couleurs de la Grèce. Ce pauvre bâtiment désarmé, sans mâts, sans vergues et sans cordages, faisait peine à voir auprès de ces beaux navires qui se balançaient fièrement sous la brise. N'était-il pas l'image de ce malheureux pays de Grèce, qui maintenant ne vit plus qu'à l'ombre des trois grandes puissances dont nous voyions flotter les pavillons?

Dès que notre paquebot eut laissé tomber son ancre, plusieurs barques se détachèrent du quai et vinrent accoster le bâtiment. Ceux qui montaient ces canots étaient vêtus à l'européenne; bientôt ils nous hélèrent en français de tous les côtés à la fois. — Eh! monsieur, l'hôtel des Voyageurs! l'hôtel de France! la pension Suisse! — On pouvait se croire dans la cour des Messageries-Royales. Un de ces hommes transborda nos effets et nous conduisit au débarcadère. Au moment où, avec je ne sais quel sentiment de respect, je posais le pied sur les dalles du quai, un Grec à calotte rouge vint à moi et m'adressa dans sa langue une allocution à laquelle je ne compris pas un mot. Je demandai ce que me voulait cet homme; il me fut répondu que c'était un douanier. Je lui donnai quelques sous, il passa son chemin. — Comment irons-nous à Athènes? demandai-je au cicerone; trouve-t-on ici un cheval, un mulet, un chameau? Le guide se mit à rire. Il n'y a pas de chameaux au Pirée, me répondit-il d'un air un peu impertinent, mais je vais chercher un fiacre. Un fiacre arriva, un fiacre numéroté, doublé de velours d'Utrecht rouge, et attelé de deux haridelles. Nous prîmes la route d'Athènes. Cette route plate, poudreuse, se déroule en ligne droite comme un long ruban blanc; elle traverse une plaine inculte, déserte, couverte de grandes herbes déjà flétries au mois de mai. Un bouquet d'oliviers, planté à égale distance du port et de la ville, coupe seul l'uniformité de cette lande jaunâtre, sur laquelle le regard erre tristement.

Le cicerone s'était placé sur le siége auprès du cocher. Je l'accablai de questions. — Qu'est-ce que cela? lui demandai-je en indiquant auprès de la route un fossé assez semblable aux tranchées de nos marais, à cela près qu'il était à sec. — C'est le Céphise, me répondit-il tranquillement. — Et là-bas, un peu à gauche, cette grande montagne? — C'est le Pentélique. — Et celle-ci, plus près, en face de nous? — C'est l'Hymète. — L'Hymète! m'écriai-je malgré moi, ah! mon Dieu, voir l'Hymète par la portière d'une citadine! — Ar-

rivé dans le bois d'oliviers, le cocher, selon l'usage invariable des cochers athéniens, s'arrêta pour faire boire ses chevaux devant une baraque convertie en cabaret. Une collection complète de ces *images* grossièrement coloriées dont il se fait en France un grand commerce dans les foires de village, et qui représentent Napoléon à Austerlitz ou Murat à Aboukir, décorait à l'extérieur les murs en bois de cette chétive hôtellerie. Dès que l'on a dépassé les derniers oliviers, le spectacle change. Au milieu d'une plaine aride, éclairée par un soleil brûlant, bornée de tous côtés par les montagnes, on voit, à travers un nuage de poussière, une petite ville blanche, resserrée au pied d'un mamelon qui la domine. Le sommet de ce mamelon, qui se dresse isolé comme un immense piédestal, est couronné d'une sombre muraille au-dessus de laquelle on aperçoit le fronton jauni d'un temple. Ce temple, c'est le Parthénon; cette petite ville (1), c'est Athènes. Il n'est peut-être pas au monde de paysage plus mélancolique. Même en oubliant le passé, on soupire involontairement à la vue de cette grande plaine silencieuse, de ces montagnes désolées, de cette bourgade neuve qui s'élève impudemment au milieu des ruines qui s'écroulent. On se demande avec surprise si là vraiment pouvait être la ville de Périclès. Quand le guide a prononcé le nom d'Athènes, on doute encore; puis les champs déserts qui vous entourent vous rappellent la campagne si triste de Rome. Alors on comprend que les siècles se sont écoulés, et que la main de Dieu s'est appesantie sur ces deux villes.

Les premières maisons s'élèvent çà et là en désordre et n'ont aucun style. Les murs sont à peu près blancs, les toits à peu près rouges. Une rue droite, assez large, non pavée, bordée de pauvres boutiques aux enseignes la plupart écrites en français, traverse la ville dans sa plus grande longueur. Cinq ou six autres rues plus étroites, moins longues, désertes, également pleines de poussière, coupent la première à angle droit. Voilà tout Athènes! Les passans portent presque tous l'habit européen; de loin en loin seulement on aperçoit un élégant pallicare à la taille de guêpe, à la démarche prétentieuse, vêtu de la fustanelle albanaise, de la veste brodée d'or ou d'argent, et coiffé d'un grand chapeau de paille. La ville, sans animation, sans mouvement, a une physionomie mesquine et bourgeoise où l'on cherche en vain le caractère étranger, la couleur orientale. On dirait un faubourg de Marseille jeté dans une des

(1) Elle a vingt-cinq mille habitans.

plaines poudreuses de la Provence. Un seul palmier long et maigre s'élève au milieu de la grande rue, se détache sur le ciel transparent, et vous rappelle la latitude de l'Attique. Quand on arrive dans un hôtel français, après avoir traversé la capitale de la Grèce, on a subi, disons-le franchement, le plus cruel désenchantement que voyageur puisse endurer.

On se tromperait si l'on pensait que les monumens merveilleux de l'antiquité embellissent la ville actuelle. Les ruines du passé sont tout-à-fait en dehors de la moderne Athènes. Les murailles noires de l'Acropole cachent à tous les yeux les trésors qu'elles renferment. Il faut faire un petit voyage pour voir l'œuvre de Phidias. Le temple de Thésée se trouve près de la route du Pirée, en-deçà des premières maisons; celui de Jupiter Olympien est du côté opposé, au-delà de l'enceinte de la ville. Dans les rues, on n'aperçoit ni inscriptions, ni fragmens de sculpture; le badigeon règne sur tous les murs. Je n'ai pas la prétention de donner ici une description nouvelle des ruines d'Athènes, tout le monde les connaît; mais il faut dire qu'à la vue de ces chefs-d'œuvre de l'art, le premier sentiment que l'on éprouve n'est pas de l'admiration, c'est de la surprise; on reste un instant stupéfait, surtout si l'on vient d'Italie, des petites proportions de ces monumens : le temple de Thésée (que l'archéologie me le pardonne) ne paraît guère plus grand que l'arc-de-triomphe du Carrousel, et le Parthénon est plus petit que la Madeleine. On cherche en vain cette nuance *dorée* des ruines de l'Attique, tant vantée par les voyageurs. Le ciel n'a pas doré les temples d'Athènes, il les a brunis. Le côté des colonnes qui subit depuis tant de siècles les ardeurs du soleil, s'est revêtu d'une teinte bistrée, dure, qui rappelle les couleurs de la rouille; le côté opposé a conservé sa blancheur primitive. Le contraste trop rude de ces deux nuances arrête d'abord désagréablement le regard, et nuit à la mollesse du contour. Plusieurs particularités, minimes en apparence, vous contrarient pendant votre visite aux ruines. On ne pénètre pas sans permission dans l'Acropole. Si à Schaffhouse, pour voir la chute du Rhin, il faut tirer une sonnette, à Athènes on doit parler au concierge pour visiter le Parthénon. Cette mesure était, du reste, indispensable, les compatriotes de lord Elgin ne se faisant scrupule, en aucun pays, de casser à coups de canne les têtes des figurines ou les doigts des statues, sous prétexte de rapporter des souvenirs de leurs lointains voyages. Le sol de l'Acropole est jonché de fragmens de marbre, embarrassé de moellons rangés avec symétrie. Des baraques d'ouvriers se dressent

çà et là, les coups de marteau retentissent, le gardien bavarois pérore; tout vous distrait, vous trouble, vous désespère. D'énormes poutres étaient dressées, l'an dernier, contre les colonnes du temple de Minerve. Que voulait cet échafaudage à ce monument? C'était une restauration sans doute, et assurément elle était entreprise dans une louable intention; mais quand, du haut de l'Acropole, on aperçoit l'espèce de caserne plaquée de marbre qu'on appelle le Palais-Neuf, on ne peut s'empêcher de frémir en songeant que la restauration du Parthénon est confiée aux mains qui ont construit cette prétentieuse masure.

En élevant, sous la direction de Phidias, les plus beaux temples du monde au jugement de tous les siècles, Périclès n'avait pas seulement fait d'Athènes la capitale des arts, il avait aussi donné une grande extension à son commerce. Alors comme aujourd'hui le sol de l'Attique était loin de fournir tous les élémens de subsistance nécessaires à la population. Les habitans manquaient de laines, de chevaux, de fer, de bois de construction. Une énorme quantité de blé était importée de la Sicile, de l'Égypte, de la Chersonèse taurique, de la Macédoine, et c'est à peine si les revenus de l'état suffisaient à payer ces importations. Les Athéniens appelèrent l'art à leur secours. Le cuivre de Délos, l'or de la Lydie, l'ivoire de la Libye, devinrent entre leurs mains des sources inépuisables de richesses. Les manufactures de la ville de Périclès furent réputées sans égales; de tous côtés, les commerçans vinrent au Pirée échanger les produits des terres lointaines contre les statues, les vases ou les armes d'Athènes. On reprocha à Périclès ses dépenses, et en effet les temples élevés par Phidias n'avaient pas coûté moins de quatre mille talens (1), ou vingt-deux millions, c'est-à-dire trois fois le revenu de l'état; mais, en quelques années, la prospérité de la ville fut assurée, et la richesse des Grecs d'Athènes dépassa celle des Carthaginois, des Phéniciens, des Grecs de l'Asie, de Samos, de Rhodes et de Syracuse.

Le gouvernement actuel n'a pas eu la prévoyance de Périclès. Lors de son installation, Athènes n'existait plus; il méconnut à la fois le vœu des Grecs et son propre intérêt, en fondant la capitale nouvelle sur l'emplacement de la ville ancienne. « La Grèce est une résurrection, écrivait-on alors; quand on ressuscite, il faut renaître avec sa forme, avec son nom, avec son individualité complète. »

(1) Ce chiffre est celui que donne Pausanias.

Au temps où nous sommes, les villes comme Athènes ne renaissent pas avec leur forme, et leur nom les écrase. Les ressources du jeune royaume étaient trop faibles pour qu'il pût fonder une ville digne des ruines, des souvenirs et du nom d'Athènes. Aussi qu'est-il arrivé? A suivre ce projet on n'a rien gagné, et on a beaucoup perdu. Les monumens du passé rendent ridicules les constructions modernes, et les maisons nouvelles nuisent à l'effet des ruines. Cela était facile à prévoir. Un motif plus grave encore aurait dû faire abandonner cette malheureuse idée. Depuis Périclès, le sol de l'Attique ne s'est pas enrichi, et les Athéniens ont perdu leur génie. Les Grecs ne sont plus, comme autrefois, d'admirables ouvriers, l'art est mort en Grèce, mais ils sont d'excellens matelots, et le commerce tend à renaître dans leur pays. La capitale aurait dû être le centre des affaires, et elle en est complètement à l'écart. Il n'y a et il ne peut y avoir à Athènes aucun commerce. La distance de plus de deux lieues qui sépare le port de la ville empêche les navires de prendre la route du Pirée, et Syra attire de son côté tout le commerce de l'archipel. Ce rocher stérile acquiert chaque année plus d'importance. Le port de Syra est maintenant le point d'intersection des lignes des paquebots français ou autrichiens qui sillonnent dans tous les sens les mers du Levant; sa population a triplé depuis huit ans, et elle augmente chaque jour dans une proportion notable. Si la nouvelle capitale avait été fondée au Pirée ou sur l'isthme de Corinthe, elle serait devenue sans nul doute le centre de l'affluence qui se porte à Syra et à Patras. Les Grecs demandaient avec instance qu'on choisît un de ces deux emplacemens : à ce peuple de marins il fallait pour capitale un port de mer, et, si on eût écouté le vœu national, peut-être cette jeune cité serait-elle maintenant, après Constantinople, la ville la plus importante de l'Orient. Tout au contraire Athènes, isolée dans les terres et abandonnée de la population laborieuse, végète à grand'peine. Tout y manque, et tout y est hors de prix. Pour les étrangers, les mauvaises auberges de la capitale du roi Othon sont plus chères que les bons hôtels de Londres. Le climat est encore un des ennemis de la nouvelle ville. Située au fond d'une vallée et entourée de tous côtés par les montagnes, Athènes se trouve malheureusement à l'abri des vents de nord-est qui assainissent la Grèce, et des brises de mer qui apportent un peu de fraîcheur à cette terre brûlante. Aussi, pendant trois mois de l'année, la capitale, inhabitable et peu salubre, devient-elle une véritable étuve. Dans la saison des chaleurs, les diplomates étrangers et

l'aristocratie athénienne, abandonnant la ville, vont chercher un peu d'air au Pirée ou dans les campagnes environnantes. Les *villas* voisines d'Athènes sont en général petites, peu ombragées et peu remarquables. Il faut pourtant excepter le superbe château qu'une de nos compatriotes a fait construire, il a y peu d'années, au pied du Pentélique. Mme de P***, qui garde dans son cœur, ardent comme aux premiers jours, le feu sacré des philhellènes, a adopté la Grèce comme une nouvelle patrie, et s'est imposé une sainte, mais difficile mission en cherchant à régénérer les arts dans l'Attique. Elle a pu prêter à ce courageux dessein l'appui d'un beau titre et d'une grande fortune. Des écoles gratuites ont été instituées par ses soins. Enfin elle a attiré à Athènes de jeunes artistes français qui tentent, sans beaucoup de succès, nous a-t-on dit, d'enseigner aux enfans athéniens ce que nous ont appris leurs pères.

Les environs d'Athènes sont peu sains; en général le climat de la Grèce est perfide : la *malaria* y sévit pendant l'été, surtout dans les endroits humides où croît le laurier-rose. Cette plante, dont le nom résonne si bien à la fin d'un vers, est un indice presque certain de l'insalubrité du champ qui la produit. Les habitans du pays échappent plus facilement à l'intempérie; les étrangers en sont trop souvent victimes. Le voyageur doit s'entourer des plus minutieuses précautions, se prémunir contre les moindres variations de température, éviter de coucher sur la terre, et s'astreindre à un régime sévère. L'abus du vin, des fruits, des légumes aqueux, cause des dyssenteries terribles. Le moindre refroidissement (et il est difficile de s'en garantir dans un pays où le soleil est brûlant et le vent glacial) est assez ordinairement suivi d'une fièvre toujours dangereuse, quelquefois mortelle. Si l'on se sent atteint, le meilleur remède est de partir à l'instant. Qu'on aille à Constantinople ou en Italie, peu importe; mais à tout prix il faut quitter la Grèce. Le changement de climat est beaucoup plus efficace que le quinine; quelquefois même l'air natal est un spécifique souverain; dans d'autres cas, le mal résiste à tous les remèdes. On sait combien de nos soldats ont péri misérablement en Morée; plusieurs officiers ont rapporté de cette expédition des fièvres dont ils se ressentent encore en France après quinze ans.

On voit quels avantages il y aurait eu à transporter sur les bords de la mer la nouvelle capitale des Hellènes. Tout devait y gagner, le développement, la beauté de la ville, le commerce, la salubrité publique et l'art lui-même, car les ruines du siècle de Périclès seraient

bien autrement majestueuses et mélancoliques si on les avait laissées isolées au milieu de la plaine de l'antique Athènes, dans toute la poésie du silence et de la solitude. Malheureusement le roi Louis de Bavière ne voulut jamais permettre qu'on écoutât sur ce point le vœu de la nation; il décida que la ville renaîtrait à l'endroit même où elle était ensevelie. Ce n'est pas le seul reproche qu'on puisse lui faire. En naturalisant dans les états de son fils et aux dépens de ses sujets son goût pour les arts, le roi de Bavière a oublié d'importer en Grèce le système financier au moyen duquel il a pu rassembler dans sa capitale, ainsi qu'Adrien dans sa villa voisine de Tivoli, tous les monumens qui l'ont le plus frappé dans ses voyages. On m'a assuré à Munich que, pour satisfaire son goût favori, le roi prélevait sur chaque administration une sorte d'impôt. Le budget de la guerre surtout, s'il faut en croire les Bavarois, serait presque entièrement détourné au profit des travaux publics. Un grand officier vient-il à mourir, au lieu de désigner un successeur, on laisse, pendant quelques années, sa place vacante; le roi touche ses appointemens, et à la perte d'un général, la Bavière gagne une statue, un tableau ou le fronton d'un temple. Assurément on ne saurait blâmer cette méthode. L'armée ne se désorganise pas faute d'un officier; les frontières du pays ne sont pas pour cela envahies, et Munich devient une ville d'année en année plus curieuse. En Grèce, loin d'adopter ce système, on a épuisé les ressources d'un trésor appauvri en payant à prix d'or une armée inutile, et en construisant à grands frais, dans le même temps, des édifices absurdes.

Le jour même de mon arrivée à Athènes, je reçus, en réponse à une lettre de recommandation envoyée dès le matin, une invitation de bal pour le soir. Cette invitation me réjouit, elle offrait un nouvel attrait à ma curiosité. Sans doute la modeste capitale du roi Othon ne ressemblait guère à cette superbe Athènes que j'avais si souvent rêvée; mais, chez ses habitans, n'aurais-je pas à étudier des coutumes intéressantes, des mœurs pour moi nouvelles? Cet espoir me restait, et je partis pour le bal, comptant bien que les hommes me dédommageraient des pierres. Un fiacre me conduisit chez mon amphitryon. Selon une mode tout-à-fait parisienne, deux lampions posés sur les bornes de la porte d'entrée servaient de fanaux aux invités. Dans le vestibule, un valet de pied en grande livrée me débarrassa de mon manteau; un second domestique m'annonça dans un assez beau salon meublé à la française. La réunion était déjà complète. Les hommes, uniformément vêtus d'habits noirs, se pressaient

au milieu du salon; les dames, habillées sans exception à l'européenne, étaient assises sur les banquettes. Quand, remis d'un premier étonnement et de ce sentiment de malaise que l'on éprouve toujours en entrant dans un salon où l'on se croit complètement étranger, j'eus examiné avec plus d'attention les visages, je restai comme étourdi. Je connaissais presque tout le monde. Ces figures, je les avais vues cent fois; où? je n'en savais rien d'abord; mais mes souvenirs s'éclaircirent peu à peu, et je reconnus un diplomate habitué du café de Paris, puis un officier de marine, plus loin de jeunes Grecs élevés en France et qui avaient été mes camarades de collége. Parmi les femmes, il n'en était peut-être pas une seule qui n'eût passé au moins un hiver à Paris. Elles étaient d'une parfaite élégance; chaque semaine arrivent au Pirée les parures les plus fraîches et les modes les plus récentes. Pour donner une idée de la recherche du monde élégant d'Athènes, il suffira de dire qu'une dame de la Chaussée-d'Antin, dont la beauté est justement célèbre à Paris, se trouvait en même temps que nous en Grèce; elle venait tout exprès dans le Levant, nous assura-t-on, pour faire emplette d'étoffes nouvelles, et pour apprendre à bien poser sur sa tête le *taktycos* de Smyrne. Le premier jour, son arrivée avait épouvanté toute la société féminine; mais, le soir, on s'était rassuré : les rubans de la *lionne* furent déclarés fanés, et l'on trouva ses toilettes d'un goût reprochable. Le bal s'anima peu à peu. On walsa avec entraînement, à l'allemande, sur des airs de Strauss. La soirée fut très gaie, mais de couleur locale il n'y avait pas l'ombre. Pas un détail ne rappelait l'Orient : le français était la seule langue que l'on parlât; en un mot, d'une élégante maison de la rue Saint-Lazare on aurait pu passer dans ce salon grec sans s'apercevoir de la différence.

La haute société d'Athènes est prévenante, animée, surtout très joyeuse. En hiver comme au printemps, les bals, les fêtes, les dîners, se succèdent sans interruption. Une troupe italienne assez passable, qui, à l'instar de celle de Paris, partage l'année en deux saisons, arrive en automne dans la capitale de la Grèce, après avoir recueilli, pendant la canicule, les bravos des dilettanti de Smyrne. Des parties de campagne, des goûters sur l'herbe, des promenades à Égine ou à Éleusis, remplacent, l'été, les joies plus bruyantes du carnaval. Les réunions étant peu nombreuses, tout le monde se connaît, et l'on jouit à Athènes d'une chose à peu près inconnue dans les grandes villes, de l'intimité dans le monde. Cette façon d'être est assurément pleine de charme, mais elle a aussi ses inconvéniens.

Du rapprochement continuel de personnes dont la fortune et la position sont différentes naissent infailliblement une infinité de petites jalousies qui se laissent deviner lors même qu'elles ne se trahissent pas à l'extérieur. A Athènes, ainsi que dans toutes les petites villes, les maisons sont pour ainsi dire transparentes. Les habitudes de chacun sont connues dans les moindres détails, et, comme les sujets de conversation manquent, on parle beaucoup d'autrui. La facilité des mœurs donne un nouvel attrait à la médisance; aussi la chronique des salons athéniens est-elle fort piquante, et cette chronique, on la connaît dès le premier jour; en Grèce comme ailleurs se trouvent de bonnes ames qui ne se font aucun scrupule d'ajouter au nom de toute femme celui du prétendu *cavaliere servente*. Pourtant, il faut le dire, les coutumes italiennes, quoique adoptées par le plus grand nombre, ont rencontré des dissidens dans la société d'Athènes. Il y a peu d'années, une grande dame étrangère s'indigna de la légèreté des mœurs et prétendit les réformer. Elle fit un triage dans le monde hellénique et n'ouvrit son salon qu'à une société épurée. Bien que les jeunes gens se fussent montrés rebelles à ce nouvel ordre de choses, et que les plus jolies femmes n'eussent point paru suivre avec beaucoup d'enthousiasme, à vrai dire, la bannière du puritanisme, la réforme eut ses prosélytes, et la société se divisa. Le nouveau salon était le plus vertueux d'Athènes, un autre en était le plus gai. Deux camps se formèrent, et la discorde agita son brandon.

Des causes de division plus sérieuses que ces rivalités féminines partagent le monde athénien : ce sont les opinions politiques. La société d'Athènes ne se compose pas exclusivement de Grecs; elle a même pour noyau les diplomates étrangers et leurs familles. Chacun de ces diplomates, français, anglais ou russe, cherche à faire prédominer son influence, chacun a ses sectateurs parmi les Hellènes, et il est impossible que les chefs de ces trois partis oublient tout-à-fait dans les salons les préoccupations de leur cabinet. La même défiance règne entre leurs prosélytes, et la politique, en Grèce aussi bien qu'à Paris, jette son venin dans les relations sociales. Cette allusion que nous venons de faire aux trois opinions qui divisent la société d'Athènes nous amène à dire ce que nous entendons par les partis étrangers en Grèce. Ce mot *parti*, auquel on a prêté, ce nous semble, dans ces derniers temps, une signification beaucoup trop étendue, est loin d'avoir, en Grèce, la même valeur qu'en tout autre pays. En le prenant dans une fausse acception, beaucoup de journaux ont

été amenés à donner aux évènemens du 15 septembre des interprétations confuses et contradictoires. Il est un fait qu'il faut d'abord préciser : c'est que, si la triple influence de la Russie, de l'Angleterre et de la France donne aux opinions politiques des Grecs trois nuances bien distinctes, il n'en est pas moins vrai qu'il n'y a en Grèce qu'un seul *parti* proprement dit, c'est le parti grec. Les Hellènes veulent avant tout leur indépendance; ils n'ont qu'une seule idée, qu'un seul désir : c'est, comme l'a dit un illustre écrivain, « de se refaire nation. » Si, après tant de combats et de sang répandu, ils sont parvenus à secouer la domination des Turcs, ce n'est pas pour courber la tête sous un autre joug. Seulement, ils se sentent trop faibles encore pour marcher seuls, et comptent tous sur l'assistance de l'une ou de l'autre des trois puissances protectrices; mais ils ne considèrent ces puissances, on ne saurait trop le répéter, que comme des nations amies. Du jour où l'une d'elles quitterait son caractère d'alliée pour dévoiler des projets de domination, elle serait accusée de félonie, et la Grèce trahie se révolterait contre cette nouvelle oppression. Telle est l'opinion générale des Hellènes. Si on peut citer quelques exceptions et rappeler les noms de certains hommes enrôlés au service de la Russie ou de l'Angleterre contre leur propre patrie, ces hommes, en très petit nombre, loin de constituer un parti, sont méprisés à Athènes, montrés au doigt et ridiculisés chaque jour par des chansons ou des caricatures. Voilà ce qu'ignoraient sans doute ceux qui, ne voyant dans la révolution du 15 septembre que le résultat d'une impulsion donnée par un cabinet étranger, ont représenté les Grecs comme prêts à se jeter aux bras de l'une des trois puissances, comme tout disposés à changer les couleurs du drapeau national, quand ils ne voulaient au contraire qu'agrandir leurs libertés. En général, on a oublié le motif principal de cette révolution pour n'en voir que la cause secondaire. Aussi les Grecs se plaignent-ils amèrement de certains journaux de Paris; ils les accusent de n'avoir pas puisé leurs renseignemens dans le pays et de s'être contentés de traduire les gazettes allemandes, qui n'étaient elles-mêmes que l'écho de la presse de Munich et des opinions bavaroises (1). La

(1) Voici un fait qui donne la mesure de ces opinions. Trois jeunes étudians grecs, dont nous pourrions citer les noms, ont dû récemment quitter Munich, qu'ils habitaient depuis plusieurs années, pour se rendre à Paris. Insultés journellement, ils s'attendaient, s'ils eussent prolongé leur séjour en Bavière, à voir les mauvais traitemens succéder aux paroles injurieuses.

révolution du 15 septembre est une révolution purement grecque. Maintenant, qu'un cabinet étranger ait attisé le feu qui couvait sous la cendre, que par de sourdes menées il ait avancé le jour d'une catastrophe inévitable dont il espérait profiter peut-être et qui a tourné contre lui, nous sommes loin de vouloir le nier; mais avant de rendre compte des secrètes manœuvres qui ont augmenté le mécontentement des Hellènes, il faut chercher dans le passé l'origine de ce mécontentement même.

En 1827, la nation grecque, qui, pendant quatre siècles d'asservissement, n'avait jamais désespéré d'elle-même, avait enfin secoué le joug. Malheureusement la guerre avait tout dévasté, et la Grèce en renaissant se trouva sans ressources pour vivre. Un agent de la Russie, M. Capo d'Istria, fut nommé président du nouveau gouvernement. C'était un homme capable, mais faible et ambitieux. On croit généralement à Athènes que, le titre de président lui convenant à merveille, il avait tout intérêt à ce que la Grèce ne devînt pas un royaume digne d'un plus puissant que lui, et qu'il n'a pas travaillé, comme il l'aurait pu, à en faire reculer les limites. La correspondance de M. Capo d'Istria avec le prince Léopold de Saxe-Cobourg a prouvé qu'il n'avait pas peu contribué, plus tard, au refus par lequel ce prince répondit à l'offre de la couronne de Grèce. Le plus grand désordre signala l'administration du nouveau président et celle de son successeur. Après les jours d'oppression vinrent les jours d'incurie. Bientôt régna une anarchie complète qui acheva de détruire ce que la guerre avait épargné. Le 9 avril 1832, à la chute du comte Augustino, qui avait succédé à Capo d'Istria son frère, on trouva dans le trésor vingt-quatre écus de cuivre (1). C'était toute la fortune de la Grèce. Les trois puissances qui avaient aidé de leurs armes ce malheureux pays vinrent au secours de ses finances. Le 7 mai, un prêt de 60 millions fut garanti à la Grèce par les trois cours de France, d'Angleterre et de Russie, et il fut décidé, après le refus du prince Léopold, que le second fils du roi de Bavière serait roi des Grecs. Le prince était mineur. Sa grande jeunesse avait même été un des principaux motifs qui l'avaient désigné au choix des puissances. On pensait qu'un très jeune chef inspirerait de la confiance aux Hellènes. C'était un souverain qu'on leur donnait à élever selon leurs idées, selon les besoins du pays. On espérait aussi qu'arrivant en Grèce à l'âge où le caractère des hommes, et celui des princes en

(1) Thiersch, *État actuel de la Grèce*, Leipsig, 1834, t. I, p. 119.

particulier, reçoit plus aisément l'empreinte des circonstances, le jeune monarque se façonnerait sans peine aux mœurs de ses sujets, et que, bien qu'Allemand d'origine, il deviendrait Grec par le cœur avec les années. Cette idée était juste dans le principe; par malheur, les mesures que la jeunesse même du roi exigeait de prendre détruisirent les bons effets qu'on attendait et eurent de fâcheux résultats, que l'on pouvait prévoir. Il fallut nommer un conseil de régence; les membres de ce conseil furent choisis parmi les personnages importans de la cour de Munich. Les Grecs commencèrent à croire que c'était un gouvernement tout fait qu'on leur imposait, et non pas un jeune prince qu'on leur donnait pour qu'ils le missent à la tête de l'ordre politique qu'ils voulaient établir. Forcés de subir cette organisation, ils pensèrent que, si une administration étrangère était appelée au maniement de leurs affaires, eux du moins n'en seraient point exclus, et qu'ils garderaient au conseil voix délibérative. Pendant la guerre et depuis leur indépendance, les Grecs s'étaient gouvernés par des assemblées; ils avaient plusieurs constitutions, entre autres celle d'Épidaure et celle de Trézène. Ils voulurent en rédiger une définitive d'après les intérêts du pays, afin de la soumettre au roi et à ses ministres. Ce parti, fort sage assurément, déplut à Munich. On invita les Grecs à ne s'inquiéter de rien avant l'arrivée du roi; on leur promit que le conseil de régence ferait droit à leur demande, et se conformerait en tout au vœu de la nation.

Le 6 février 1833, le roi arriva. Au lieu de venir aux Grecs en toute confiance, il parut accompagné de ses conseillers, escorté d'une armée de quatre mille Bavarois. Loin de se conformer aux usages du pays et de mesurer les dépenses de l'installation à l'état des finances, dont les seules ressources consistaient dans l'emprunt, on établit à grands frais en Grèce une fraction de la cour de Munich. Toutefois, les Hellènes étaient si heureux de sortir enfin de l'anarchie, que l'on ne reprocha guère au nouveau gouvernement ses premières prodigalités. Le jeune roi apportait avec lui tant d'espérances, que, malgré son escorte étrangère, il fut accueilli avec enthousiasme. Ce furent chaque jour des fêtes et des réjouissances nouvelles. En voyant à sa tête un jeune chef, la nation se sentit plus grande, plus complète; elle salua d'une acclamation de joie unanime le bonheur qui lui semblait promis.

Le conseil de régence se composait de MM. d'Armansperg, Maûrer et Aïdec. Bien que M. d'Armansperg fût président du conseil, M. Maûrer ne tarda pas à prendre sur ses collègues l'ascendant que lui

donnait une capacité supérieure; pendant une année il dirigea seul les affaires. De tous les ministres bavarois qui se sont succédé depuis dix ans, M. Maürer est peut-être le seul qui ait su gagner la confiance des Grecs. Arrivé dans un temps où tout était à faire, il rassembla autour de lui les hommes éminens du pays; il étudia rapidement la situation et les besoins de la Grèce. Tout en respectant ses institutions, il en fonda de nouvelles; partisan des idées françaises, il donna aux Grecs un code pénal imité du nôtre, un jury institué à la française; son administration habile et prudente rétablit l'ordre. Peu à peu les affaires prirent leur cours, et le pays prospéra. Le souvenir de M. Maürer est encore vénéré à Athènes. Malheureusement, au bout d'une année, par suite des intrigues de l'Angleterre, assure-t-on, il fut rappelé à Munich. M. d'Armansperg prit le pouvoir; alors tout changea de face. Le président du conseil se montra aussi prodigue que son prédécesseur avait été économe; il quadrupla le traitement de certains grands fonctionnaires, bouleversa tout le personnel de l'administration pour s'entourer de ses créatures ou pour s'en faire de nouvelles. Deux hommes considérables, estimés de tous, Maurocordato et Colettis, avaient pris une grande part aux affaires; les Grecs, que le gouvernement bavarois avait d'abord un peu effrayés, s'étaient rassurés en voyant parmi ceux qui veillaient à leurs intérêts ces deux enfans de leur révolution. M. Maürer, comprenant la force que devait donner à son administration la coopération de ces deux chefs de parti, les avait attirés : le président du conseil s'en débarrassa : sous prétexte de les nommer ministres, l'un en Allemagne, l'autre en France, il exila Maurocordato à Berlin, et Colettis à Paris. Après leur départ, les Grecs n'eurent plus de représentans sérieux au ministère, et le gouvernement bavarois s'isola au milieu de la nation. Dès-lors il se rendit coupable d'injustices criantes qui excitèrent en Grèce une indignation générale. Tous les grades dans l'armée furent donnés aux compatriotes du roi. On s'inquiétait peu de la capacité des nouveaux titulaires; être né à Munich, c'était l'important; la qualité de Bavarois rendait apte à toutes les fonctions : d'un soldat on faisait un capitaine, un lieutenant de vaisseau d'un officier d'infanterie. Un humble expéditionnaire bavarois occupait une des places importantes de l'administration; à l'une des facultés d'Athènes professait un sous-maître d'école d'un village allemand. On abandonnait dans la misère les veuves des citoyens morts pour la patrie, et l'on envoyait chaque année en Bavière une somme considérable aux familles des soldats qui avaient péri victimes d'un goût im-

modéré pour le vin de Santorin. Les Hellènes se demandèrent s'ils ne s'étaient affranchis du joug ottoman que pour tomber sous une autre domination. En 1835, le roi devint majeur, le conseil de régence fut dissous, et l'on nomma M. d'Armansperg archi-chancelier. Ce changement de titre ne diminua en rien l'étendue de ses pouvoirs; bientôt il put agir avec une liberté plus grande encore. Le jeune roi, jusqu'à cette époque, s'était peu occupé des affaires; mais sa présence seule imposait au ministère une sorte de retenue, du moins apparente. En 1837, il partit pour l'Allemagne, où il devait épouser la princesse Amélie d'Oldenbourg; l'archi-chancelier resta souverain absolu à Athènes. Le désordre fut bientôt à son comble : des exactions de tout genre pesèrent sur la nation mécontente; toutes les places avaient été données, on en fonda de nouvelles. Peu importait que ces places fussent inutiles : c'était pour le fonctionnaire qu'on les instituait, et non dans l'intérêt du pays. Un Bavarois reçut de fort beaux appointemens avec le titre de garde-général des eaux et forêts à Syra, et il alla résider sur ce rocher, qui ne produit pas un arbre, pas un buisson, et où l'eau se vend un sou le verre. A l'exemple des chefs, les subordonnés voulurent faire fortune, chacun prétendit avoir sa part des millions que la Grèce avait empruntés; le trésor fut mis au pillage, et nous renonçons à raconter tous les faits qui attestent ces dilapidations (1).

(1) Ces faits sont assez nombreux pour qu'on ait pu, en les recueillant, former un gros volume qui se publie à Athènes en ce moment. Nous n'en rapporterons que deux que nous retrouvons dans notre mémoire. — L'eau manque au Pirée. Un Bavarois propose d'y creuser un puits artésien; on lui avance une somme considérable, et le gouvernement paie d'avance une partie du salaire des ouvriers. L'entrepreneur fait faire un premier trou; puis, le trouvant trop étroit, il commence un second forage, sans obtenir un meilleur résultat. Alors il déclare qu'en Grèce il n'y a pas d'eau sous la terre, et repart pour la Bavière. Les Grecs soldèrent encore ses frais de voyage. — Le gouvernement avait eu l'idée de faire bâtir à Athènes une église gothique (on construisait bien des temples grecs à Munich). Un jeune Bavarois fut chargé, moyennant salaire, d'aller étudier pendant deux ans toutes les cathédrales gothiques de l'Allemagne. Comme au bout de dix-huit mois on n'avait pas de nouvelles de l'architecte, on s'enquit de lui. Il répondit qu'il ne pouvait plus s'occuper de sa mission ni retourner à Athènes, attendu que dans ses voyages il s'était marié. La Grèce se trouva avoir payé sa dot. — Assurément ces faits, et mille autres semblables que nous pourrions citer, ne sont pas d'une grande importance; mais ils étaient connus de tout le monde, et le peuple, en voyant des personnages secondaires agir si fort à leur aise, devinait quelles devaient être les déprédations de ceux qui étaient assez haut placés pour faire les choses en grand et sans être vus.

Le plus grand désordre régnait aussi dans les provinces. Les troupes bavaroises venues avec le roi avaient été cantonnées dans différentes garnisons. Les Grecs s'accommodaient peu de l'outrecuidance de ces protecteurs étrangers : ils les ridiculisèrent; les Bavarois s'emportèrent, des disputes s'ensuivirent. Sentant bouillonner dans leurs veines leur sang de pallicare, les Grecs se souvinrent qu'ils avaient été les compagnons de Canaris, et ils armèrent leurs longs pistolets à crosse d'argent. Des rixes continuelles eurent lieu entre le peuple et l'armée; Maïna surtout fut souvent le théâtre de ces luttes sanglantes, dans lesquelles les Bavarois, peu habitués à faire dans les montagnes une guerre de partisans, eurent presque toujours le dessous. Ici se place un fait qui paraîtra incroyable, et dont cependant l'authenticité ne peut être mise en doute. Dans ces rencontres, les Grecs firent prisonniers un assez grand nombre de soldats du roi; il les vendirent au gouvernement après avoir fixé leur rançon. Un soldat était coté deux sous; un officier valait 50 centimes. Les pallicares, moyennant le prix convenu, se cédaient entre eux leurs captifs, et des spéculateurs s'étaient établis qui faisaient ce singulier commerce.

Avant le retour du roi en Grèce, M. d'Armansperg, pour avoir un titre à son indulgence, s'était hâté d'instituer le conseil d'état et de fonder l'université; mais on savait que les 60 millions avaient à peine suffi aux folles dépenses du gouvernement, et l'on calculait que la Grèce, pauvre comme aux mauvais jours, se trouvait avoir contracté, sans qu'il en fût résulté aucun bien pour elle, une dette énorme dont elle devait payer les intérêts, tandis que la Bavière en avait absorbé le capital. Le mécontentement allait croissant; bientôt une révolution devint imminente, et si elle n'éclata pas dès cette époque, c'est qu'on espérait encore que le roi, à son arrivée, rendrait justice à chacun. Lorsque fut signalée la frégate qui ramenait le souverain et la jeune reine, la population exaspérée se porta en foule au Pirée. Le ministre effrayé essayait en vain de faire bonne contenance. Après avoir ordonné, pour fêter le retour du roi, des réjouissances publiques, il s'embarqua sur un bateau à vapeur et alla rejoindre en mer le vaisseau royal. Le peuple, s'agitant en tumulte sur la route d'Athènes, attendit avec anxiété le résultat d'une entrevue qui devait être décisive. Ce résultat ne fut connu que vers une heure du matin. On apprit alors que l'archi-chancelier était renvoyé, et que le roi nommait M. de Rhudart président des ministres. Des cris de joie unanimes saluèrent la décision royale; le lendemain,

quand le monarque parut avec la jeune reine, il fut accueilli avec amour; le peuple voulut dételer les chevaux de sa voiture pour la traîner : ce fut un véritable triomphe. Le souverain prenait donc enfin le parti des Hellènes! La jeune reine allait donner à la Grèce un prince grec, un prince élevé dans la religion du pays! Tous les dissentimens se trouvaient conciliés; l'avenir souriait enfin, et pour la seconde fois la Grèce poussa un long cri d'espérance.

Le roi parut vouloir justifier dès les premiers jours la confiance qu'on mettait en lui. Jusqu'alors il s'était peu inquiété de l'administration; venu très jeune en Grèce, il avait, pendant la première année, laissé complètement à M. Maürer le soin des affaires. En prenant le pouvoir, le président du conseil avait trop bien compris son intérêt pour ne pas chercher à endormir chez le roi toute idée d'indépendance personnelle. Le gouvernement s'étant isolé de la nation, le roi avait été séparé d'elle par le gouvernement. Il ne connaissait les intérêts de ses sujets que par l'intermédiaire de ses ministres; leurs plaintes même n'arrivaient à lui que modifiées et affaiblies. Cette sorte de séquestration fut sans doute fatale aux Grecs, mais elle servit le souverain : il dut à son inaction même d'être excepté de la haine universelle qu'avaient soulevée ses compatriotes. En tout autre pays, on aurait confondu le monarque et ses agens; les Grecs sont fins, clairvoyans : ils comprirent que, si les ministres agissaient au nom du roi et en apparence de concert avec lui, c'était sans sa participation réelle; ils ne le firent pas responsable des actes du ministère. Le prince avait d'ailleurs donné en plusieurs occasions des preuves de sa bonté, de sa loyauté; il était généralement aimé.

Aussitôt après le départ de M. d'Armansperg, le roi déploya un caractère tout-à-fait nouveau. Il n'avait jusqu'alors été souverain que de nom, il voulut l'être de fait. Pendant son voyage, l'enfant s'était fait homme; par malheur, en courant avec trop d'ardeur vers un but louable, il le dépassa. Depuis trois ans le gouvernement avait mal agi, le roi prétendit agir tout différemment; les ministres avaient abusé de sa confiance, il se défia de tous les ministres; il n'avait rien fait lui-même, il voulut tout faire. Alors commença pour lui une vie toute de travail et d'activité. L'inaptitude de certains fonctionnaires excitait des murmures; il prétendit à l'avenir faire seul toutes les nominations. Avant de déterminer un choix, il voulut prendre lui-même les renseignemens les plus minutieux; écoutant tout le monde et ne s'en rapportant à personne, il arrivait que les paroles de l'un détruisaient celles de l'autre, et le roi ne savait que décider. Un

maître d'études manquait au collége d'Athènes; il fallut neuf mois pour lui trouver un successeur. Ne voulant juger qu'avec une implacable équité, le souverain ajournait toute affaire, si minime qu'elle fût, lorsqu'elle ne lui paraissait pas suffisamment instruite; les moindres projets de chaque administration, devant passer avant de recevoir une solution par la *camarilla* (chancellerie royale) et par le cabinet du roi, étaient indéfiniment ajournés. Les actes du gouvernement ne se produisirent qu'avec une lenteur excessive. Le jeune prince, passant sa vie à vérifier avec une exactitude scrupuleuse une infinité de détails insignifians, s'égarait dans un labyrinthe inextricable. Mithridate y aurait perdu la tête. Le roi Othon persista dans son œuvre avec une tenacité qui mit à jour le trait le plus saillant de son caractère; mais, en se préoccupant des petites choses, il oubliait les affaires importantes! l'organisation administrative était défectueuse en plus d'un point. Les institutions nouvelles étaient gênées par les anciennes; les rouages de ce gouvernement à la fois grec et bavarois s'entravaient les uns les autres, les divers élémens qui le composaient se neutralisaient. Cependant, malgré les vices et les imperfections du système administratif, l'ordre s'était rétabli peu à peu en Grèce, par cela seul qu'on avait un gouvernement. Les cultivateurs, ainsi que les commerçans, reprenaient courage; le pays était en voie de progrès, et une amélioration, lente il est vrai, mais croissante, se faisait sentir dans les affaires. Pour se rendre compte de cette progression, il suffit de jeter un coup d'œil sur la situation agricole et commerciale du pays.

En Grèce, les bras manquent à l'agriculture. Sur une superficie de 4,800,000 hect., 850,000 hectares sont exploités, et par 100,000 cultivateurs seulement. Chaque laboureur cultive donc plus de 8 hectares, et l'on ne compte en Grèce qu'un attelage de bœufs pour quatre laboureurs. Cet énorme inconvénient diminue tous les ans. En 1839 seulement, on a importé dans le royaume pour un million de francs de bêtes à cornes (1). La moitié du blé nécessaire à la consommation est importée de la Russie méridionale, et l'on ne peut guère espérer que, sous ce rapport, la Grèce se suffise jamais à elle-

(1) Pour compléter les documens que nous avons pu prendre nous-même dans le pays, nous n'avons pas craint de faire des emprunts à un ouvrage intitulé *Greece as a kingdom*, by M. Strong; nous devons aussi quelques renseignemens à un excellent travail publié tout récemment sous ce titre : *la Grèce depuis dix ans*, par M. Jules Fleutelot.

même; mais elle peut s'indemniser, par les autres produits qui conviennent mieux à son sol, du manque de céréales. — La culture des vignes a pris, depuis quelques années, un grand accroissement. Le vin, avant 1835, ne figurait pas sur la liste des exportations. Depuis cette époque, les procédés de fabrication ayant été perfectionnés, plusieurs navires ont transporté le malvoisie de Grèce en Allemagne, et même à Boston et à New-York. La récolte des raisins de Corinthe a presque doublé. — L'huile d'olive, qui devrait être le principal élément du commerce grec, a été, jusqu'à présent, repoussée des marchés européens à cause de sa mauvaise qualité. De nouveaux procédés de clarification viennent d'être importés tout récemment en Grèce. Des oliviers sauvages ont été greffés dans plusieurs des Cyclades, et particulièrement dans l'île de Tine, où nous avons pu voir que cette expérience avait parfaitement réussi.

On consommait dans le pays pour près d'un million de sucre importé. Depuis quelques années, la betterave a été naturalisée avec succès à Eubée, et une manufacture de sucre indigène vient de s'établir dont on a droit d'attendre les meilleurs résultats. — Les mûriers, qui, au XIIe siècle, étaient si nombreux dans la Morée qu'ils avaient donné leur nom au pays (1), ont été presque entièrement détruits pendant la guerre. De nouvelles plantations viennent d'être faites, et l'exportation de la soie a monté, dans ces dernières années, à près d'un million.

La marine marchande s'est relevée peu à peu. De 1838 à 1840, 613 bâtimens de toutes grandeurs sont sortis des chantiers seuls de Syra; les affaires du cabotage ont triplé depuis 1833; enfin, le mouvement général des affaires commerciales, en y comprenant la valeur des exportations, des importations, du transit, du cabotage, s'est élevé, en dix ans, de 26 millions 800,000 drachmes, à 78 millions 800,000. L'organisation de la marine royale laisse encore beaucoup à désirer; elle a été jusqu'à présent confiée à des Bavarois que la situation de leur pays n'obligeait pas à savoir distinguer le bossoir de la dunette d'un navire. Cependant les vaisseaux du roi, si l'on peut leur donner le titre de vaisseaux, ont fait avec assez de succès une guerre d'extermination aux pirates qui infestaient les côtes du Péloponèse.

D'année en année, le chiffre de l'armée a été diminué; elle se

(1) D'autres prétendent que le nom de *Morée* fut donné au Péloponèse à cause de sa configuration géographique, qui présente à peu près la forme d'une feuille de mûrier.

compose aujourd'hui d'environ neuf mille soldats. On parle d'établir une sorte de landwehr au moyen de laquelle on pourrait en quelques jours faire une levée de cent mille hommes. — Une gendarmerie nombreuse et bien organisée a rétabli la sécurité dans le pays. Les vols à main armée, autrefois nombreux, sont maintenant fort rares.

En Grèce, on ne pouvait pas tout-à-fait oublier les arts. Une société archéologique a ordonné des fouilles qui ont produit quelques précieux débris. — Un travail très complet, publié ici même (1), ne nous laisse rien à dire des améliorations apportées récemment dans l'instruction publique.

Pour terminer cet aperçu trop rapide de la situation actuelle de la Grèce, il nous suffira d'emprunter quelques chiffres au tableau des recettes et dépenses de l'état pour l'année 1843, présenté, le 31 janvier, par le ministre des finances, M. Rhallis (2). La recette, pour 1843, est estimée à 17,198,115 drachmes; la dépense, à 18,666,482. Il y a donc encore cette année un déficit de 1 million 468,367 drachmes; mais le déficit était de 10 millions en 1834, de 7 millions et demi en 1837, de 2 millions 900,000 drachmes en 1842.

Ce tableau, qui semblerait prouver que le malaise des finances a diminué, a rencontré, il faut le dire, beaucoup d'incrédules; dans tous les cas, le progrès des affaires commerciales est évident. Mais, au gré des Hellènes, il n'a pas été assez rapide : ils ont oublié le bien qu'avait fait le gouvernement en songeant à celui qu'il aurait pu faire. Ces améliorations, ils croient en être redevables bien plus à eux-mêmes qu'à l'administration, qu'ils ont toujours accusée de n'avoir qu'une force négative et qui, disent-ils, a paralysé leurs efforts plus souvent qu'elle ne les a secondés. En dix années, combien la Grèce aurait dû marcher ! et qu'elle a fait peu de pas depuis le départ de M. Maürer! Tout en rendant justice à l'activité du roi, on voyait que rien ne résultait du travail opiniâtre auquel il s'était condamné. Les Grecs ne doutaient pas qu'il ne voulût la prospérité du pays, et ils savaient que si, pour bien faire, quelque chose lui manquait, ce n'était pas le bon vouloir. Mais tout languissait. Plusieurs officiers bavarois entouraient encore le jeune monarque; ils avaient hérité de toute la haine que l'on portait à leurs devan-

(1) Voyez le travail de M. Ampère sur l'*Instruction publique en Grèce* dans la livraison du 1er avril 1843.

(2) Nous nous bornons à citer les chiffres de M. Rhallis, sans en garantir l'exactitude. Dans le *Moniteur* du 4 mai, on n'estime les recettes qu'à 15,669,795 drachmes, et on conserve pour les dépenses le chiffre de M. Rhallis.

ciers. Avant la révolution du 15 septembre, on ne se doutait guère en France de l'aversion qu'ils inspiraient. Il y a quatre mois, en parlant de la situation des Cyclades, nous disions (1) que le gouvernement bavarois était considéré à Athènes comme une *colonie étrangère à charge au pays*, et l'on nous blâma d'avoir émis une opinion aussi formelle. Si nous ne nous attendions pas à voir les évènemens justifier si tôt nos paroles, nous savions qu'il suffisait d'avoir passé une journée à Athènes pour connaître l'horreur qu'inspire aux Grecs tout ce qui est Bavarois. On pensait généralement que la constitution promise dès l'arrivée du roi, et toujours ajournée depuis cette époque, pourrait seule assurer la prospérité du pays. En reculant toujours, malgré les demandes réitérées de la nation, l'exécution de sa promesse, le jeune monarque avait excité un profond mécontentement. Les agens d'une puissance qui ne cesse de se creuser sourdement une route souterraine dans tout l'Orient, aiguillonnaient les plus irrités. Des brochures imprimées à Constantinople, et contenant contre le roi et la reine d'indignes calomnies, furent répandues en Grèce. Ces libelles, qui, chose remarquable, furent dès leur apparition attribués à la Russie, trouvèrent plus d'échos dans les provinces que dans la capitale. Le parti russe (nous avons dit le sens qu'il fallait donner au mot *parti*), le parti russe doit à des sympathies religieuses de réunir sous son influence à peu près la moitié des Hellènes; mais il est, sans contredit, le plus faible à Athènes. Toute petite qu'elle est encore, la capitale de la Grèce tend, comme toutes les capitales, à centraliser le pays. Les jeunes Athéniens ont été élevés, pour la plupart, en Allemagne, en Angleterre ou en France. Les idées d'Europe ont singulièrement modifié l'intolérance native de leurs sentimens religieux, et ils ont rapporté de leurs voyages des principes de libéralisme qui ne rendent pas à leurs yeux l'autocratie du czar le meilleur des gouvernemens possibles; mais le peuple ignorant a conservé les haines religieuses dans toute leur violence. La Russie a pu se servir avec succès de ce puissant levier, non pas pour produire le soulèvement du 15 septembre, mais bien pour accélérer de quelques mois, de quelques années peut-être, une révolution inévitable, dont le principe était ailleurs, et dont le résultat, elle l'espérait du moins, pouvait être le renversement du roi.

Le récit des derniers évènemens, tel même que les journaux l'ont

(1) Voyez l'article sur *l'Ile de Tine* dans la livraison du 1er juin.

publié, prouve suffisamment que c'était contre les Bavarois et le système administratif que la nation se révoltait, et non contre le roi lui-même. Le courroux qui poursuivait les ministres est tombé devant le souverain. C'est à tort qu'un épisode de l'émeute a pu faire penser le contraire à quelques personnes. On a dit que Kalergi avait tiré son sabre devant le roi, en proférant une menace injurieuse; s'il était vrai, ce fait serait assez grave, ce nous semble, pour que les rapports officiels en eussent parlé : or les dépêches n'en font aucune mention, et toutes les lettres particulières le démentent. Voici, en revanche, un autre fait dont nous garantissons l'authenticité, qui paraîtrait prouver que l'attitude des officiers était dans cet instant toute différente de celle qu'on leur a prêtée. Le peuple et l'armée entouraient le palais; on criait de tous côtés : à bas les Bavarois! vive la constitution! L'effervescence était au comble, quand passa un Bavarois, officier supérieur, et particulièrement détesté à Athènes. Quelques soldats voulurent se jeter sur lui, mais un simple sous-lieutenant, les arrêtant du geste, leur dit : « Mes amis, souvenez-vous que vous êtes les vainqueurs! » et tous les soldats rentrèrent dans les rangs. Voilà ce qu'on peut opposer à l'histoire de Kalergi, dont peut-être, en bien cherchant, on trouverait la source dans les feuilles allemandes. Au reste, lors même que ce fait serait exact, — et nous persistons à le nier jusqu'à pleine confirmation, — il ne faudrait voir dans cette manifestation hostile à la personne du roi que l'effet coupable d'un ressentiment individuel, qui aurait été sévèrement blâmé par la nation. Les Grecs ont tout intérêt à ce que le roi Othon reste sur le trône. S'il abdiquait, de deux choses l'une, ou ce malheureux pays tomberait encore une fois dans l'anarchie, ou il écherrait à un nouveau souverain. L'anarchie, les Grecs la connaissent, et ils savent qu'un roi nouveau, fût-ce même le duc de Leuchtemberg, ferait tout rétrograder de dix ans, et remettrait les choses où elles étaient à l'arrivée du roi Othon.

Faut-il ajouter, pour conclure, que la Russie, en démasquant trop tôt ses projets, vient de compromettre singulièrement son influence en Grèce? La part qu'elle a prise aux derniers évènemens est trop patente pour qu'elle puisse la nier; la destitution de M. de Katakasy, qui est le désaveu formel de cette participation, n'a désabusé personne. On pouvait même prévoir la façon d'agir du cabinet de Pétersbourg : les évènemens de Serbie sont-ils si loin? Dans des circonstances presque analogues sa conduite a été absolument la même. Sa politique en Orient ne change pas : avancer incessamment, mais

dans l'ombre, sans bruit, et de façon à pouvoir se retirer sans être vu, si l'alarme était donnée, tel a toujours été l'ordre immuable, telle est la marche qu'elle vient encore de suivre en Grèce. La conduite sage du roi Othon dans ces dernières circonstances a déjoué tous les calculs que les ennemis de la Grèce avaient pu baser sur l'opiniâtreté bien connue de son caractère. Ils espéraient le voir rompre plutôt que plier; mais il a cédé, et il a eu raison. Le roi est maintenant tel que le voulaient les Grecs, tel qu'il avait promis d'être. Le pays a donc gagné la partie, et le souverain n'a rien perdu; car, si en prêtant serment au régime constitutionnel, le roi des Grecs a renoncé à la plus grande partie de ses pouvoirs, on sait que ces pouvoirs auraient toujours été inutiles entre ses mains. Par le fait, son rôle n'a pas changé. Seulement il s'est déchargé d'une immense responsabilité, et il a laissé place à d'autres pour qu'ils fassent ce qu'il n'a pu faire. Voilà ce qu'on pense en Grèce; ailleurs on juge autrement les choses. En voyant ce jeune monarque obligé de déclarer solennel le jour où il a perdu ses prérogatives, l'Europe a compris la faiblesse du roi des Grecs. Elle sait combien est petite la part qu'on doit lui faire; elle sait que, si on ne doit pas l'accuser des fautes du gouvernement qui vient de tomber, il ne faudra pas, non plus, lui attribuer le bien que pourra faire celui qui va s'établir. Si la prospérité renaît en Grèce, nul n'en tiendra compte au roi Othon. Quoi qu'il puisse arriver, ce prince a perdu l'occasion d'être appelé le régénérateur de la Grèce, et ce beau titre lui fut offert.

Combien était belle la position que donnait au fils du roi de Bavière le décret des trois puissances! Quel plus beau rêve s'est jamais offert à l'imagination d'un jeune prince? Ce rêve était réalisable : le roi Othon avait peut-être sous la main tous les élémens d'une restauration; mais les circonstances étaient difficiles, il fallait une voix puissante pour maintenir chacun à son poste, dans un temps où le vaisseau de l'état, pour nous servir de la comparaison d'un grand orateur, était une barque si fragile, si vacillante, que le déplacement de quelques misérables individualités pouvait la submerger. Il eût fallu au gouvernail un pilote prudent et hardi pour sauver la Grèce. Qui sait si l'avenir ne se serait pas chargé de doter le jeune royaume? Qui sait si cette nation régénérée n'aurait pas, au jour d'une imminente catastrophe, maintenu du côté de l'Orient l'équilibre européen? Au lieu de cela, qu'est-il arrivé? qu'arrivera-t-il? Le jour où les débris de l'empire ottoman rouleront vers l'Occident, qui peut dire si la Grèce ne sera pas entraînée par cette grande avalanche, et

si ce malheureux pays, qui fut le plus beau des royaumes, ne deviendra pas une pauvre province? Cependant tout est loin d'être perdu. La révolution d'Athènes a eu un immense retentissement dans la Turquie d'Europe, dans l'Archipel et dans l'Asie mineure; de tous côtés les Grecs asservis tendent les bras à leurs frères délivrés. Sans doute on a beaucoup à craindre, mais on a tout à attendre d'une nation qui jamais n'a désespéré d'elle-même.

. . . .

J'étais depuis quinze jours à Athènes, et je n'avais encore vu le roi que de loin, à la promenade du dimanche. Ce jour-là, au coucher du soleil, la musique d'un régiment se rassemble au milieu d'une plaine un peu en dehors de la ville, et donne en plein air une sérénade à la population. Cette fête hebdomadaire attire une foule nombreuse et assez curieuse à observer. Bien que le costume européen y domine, les fez rouges se mêlent en assez grand nombre aux chapeaux de castor, et, au milieu des sombres habits des dandies, on voit briller çà et là les paillettes de la veste d'un pallicare; des officiers caracolent sur de jolis chevaux de Syrie. Malgré leur petite casquette et leur longue redingote bleue à collet rouge, à poitrine rembourrée, selon l'ordonnance de Munich, ces jeunes militaires n'ont en aucune façon la tournure germanique. Rien qu'à voir ce beau lieutenant qui passe fièrement, portant haut la tête, retroussant cavalièrement sa moustache et posant volontiers devant le spectateur, on reconnaît l'élégant Athénien sous la livrée bavaroise. Les dames arrivent en calèches découvertes, et font grand étalage de chapeaux à plumes, de robes éblouissantes. Vers le milieu de la soirée, la voiture royale est invariablement signalée, et l'on voit arriver une sorte de *phaëton*, attelé de deux chevaux allemands, harnachés à l'anglaise, que le roi conduit lui-même. Le prince est vêtu à la grecque; la reine, habillée à la française, est assise auprès de lui. De loin, je n'avais pu me faire qu'une idée très vague de la physionomie du roi Othon et de la beauté de la reine Amélie; mais bientôt l'occasion me fut offerte de contempler tout à mon aise leurs majestés helléniques. L'escadre française mouillée dans le Pirée devait, sous peu de jours, appareiller pour Smyrne, lorsque la reine manifesta à l'amiral le désir de visiter son vaisseau. M. de Lasusse offrit de donner un bal à son bord, et sa proposition fut acceptée.

Par une magnifique soirée de juin, tous les navires du Pirée étaient couverts de leurs pavillons. Les embarcations de l'escadre, conduites par des rameurs vêtus de blanc, commandées par les élèves, atten-

daient au débarcadère et portaient à l'instant au vaisseau amiral tout invité qui se présentait. Les apprêts de la fête avaient été ordonnés avec un bon goût remarquable. La reine désirait voir un vaisseau français; il fallait le lui montrer dans sa plus belle parure, c'est-à-dire prêt à combattre. Aussi, de tous côtés, n'apercevait-on que des appareils de guerre, et nulle part les préparatifs du bal qui devait avoir son tour. Une partie de l'équipage était sous les armes; les canonniers, rangés autour des pièces, tenaient en main le refouloir ou la mèche allumée. Pour arriver à l'amiral, il fallait passer devant une haie de matelots à figures bronzées, à tournures martiales, et devant des groupes d'officiers en grand uniforme. La société était réunie, lorsqu'un coup de canon signala l'arrivée de leurs majestés. Dès que le roi eut mis le pied sur son canot, le pavillon de Grèce, rayé de bleu et de blanc, monta au grand mât de *l'Inflexible* et fut appuyé de cent-un coups de canon; les tambours battirent aux champs, la musique joua une fanfare guerrière; les bâtimens firent feu de toutes leurs batteries; les matelots s'élancèrent dans les haubans, grimpèrent sur les vergues, et, agitant au-dessus de la fumée leurs chapeaux cirés, ils poussèrent trois *hurrahs*, qui retentirent comme des roulemens de tonnerre. L'amiral et le ministre de France attendaient leurs majestés au bas de l'échelle. Quand le roi Othon, en costume grec, parut sur le pont, au bruit des tambours, il sembla un peu embarrassé de sa longue personne et salua assez gauchement ceux qui l'entouraient. La reine, souriante et montrant ses dents blanches, s'avança gracieusement, suivie des dames de la cour, dont quelques-unes portaient la charmante tunique des Grecques et la toque rouge, d'où s'échappaient leurs longs cheveux noirs. Les aides-de-camp du roi, élégamment vêtus à l'albanaise, entrèrent à la suite de leurs majestés dans les beaux appartemens de l'amiral, où les personnes déjà présentées se rassemblèrent. Le pont resta presque désert; au fracas des canons, au bruit éclatant des fanfares, succéda un instant de silence. On voyait au loin les quais couverts de monde; au-dessus des grands mâts des vaisseaux, un énorme nuage de fumée, poussé par une molle brise, se roulait dans l'air transparent, se colorait des teintes splendides du ciel, et laissait entrevoir par intervalle à l'horizon les couleurs éclatantes d'un magnifique coucher de soleil. — La reine resta cinq minutes à peine dans les salons de la dunette, et pourtant, lorsqu'elle reparut sur le pont, tout y était changé comme par enchantement. Il n'y avait plus de cordages, plus de matelots, plus de guerre, et pour ainsi dire plus de vaisseau; *l'Inflexible* s'était

métamorphosé en une vaste tente ornée de guirlandes de fleurs, éclairée par des milliers de bougies fichées fort ingénieusement dans des faisceaux de baïonnettes, dont l'acier poli répercutait admirablement la lumière. Un théâtre avait été dressé au pied du grand mât; l'orchestre était à son poste; des fauteuils attendaient les spectateurs. Jamais à l'Opéra changement à vue n'a été mieux exécuté; l'amiral avait à son bord plus de neuf cents machinistes les plus agiles du monde. La fête commença par une de ces représentations nautiques à l'aide desquelles, à bord des vaisseaux, les matelots essaient tous les dimanches de conjurer l'ennui des longues traversées. Un vaudeville fut joué avec beaucoup de verve, les costumes des acteurs provoquèrent de fous rires; l'ingénue de la pièce, jeune fille blonde vêtue de blanc, gantée de jaune, représentée par un gabier de la grande hune, rougissait d'une façon tout-à-fait divertissante des complimens un peu crus que lui détachait à brûle-pourpoint un timonier métamorphosé en dandy.

Après le spectacle, qui se termina au milieu d'applaudissemens unanimes, les officiers furent présentés à leurs majestés, et le ministre de France m'offrit de me faire partager cet honneur. Tout en répondant de mon mieux aux questions que voulut bien m'adresser le jeune monarque, je l'examinai avec soin : le roi Othon a maintenant vingt-huit ans; il est brun, bien fait, de haute taille; vu de loin et à cheval, il semble d'assez belle tournure, mais de près sa physionomie n'a rien d'agréable : il a le visage aplati, le teint jaune; ses lèvres sont épaisses, ses cheveux crépus, ses moustaches peu fournies. Il semble mal à l'aise dans ses habits; ses mouvemens trahissent une gêne continuelle, et l'on souffre pour lui de sa timidité. Il portait une veste de drap bleu de ciel brodée d'argent et un fez à houppe bleue; une fustanelle blanche, des guêtres pareilles à la veste, et des babouches rouges, complétaient cet élégant costume. La reine parle le français avec beaucoup de facilité. Elle me demanda comment j'avais trouvé Athènes, et comme je balbutiais je ne sais quelle réponse mensongère, elle m'interrompit en me disant que nécessairement ma première impression avait dû être un peu de surprise. « Athènes est un nom qui parle trop à l'imagination, pour qu'un Français surtout, dit-elle en souriant, n'éprouve pas en arrivant un mécompte; mais la ville s'agrandit tous les jours, et si vous revenez dans quelques années, ajouta-t-elle avec beaucoup de grace, vous la trouverez fort embellie. » La reine est charmante; elle paraît avoir vingt-quatre ans; sa taille est svelte, élancée; sa physionomie, vive, spirituelle; ajoutez

à cela une peau très blanche, de grands cheveux châtains, de belles épaules, de jolies dents, et, chose rare chez une Allemande, de très petits pieds : c'est assurément plus qu'il n'en faut pour faire d'une gracieuse femme une délicieuse reine. Elle a les yeux si beaux, qu'on trouve tout naturel qu'elle en connaisse la puissance, et l'on aime à voir cette bouche souriante, cette démarche légère, à la jeune souveraine d'un peuple qui fut le plus élégant de tous les peuples. La reine Amélie est d'ailleurs une femme d'esprit; elle a sur le roi une grande influence, et l'on sait qu'elle a beaucoup contribué, dans les derniers évènemens, à faire fléchir la raideur de son caractère.

On walsa avec frénésie jusqu'à cinq heures du matin. En s'éloignant un peu du tourbillon des danses, on pouvait jouir sur l'avant du vaisseau d'un spectacle tout différent. Les yeux éblouis par l'éclat des bougies se reposaient tout à coup, au sortir de la salle du bal, dans les molles lueurs d'un beau clair de lune; tout dormait dans le port; la silhouette immobile et les agrès élégans des navires à l'ancre se dessinaient en noir sur un ciel étoilé. Quelque chose de doux flottait dans l'atmosphère, on entendait à la fois le murmure lointain de la mer et le bruit affaibli de la fête. Ces walses, on se rappelait les avoir entendues en France, et la pensée retournait doucement vers la patrie absente. Ce port, c'était le Pirée! Ces astres, qui brillaient là haut, avaient éclairé les splendeurs d'Athènes; par une nuit semblable, ils avaient guidé vers ce même rivage la flotte victorieuse de Salamine!

ALEXIS DE VALON.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 novembre 1843.

La majorité de la reine d'Espagne vient d'être proclamée, et Isabelle a prêté serment devant les cortès. Quelques anarchistes à part, ainsi que quelques-uns de ces étroits logiciens qui préfèrent un syllogisme à la patrie, toutes les opinions, tous les partis, s'accordaient à reconnaître qu'il n'y avait pas un autre moyen de salut pour l'Espagne. Personne n'était plus en état d'en garder ou d'en prendre le gouvernement. De tous les côtés, on n'apercevait plus que des ruines; le trône seul restait debout. C'est autour du trône constitutionnel que devaient se rallier à la hâte tous ceux qui ne voulaient pas livrer leur pays aux derniers égaremens de l'anarchie, et préparer ainsi le retour du pouvoir absolu; car il reste toujours une chance au despotisme, la chance de se voir rappelé comme un moyen de délivrance. Les nations, avant tout, veulent exister, et lorsque la liberté dégénère en un profond et incurable désordre, elles préfèrent la servitude à la mort.

Les cortès ont bien mérité de la patrie. La majorité de la reine a été proclamée à la presque unanimité. C'était évidemment le *verdict* du pays. Aucun parti ne peut revendiquer l'honneur ni les avantages de la mesure : elle leur appartient à tous. Le décret des cortès est un fait éminemment national. C'est l'Espagne déclarant formellement à don Carlos, à Espartero, à la république, qu'ils sont tous également repoussés par le pays.

L'ordre légal recommence enfin en Espagne. Un gouvernement régulier se mettra à l'œuvre, et il trouvera devant lui une tâche bien difficile et bien rude. Le désordre est au comble dans les finances, dans l'administration, dans l'armée. Partout les traditions du despotisme et les désordres de l'anar-

chie se sont mêlés d'une si étrange façon, que l'ordre et la liberté en ont également disparu. La bureaucratie n'a de puissance que pour égarer les administrés dans un dédale inextricable de difficultés et de lenteurs, et pour vendre ses services au plus offrant. L'armée, surchargée d'officiers sans troupe, créatures de tous les pouvoirs éphémères qui se sont rapidement succédé en Espagne, a besoin d'une main ferme et prudente qui la réorganise. Le pouvoir municipal déborde de toutes parts et paralyse à chaque instant les forces du gouvernement national. Si les cortès ne trouvent pas le moyen de ramener ce pouvoir dans ses justes limites, si elles acceptent ce retour du moyen-âge avec tous ses principes dissolvans, c'en est fait de l'unité espagnole, de la force du pays, de la grandeur de l'Espagne. Royaume nominal, elle ne serait en réalité qu'une permanente anarchie, comme les royaumes du XIIIe siècle.

A ces graves difficultés viennent s'ajouter les rivalités des partis et les dissentimens des hommes considérables du pays. La coalition a fait son œuvre, il est juste de le reconnaître : elle a tenu ses promesses, la reine est majeure; l'Espagne a un gouvernement régulier. Cependant on espérait plus encore du parti parlementaire; on espérait que par l'accord de ses chefs, par leurs forces réunies, il offrirait à la reine les moyens de réaliser le bien que l'Espagne attend du nouvel ordre de choses. Ces espérances paraissent vaines : le parti parlementaire est déjà brisé. M. Olozaga et M. Cortina ne marchent plus ensemble; l'ambition les sépare. Le gouvernement de l'Espagne ne leur paraît pas une assez grande chose pour pouvoir tous s'y placer en même temps et s'y trouver à l'aise. Il est juste cependant d'ajouter que ce n'est pas à M. Olozaga qu'on doit imputer la rupture. Il n'en est pas l'auteur, l'auteur direct du moins. Il paraissait au contraire disposé à accepter le concours de son rival en talent et en influence, M. Cortina; mais il a oublié peut-être combien il faut de mesure, de ménagemens et de prudence pour qu'une alliance de cette nature devienne possible et obtienne quelque durée. Sans doute, la parfaite égalité de situation de deux ministres dirigeans dans un même cabinet est une chimère. Au fait, il est impossible que l'un ne finisse pas par se placer quelque peu au-dessus de l'autre, ou par ses talens, ou par ses antécédens, ou par ses liaisons politiques, bref par une circonstance quelconque, ne fût-ce que par un caprice de l'opinion. C'est là le danger de ces alliances, danger certain, inévitable, permanent comme l'amour-propre de l'homme. A Dieu ne plaise que nous refusions de croire à la vertu! mais la vertu est chose admirable parce qu'elle est bonne et belle en soi, parce qu'elle est rare, et parmi les actes de dévouement, le plus rare, le plus difficile est celui qui consiste, non à faire une fois un grand et éclatant sacrifice, mais à ne pas sentir les piqûres de tous les instans, à se dissimuler à soi-même ce à quoi personne ne fait attention, et dont nul ne nous sait gré, pas même celui qui profite de votre résignation. Quoi qu'il en soit, c'est surtout au début que les ménagemens sont nécessaires, lorsque les circonstances du pays exigent un minis-

tère de coalition composé d'hommes nouveaux. Aucun d'eux n'ayant encore de titre reconnu et incontestable à la première place, chacun rencontre des amours-propres prêts à se révolter, des chefs dont l'armée partage et irrite les passions. C'est un camp féodal : on croyait aujourd'hui marcher demain tous ensemble à l'ennemi; demain chaque bannière reprend le chemin de son manoir, heureux encore si les confédérés ne tournent pas leurs armes les uns contre les autres.

Ces observations ont peut-être échappé à M. Olozaga dans le moment décisif. Ambassadeur en France, investi de hautes fonctions dans la maison de la reine, peut-être a-t-il cru et laissé trop entendre que sa place était marquée, et qu'il ne pouvait en exister une autre au même niveau.

Quoi qu'il en soit, toujours est-il que M. Cortina n'a point accepté la situation quelque peu secondaire que M. Olozaga paraissait lui laisser. Il a été franc et sincère, il n'a pas su être généreux dans l'intérêt de son pays. Avocat de renom et de grande clientelle, M. Cortina n'a pas hésité. Il a préféré le gouvernement de l'opposition, qui lui laisse son cabinet d'avocat, au gouvernement du pays, qui le lui enlevait sans lui donner ni une pleine satisfaction d'amour-propre ni une garantie de durée. Une fois sa résolution prise, nul n'a pu certes l'accuser de duplicité. Il a brusquement, nettement changé de situation et de langage. Il est rentré dans son camp particulier, et il n'est pas besoin d'ajouter qu'il y a ramené la plupart de ses amis. C'est là ce qui rend la position difficile pour tout le monde, car M. Olozaga appartenait au même camp. Il y trouvait, lui aussi, son importance politique et ses forces. Tout naturellement leurs amis communs se sont divisés comme les chefs; mais tout naturellement encore les tendances des progressistes étant vers l'opposition, le gros bataillon est probablement resté avec M. Cortina, et M. Olozaga ne peut amener au parti gouvernemental que quelques hommes fatigués du rôle d'opposans ou dévoués à sa personne. S'il en est ainsi, la situation de M. Olozaga lui-même se trouverait profondément altérée. N'amenant aux *modérés* qu'un faible renfort, il n'est plus le maître de la position; il doit recevoir plus qu'il ne donne. Au lieu d'être le chef vrai et reconnu du parti gouvernemental, il n'en serait plus que l'homme d'affaires et l'instrument.

C'est dire que la situation politique à Madrid est loin d'être simple et facile. Elle amènera peut-être plus d'une péripétie. Nous croyons néanmoins que tout s'y passera dans les limites de la légalité. Nous persistons à penser que l'Espagne touche aux derniers jours de sa longue et sanglante anarchie. Le vote sur la question de la majorité de la reine a suffisamment démontré que les partis ayant quelque force et quelque avenir ne veulent désormais se rencontrer et se mesurer que sur le terrain de la monarchie constitutionnelle et par des débats parlementaires. Les partis ont une sagacité instinctive qui ne les trompe guère. Ils sentent que le pays est fatigué de guerre civile, et que, loin de leur prêter aide et appui, il prendrait en horreur les auteurs de nouvelles luttes et de nouveaux désordres.

Les évènemens de la Catalogne et de l'Aragon ont dû dessiller les yeux de quiconque a conservé en Espagne quelque peu de raison et quelques sentimens honnêtes. L'isolement où le pays a laissé ces bandes de frénétiques prouve assez que leur drapeau n'est pas le drapeau national. Les rebelles avaient affaire à un gouvernement provisoire, faible, incertain de lui-même; ils n'ont pu néanmoins le détruire. Leur exemple, leurs succès momentanés, n'ont séduit personne. Ils se sont trouvés renfermés par la force des choses comme dans un cercle de fer; ils ont laissé au gouvernement tout le temps qui lui était nécessaire pour réunir ses forces, pour organiser la résistance. La révolte ne succombe pas sous un coup d'éclat, elle meurt d'épuisement et d'impuissance. C'est alors, et ce n'est qu'alors que l'ordre public peut compter sur l'avenir. Un autre fait vient de prouver que la faction anarchiste est aux abois. Ce fait, c'est l'assassinat qu'on vient de tenter sur Narvaez : c'est l'histoire de toutes les factions qui n'ont d'autre principe, d'autre but que l'anarchie. Après l'insurrection, l'assassinat. C'est par l'assassinat qu'elles achèvent de se démasquer et de se perdre, car ce jour-là le pays les prend en horreur; elles ont profondément blessé la conscience publique : plus de doute, plus de prestiges, les formes et les apparences de la guerre ne sont plus là pour faire illusion aux esprits et jeter le doute dans les consciences. Ceux qui, dans un moment d'exaltation, d'égarement, acceptent le rôle et le nom de combattans, fût-ce même contre les lois de leur pays, ne veulent pas du nom d'assassins. Ne calomnions pas la nature humaine : l'assassinat, surtout lorsqu'il n'est pas revêtu des formes légales, n'est jamais résolu que par un petit nombre d'hommes. Il est le fait de quelques individus, il n'est pas le fait d'un parti, du moins d'un parti nombreux. Les assassins s'isolent, leurs amis eux-mêmes les abandonnent; non-seulement ils ne veulent plus être leurs alliés, ils ne veulent pas même l'avoir été.

Les affaires d'Orient paraissent devoir présenter sous peu de nouvelles difficultés et de graves complications. Sans se manifester encore par des faits considérables, éclatans, la décadence progressive de la Turquie se révèle par des signes non équivoques. Le gouvernement est sans prévoyance et sans force : il n'est plus occupé qu'à réprimer tardivement, honteusement, les désordres qu'il est hors d'état de prévenir. Comment en serait-il autrement? Quelle force, quelle dignité peut avoir un gouvernement qu'hier encore la Russie foulait, pour ainsi dire, aux pieds dans les affaires de la Serbie? Les Turcs, à la fois orgueilleux et barbares, s'irritent d'une faiblesse, d'une décadence qu'ils ne peuvent pas ne pas apercevoir, mais dont ils sont loin de comprendre les causes. Ils l'attribuent au contact de la Porte avec les puissances chrétiennes. Ce qui est une nécessité, et ce qui leur serait un moyen de salut, s'ils pouvaient en profiter, ne leur paraît qu'une faute dont s'indigne leur brutale arrogance. De là ces insultes aux pavillons chrétiens, de là ces odieuses et sanglantes exécutions qu'impose au pouvoir une intolérance qui n'est plus de notre siècle, même en Turquie. La Porte finira par lasser la

patience, presque infinie cependant, des cabinets européens. D'un autre côté, ses sujets bravent tous les jours plus ouvertement un pouvoir qui ne sait plus ni les gouverner ni les défendre. Les insurrections ne peuvent pas ne pas se multiplier dans l'empire ottoman. Les deux élémens qu'il renferme, et que la force a pu seule contenir jusqu'ici dans la même enceinte, sont aujourd'hui aux prises, et la lutte ne peut finir que par leur séparation. Il est aujourd'hui impossible qu'aux portes de l'Europe des millions de chrétiens demeurent asservis par des Turcs. Ce sont là des faits d'une autre époque, qui se prolongent sans doute, pendant quelques années, dans l'époque qui les repousse, mais ils se prolongent en s'affaiblissant, et rien ne peut leur rendre la puissance et la vie. C'est ainsi qu'on retrouve encore en Europe quelques restes de la féodalité; cependant le principe féodal n'existe plus, et il n'est donné à personne de le faire revivre. La domination musulmane sur les peuples chrétiens aura dans sa chute un cours beaucoup plus rapide que la féodalité, non-seulement parce que les idées et les faits marchent plus vite aujourd'hui qu'ils ne marchaient il y a trois siècles, mais aussi parce que cette domination a moins de forces propres et plus d'ennemis que n'en avait le système féodal.

La Porte ne peut plus compter que sur la prudence des cabinets européens. Pour en profiter, il lui faudrait une habileté et une réserve qu'elle n'a pas. Sa faiblesse, ses imprudences et ses intrigues font sans cesse éclater l'insurrection et le désordre sur tous les points de l'empire. Aujourd'hui les Bosniens, demain les Albanais; aujourd'hui un pacha, demain un autre; l'insurrection est la pensée commune; on veut toute chose, hormis le gouvernement de la Porte. Dans ce moment, c'est le gouverneur du Sennaar, Ahmed-Pacha, qui lève l'étendard de la révolte, non à la vérité contre le sultan, mais contre le vice-roi d'Égypte. Aussi doit-on se demander avant tout si ce n'est pas là l'effet de quelque intrigue, une révolte commandée, et dont peut-être la Porte elle-même serait complice. Nous ne pouvons rien affirmer; mais si, par aventure, le divan avait trempé dans ce complot, il aurait bien mal compris les intérêts de l'empire ottoman. Ce n'est pas en excitant des troubles, en amenant des chocs, en forçant les puissances à s'occuper de ses affaires, qu'il en prolongera la chétive existence. C'est au contraire en s'abstenant de tout mouvement brusque, en ne faisant pas de bruit, en se laissant en quelque sorte oublier. La Porte ne devrait avoir qu'une seule pensée : la réforme de son administration intérieure; mais très probablement nous lui demandons l'impossible. Toute réforme sérieuse et efficace suppose lumières et puissance.

Quoi qu'il en soit, nos espérances et nos vœux ne sont pas là. Ils sont en Grèce, dans ce petit royaume qui est, à nos yeux, comme le germe du grand état qui doit un jour hériter de tout ce que l'empire ottoman renferme d'européen et de chrétien. Un jour, la question sera nettement posée, c'est la question de savoir si la succession doit s'ouvrir au profit de la Russie ou du

royaume grec, bien petit état sans doute en comparaison de son terrible compétiteur; mais, selon toutes probabilités, le petit état aura pour lui l'Europe, et l'équilibre sera ainsi rétabli. La Russie, dit-on, voit de très mauvais œil la révolution grecque et l'établissement d'une constitution. On peut le croire sans peine; il serait ridicule à la Russie de s'en montrer satisfaite. Pourtant, si l'Angleterre et la France sont d'accord, c'est à peu près comme si la Russie était seule de son avis. Si l'Autriche et la Prusse ont pu ne pas approuver le mouvement grec, elles n'ont aucun intérêt à se séparer, dans ce cas, de l'Angleterre et de la France. La Grèce constitutionnelle et paisible leur vaut mieux que la Grèce agitée et pouvant d'un instant à l'autre devenir la cause d'un embarras pour l'Europe.

C'est aux Grecs qu'il appartient de se tenir sur leurs gardes et de ne pas donner prise à leurs ennemis. En se jetant dans l'anarchie, ils compromettraient un noble et brillant avenir. La chrétienté a les yeux sur eux, prête à les maudire s'ils se montrent indignes du grand rôle que la Providence paraît leur avoir réservé.

On dit qu'une vaine tentative de contre-révolution a eu lieu à Athènes dans la nuit du 9 au 10 octobre, et on ajoute que l'auteur de cette tentative se trouve aujourd'hui à Munich, qu'il est traité avec une grande distinction, qu'il habite le château, et sort dans les équipages de la cour. Rien de plus naturel et de plus légitime que d'accueillir un réfugié politique; mais il est moins naturel, si le fait est vrai, d'en faire l'hôte et le protégé du père du roi Othon.

Le jury a prononcé à Dublin la mise en accusation d'O'Connell. En lisant les détails de cette procédure, en voyant à quelles minuties on s'attache de part et d'autre, en se représentant le bouillant *agitateur* tranquillement assis à côté de son avoué qui soulève je ne sais quel minime incident de forme, on est tenté de se demander si on n'a pas été dupe d'une illusion, si cette bruyante affaire du *repeal* a été autre chose qu'une comédie. Voilà le maître de l'Irlande, l'idole de ce peuple si vif et si dévoué, traduit à la barre d'un tribunal, accusé, et il n'y a pas même l'indice d'une émotion publique, et les choses se passent plus paisiblement qu'elles ne se passeraient chez nous, si cinq ou six communes étaient intéressées dans une question de vaine pâture. Est-ce sagesse? est-ce indifférence? ou bien le peuple aurait-il reconnu qu'on l'avait mené trop loin, par cela même que la justice du pays vient demander compte des faits du *repeal* à ceux qui en ont été les principaux auteurs? Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les accusés ne paraissent pas désirer une prompte solution de la question judiciaire. Évidemment ils ont cherché des moyens dilatoires. Dans quelle vue? dans quel but? Toute conjecture serait hasardée. Cela peut tenir à des circonstances toutes particulières, et dont il est impossible à un étranger de se rendre compte. Toujours est-il que ces incidens, ces retards et ces petites combinaisons judiciaires prouvent qu'un verdict d'acquittement ne peut pas être enlevé de haute lutte,

qu'il faut calculer ses chances et ne rien négliger; bref, que c'est un procès comme un autre.

Il n'est pas moins vrai que le gouvernement anglais doit plus que jamais fixer son attention sur l'état du pays, non-seulement en Irlande, mais dans la Grande-Bretagne tout entière. Évidemment, le pays se couvre d'associations plus ou moins redoutables. Sans doute, leur but n'est pas le même, et la diversité de leurs vues en atténue les dangers en en divisant les forces. Elles ont cependant un point commun, la haine de ce qui existe. Ici les Irlandais, là les chartistes, ailleurs les pauvres, et puis l'association pour le suffrage universel, et puis d'autres associations encore, toutes organisées, nombreuses, actives, remuantes. Ce n'est pas là un fait sur lequel des hommes d'état puissent fermer les yeux. C'est le travail de la société anglaise qui aspire au principe moderne de l'égalité civile. Le problème, à nos yeux, est toujours le même. Il ne s'agit pas de savoir si l'Angleterre atteindra ou non ce but : sa haute civilisation lui en fait une nécessité; il s'agit de savoir si elle parviendra la première à l'atteindre sans secousse et bouleversement, sans révolution. C'est là un magnifique exemple à donner au monde, une sublime mission à remplir. L'Angleterre y travaille depuis vingt ans. Tout ami de l'humanité doit faire des vœux pour qu'elle achève une œuvre qu'il est déjà beau d'avoir tentée.

Dans l'Amérique du Sud, une lutte acharnée entre Buénos-Ayres et Montévideo ne cesse d'ensanglanter les rives du Rio de la Plata. On désespère de voir jamais un ordre de choses régulier s'établir dans ces malheureuses contrées. Il est à regretter que des Français aient cru devoir prendre part à des querelles qui leur étaient étrangères. On nous communique à ce sujet une note assez étendue d'un témoin oculaire et digne de foi : nous la donnons ci-dessous, par extrait; la question y est nettement posée et sérieusement discutée. Les journaux nous ont appris qu'une convention avait été signée entre le consul de France et le général Oribe, qui commande l'armée de Rosas devant Montévideo, convention d'après laquelle : 1° aucun Français ne devait être inquiété pour le passé; 2° nul ne pourrait pénétrer dans le domicile d'un Français qu'en vertu d'un acte écrit de l'autorité supérieure; 3° dans le cas où Montévideo serait pris d'assaut, le pavillon français couvrirait les habitations où il serait arboré, et d'ailleurs des passeports seraient donnés à tous les Français qui en demanderaient.

Le Mexique aussi se trouve livré à la violence des factions et fait de vains efforts pour obtenir enfin un gouvernement stable et régulier. Le Brésil et le Chili exceptés, il n'y a dans l'Amérique du Sud qu'agitation et désordre. Le Mexique est sérieusement aux prises avec l'Angleterre pour une insulte que Santa-Anna aurait faite au pavillon anglais dans une fête publique. D'un autre côté, un décret vient d'interdire aux étrangers tout commerce de détail dans toute l'étendue du territoire mexicain : mesure brutale et qui, si elle n'était pas rapportée sur la demande des gouvernemens étrangers, tournerait

au préjudice du Mexique lui-même. Est-ce ainsi qu'il attirera chez lui ce dont il a le plus besoin, l'industrie et les capitaux de l'Europe? En fixant ses regards sur l'Amérique du Sud, on est douloureusement frappé de l'impossibilité où elle paraît être de se donner un gouvernement éclairé et régulier. Voilà bientôt trente-cinq ans qu'elle s'efforce en vain de se constituer, et certes, pendant cette longue période, les communications avec l'Europe, les conseils, les secours, ne lui ont pas manqué. L'indépendance de ces états a été reconnue, et il y a long-temps que l'Espagne ne leur inspire plus aucune crainte et n'est plus pour les Américains une cause ou un prétexte d'agitation. D'où vient donc cette impuissance? Tient-elle à la race ou aux antécédens du pays? Il y a là une curieuse étude à faire. Ils sont maîtres d'eux-mêmes; les instincts sociaux, les sentimens de l'ordre, ne leur sont pas étrangers; le pays possède d'immenses ressources naturelles; l'Europe y a versé d'énormes capitaux. A l'aide de ces données, on ferait *à priori* de l'Amérique du Sud une histoire qui serait tout juste le contraire de la vérité.

A l'intérieur, la vie politique, suspendue en quelque sorte par les plaisirs de l'automne, n'a pas encore repris son cours. En attendant la saison parlementaire, les débats quotidiens n'ont pour s'alimenter que les entreprises de l'épiscopat et la polémique religieuse. Espérons que cette polémique touche à sa fin, et que la déclaration d'abus qui a frappé M. l'évêque de Châlons portera ses fruits.

Le conseil-général de la Seine vient de terminer sa session de 1843. En parcourant les procès-verbaux de ses délibérations, on est frappé de l'importance des questions qu'il a abordées et de la sagesse des avis qu'il a émis, des vœux qu'il a exprimés. Nous avons remarqué en particulier son avis sur la suppression de la vaine pâture, le dessèchement et le reboisement des terrains propres à ces opérations, son vœu relatif à l'importation des bestiaux, vœu parfaitement rédigé et par lequel le conseil demande avec une nouvelle instance que les bœufs maigres soient admis en franchise, que le droit sur tous les autres bestiaux soit perçu au poids et non par tête, et enfin que le droit pour cette perception soit uniforme et réglé de manière à apporter une nouvelle diminution sur les droits de douane à l'entrée des bestiaux. Il insiste également sur une réforme de notre régime hypothécaire et de la législation relative aux brevets d'invention. Nous aimons à croire que le ministère prendra ces avis et ces vœux en très sérieuse considération, et que nous pourrons déjà en voir quelques résultats à la session prochaine. L'ouverture en est fixée, dit-on, au 26 décembre.

Les différends que le gouvernement français a eus depuis 1830 avec les états de l'Amérique ont tous été suscités par les plaintes de ceux de nos nationaux qui résident dans les diverses parties du Nouveau-Monde. La France,

jalouse de sa dignité, a exigé des réparations : elle les a obtenues, tantôt par la force des armes, tantôt par l'entremise d'un médiateur.

Enhardis par ces précédens, les Français qui quittent leur patrie et traversent l'Océan pour aller sous d'autres climats tenter les hasards de la fortune, sont généralement enclins à penser que non-seulement la sollicitude de la France doit les suivre partout où ils portent leurs pas, mais que sa puissance matérielle doit être sans cesse à leur disposition. Si, au grief le plus léger qu'ils se croient en droit de reprocher à la nation qui les a accueillis, des forces imposantes ne sont pas toujours prêtes à agir pour obtenir une prompte et éclatante réparation, ils accusent le gouvernement de pusillanimité, et le représentent comme courbant lâchement la tête devant le chef d'une petite république. Ne dirait-on pas que la puissance de la France doit se mettre au service de tous les caprices et de toutes les folies de l'intérêt individuel?

Cette remarque s'applique à la conduite que les Français établis à Montévideo ont cru devoir tenir au moment où cette capitale de la république orientale de l'Uruguay était menacée par l'armée de Rosas. C'est sur les lieux mêmes, et en suivant attentivement la marche des évènemens, que nous avons cherché à connaître les motifs qui l'avaient suggérée, et les effets qui en sont résultés. Il importe, pour l'apprécier, de bien connaître d'abord la position respective des parties belligérantes au moment où l'amiral Massieu de Clerval a paru, avec sa division, dans le Rio de la Plata.

Le *Cerrito*, petite éminence située à six milles au nord de la ville, était occupé par l'avant-garde de l'armée de Rosas, composée de cinq mille hommes sous les ordres d'Oribe.

A la suite du combat de l'Arroyo-Grande, le général Riveira, après avoir rallié les débris de son armée, s'était retiré vers les frontières du Brésil pour s'y réorganiser, et avec le dessein de harceler l'ennemi tout en évitant les affaires décisives. Jusqu'à ce jour, Riveira n'a pas dévié de cette ligne de conduite.

La ville de Montévideo était défendue par quatre mille hommes de troupes régulières; une ceinture de fortifications devait opposer une vigoureuse résistance aux assaillans, si jamais il leur fût venu dans l'esprit de tenter l'assaut.

Le point culminant des environs, le *Cerro*, dont la base forme une des pointes qui protégent la petite rade et au sommet duquel est construit un fort assez considérable, était au pouvoir des défenseurs de la République Orientale. Certes, pour ceux qui ont examiné tous ces moyens de défense, dus au zèle et au patriotisme du général Paz, il était puéril de croire que, sans artillerie de siége, l'ennemi eût jamais osé tenter une attaque sérieuse.

Si, immédiatement après le combat de l'Arroyo-Grande et la défaite presque complète de Riveira, le lieutenant de Rosas eût marché sur Montévideo, nul doute que cette ville, alors sans défense, ne se fût rendue sans coup férir; mais, le vainqueur n'ayant pas su profiter de sa victoire, les habitans de Montévideo, revenus peu à peu de la terreur où les avait plongés la défaite

de leur général, se décidèrent à faire face à l'orage. Leur résolution fut efficace. Seulement, maître absolu de la campagne, il ne fut pas difficile pour Oribe d'intercepter toute espèce de communication entre la ville et l'extérieur.

Le commerce dut évidemment se ressentir de cet état de choses. La ligne de circonvallation devenait chaque jour plus difficile à franchir. Le commerce par mer, le cabotage, n'était guère plus aisé. Brown, avec l'escadrille argentine composée de sept voiles, exerçait une surveillance sévère sur toutes les parties de la côte : il rencontrait d'autant moins d'obstacles que ses adversaires n'avaient pas un seul bâtiment de guerre à lui opposer.

Cette situation, dont il était difficile de prévoir le terme, alarma justement les négocians étrangers. Leurs magasins étaient encombrés de marchandises, et ils avaient un grand capital en circulation, sans espoir de pouvoir de longtemps en effectuer le recouvrement. De là leurs plaintes et leurs reproches. Mais que pouvaient l'amiral et le consul français? que pouvait notre gouvernement? Était-il en droit de faire cesser les hostilités entre deux états indépendans et qui ont par cela même le droit de paix et de guerre? Eût-on voulu s'écarter du système de non-intervention, était-ce chose facile, prudente, sensée, de jeter son *veto* au milieu d'une lutte acharnée qui nous est étrangère, et cela à deux mille cinq cents lieues de nos frontières? Eût-elle voulu se faire le don Quichotte de la paix universelle, la France aurait-elle sagement agi en se chargeant seule d'un rôle qui aurait pu paraître suspect? Il suffisait, disait-on, de la médiation de la France et de l'Angleterre pour faire déposer sur-le-champ les armes aux deux partis. Nous ne croyons pas que cette médiation aurait eu tout le succès qu'on en attendait. Il est constant que les ouvertures qui furent conjointement faites avant le combat de l'Arroyo-Grande, par MM. le comte de Ludre et de Mandeville, sans l'autorisation, il est vrai, de leurs gouvernemens respectifs, furent péremptoirement repoussées par le chef de la République Argentine. D'ailleurs, cette médiation, eût-elle été officiellement offerte, eût-elle été acceptée, aurait pu suspendre temporairement les hostilités, mais nullement amener une paix solide et durable.

Ainsi, l'amiral et le consul étaient impuissans pour rendre au commerce son activité et ses profits. Ils ne pouvaient que faire des vœux et offrir en même temps une protection efficace à nos compatriotes. C'est dans ce but que, deux jours après l'arrivée des deux frégates *la Gloire* et *l'Atalante*, un ordre du jour fit connaître à chaque commandant les dispositions qu'il avait à prendre dans le cas où l'armée argentine ferait une attaque sérieuse pour se rendre maîtresse de la ville. La douane, d'après les dispositions prises concurremment par le commodore Purvis et le commandant de *l'Aréthuse*, était confiée à la garde des soldats anglais et des matelots français.

Les Français établis à Montévideo se sont amèrement plaints de ce que l'amiral, à l'exemple du commodore anglais Purvis, n'avait pas exigé du lieu-

tenant de Rosas des garanties de nature à dissiper les craintes qu'ils avaient conçues pour leurs personnes et leurs propriétés; mais, avant même l'apparition de M. Massieu dans le Rio de la Plata, le général Oribe n'avait-il pas promis à M. Pichon et aux représentans des autres nations que, dans toutes les circonstances possibles, il respecterait et ferait respecter les étrangers, en tant, ajoutait-il, et la condition était conforme au droit, que ceux-ci garderaient la plus stricte neutralité et ne se mêleraient en rien aux affaires politiques du pays? Les négocians français devaient être d'autant plus rassurés par cette promesse, qu'elle se trouvait garantie par la présence des forces navales qui, dans ce moment, étaient réunies devant Montévideo; les puissances maritimes auxquelles appartiennent ces forces avaient toutes des intérêts plus ou moins considérables à protéger.

Dans ces difficiles circonstances, nos compatriotes n'avaient qu'une conduite à tenir; ils devaient se mettre sous l'égide du traité du 29 octobre 1840, se confier au patriotisme éclairé des hommes que le gouvernement avait placés au milieu d'eux pour les protéger, et repousser avec énergie toute participation aux affaires politiques de la république. Ils ont préféré agir tout différemment, et dès-lors ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes si, ayant manifesté l'intention de s'armer, de faire cause commune avec les Montévidéens, Oribe, par une circulaire tout empreinte de son humeur farouche, déclara que les étrangers qui prêteraient leur appui à ses ennemis seraient traités *comme des sauvages unitaires*. On a dit, pour la justifier, que la prise d'armes a été, de quelques jours, postérieure à la circulaire comminatoire d'Oribe : cela est vrai; mais la résolution officiellement annoncée de s'armer lui est antérieure, et ce n'est, on n'en peut douter, qu'après avoir eu avis de cette inébranlable résolution, qu'Oribe a publié une déclaration qui rappelle toute la violence des mœurs du pays. On a prétendu et cent fois répété, par l'organe du journal *le Patriote français*, que M. Pichon lui-même avait poussé les Français à prendre les armes, que c'est sous son patronage qu'eut lieu la réunion nocturne où l'on jeta les premières bases de cette résolution. Il ne nous appartient pas d'affirmer ni de nier ces faits; toutefois le simple bon sens nous commande d'en douter. Il est difficile de croire que ce fonctionnaire, qui pendant ces évènemens a fait preuve de fermeté, ait voulu se compromettre aux yeux de son gouvernement, en donnant son assentiment à une prise d'armes, en prêtant l'appui de ses conseils à l'organisation des bataillons, au choix des officiers, et surtout en partageant la malheureuse idée de prendre les couleurs nationales pour drapeau. Est-ce aussi par l'influence de M. Pichon et d'après ses conseils que le gouvernement oriental frappa d'un droit exorbitant les magasins des Français qui ne s'étaient pas enrôlés, alors que ceux dont les noms figuraient sur les contrôles du corps de volontaires étrangers en étaient affranchis? Est-ce aussi par l'influence de M. Pichon et d'après ses conseils que défense fut faite d'ouvrir les magasins, sous peine d'amende, aux heures des exercices, et que l'on poussa

la barbarie jusqu'à placer un grand nombre de Basques dans la douloureuse alternative, ou de prendre les armes contre leur volonté, ou de ne plus trouver de travail? Ce qui est certain, c'est que M. le consul-général avait journellement à sa porte une foule de Basques expulsés des ateliers, et que, loin de les pousser à s'enrôler, il leur distribuait des secours pécuniaires, afin de les soustraire à la plus affreuse misère et de les arracher peut-être au désespoir.

Les Français qui ont pris les armes ont toujours raisonné comme si l'amiral et le consul étaient entièrement libres de leurs mouvemens, sans s'enquérir le moins du monde de la nature des instructions que l'un et l'autre tenaient du gouvernement du roi. Ils portaient aux nues le commodore Purvis, et accusaient notre amiral de manquer d'intelligence, de patriotisme, d'énergie. Les commandans des deux frégates, dont un remplit les fonctions de chef d'état-major, n'ont pas non plus échappé à leurs sarcasmes et à leurs épigrammes.

L'amiral eût été pour eux un homme de génie, si, prêtant l'oreille à leurs insinuations, il eût mis à terre six cents matelots pour leur servir d'avant-garde dans leurs excursions belliqueuses, et si, engageant arbitrairement la France dans la querelle, il eût commencé un second blocus de Buénos-Ayres. Les marchands se rappelaient l'état florissant de leur commerce pendant la durée du premier blocus. Ils demandaient la paix, c'est-à-dire l'intervention armée de la France pour amener la chute de Rosas, sans songer que Rosas n'est qu'un individu, et qu'une fois le dictateur tombé, restaient toujours les *blanquillos,* ses partisans.

Il ne faut pas se faire d'illusions sur les luttes qui déchirent ces malheureuses contrées. Tout porte à croire qu'elles ne pourraient cesser promptement que par la destruction complète de l'un des partis : chercher à obtenir ce résultat par la voie de la conciliation serait, à notre avis, vouloir faire remonter un fleuve vers sa source. Si les puissances maritimes qui sont le plus directement intéressées au maintien de la paix et au développement du commerce dans le Rio de la Plata, étaient disposées à de grands sacrifices pour maintenir d'une manière permanente des forces imposantes sur ce point, peut-être à l'aspect de cet appareil habilement dirigé, les partis affecteraient-ils des intentions pacifiques; mais il ne faudrait pas néanmoins s'y méprendre, ce repos ne serait point réel, et comme ces athlètes qui s'observent et se mesurent des yeux, on les verrait bientôt saisir le prétexte le plus frivole pour recommencer la guerre : les combattans la feraient alors avec d'autant plus d'acharnement, qu'ils auraient eu le loisir de s'y préparer, et, il faut en convenir, la situation topographique du pays est telle que la Bande Orientale sera toujours le théâtre de la lutte, à moins qu'il ne survienne de ces changemens extraordinaires qu'il n'est donné à personne de prévoir.

Quant à nous, nous croyons que le moyen le plus efficace de mettre un terme, sinon prochain, du moins assuré, aux déchiremens qui désolent ce beau pays, c'est de ne pas entraver le cours naturel des choses; on ne ferait

qu'ajouter de nouveaux germes de discorde par une intervention étrangère, qui ne pourrait réussir que par la crainte qu'elle inspirerait, et qui devrait être en quelque sorte d'une durée illimitée et très coûteuse.

Que l'on jette un regard vers le passé, et il sera facile de se convaincre que, de tous les états qui se sont successivement fondés par une civilisation progressive, aucun n'a trouvé le repos et la stabilité qu'après un temps plus ou moins long et des secousses violentes. Que l'on parcoure l'histoire de la Gaule depuis la chute de l'empire romain, et l'on verra combien de vicissitudes, de luttes, de transformations diverses, il faut éprouver ou subir, avant de parvenir à fonder un état vaste et fort, où puissent régner en même temps l'ordre, la justice et la liberté.

Dans cette partie de l'Amérique du Sud, lorsque les habitans de la campagne (c'est-à-dire les Américains) et ceux de la ville seront fatigués de la guerre et sentiront le besoin du repos, alors, mais seulement alors, il s'établira entre ces deux classes aujourd'hui rivales des rapports d'intérêts; la confiance naîtra, et il sera permis d'espérer une paix fondée sur des bases durables.

Rade de Montévideo, 1er juillet 1843.

THÉATRES.

On reproche aux romanciers d'écrire des drames : pour nous, loin d'écarter les romanciers de la scène, nous voudrions les y rencontrer plus souvent. Sommes-nous donc si riches aujourd'hui en tentatives originales? et le théâtre compte-t-il trop de forces littéraires? Ce n'est pas d'ailleurs le théâtre seulement, c'est le romancier lui-même qui bien souvent gagnerait à multiplier de telles épreuves. Nous ne croyons pas que, pour les écrivains trop amoureux du paradoxe, pour les esprits trop emportés qui passent en courant à côté du naturel et du vrai, et vont s'égarer à la poursuite des effets inattendus et bizarres, il existe un meilleur régime hygiénique que le théâtre. Nulle part l'imagination n'est soumise à des exigences plus étroites, et le romancier qui du récit passe à l'action, de l'analyse au dialogue, ressemble à un homme dérangé qui se trace une règle de conduite. Or, n'en est-il pas des esprits comme des caractères, dont les uns, pour mieux se développer, ont besoin d'être plus libres, et les autres de l'être moins? Si vous êtes capable d'écrire un roman comme *Paul et Virginie*, comme *Adolphe;* si vous possédez cette sobriété féconde qui est le grand art de ne rien dire de trop et de ne rien omettre; si vous connaissez d'instinct le secret chemin qui mène au cœur,

laissez votre talent marcher dans sa liberté. Les entraves ne sont salutaires qu'à ces esprits vigoureux et peu disciplinés qui, livrés à eux-mêmes, se perdent si souvent en prenant l'exagération pour la vraie force; et nous disons qu'un excellent moyen de ramener ces imaginations qui, dans les livres, courent l'aventure, c'est de les enfermer dans les cinq actes d'un drame ou d'une comédie, et de les traduire devant le spectateur. Le romancier nargue le lecteur intraitable et compte sur le lecteur facile; l'écrivain dramatique ne fait pas si bon marché du spectateur : il se surveille, pour paraître devant lui, avec une attention scrupuleuse, comme un soldat le jour de la revue. Cette surveillance exercée sur soi-même, quand on n'avait pas l'habitude d'y regarder de si près, est déjà un progrès notable : la crainte du spectateur est le commencement de la sagesse.

Ce n'est pas que le spectateur soit toujours intelligent, il s'en faut; il ne comprend guère d'emblée que ce qu'il sait déjà, et ne se hasarde à applaudir que ce qu'il a applaudi. Ce n'est pas qu'il soit toujours équitable : il y a vraiment péril, devant ce critique, pour les beautés, fussent-elles de premier ordre, qui viennent après une faute, après un écart contre lequel il a murmuré. Un noble mouvement de l'ame, un mot piquant, sont toujours compromis, s'ils ne sont pas en bon voisinage. Un auditoire ne prend plus la peine d'écouter, dès qu'il a été choqué une ou deux fois, et il devient souverainement injuste parce qu'il manque de patience. N'importe; je maintiens que la crainte de ce juge éminemment faillible, jointe aux nombreuses exigences de la composition dramatique, doit être très utile à ces imaginations qui n'ont pas en elles-mêmes de régulateur, et doit augmenter leurs forces en les contenant.

L'auteur d'*Ève* avait à lutter contre la plus grande difficulté qu'il y ait peut-être au théâtre : celle de réunir dans une même action les deux grands élémens de la vie humaine, — la comédie et le drame. Quoique rien ne soit plus profondément dans la nature que l'union de ces deux élémens, il est cependant presque impossible de faire passer brusquement un public du rire à l'attendrissement. Sans un art très habile, on court le risque, en mélangeant le rire et les larmes, de composer un drame sans émotion et une comédie sans gaieté. C'est qu'il ne faut pas oublier qu'il existe au théâtre une vérité de convention : tel spectateur qui, dans une grande affliction, n'aura pu s'empêcher de rire d'une naïveté de son interlocuteur, ou, moins que cela, de sa perruque de travers, n'acceptera pas une telle vérité à la scène, et criera à l'invraisemblance. Il aura tort de crier à l'invraisemblance, il aurait raison de crier à l'absence de l'art; car, d'après les éternelles règles du théâtre, les transitions d'un sentiment à son contraire, souvent si brusques dans la réalité, doivent s'opérer à la scène avec toute sorte de ménagemens : ne faut-il pas que le théâtre soit la reproduction de la vie, très exacte et pourtant en mieux? De là la grande difficulté de composer une même œuvre avec deux ordres d'idées et de sentimens, et de sauver toutes les transitions

en saisissant habilement les milliers de nuances. Ce qui arrive le plus souvent en pareil cas, c'est ce qui est arrivé à l'auteur d'*Ève;* avec les deux élémens, il a créé deux actions qui s'embarrassent, se nuisent, et témoignant, chacune séparément, en faveur du talent de l'écrivain, se réunissent pour accuser chez M. Gozlan l'inexpérience de l'auteur dramatique.

C'était cependant une heureuse idée de mettre en opposition la famille des quakers et la noblesse française du XVIIIe siècle; les uns, austères jusqu'au sublime ou au ridicule; les autres, insoucians et désordonnés jusqu'à la folie. C'est en Amérique, au moment de la grande insurrection contre l'Angleterre, à Philadelphie et à Québec, que M. Gozlan a placé l'action de son drame. Le premier acte est très bien posé, et fait parfaitement connaître le quaker Daniel, Ève, sa fille, et le vicomte de Rosamberg. Le quaker n'est autre que le brave général Clinton, qui cache sa gloire sous le costume du *trembleur;* c'est un homme simple, pur, énergique. Ève est une jeune fille, née entre une bible et un rouet. Elle est naïve et inspirée; encore enfant, elle est déjà une héroïne. Elle a combattu plus d'une fois dans les rangs des insurgés : c'est la Jeanne d'Arc de la liberté américaine Au retour de ses *campagnes*, elle reprend, sous le toit paternel, sa vie simple et laborieuse de quakeresse. Le vicomte de Rosamberg, qui arrive de France, et qui, après avoir fait naufrage au port, vient demander gaiement l'hospitalité à Daniel, est le plus écervelé des jeunes seigneurs à la mode. Il a quitté Versailles et Paris, la cour du roi et la cour des philosophes, ses maîtresses, qui le ruinaient, le boston, qui faisait fureur, les cabriolets, qu'on venait d'importer de Londres à Paris, et les premières courses avec chevaux et jockeys anglais dans la plaine des Sablons. Que vient-il donc faire en Amérique? Il ne vient pas pour se battre au nom de la liberté, comme le marquis de Lafayette, le prince de Broglie ou le comte de Rochambeau; il vient pour enlever au marquis Acton de Kermare sa dernière maîtresse et se mesurer avec lui. La réputation du marquis Acton a franchi les mers, et a retenti à Versailles; c'est le plus débauché, le plus prodigue et le plus brave des gentilshommes; il éblouit Québec par son luxe et le scandalise par ses débauches; on peut faire deux mille lieues pour se battre avec un tel adversaire. Tout ce début est neuf; on écoute, on se laisse aller au charme du dialogue, sans comprendre encore où l'auteur veut en venir, lorsqu'on amène à Daniel un pauvre quaker mutilé à qui le marquis de Kermare a fait crever les yeux, en lui remettant un écrit où il jure qu'il exercera les mêmes cruautés sur tous les quakers qui tomberont entre ses mains. Cet édit féroce à la façon d'Hérode soulève dans le cœur de la fille de Daniel un immense désir de vengeance; l'inspiration qui sommeillait s'est réveillée : Ève sauvera ses frères. Par quel moyen? elle ouvre la bible pour demander conseil à Dieu, et ses yeux tombent sur l'histoire de Judith. Elle reprend alors ses habits de voyage et part pour Québec.

Avant d'aller plus loin, je veux adresser une observation à M. Gozlan à propos du marquis de Kermare, dont il fait un personnage à double figure.

Pour le vicomte de Rosamberg, le marquis Acton ne peut être qu'un grand débauché; s'il devient féroce, impitoyable, égorgeur, la donnée n'est plus exacte, et le vicomte ne peut plus le traiter d'égal à égal et se mesurer avec lui. D'autre part, il faut que ce soit un monstre de cruauté pour motiver la sainte colère de la quakeresse et légitimer son projet. Si Marat n'eût été qu'un libertin audacieux, il n'y aurait pas eu de Charlotte Corday. M. Gozlan a donc été obligé de faire deux réputations au marquis de Kermare; il a échafaudé sa pièce sur un malentendu. N'est-ce pas une faute?

Le second acte est sans contredit le plus remarquable. L'arrivée de Rosamberg à Québec, suivi de deux créanciers qu'il a emmenés de France en Amérique par une espièglerie de don Juan en goguette, est d'un bon comique. La scène entre le vieux duc de Kermare et les jeunes gentilshommes est vraiment belle. La présentation du vicomte de Rosamberg au marquis Acton est d'une touche de maître; les mots spirituels se succèdent sans se faire attendre. Décidément le marquis Acton de Kermare ne me semble pas capable de faire crever les yeux aux quakers, et surtout d'écrire froidement après son crime l'abominable lettre qu'il adresse à toute la famille des *frères*. Gentilhomme qui a un parc aux cerfs, planteur qui fait fustiger ses esclaves, passe; mais de là à Hérode il y a loin. Cela est si vrai et si bien senti que, lorsqu'Ève arrive dans le palais du marquis et se trouve face à face avec celui qu'elle vient poignarder, il n'y a pas un moment d'émotion; sans qu'il puisse s'en rendre compte, l'auditoire ne craint pas que le poignard se lève, et il pressent que c'est un coup manqué, tant c'est peu Holopherne, et tant, il faut l'avouer, c'est peu Judith. Ce n'est pas précisément pour cette raison que M. Gozlan arrête le bras de la jeune fille; c'est qu'il y a quelques jours, dans la forêt, Ève a sauvé Acton, sans le connaître, de la piqûre mortelle d'un serpent, dont ses lèvres ont aspiré le venin. Ce hasard est providentiel; le doigt de Dieu est visible : Ève ne peut tuer celui qu'elle a sauvé, et, si elle se le prouve si bien, c'est qu'elle aime déjà. Il n'est rien pour faire comprendre vite les choses à une jeune fille comme un peu d'amour! Si M. Gozlan n'était entièrement préoccupé de son drame, on pourrait lui supposer quelque arrière-pensée satirique contre les femmes qui veulent jouer le rôle d'héroïnes. On pourrait croire qu'il a voulu dire que les Jeanne d'Arc et les Judith sont vulnérables comme de simples femmes, et que la plus forte, la plus sublime, au moment de délivrer son pays, peut s'oublier et se donner un maître. Pareillement, si l'on connaissait à l'esprit méridional de M. Gozlan le moindre penchant pour le symbole, on pourrait penser que cette *Ève* qui triomphe du serpent cette fois, et sauve l'homme, n'est autre chose que la contrepartie du mythe biblique avec une haute pensée de progrès et de réhabilitation. On en croira ce qu'on voudra.

Ève n'exécutant plus son terrible dessein, il n'y aurait plus de drame, si Caprice, l'esclave favorite de Kermare, qui voit avec désespoir son règne passé et l'amour violent de son maître pour la fille de Daniel, ne jurait de

se venger de sa rivale et ne préparait déjà le poison. Qu'on se rassure; le poison ne sera pas plus servi que le poignard ne s'est levé. Le caractère de l'esclave Caprice est d'ailleurs bien dessiné, et on comprend que cette esclave nourrisse pour le marquis un de ces amours exclusifs, jaloux, cruels, qui sont de l'amour et qui ressemblent si fort à de la haine.

Le troisième et le quatrième actes sont trop surchargés d'évènemens. Au milieu de péripéties si diverses, l'intérêt hésite et reste quelquefois en suspens. Il y a pourtant de belles scènes. Dialogue animé, situations originales, effets puissans, ces deux actes ont tout cela, comme aussi leurs défauts. Pourquoi Caprice, au moment de présenter à Ève la coupe empoisonnée, se ravise-t-elle, comme par une inspiration soudaine, et songe-t-elle à une autre vengeance? Pour cette esclave, la meilleure vengeance est la plus prompte, et il n'est pas dans son caractère de déshonorer sa rivale plutôt que de la tuer. C'est un raffinement de cruauté qu'elle ne doit pas comprendre. Ceci d'ailleurs est peu de chose; ce qui est plus grave, c'est la conversion subite du marquis de Kermare. Je ne nie pas qu'au point de vue humain, une telle conversion ne soit possible; il y en a des exemples; mais je dis qu'au point de vue dramatique, elle l'est beaucoup moins. L'auteur a beau employer une gradation savante dans cette transformation à vue, cela ne durera jamais plus de dix minutes, et l'auditoire ne sera pas touché, parce qu'il ne sera pas suffisamment convaincu. Lorsque Pauline se convertit, elle était déjà chrétienne; le *je crois* était dans son cœur long-temps avant d'éclater sur ses lèvres. En général, le spectateur est rebelle aux sentimens qui naissent tout d'un coup sous ses yeux; il aime à voir les sentimens grandir et se développer, il n'aime pas à les voir naître; il n'y a plus assez d'illusion. M. Gozlan, qui ne connaît guère ses personnages que du moment qu'il les met en scène, n'est-il pas dans la nécessité de les faire vivre et penser trop rapidement, et de développer leurs passions, pour ainsi dire, à la minute? L'ame et le cœur, dans ce drame, exécutent des évolutions trop promptes : on dirait une improvisation de la vie. Au moins ces personnages, puisqu'ils vivent si complètement sous les yeux du spectateur, ne devraient manquer ni de logique ni d'unité. En est-il toujours ainsi? Nous avons vu que l'esclave Caprice, préférant à une vengeance sûre une vengeance lointaine et douteuse, n'était pas conséquente avec elle-même. Ève, la Jeanne d'Arc et la Judith du premier acte, quand elle écrit au quatrième son billet au vicomte de Rosamberg, est-elle encore dans son caractère, et ne devient-elle pas une pensionnaire amoureuse? Et que dire à l'auteur d'*Ève* de ce procédé qu'il semble employer systématiquement, et qui consiste à faire marcher chaque acte de son drame à l'aide d'un grand projet, d'une grande menace qu'on prend au sérieux et qui ne se réalise jamais? Mais en relevant ces fautes dans la marche de la pièce, nous voudrions pouvoir faire ressortir aussi bien les nombreuses et remarquables qualités qui consistent surtout dans les détails.

Arrivons au cinquième acte. Il est bien qu'Acton de Kermare, converti,

pour mériter le chaste et pur amour de la quakeresse, aille combattre sous les drapeaux de la liberté américaine, et se réhabiliter sur les champs de bataille d'une noble cause. Ce qui est beau également, c'est que, pour se venger de Rosamberg, qui l'a appelé lâche quand il n'a plus accepté le duel tant annoncé dans les premiers actes, il aille acquérir de la gloire au nom de l'homme qui l'a outragé. Quant au dénouement, est-il vraisemblable? Cet aimable étourdi de Rosamberg devait-il finir par un suicide? Après s'être moqué de tout le monde, il aurait mieux fait de se moquer de lui-même, et puisqu'il fallait une mort au dénouement, la victime me semblait désignée. Pourquoi ne pas transporter blessé, mourant et vainqueur, dans la maison de Daniel, le marquis Acton de Kermare? Était-ce trop de cette double absolution de la mort et de la gloire pour expier sa vie passée? Nous avons dit qu'il y avait deux actions dans la pièce de M. Gozlan, un drame et une comédie. Le drame, c'est Kermare; la comédie, c'est Rosamberg. Or, le marquis de Kermare se marie avec celle qu'il aime, et le vicomte de Rosamberg se brûle la cervelle. La comédie paie pour le drame; ce n'est pas juste.

Ève a réussi. La première représentation avait été presque orageuse devant un public mal disposé; la seconde a été toute favorable, et depuis, le succès grandit en marchant. Les acteurs méritent des éloges. M. Firmin, dans le rôle du marquis de Kermare, soit dans les premiers actes, où il est violent et cruel, soit dans les derniers, où il est noble et pathétique, déploie une véritable chaleur de jeune homme. On dit qu'Acton de Kermare sera peut-être la dernière création de M. Firmin : l'acteur qui a été aimé du public doit, comme un empereur, s'arranger pour mourir; il doit finir dans les applaudissemens. M. Brindeau fait des progrès notables dans sa tenue et dans son débit; c'est un vicomte de Rosamberg de la plus agréable fatuité, il dit souvent son mot avec finesse, et on ne peut lui reprocher que son dandinement trop prétentieux. M. Guyon est un vrai quaker; son extérieur se prête parfaitement à son rôle. Il a su allier la noblesse avec la simplicité, et la colère avec la vertu. M. Ligier, si solennel dans les premiers actes, sait s'attendrir au dénouement. Quant à Mlle Plessy, sauf qu'elle n'est ni une Jeanne d'Arc ni une Judith, elle est parfaitement dans son rôle de quakeresse. Peut-être seulement est-elle plus gracieuse que naïve. Mme Mélingue a de l'énergie, de la passion; c'est une belle esclave favorite. Elle a quelques mouvemens trop heurtés et un ou deux éclats de voix trop mélodramatiques.

M. Léon Gozlan, on peut le dire après la représentation d'*Ève*, a bien fait d'aborder le théâtre. Quand on voit tant d'écrivains dramatiques chercher dans le roman un cadre souvent trop commode à l'improvisation, faut-il blâmer ceux qui renoncent aux facilités du livre pour les entraves de la scène? Seulement il importe en ceci de ne pas laisser passer l'heure. Pour bien se trouver du théâtre et gagner beaucoup à ce régime sévère, il faut encore être doué de vigueur et de jeunesse. La rampe n'a pas le privilége de rajeunir les talens usés, pas plus, en définitive, qu'elle ne peut donner du bon sens et du

goût à ceux qui n'en ont pas. Si, après avoir écrit cent volumes de romans, comme M. de Balzac, par exemple, on éprouve le désir de changer, pour ainsi dire, d'air et de lieu, et qu'épuisé, n'en pouvant plus, on vienne demander au théâtre un sang nouveau pour des veines appauvries, on court après un miracle qui ne s'accomplira pas, cela s'est vu. Un mourant ne guérit point parce qu'il change de lit et de chambre : ce désir de changement est même d'un mauvais augure. Disons que M. Gozlan a saisi le moment favorable, et n'a pas attendu qu'il fût trop tard. Assez de parties vigoureuses attestent, dans son nouveau drame, que, loin d'être un romancier aux expédiens qui tire à vue sur le spectateur, parce que le lecteur ne veut plus de son papier, c'est un écrivain jeune encore, plein de ressources, qui cherche la meilleure expression possible de son talent, et qui finira par la trouver. En attendant, *Ève,* malgré des imperfections que nous n'avons pas voulu dissimuler, se distingue par des qualités d'invention et de style qui assignent à ce drame une place à part. On dit que le prochain ouvrage de M. Gozlan sera une comédie. Tant mieux! Nous lui promettons un grand succès si, ne perdant rien de son esprit, il consent à devenir plus logique et plus simple.

P. L.

— L'Opéra a représenté lundi soir *Don Sébastien de Portugal,* partition due encore à l'inépuisable fécondité de M. Donizetti. Nous n'entreprendrons pas aujourd'hui l'examen de cet ouvrage : le nom de l'auteur, la prospérité d'un théâtre attachée à son succès, demandent à tous égards une appréciation impartiale et sérieuse, un jugement approfondi. Ce n'est point à une première audition, au milieu du fracas de l'orchestre et de l'indécision craintive des chanteurs, que le véritable mérite d'une œuvre peut se révéler; le détail échappe à l'analyse, ce n'est donc que sur l'ensemble que nous donnerons notre opinion.

Il serait inutile de renouveler pour *Don Sébastien* le reproche, si souvent adressé à M. Donizetti, sur la facilité déplorable avec laquelle il se complaît à monnoyer l'une des organisations musicales les mieux douées. Puisqu'il est bien avéré qu'en inondant nos théâtres lyriques de ses productions, M. Donizetti ne fait que céder à l'inspiration qui le sollicite, il faut en prendre son parti et accepter ses œuvres pour ce qu'elles sont, et non pour ce qu'elles devraient être. D'ailleurs sommes-nous bien en droit de nous plaindre? Si M. Donizetti n'écrivait pas quatre partitions par an, que deviendraient l'Opéra et les Italiens? Où sont les compositeurs capables d'alimenter nos deux premières scènes? M. Halévy seul, tous les trois ou quatre ans, arrive chargé d'un gros opéra laborieusement conçu; M. Auber a consacré à tout jamais ses charmantes compositions à un cadre plus restreint; pour M. Meyerbeer et son *Prophète*, ils voyagent depuis si long-temps l'un portant l'autre, qu'on ne doit guère se bercer d'un espoir si souvent déçu. Quant à MM. Adam, Thomas et consorts, il n'y faut pas même penser.

M. Donizetti est donc le seul sur lequel, pour cette année, reposent les destinées de l'Opéra. Que la critique lui soit légère, et qu'elle lui pardonne quelques erreurs en faveur de l'opportunité de *Don Sébastien*.

M. Donizetti s'est laissé entraîner, par son sujet et des nécessités de mise en scène, à une exagération d'harmonie bruyante fort à la mode du reste à l'Opéra, mais qui ne convient guère à la nature suave et douce de son talent. Dans les cavatines, les romances, les morceaux lents et posés, on retrouve à chaque note la gracieuse inspiration qui créa *Anna Bolena* et *Lucia;* mais si la situation se complique, si les passions s'échauffent, si les voix s'unissent, adieu alors la mélodie fugitive qu'on croyait tenir du bout de l'aile : la voilà qui s'envole et se perd bientôt dans un brouillard confus de sons inappréciables. M. Donizetti n'a évité avec bonheur cet écueil que dans le quintette du quatrième acte, la scène de l'inquisition. Ce morceau est sans contredit l'un des plus remarquables de l'ouvrage par l'ordonnance des voix et la netteté avec laquelle les parties se détachent du chœur en laissant en lumière le motif principal. La cavatine de Duprez : *Seul sur la terre*, la romance de Barroilhet, et surtout l'andante du duo du troisième acte entre ces deux chanteurs, sont à peu près avec le quintette les morceaux à signaler dans *Don Sébastien*. Nous ne parlerons que pour mémoire du final du premier acte, qui, malgré sa forme assez commune ou peut-être à cause de cela et du renfort de trompettes et de tambours qui l'accompagnent, a soulevé l'enthousiasme du parterre.

Le rôle le plus important de *Don Sébastien* est échu à Barroilhet, qui l'a chanté d'un bout à l'autre d'une façon ravissante. L'Opéra a déployé encore cette fois une grande magnificence de mise en scène. On compte autant d'armures dorées que dans *la Juive*, autant de moines et de cierges que dans *Ginevra*, autant de chevaux caparaçonnés et de pages armoriés que dans *Charles VI*. Cependant ici ce ne sont plus des marches triomphales que l'on représente, mais de belles processions d'inquisiteurs habillés de noir, un bel et bon enterrement avec la bière et le drap mortuaire, et le mort dessous, nous n'en jurerions pas, tant nous savons l'Opéra amoureux de couleur locale. Tout cela, il est vrai, est assez triste à voir; cette défroque des pompes funèbres, entourée de l'appareil militaire, rappelle un deuil récent, et ce n'est pas sur la scène de l'Opéra que de pareils souvenirs devraient être évoqués.

Somme toute, nous croyons que *Don Sébastien* est de nature à attirer long-temps à l'Opéra autre chose que cette partie du public qui ne voit tout qu'une fois; pourtant les admirateurs du talent de M. Donizetti préféreront aux cavatines de sa dernière partition, chantées à l'Opéra par Mme Stoltz ou Duprez, les mélodies toujours plus charmantes de *Lucia*, chantées par Mme Persiani ou Ronconi. Du reste, les Italiens ne s'en tiennent pas cette saison à leur ancien répertoire et aux premiers opéras de M. Donizetti. Après *Lucia*, représentée pour les débuts de Ronconi, cet admirable chanteur que les

salons avaient adopté dès l'an dernier, Fornasari s'est fait entendre dans le *Belisario* du même auteur; mais le débutant a eu besoin d'une audition dans le rôle d'Assur de *Semiramide* pour faire apprécier une belle voix et une belle manière de chanter, la musique de *Belisario* étant de celles qui ne font briller ni l'une ni l'autre. Enfin, ce soir, M. Donizetti tente de nouveau la fortune avec *Maria di Rohan;* Mlle Grisi et Ronconi chantent les principaux rôles; soutenu par de tels auxiliaires, les chances de succès sont encore pour l'heureux maëstro.

M. Saint-Marc Girardin vient de faire paraître le premier volume de son *Cours de Littérature dramatique* (1). C'est, on le devine, un livre fort distingué et fort agréable : la plume de M. Saint-Marc Girardin a toujours le don d'être alerte et ingénieuse. Ici, ces naturelles qualités ressortent mieux encore et ont occasion de se montrer dans tout leur jour, par le caractère critique, et même quelque peu polémique, des conclusions. On sait la guerre très décidée que l'habile professeur fait depuis deux ans, en pleine Sorbonne, aux théories et aux excès du drame moderne : son livre d'aujourd'hui n'est qu'une reproduction fidèle de ces leçons piquantes et applaudies, mais une reproduction où toutes les ressources de l'écrivain sont venues, pour ainsi dire, fixer la verve de l'improvisateur. Si M. Saint-Marc Girardin peut paraître un peu sévère pour le théâtre contemporain, son ouvrage est fait pour appeler la discussion, et il est de force à la soutenir. Nous souhaitons, pour notre part, qu'on fasse à ces spirituelles critiques une réplique à laquelle l'auteur se rendrait certainement; nous souhaitons qu'on lui réponde par des chefs-d'œuvre. Ce *Cours de Littérature dramatique* soulève plus d'une question sur laquelle nous aurons bientôt occasion de revenir en classant à son tour M. Saint-Marc Girardin parmi ces écrivains critiques et ces modernes historiens littéraires entre lesquels il tient une place brillante et distincte.

(1) Un vol. in-18, Bibliothèque-Charpentier.

V. DE MARS.

